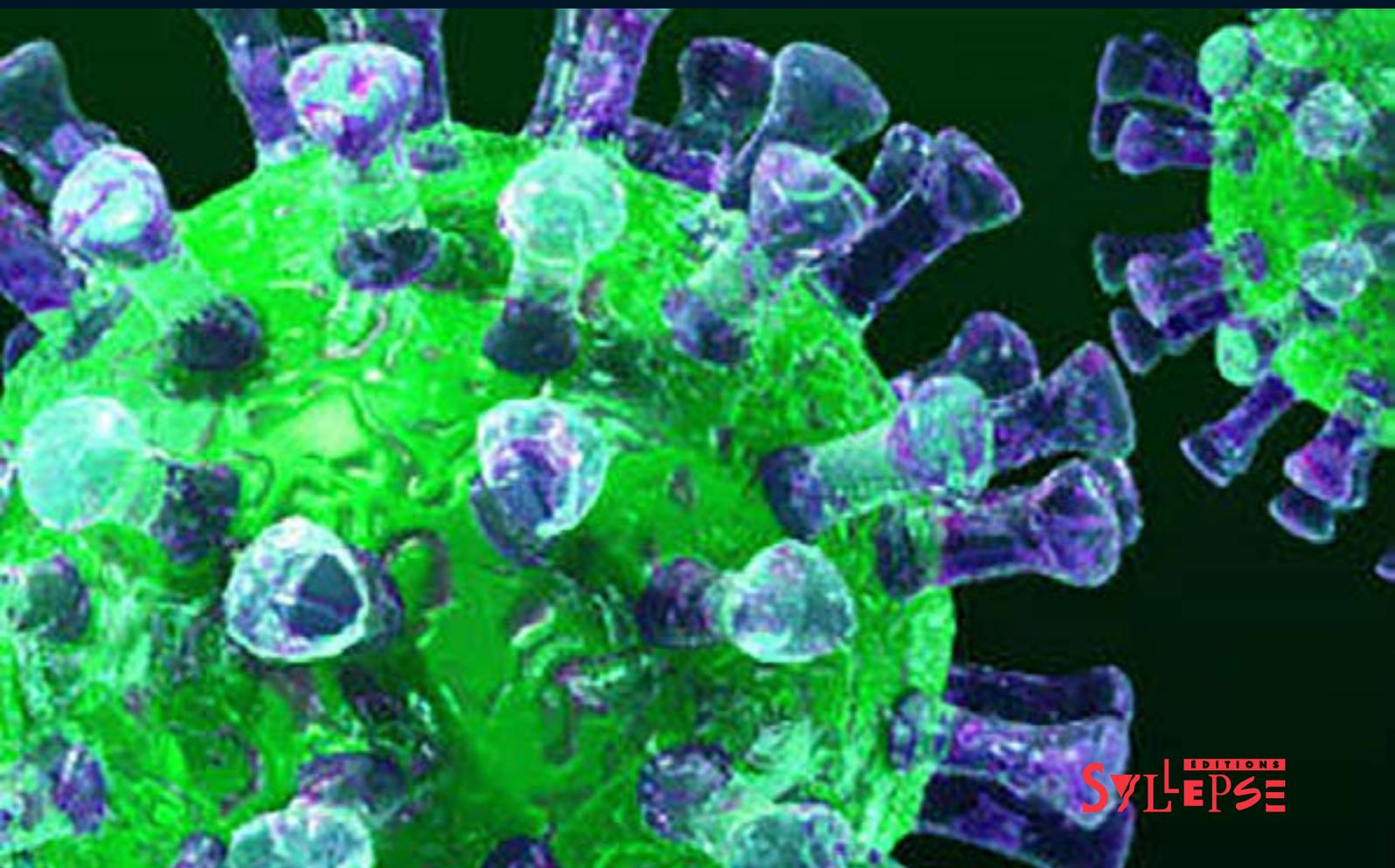


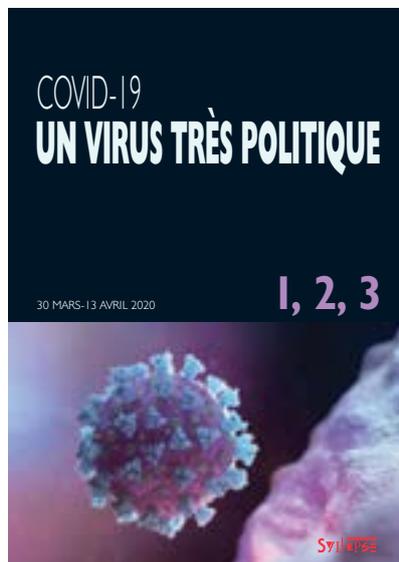
COVID-19 UN VIRUS TRÈS POLITIQUE

ÉDITION AUGMENTÉE DU 27 AVRIL 2020

(4 ET) **5**



POUR TÉLÉCHARGER LES ÉDITIONS 1, 2 ET 3



www.syllepse.net

Pour nous écrire : edition@syllepse.net

SOMMAIRE

ANTIDOTES

Une journée particulière	7
Le confinement ne protège pas du capitalisme	9

OUVERTURES

ÉDITION DU 27 AVRIL

Livreurs, Amazon: Des luttes dans le «nouveau monde»	17
Le retour de la faim? Les alternatives sont là!	20
Les Brigades de solidarité populaire	24

ÉDITION DU 20 AVRIL

Pour des changements permanents et pour que les salarié-es soient aux commandes	27
Production de masques: une coopérative à la place de l'usine Honeywell de Plaintel, dans les Côtes-d'Armor?	29
La responsabilité des décideurs publics en période de crise sanitaire	32
Une épidémie prévisible	37

ÉDITION DU 27 AVRIL

Une épidémie prévisible: addendum du 24 avril	39
---	----

ÉPHÉMÉRIDE

ÉDITION DU 27 AVRIL

Éphéméride sociale (20 avril-26 avril)	45
--	----

ÉDITION DU 20 AVRIL

Éphéméride sociale (16 avril-19 avril)	59
--	----

DOCUMENTS

ÉDITION DU 27 AVRIL

Monde. Pour un chemin de fer social, écologique, sûr, prenons la bonne voie et choisissons dès maintenant les bons aiguillages!	77
Royaume-Uni. Nous ne sommes pas tous ensemble ou la division raciale du Covid-19	80
États-Unis. Le Black Power au service de l'urgence	84
Féminisme. Sept thèses féministes sur le Covid-19 et la reproduction sociale	86
France. Trois scénarios pour explorer le champ des possibles à l'horizon de la sortie de crise	90
Catalogne. «Que ce confinement soit suivi de grèves, qu'il soit suivi de luttes»	107
France. Atelier d'arpentage du recueil <i>Un virus très politique</i>	109

ÉDITION DU 20 AVRIL

Catalogne. «Priorité aux finances de certains ou à la vie de tous?»	113
Italie. Nous sommes des libraires, pas des symboles	116

Chine. Les protestations des chauffeurs de taxi se poursuivent malgré les mesures d'aide du gouvernement	119
France. Covid-19 : droit d'alerte national	121
Monde. Le monde va-t-il changer de base ?	125
États-Unis et au-delà. « Perspectives socialistes : le coronavirus et la présente crise »	127
France. Pour limiter la contagion, les gestionnaires doivent travailler avec les comités de résidents et avec les délégués !	136
France. Face à l'imposture de la « continuité pédagogique », ne laissons pas le ministère réécrire l'histoire de l'école confinée !	137
LES AUTEURS-ES DE SYLLEPSE FACE À LA PANDÉMIE	
ÉDITION DU 27 AVRIL	
Les femmes en première ligne face au Covid-19	143
Covid-19 et humeurs à Saint-Ouen	146
Verrà la morte e avrà i tuoi occhi	148
ÉDITION DU 20 AVRIL	
La disparition des CHSCT, ce recul de plus d'un siècle, est encore plus cruel en période de crise sanitaire	151
Derrière le virus...	154
Pour sauver la planète : sortir du Covid-19 par l'autogestion	157
Venezuela : entre gestion autoritaire de la crise sanitaire et pressions états-uniennes	159
La mondialisation au temps du Covid-19	161
LE VIRUS ET LA PESTE BRUNE	
Des extrêmes droites aux obsessions différentes	165
IMAGES ET SONS	168

*Mais quelque part la terre doit conserver le sillon de tes pas,
quelque part elle doit te bercer dans sa tendresse animale,
et faire revivre tes échos.
Où sont-ils tes milliers de jours?
Où les as-tu cachés?
Où sont ces jours prestigieux, prodigieux,
ces jours que tu jetais, les mains ouvertes,
le geste large,
en les semant sans limites par le monde?¹*

*Pour Rafael Gómez Nieto, combattant de la Nueve, et José María (Chato)
Galante, militant antifranquiste, pour Luis Sepúlveda, écrivain, fauchés
comme tant d'autres par le corona.*

«Notre collègue, ami et camarade, Éric Loupiac, médecin urgentiste à l'hôpital de Lons-le-Saulnier a succombé hier à cette saloperie de virus, après une longue hospitalisation en réanimation.

Ancien médecin militaire, tu es devenu le délégué de l'Association des médecins urgentistes de France pour le Jura, et tu as été la cheville ouvrière de la lutte pour le maintien de la deuxième équipe de SMUR dans ton établissement.

Que de joyeux souvenirs avec ces rassemblements mêlant personnels hospitaliers, Gilets jaunes, citoyens, élus locaux et même les motards en colère! Tu n'étais pas le plus grand en taille dans l'équipe syndicale mais quand tu prenais le micro, tes arguments portés par une juste colère sonnaient juste et emportaient l'adhésion.

Au cours de cette lutte tu as rejoint la CGT et les camarades étaient fiers de toi, le médecin qui n'avait peur de rien et qui était toujours le premier pour aller au combat.

Au début de l'épidémie, tu t'étais élevé contre le manque de moyens de protection. C'est à ce moment que tu as été contaminé. Au début, tu te voulais rassurant, puis quelques jours après la maladie s'est aggravée. Il y a eu des hauts et des bas, angoisse et espoir... puis la virus a été le plus fort.

Tu nous as quitté. Tu laisses une épouse et des enfants effondrés. Sache que nous ferons tout pour leur apporter notre soutien.

Et puis le maintien du SMUR 2 comme vous l'appeliez n'est pas acquise, car malgré la crise les plans de restructuration-destruction de l'hôpital public continuent. Hôpital public à l'avenir duquel tu étais si attaché. Nous allons continuer le combat en ton nom et pour toi.

Adieu mon ami, adieu mon camarade.»

Dr Christophe Prudhomme

1. Mary Low, « La nuit est pour toujours », *Sans retour*, Paris, Syllepse, 2000.



UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE

À la mémoire d'Albert Parsons (1848-1887). Soldat dans l'armée des esclavagistes pendant la guerre civile américaine, militant pour les droits des esclaves affranchis, compagnon de Lucy Parsons – anarchiste noire-mexicaine-indienne. Syndicaliste et anarchiste, Albert Parsons est l'un des martyres de Haymarket Square¹ à Chicago.

La cinquième édition de ce livre paraît donc à la veille d'une journée particulière.

L'opus 2020 de la journée internationale des travailleurs et des travailleuses promet en effet d'être une journée particulière.

Une journée particulière où il ne sera pas possible de manifester «comme d'habitude» pour cause de confinement et d'interdiction.

Une journée particulière parce que la pandémie et ses conséquences frappent simultanément l'ensemble de la planète, soulignant par là même l'unité du «genre humain» et la nécessaire solidarité internationale.

Une journée particulière qui sera marquée par la double résistance à la pandémie et à l'offensive patronale et étatique.

Une journée particulière parce que la nécessité que le monde «change de base» n'est plus une simple idée, elle est plus que jamais à l'ordre du jour.

Une journée particulière parce qu'on sent battre partout sur la planète un tempo lancinant et puissant: «Décrétons le salut commun». Et le salut commun n'advient que si le mouvement populaire parvient à dénouer, à desserrer et finalement à trancher les fils et les nœuds des pouvoirs et des propriétés.

Au fil des éditions successives, depuis le 30 mars, et des quelque 350 pages publiées, les confiné·es des éditions Syllepse ont essayé de rendre compte des résistances et des batailles qui, sur les cinq continents en même temps, sont engagées pour faire respecter la justice et l'égalité, pour obtenir, imposer et construire ce que les fondés de pouvoir refusent, par incurie ou par intérêt.

Avec ce livre en réédition permanente, les confiné·es des éditions Syllepse ont également voulu donner un éclairage particulier aux capacités des mouvements sociaux à opposer leurs propres instruments d'autodéfense et à proposer des esquisses d'alternative à la gestion capitaliste de la crise et de la société.

À la veille de cette journée particulière, que faire d'autre à part imaginer, si nous avons pu descendre dans la rue, des cortèges ouverts par le personnel soignant, les livreurs, les caissières, les groupes d'entraide, les réquisitionneur·euses de toutes sortes, les brigades de solidarité, les organisations de quartier, les syndicalistes des CHSCT-CSE, les Amazons, les éboueur·euses, les sans-papiers, les femmes en lutte pour le droit à l'avortement et contre les violences, et bien d'autres encore? Tous et toutes ensemble! Masqué·es et à un mètre de distance, cela va de soi!

1. Survenu à Chicago le 4 mai 1886, le massacre de Haymarket Square constitue le point culminant de la lutte pour la journée de huit heures aux États-Unis et le moment fondateur du 1^{er} mai.

À la veille de cette journée particulière, que faire d'autre que former le vœu que les fondés de pouvoir qui dirigent la planète, ceux qui n'ont rien voulu faire, ceux qui n'ont rien vu venir, ceux qui ont esquiné et piétiné les services publics, ceux qui vont tenter de profiter de la crise pour renforcer leur domination, ceux qui cherchent des boucs émissaires, ceux qui ne savent qu'employer la force, sans oublier les dangereux qui pensent que l'eau de Javel... soient renvoyés dans leur foyer. Sans indemnité ni rachat!

Finalement, à la veille de cette journée particulière, les paroles, un peu désuètes il est vrai, entonnées rituellement, sans y penser vraiment, de *L'Internationale*, reprennent du sens: «que le voleur rende gorge», «producteurs sauvons nous-mêmes», «Soufflons nous-mêmes notre forge».

«Battons le fer quand il est chaud» et la force sera avec nous!

25 AVRIL 2020

LE CONFINEMENT NE PROTÈGE PAS DU CAPITALISME

CHRISTIAN MAHIEUX¹

Je ne prétends pas englober tous les aspects de la crise mondiale en cours. Cela, pour trois raisons.

Par manque de compétences, notamment sur les aspects médicaux; des éclairages sont proposés par d'autres, pertinents en ce domaine, mieux vaut s'y reporter. Accessoirement, on notera que cette retenue volontaire à propos des avis médicaux n'est pas contradictoire avec une volonté autogestionnaire persistante, même en temps de confinement. L'autogestion ne signifie pas que tout le monde sait tout sur tout, que tout le monde fait tout, que tout le monde doit s'intéresser à tout; mais que rien n'est confisqué par quiconque et que tout se complète, que tout doit coopérer et qu'il faut construire ensemble. Donc tous et toutes sont égaux socialement, à tous points de vue.

Par choix, pour ce qui est des analyses et des perspectives politiques. La période en facilite l'éclosion. Là aussi, notre choix éditorial est de permettre de retrouver certaines d'entre elles. Mais la situation est paradoxale: nous recevons un très grand nombre de textes et d'appels; l'ébullition intellectuelle collective est une bonne chose. Mais, justement, est-elle vraiment collective cette ébullition? N'est-elle pas le fait d'une minorité? Situation habituelle, pourrait-on dire... À la différence qu'en temps de non-confinement, une partie de celles et ceux qui produisent de telles analyses le font dans des cadres collectifs, après des échanges, des controverses, des remises en cause, des enrichissements mutuels; les innombrables conférences téléphoniques ne remplacent pas cela. Pour le dire clairement, ce qui manque à nombre de ces contributions, c'est que bien souvent elles ne sont pas liées à l'activité sociale et ne donnent guère d'indications pour la lutte concrète, aujourd'hui comme pour le «jour d'après». Bien sûr, c'est un problème qui ne se limite pas au temps de confinement, mais le contexte renforce cela. En effet, qui, mieux que celles et ceux qui travaillent ensemble, doit définir dans quelles conditions et avec quels moyens la sécurité est vraiment assurée? Qui, mieux qu'elles et eux, sait comment organiser le travail?

Nous savons les enjeux mondiaux que soulèvent la pandémie et la crise mondiale majeure globale qu'elle a déclenchée. Essayons de mettre en pratique l'internationalisme dont nous nous réclamons. Indéniablement, la crise mondiale s'y prête. La portée de notre internationalisme, dans le contexte actuel, est directement liée à nos pratiques. Et donc à leurs limites. Mais, à travers le monde, comme le montre notre Éphéméride sociale, pourtant partielle dans le livre en édition permanente que nous publions depuis le 30 mars, les mouvements populaires, les mouvements sociaux et le mouvement syndical proposent et dessinent une *autre* politique.

DES INÉGALITÉS PARTIES PRENANTES DU CAPITALISME

Ce n'est pas le capitalisme qui a inventé le coronavirus. Mais il est responsable de sa propagation planétaire et du désastre humain qui l'accompagne. Inutile de dire que nous nous serions bien

1. Christian Mahieux est éditeur aux éditions Syllepse, cheminot retraité, syndicaliste et membre du comité de rédaction de *Cerises la coopérative* et de la revue de l'Union syndicale Solidaires, *Les Utopiques*.

passées de cette démonstration de l'inefficacité et du danger de ce système et de ses caractéristiques: la propriété privée des moyens de production, bien sûr, mais aussi la confiscation des décisions par quelques-un·es, le rôle de l'État et des pouvoirs dits publics, la hiérarchie, les inégalités, les discriminations, la répression, etc. À partir de faits, de situations vécues et pleinement ressenties par la majorité de la population, posons des questions concrètes sur l'après; en commençant par nos revendications, nos mots d'ordre, nos slogans et nos orientations politiques. Face au désastre de la privatisation de nombre de secteurs économiques, on voit refluer des demandes de nationalisation. Nationaliser? S'en remettre à l'État et aux pouvoirs dits publics pour gérer dans l'intérêt collectif? Est-ce vraiment une leçon de la crise actuelle?

Une chose est sûre: pas plus que le système capitaliste, la crise sanitaire ne met «tout le monde à égalité». C'est pourtant ce qu'on veut nous faire croire, pour mieux défendre l'idée d'une unité nationale. On voit que ce n'est pas vrai, ne serait-ce qu'en constatant que telle ou telle personnalité «bénéficie» d'un dépistage qui est toujours refusé à la population; ou encore que, tandis que des SDF sont verbalisé·es pour ne pas être confiné·es dans un «chez eux» qu'on leur a retiré, le président du Medef fait tranquillement des allers-retours entre Paris et son lieu de villégiature... Petits exemples, grande réalité!

Les habitantes et habitants des quartiers les plus pauvres sont plus touché·es par la crise. Une fois de plus, on ne compte pas les cas de violences policières. Certes, la violence d'État n'a nul besoin du confinement pour s'exercer. Mais c'est une opportunité de plus pour réprimer et humilier celles et ceux qui vivent dans ces quartiers, particulièrement les non-Blancs et non-Blanches. Gazages, tabassages, LBD, etc.: on retrouve les pires moments des occupations policières lors des révoltes des quartiers populaires. Le premier rapport de l'Observatoire de l'état d'urgence sanitaire confirme ce constat:

Après quinze jours de confinement, les 2 millions d'habitants qui vivent sous couvre-feu, les 6 millions de contrôles et 359 000 procès-verbaux dressés et l'immense majorité des personnes qui ont subi des coercitions policières sont des habitant·es de quartiers populaires et des territoires colonisés, non-blancs et de condition populaire. On observe ainsi une continuité et un approfondissement des discriminations racistes, sexistes, capitalistes et autoritaires dans le confinement. Il existe un lien historique et sociologique entre les couvre-feux mis en place dans les (ex)-colonies et dans les quartiers populaires².

La résistance et l'entraide se sont mises en place autour de collectifs et de structures préexistant dans les quartiers. Si la dimension de classe n'y est pas forcément théorisée ni même assumée, c'est pourtant bel et bien une composante de notre classe sociale qui s'organise avec les outils dont elle dispose. Reste posée la question du lien avec l'organisation spécifique de cette classe, le syndicat. Des choses se font, beaucoup trop peu. Mais nous le savions déjà. Le trop faible nombre d'unions locales n'est pas dû au coronavirus.

Les initiatives comme la suspension du paiement des loyers, soutenue par de nombreuses organisations, à l'initiative de Droit au logement (DAL), sont des points d'appui importants. Car, faut-il le rappeler, les conséquences économiques de la crise se paient plus fort et plus vite quand on ne touche que 1 219 euros par mois. Et beaucoup – notamment les femmes – sont loin de percevoir les 1 219 euros du salaire minimum de croissance (smic).

La situation dans les prisons et dans les centres de rétention administrative (CRA) est catastrophique. Là encore, on est tenté de dire: oui, comme en temps ordinaire. Et comme en temps ordinaire, la population qu'on y trouve est ultra-majoritairement constituée de personnes des milieux

2. <https://acta.zone/premier-rapport-de-lobservatoire-de-letat-durgence-sanitaire/>.

populaires. Ces lieux d'enfermement sont propices à la propagation du virus. Mépris habituel dans ces zones où les droits élémentaires sont «abolis», qui se traduit par la non-prise en charge des malades ou, au mieux, une prise en charge tardive. Masques, gel et autres protections n'existent pas derrière les barreaux, où on subit en plus les conséquences de la suspension des parloirs. D'où les révoltes dans les prisons et les CRA. Quelles sont les revendications des détenu·es?

Nous voulons un dépistage au cas par cas pour chaque détenu et membre de l'administration pénitentiaire. Nous voulons que les agents pénitentiaires soient équipés de masques car c'est eux qui rentrent et sortent de la prison. Nous voulons plus d'informations sur cette situation : cantine/parloir/sac de linge. Nous voulons du gel désinfectant et des masques pour chaque détenu.

La Cour européenne des droits de l'homme avait condamné la France pour ses conditions indignes de détention. C'était le 20 janvier, avant l'instauration de l'état d'urgence sanitaire... Répression violente, transferts de détenu·es sont les réponses de l'État. Les «récompenses» sont réservées à celles et ceux qui auront accepté de mourir en silence :

Il sera tenu compte de cette situation exceptionnelle lors de l'examen des réductions supplémentaires de peines (RSP). Il pourra être notamment envisagé d'octroyer la totalité de RSP aux détenus ayant adopté un comportement calme et respectueux durant cette période, à compter du 13 mars 2020 et jusqu'au terme de la crise³.

Autre lieu de quasi-enfermement d'une partie de la classe travailleuse : les foyers de travailleurs et travailleuses immigré·es. Ici aussi, le confinement provoque des dégâts ; mais ce n'est pas cette décision le fond du problème : ce sont les conditions préexistantes. Comment parler de gestes-barrières quand on est entassés à six dans des chambres minuscules ? Bien entendu, sans que soit fourni le minimum de matériel de protection – en dehors de ce que peuvent faire, de manière autogérée, les délégués des foyers, les Gilets noirs ou les Brigades de solidarité populaire. L'État n'intervient pas. Les propriétaires, oui : mais seulement pour réclamer les loyers ! C'est une population particulièrement exposée, une partie non négligeable des résident·es sont âgé·es et, souvent, souffrent de divers problèmes de santé liés à la surexploitation subie durant des dizaines d'années.

Pour les sans-papiers, les contrôles policiers d'autorisation de sortie signifient une quasi-obligation de ne pas sortir du tout ; car, outre les attestations, il faut produire une pièce d'identité...

Le rapport de l'Observatoire de l'état d'urgence sanitaire explique :

L'autodéfense sanitaire immigrée s'est, dès le début, organisée. Elle passe par l'auto-organisation, l'entraide face au virus, l'organisation de la solidarité entre les foyers, par des collectes et ravitaillements de produits empêchant le virus de se propager tout en permettant que la vie continue, ainsi que le partage d'informations traduites dans les langues à travers des textes écrits mais aussi lus et enregistrés. Ces pratiques de solidarité ne sont pas seulement de l'ordre de la survie. Elles s'inscrivent dans un objectif plus large, celui de lancer des ripostes et d'établir un rapport de force face à l'État et aux gestionnaires de foyers qui n'ont engagé aucune mesure. [...] Il s'agit alors pour les immigrés de ne pas laisser entrer le Covid-19 dans les foyers mais aussi de reprendre du pouvoir dans le foyer : l'autodéfense sanitaire se fait à la fois contre le virus, mais aussi contre l'État raciste et les gestionnaires⁴.

Quant aux foyers pour personnes âgées, les établissements d'hébergement pour les personnes âgées

3. Courrier envoyé le 23 mars 2020 par la cour d'appel de Poitiers, le tribunal judiciaire de La Roche-sur-Yon et le service d'application des peines, aux directeurs des maisons d'arrêt de La Roche-sur-Yon et de Fontenay-le-Comte, cité dans le rapport évoqué plus haut.

4. <https://acta.zone/premier-rapport-de-lobservatoire-de-letat-durgence-sanitaire/>.

dépendantes (EHPAD), inutile de s'étendre sur la situation : on en connaît la mortalité particulièrement élevée. Il est clair que l'insuffisance de moyens, humains et matériels, dont dispose le personnel a considérablement aggravé la situation. Cela avait été expliqué, argumenté et démontré, depuis longtemps, par les organisations syndicales du secteur, ainsi que par celles de retraité·es. N'oublions pas non plus d'attirer l'attention sur les personnes vivant dans les instituts médico-éducatifs (IME) ou dans les établissements psychiatriques. Elles aussi paient encore plus cher la pandémie.

Il en est de même pour les sans-abri, les SDF, les squatters. Marginaux? Sous-prolétariat? Qu'importe? Les travailleurs et travailleuses pauvres ne sont pas une création de la pandémie. Mais par la déstructuration sociale qu'elle crée, celle-ci amplifie des situations déjà critiques.

Pour ce qui est des «confettis de l'empire», reportons-nous à cette récente communication du Réseau syndical international de solidarité et de luttes :

Les populations des pays encore colonisés subissent une peine supplémentaire. Dans ces régions du monde, toute l'économie est tournée vers les besoins des pays colonisateurs. Cela a des conséquences dramatiques dans la crise que nous connaissons : infrastructure, habitat, centres de soins, alimentation, structures sociales, etc., tout est largement en dessous des besoins ! Se laver les mains souvent est difficile quand il n'y a pas de point d'eau. Une grande partie de la population de ces pays vit «ordinairement» dans des conditions effroyables ; l'état sanitaire de beaucoup accentuera les conséquences dramatiques de la pandémie. Les gouvernements, les patrons et les riches des pays colonisateurs méprisent la population locale. Cela se traduit aussi en ces temps de crise sanitaire mondiale : le matériel de protection y est insuffisant (ou composé de matériel hors d'état), les consignes coloniales ne tiennent aucun compte des réalités locales. Alors que la population y est, globalement, en moins bonne santé, c'est là que sont affectés moins de moyens⁵.

Le collectif Ni guerre ni état de guerre dénonce l'envoi de deux navires porte-hélicoptères, un vers La Réunion, l'autre vers la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane : deux navires militaires non médicalisés... Outre la claire menace d'intervention militaire en cas de révolte populaire, on notera le mépris habituel : un des deux navires est présenté comme devant répondre aux besoins de populations en se rendant à proximité «de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane» : mais il y a 1 650 kilomètres entre la Guyane et la Guadeloupe ! Qui oserait annoncer l'envoi d'un navire vers les rives européennes de l'océan Atlantique en affirmant qu'il répondra aux besoins du Portugal, de l'Espagne, de la France, de la Grande-Bretagne et de la Belgique? Quel sens ont les consignes de confinement lorsque les populations n'ont pas l'eau courante? C'est le cas de 30% des logements à Mayotte...

En Guadeloupe, l'Union générale des travailleurs de la Guadeloupe (UGTG)⁶ se bat contre les décisions que prétend imposer un État situé à 6 700 kilomètres... Les moyens pour le secteur de la santé faisaient partie des revendications lors du mouvement qui a secoué la Guyane en 2017 ; il y a, en tout et pour tout, dix lits en réanimation dans ce pays. À La Réunion, les masques livrés étaient moisis. Le couvre-feu est de règle en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane et en Polynésie, et on comprend aisément les conséquences sur celles et ceux qui travaillent dans la rue, nombreux et nombreuses dans ces pays.

Le «travail informel», parlons-en. 10% des emplois, sans droits : travaux dans les maisons, réparations automobiles, baby-sitting, cours particuliers, ventes de cigarettes, de produits stupéfiants, etc. Pour des raisons diverses, mais toutes issues du contexte actuel (confinement, manque d'approvisionnement), tout ceci s'est effondré. Là encore, les milieux populaires sont plus exposés que

5. Réseau syndical international de solidarité et de lutte, 1^{er} avril 2020, www.laboursolidarity.org.

6. UGTG, <http://ugtg.org/>.

la moyenne. Il faut aussi mentionner le travail gratuit des femmes : le confinement l'a sans doute modifié mais pas forcément diminué... mais il est gratuit ! Dans le monde entier, le travail informel touche une frange bien plus importante de la population, de l'ordre de 60%. L'Organisation internationale du travail décrit la situation dans un rapport daté du 7 avril 2020 :

Environ 2 milliards de personnes travaillent dans l'économie informelle, la plupart d'entre elles dans les pays émergents et dans les pays en développement. [...] Les travailleurs de l'économie informelle ne disposent pas de la protection de base dont on bénéficie généralement dans l'économie formelle comme la couverture en matière de sécurité sociale. Ils sont également désavantagés en ce qui concerne l'accès aux services de santé et se retrouvent sans revenus de substitution s'ils arrêtent de travailler en cas de maladie. Les travailleurs informels dans les zones urbaines tendent également à exercer leurs fonctions dans des secteurs économiques dans lesquels non seulement il existe un risque élevé d'être infecté par le virus mais aussi qui sont concernés directement par les mesures de confinement. C'est le cas notamment des personnes qui recyclent les déchets, les vendeurs ambulants et les serveurs, les ouvriers du bâtiment, les employés des transports et les travailleurs domestiques. Le Covid-19 touche déjà des dizaines de millions de travailleurs informels. En Inde, au Nigeria et au Brésil, le nombre de travailleurs dans l'économie informelle affectés par des mesures de confinement et d'autres mesures de restriction est important. En Inde, avec près de 90% de la population évoluant dans l'économie informelle, ce sont environ 400 millions de travailleurs de cette même économie informelle qui risquent de s'enfoncer dans la pauvreté⁷.

Il y a urgence à comprendre et à prendre en compte cette situation du prolétariat mondial. Des organisations syndicales et associatives interviennent dans ces secteurs. C'est particulièrement difficile, mais c'est indispensable. Plus de moyens militants doivent y être consacrés. Pour en revenir à notre situation, ici, en France, cela signifie que les dimensions interprofessionnelles et internationales de nos activités doivent être renforcées.

POUR CONCLURE

Laissons à nouveau la parole à l'Observatoire de l'état d'urgence sanitaire, qui relève une « férocité contre les classes dominées et en particulier les plus pauvres, les non-Blanc·es, les migrant·es, les travailleur·euses illégalisé·es, les prisonnier·es, avec des conditions d'oppressions conjuguées pour les femmes dans chaque catégorie. Les conditions de vie imposées aux personnes relèvent, elles aussi, de l'écrasement voire de l'élimination. On remarque une communauté d'expériences du confinement entre tous ces secteurs du champ de bataille. Il s'agirait d'aider à construire et consolider des ponts entre chacun de ces territoires du confinement et entre toutes ces résistances. [...] On voit se révéler et surgir dans chaque secteur des formes d'auto-organisation populaires. C'est sans doute là qu'il faut fournir de la force, des moyens et construire des liens, car à l'intersection des résistances populaires, des groupes d'entraide et des brigades de solidarité pourront s'enclencher les luttes contre la société de (post)-confinement⁸. »

18 AVRIL 2020

7. Organisation internationale du travail, www.ilo.org.

8. <https://acta.zone/premier-rapport-de-lobservatoire-de-letat-durgence-sanitaire/>.

OUVERTURES

ÉDITION DU 27 AVRIL

AMAZON:

*You can't fire your way
out of the truth.*

— I Stand With —
AMAZON WORKERS

#ProtectAmazonWorkers



LIVREURS, AMAZON : DES LUTTES DANS LE « NOUVEAU MONDE »

MARIANA SANCHEZ¹

À l'ère du Covid-19, la résistance commence dans les entreprises du « nouveau monde ». En ces temps de pandémie et de confinement avec, dans tous les pays, des attaques contre les droits et les libertés, la première victoire juridique, la première manifestation de rue et la première grève internationale arrivent là où ne les attendait pas. Elles secouent les machines à cash de l'ère numérique dont la face sociale nous rappelle le 19^e siècle : ces zones de non-droit que sont le e-commerce mondial tentaculaire d'Amazon et les plates-formes de livreurs-coursiers ubérisés. Là où le droit du travail est au mieux bafoué (Amazon) au pire ignoré (les coursiers).

LES FORÇATS DU VÉLO FONT LA PREMIÈRE GRÈVE INTERNATIONALE CONFINÉE

La première action qui se veut internationale a eu lieu ce 22 avril pour une durée de vingt-quatre heures, dans le silence des médias : c'est la grève des coursiers et livreurs de Glovo, Uber Eats, Pedido ou Rapi des pays latino-américains (Argentine, Colombie, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Pérou...) ou européens (à ce jour, l'État espagnol). Ils dénoncent leurs conditions de travail, aggravées par la crise du coronavirus, une baisse du tarif de la course et la précarité de leur statut (ils sont tous à leur compte ou autoentrepreneurs). Les Espagnols ont réalisé la première manif de rue bravant le confinement à Madrid le 18 avril (voir *Éphéméride*, p. 49).

Ces forçats du vélo, décrits comme le « maillon le plus fragile du monde du travail », on les a découverts en France à l'été 2017 avec leur collectif Clap², en grève pour de meilleures rémunérations. Ces jeunes avaient osé briser le miroir aux alouettes de l'autoentrepreneuriat demandant non seulement une hausse de leurs tarifs mais aussi des « plages de travail garanties », une esquisse de salaire de base minimum. Le gouvernement de l'époque avait répondu avec un projet de loi relatif à « la liberté de choisir son activité professionnelle », lisez choisir sa précarité, contribuant ainsi à « pérenniser ce modèle d'esclavage », comme l'avait dénoncé le Clap.

Depuis, on ne compte plus les bagarres juridiques sur la couverture santé et la responsabilité accident, le lien de subordination de ces livreurs avec les plates-formes donneuses d'ordre (le statut), les cadences, et bien évidemment les tarifs, etc. Mais le nombre de ces travailleurs n'a cessé de grandir, à cause de la précarité du travail et des nouvelles habitudes de consommation (durant ce mois de mars confiné, dans l'État espagnol, leur trafic a augmenté de 24%). Les entreprises de tous les pays, ayant supprimé leurs services de livraisons, font de plus en plus souvent appel à leurs services. La situation de l'emploi et les bas salaires en Amérique latine et dans l'État espagnol poussent, plus qu'ailleurs, de nombreux étudiants sans ressources mais aussi des travailleurs jeunes et moins jeunes à chercher un complément de salaire dans cette activité.

Le Clap et autres Riders x Derechos ont d'abord été soutenus par des syndicats comme SUD, en France, la CNT, la CGT et l'IAC dans l'État espagnol. Les grandes centrales syndicales réformistes les avaient oubliés, entre manifestations contre des ordonnances qui ne semblent concerner guère ces jeunes sans statut et réforme de retraites, auxquelles ils ne cotisent pas.

1. Mariana Sanchez est journaliste, syndicaliste et coordinatrice (avec Xavi Espinet) de *Catalogne : la République libre*, Paris, Syllepse, 2019.

2. Clap (Collectif de livreurs autonomes de Paris) : créé le 8 mai 2017 pour défendre les droits et les conditions de travail des livreurs avec le statut d'autoentrepreneurs (Deliveroo, Foodora, Stuart, Uber, etc.).

Et voici qu'alors que le discours de guerre autour du Covid-19 tente de confiner résistances syndicales et résistances collectives, l'on voit – notre «Virus» en rend compte toutes les semaines – se multiplier les protestations : travailleurs et travailleuses «essentiels» d'abord ; puis petit à petit celles et ceux qui devront après-demain en France ou en Italie, hier dans l'État espagnol, braver le métro bondé pour se serrer à l'atelier, au bureau ou au guichet sans protection ; ceux dont les enfants ont décroché du mirage numérique de Blanquer ; ceux qui ne figurent sur aucun registre épidémique dans des centres de rétention ou dans les quartiers...

Les coursiers et autres livreurs ont continué de sillonner les rues depuis le 16 mars, en France et ailleurs, ils ont eu droit à l'*ausweis* des travailleurs «essentiels» (dans l'État espagnol) et à la tolérance en France pour livrer repas préparés, vêtements... Jusqu'à ce que les donneurs d'ordre osent baisser des tarifs déjà dérisoires à ceux qui, sans gants ni masque, livrent des choses souvent bien peu essentielles. Ces travailleurs, souvent de très jeunes gens souvent venus des quartiers les plus pauvres, mais pas seulement, ont osé contester cette nouvelle brimade, se coordonner et prendre la rue à Madrid. Puis appeler à des arrêts de livraisons dans tous les pays, en se déconnectant durant vingt-quatre heures des plates-formes. Une belle leçon de combativité et d'internationalisme.

Incapables de négocier, les plates-formes ont d'abord réagi en tentant de soudoyer les non-grévistes : ainsi, Glovo a annoncé qu'il multipliait par cinq le tarif des courses des non-grévistes durant la journée du 22 avril ! Attisant la colère des grévistes : «S'ils l'ont fait aujourd'hui pourquoi pas toujours?» Des discussions semblent commencer par Internet avec certains donneurs d'ordre, notamment l'espagnol Glovo. Cette fois, si avancées il y a, elles ne manqueront pas de faire tache d'huile.

L'EMPIRE AMAZON SECOUÉ PAR UN SYNDICAT FRANÇAIS ET PAR DES GRÉVISTES AMÉRICAINS

L'autre surprise, pour ceux qui croyaient l'empire Bezos et ce «nouveau monde» intouchables, a été la condamnation d'Amazon par un tribunal français. Elle faisait suite à la décision de justice enjoignant l'entreprise de se mettre aux normes après la plainte de l'Union syndicale Solidaires, déposée le 8 avril, dénonçant les conditions sanitaires (voir Éphéméride du 8 avril et suivants). Cinq cas de Covid avaient été détectés (on en compte quatorze depuis). Auparavant, le conseil des prud'hommes avait été saisi sur le bien-fondé du droit de retrait de onze salarié·es des entrepôts de Lauwin-Planque (Nord) et de Saran (Loiret), auxquels la société refuse de payer leurs salaires.

Pourtant Amazon, qui espérait réaliser des profits inédits (l'action avait bondi de 12% en Bourse dès le 23 mars) et profiter de la crise pour augmenter ses parts de marché et probablement absorber ou détruire quelques-uns de ses concurrents, se croyait au-dessus de ces contingences sanitaires. À Bergame, en plein pic de l'épidémie italienne, la multinationale avait obligé les salarié·es à se rendre dans ses entrepôts pour assurer les commandes sans tenues adaptées, malgré les demandes des syndicats. Les travailleurs des entrepôts de Torazza, Passo Corese, Castel San Giovanni ont ensuite fait grève.

En France, Amazon a été confronté à un obstacle inattendu : le tribunal de Nanterre lui a ordonné de procéder à une évaluation des risques épidémiques, y compris les risques psychosociaux, en y associant les instances représentatives du personnel. Il a enjoint également l'entreprise, dans l'attente, sous 24 heures et sous astreinte d'un million d'euros par jour de retard, de limiter l'activité de ses six entrepôts aux produits dits «essentiels».

Le géant a contesté évidemment la décision du tribunal, et annoncé la fermeture de tous ses sites français (10 000 salarié·es) en attendant de se mettre en conformité. Il a saisi la cour d'appel, tout en arrêtant ses distributions jusqu'au 24 avril. Grand seigneur, le mastodonte a «demandé» à ses salarié·es de rester chez eux : elles et ils «percevront leur plein salaire», a annoncé la direction (ce qui, entre parenthèses, n'est que la loi).

Durant ce bras de fer, Frédéric Duval, le directeur d'Amazon France, a fait de la surenchère populiste fustigeant «l'action syndicale qui a conduit à ce résultat [et qui] aura des conséquences. De nombreuses personnes en France pourront ne plus pouvoir recevoir des colis dans cette période de confinement». Amazon serait indispensable à la vie des Français! Si l'on suit ce raisonnement, alors il faudrait en faire une entreprise d'utilité publique et protéger ses salarié·es. Comme le rappelait une tribune d'eurodéputé·es parue dans *Libération* le 11 avril:

Selon les chiffres des syndicats, seuls 10% des produits sortants [durant le confinement] sont des biens essentiels (nourriture, produits sanitaires...), alors que ceux-ci sont disponibles dans la plupart des épiceries ou grandes surfaces. Le maintien à tout prix du marché vaut-il plus que la santé des personnes qui travaillent dans vos entrepôts?

M. Duval ose aussi s'apitoyer sur les salarié·es qui devront rester chez eux, durant cette fermeture, mais à part un appel à la reprise, partie d'une salariée de Planque, elles et ils veulent se mettre en danger dans des entrepôts qui, avant le jugement de Nanterre, ne présentaient aucune protection sanitaire?

La cour d'appel de Versailles, le 24 avril, a confirmé l'injonction de réaliser une évaluation des risques tout en élargissant la liste des produits de «première nécessité», et donc livrables (produits de santé, d'alimentation, d'épicerie, boissons mais aussi informatique)³. Elle a également limité l'astreinte par infraction constatée à 100 000 euros par infraction au lieu d'un million d'euros. L'ensemble des syndicats s'en félicitent (voir la déclaration de Solidaires dans l'Éphéméride): «La cour confirme par cette décision l'urgence de faire de la santé des salarié·es une préoccupation réelle pour Amazon.» «On s'est lancés dans un pari un peu fou [...] Ce n'est pas parce qu'on est un géant américain qu'on ne doit pas faire des efforts dans la période, personne n'est au-dessus des lois», ajoute Laurent Degousée, de SUD-Commerce, dans *Libération* du 25 avril. Le tsunami qu'a constitué cet épisode français devrait avoir des répercussions pour Amazon.

Car aux États-Unis aussi, Amazon affronte le «vieux monde» des grèves. En effet, 350 de ses salariés ont annoncé leur intention de cesser le travail à cause des manquements sanitaires. Et ce à trois jours d'une grève en ligne des codeurs et ingénieurs du groupe. «Les frustrations montent autour de la défaillance de l'entreprise à protéger les travailleurs et la santé publique face à l'épidémie de coronavirus», lit-on dans leur communiqué.

Le 30 mars, le leader du premier mouvement de grève en temps de Covid aux États-Unis, après un premier cas de contagion dans les entrepôts de New York, Chris Smalls, avait été licencié. Il demandait, avec ses collègues, la fermeture du bâtiment afin qu'il soit désinfecté, et que les salariés soient payés. Smalls, soutenu par de nombreux rassemblements mais aussi par des personnalités, dont la procureure de l'État de New York, ainsi que par des syndicats internationaux, a déclaré lors de son licenciement: «Amazon préfère licencier les travailleurs plutôt que d'affronter son incapacité totale à faire ce qu'il devrait pour nous garder nous, nos familles et nos communautés, en sécurité.»

Le «nouveau monde» des requins du e-commerce et des vraies-fausses start-up de livraison sans salarié·es a été rattrapé par une pandémie qui a fait réagir travailleur·euses et précaires sur des droits élémentaires à la santé et tout simplement à la vie. À l'initiative d'un syndicat venu du «vieux monde», Amazon a été rattrapé par une justice qu'il a l'habitude d'éviter et qui, parfois, rend leur dû à ceux d'en bas, rappelant à l'ordre, temporairement, certes, les sbires arrogants de Bezos, des habitués du mépris du droit du travail.

25 AVRIL 2020

3. En appel, l'union syndicale s'est faite avec l'appui de la CFDT, de la CGT et de FO.

LE RETOUR DE LA FAIM ? LES ALTERNATIVES SONT LÀ !

ROMAIN DESCOTTES¹

Le capitalisme a la constante nécessité de se renouveler face aux contradictions qu'il génère inlassablement. Cette réalité historique n'a peut-être jamais été plus vraie que ces derniers mois, depuis que l'ensemble de la planète est entré dans un temps d'épidémie. À mesure que les rangs des personnes contaminées au virus ne cessaient de grossir, les gouvernements ont quasi systématiquement organisé des confinements, plus ou moins stricts selon les capacités des États à adopter des stratégies de dépistage à grande échelle. Le coût politique d'un laissez-faire pour parvenir à la fameuse «immunité collective» a été jugé trop dangereux et trop aléatoire par les bourgeoisies et leurs mandataires étatiques. Ces décisions ont entraîné une paralysie économique touchant l'ensemble de l'appareil productif et provoquant un coup d'arrêt à l'accumulation de capital probablement sans précédent².

Sans nul doute, il s'agissait d'un choix par défaut, néanmoins nécessaire au risque de voir les lieux de travail désertés par les salarié·es; et sans travail vivant à exploiter, point de plus-value possible³. Comme cela a été régulièrement souligné, l'arrêt complet n'était pas non plus envisageable et c'est en grande majorité des ouvrier·ères et des employé·es qui ont été envoyé·es au charbon, montrant de fait que le rôle essentiel qu'ils et elles occupent était inversement proportionnel à la reconnaissance sociale et pécuniaire dont ils et elles jouissent. C'est d'ailleurs les résistances multiformes de ces travailleuses et travailleurs dont nous cherchons à rendre compte dans notre Éphéméride. Bien que ces luttes ne soient qu'une vision partielle et partielle d'une machine à produire qui continue malgré tout de tourner, les craintes que la situation devienne ingérable pour le capital semblent du moins fondées.

Très vite, à cette atmosphère électrique, est venu s'ajouter un problème de taille, pur produit des dynamiques capitalistes : la faim. Déjà, en temps «normal», tout le monde ne mange pas à sa faim en régime capitaliste. Bien qu'on estime l'agriculture mondiale en capacité de nourrir 12 milliards de personnes, il faut des revenus pour acquérir de la nourriture et tout simplement survivre. Au temps du Covid-19, encore plus qu'hier, pour les plus opprimés et les plus exploités l'accès à un salaire permettant de se nourrir est devenu une chimère. Rappelons au passage que l'OIT estime à plus de deux milliards le nombre de travailleur·euses informels dans le monde⁴ et que, pour beaucoup d'entre elles et d'entre eux, revenus de remplacement et assurances sociales sont des termes étrangers. Tous les pays sont concernés, le Sud global en premier lieu, et pour qui parler d'un «retour» de la faim relèverait de l'indécence, mais aussi des fractions de plus en plus larges des classes populaires du Nord. Si la faim et la malnutrition y étaient déjà une réalité, elles semblent avoir fait un triste saut qualitatif ces dernières semaines, ramenant sur le devant de la scène un monde social qu'on cherche d'habitude à invisibiliser. Sans se hasarder à des chiffres douteux⁵, on parle vraisemblablement de centaines de millions de personnes à travers le monde.

1. Romain Descottes est éditeur aux éditions Syllepse.

2. alencontre.org.

3. Nous renvoyons ici vivement le lecteur vers l'analyse des scénarios possibles faite par Alain Bihl, dans ce volume, p. 90.

4. www.ilo.org.

5. À titre d'exemple, l'OIT mentionne dans son dernier rapport que ce sont 400 millions de personnes rien qu'en Inde «qui risquent de s'enfoncer dans la pauvreté».

Cette double crise, sanitaire et alimentaire, n'est pas étrangère aux attermoissements qu'on voit paraître dans notre camp social autour de la stratégie du confinement⁶. Les témoignages critiques d'habitant-es du Sud vis-à-vis du confinement qui les condamnait à la famine sont venus percuter de plein fouet une lecture hégémonique au Nord sur son absolue nécessité en l'absence de mieux. Le mimétisme des gouvernements du Sud n'était pas en adéquation avec la réalité sociale et économique de leur pays, mais avec celle de leurs élites, comme l'exprimait bien un récent article du Cetri intitulé «Le coronavirus n'a plus de vieux à tuer en Afrique⁷». Des médecins ivoiriens et camerounais expliquaient récemment qu'il était de toute manière impossible d'appliquer un confinement en Afrique et qu'il vaudrait mieux se concentrer sur des mesures mettant, par exemple, du matériel sanitaire et hygiénique à disposition dans les lieux publics ou en renforçant les moyens des établissements locaux en mesure d'apporter des réponses spécifiques à l'épidémie⁸.

À l'incapacité à apporter des réponses sanitaires réellement protectrices pour les travailleuses et travailleurs se succède donc un choc économique qui plonge des populations chaque jour de plus en plus nombreuses dans la précarité alimentaire. L'équation est simple, continuer à faire tourner la machine à profit coûte que coûte ou entamer une réorganisation radicale de nos sociétés pour préserver la vie. C'est à ces contradictions que la classe capitaliste tente d'apporter ses propres réponses, en limitant les concessions au strict nécessaire à la reproduction de la force de travail tout en restant à l'offensive pour assurer la continuité de l'accumulation du capital. C'est aussi à celles-ci que les classes laborieuses et leurs organisations doivent apporter les leurs. Utopie? Et pourtant, c'est bien cette histoire, imparfaite mais réelle, qu'on peut voir s'esquisser au fil de notre Éphéméride.

IRRATIONALITÉ DU CAPITAL ET RÉSISTANCES

Hasard du calendrier, la poussée épidémique coïncide avec le début des grandes récoltes au Nord. À l'instar des personnels soignant en première ligne ou des travailleuses du *care* indispensables au bon fonctionnement de nos sociétés, majoritairement des femmes, et souvent immigrées, la fermeture des frontières entraîne une pénurie de main-d'œuvre mettant en péril le secteur. Le gouvernement allemand, bien vite imité par d'autres, affrète des charters pour permettre à des travailleuses roumaines et bulgares de combler le manque de bras, le bien-fondé sanitaire des restrictions aux frontières s'évaporant à l'occasion. Trump, au beau milieu de sa politique raciste de restriction des visas, n'oublie d'ailleurs pas d'exempter les travailleurs agricoles si nécessaires aux grands producteurs étasuniens. À l'inverse, des travailleurs boliviens, de retour des récoltes Argentine, se voient interdits le passage à la frontière par leur propre gouvernement. Dans de nombreux pays africains, la destruction de l'agriculture locale et l'addiction organisée aux denrées alimentaires du Nord se paient une nouvelle fois au prix fort, spéculation aidant⁹. Si besoin il en était cela nous rappelle ce que globalisation veut d'abord dire, la continuité d'un rapport d'exploitation vieux de plusieurs siècles et la dépendance du Nord à l'exploitation du travail et des richesses du Sud, n'en déplaise aux chantages xénophobes qui pullulent dans les médias. Et plus encore d'une exploitation de genre, les femmes étant les premières touchées par ces politiques néocoloniales.

Face à l'absurdité et la désorganisation capitalistes, d'autres chemins se dessinent pourtant déjà. Comment ne pas citer le travail du réseau Via Campesina? Fort de ces 200 millions de membres à travers le monde, il suit au jour le jour les conséquences de l'épidémie et relaie la voix des

6. <https://npa2009.org>.

7. www.cetri.be.

8. www.lemediatv.fr.

9. www.oxfamfrance.org.

organisations qui le composent¹⁰. Il apporte depuis des années des réponses faisant tenir ensemble la viabilité écologique des systèmes agricoles, droits des travailleuses et travailleurs et souveraineté alimentaire non-exclusive. Dans la même veine, les paysans boliviens des plateaux de Potosi ont appelé dès les premiers jours du confinement à l'instauration d'un contrôle des prix et à des mesures de soutiens aux petits producteurs, sans omettre d'exiger du matériel de protection pour les personnels soignants des hôpitaux. En Italie, le syndicat USB Agricole répond à l'extrême droite et au patronat souhaitant mettre au travail les bénéficiaires des revenus de quarantaine, les retraité-es et les étudiant-es, qu'il suffirait de régulariser, de payer dignement, de garantir des conditions sanitaires décentes et d'arrêter de criminaliser les milliers de travailleurs agricoles immigrés déjà présents sur le territoire pour que l'activité agricole se fasse.

Plus haut dans la chaîne, pour la distribution et la transformation alimentaire, la donne n'est pas bien différente. En France, la Confédération paysanne alertait récemment du pouvoir croissant des grands distributeurs sur les prix et les marges¹¹, monopole renforcé par la fermeture des marchés et de la restauration collective et commerciale faisant d'eux le principal, voire unique, débouché pour de nombreuses et nombreux paysans. Un rapport de force favorable qui n'a pas empêché ces grandes entreprises de passer à l'offensive sur les droits des travailleurs. Au Pérou, comme dans la grande majorité des pays, l'épidémie a été le prétexte à une extension du temps de travail à 12 heures par jour pour les géants alimentaires nationaux, sous peine de licenciement. On ne compte plus les défaillances aux mesures sanitaires les plus élémentaires dans les grandes surfaces et les usines de transformation, entraînant d'incalculable drames pourtant évitables. La prime de 1 000 euros à la fin du mois de mai, qu'on a fait miroiter aux salariés de la grande distribution française pour s'assurer qu'ils viennent au boulot malgré la peur, commence déjà à se déclinier au conditionnel. Cette réalité d'en bas n'a néanmoins pas découragé ces géants à verser de gracieux dividendes à leurs actionnaires, ni les monstres du négoce international à continuer leurs pratiques spéculatives. *Business as usual*.

Là encore, les résistances qui se font jour nous proposent un tout autre récit. Aux États-Unis, du Colorado à la Géorgie, des grèves dans l'industrie de transformation ont imposé aux employeurs la mise en place de protocoles sanitaires précis et des revenus de remplacement en cas de maladie. Dans les grandes enseignes de la distribution, les travailleuses et travailleurs de Whole Foods demandent en outre l'accès à la couverture santé pour toutes et tous, quel que soit le statut contractuel. Les ouvriers de l'abattoir El Frigoral, en Argentine, suite à une plainte de la mairie contre leur entreprise pour non-respect du décret gouvernemental, ont vu leur patron placé en détention judiciaire. Celui-ci avait violé l'interdiction de continuer l'activité après la contamination de neuf personnes, les travailleur-euses exigent, eux, la régularisation de leurs collègues immigrés et le versement d'un salaire de quarantaine. Un son de cloche qu'on entend aussi résonner chez leurs voisins de la livraison à domicile, des grèves internationales de livreurs à vélo en Amérique latine à la limitation des livraisons aux biens essentiels gagnée par les travailleurs d'Amazon France¹². À l'évidence, quand l'autogestion des travailleuses et travailleurs se substitue à l'indigence patronale, les réponses apportées sont diamétralement opposées.

L'ALTERNATIVE EST NON SEULEMENT POSSIBLE, ELLE EST INDISPENSABLE

Certes, ces différents exemples ne font pas un programme ou des alliances en soi, ni ne reflètent l'inertie des rapports sociaux dans leur ensemble qui ne se conjugue pas si aisément avec autogestion.

10. viacampesina.org/fr.

11. www.confederationpaysanne.fr.

12. Voir l'article de Mariana Sanchez dans la présente édition, p. 13.

Certes aussi, l'appel au « contrôle ouvrier sur la production, au contrôle populaire sur l'alimentation, à la distribution des ressources et sur les installations de santé » d'un texte de militants pakistanais publié dans la première édition de notre série « Un Virus très politique », ne signifie pas pratiques populaires allant mécaniquement dans ce sens. Notre compréhension, à commencer par celle de l'auteur de ces lignes, est toute relative, et encore plus quand il est question des réalités du Sud global. Ce que nous avons voulu esquisser ici, c'est que parmi les résistances et les luttes des premiers et premières concerné·es existe déjà un autre possible, possible sur lequel la tragédie actuelle offre une exposition plus large qu'à l'accoutumée.

Cette communauté d'intérêts entre des groupes sociaux finalement pas si éloignés, on la retrouve aussi dans les initiatives de solidarité qui se multiplient sur les territoires. Pour se limiter à l'exemple français, des enseignant·es et parents d'élèves s'organisant pour des collectes alimentaires à la réquisition du McDonald's de Saint-Barthélemy, à Marseille, en passant par les Brigades de solidarité populaire¹³, ce sont bien les actes et la volonté politique de ceux « d'en bas » qui l'emportent sur les aides étatiques, dont on peine à voir la couleur. Un besoin qui ne s'arrêtera pas avec ce virus, tant le désastre écologique en cours annonce un approfondissement des contradictions qu'on a souhaité mettre en avant dans ce texte. « Nous n'avons pas le choix », pour reprendre la terminologie libérale.

Évidemment, la violence endémique, le chômage de masse et la mainmise décisionnelle et logistique sur la production, autant d'armes en possession de la classe capitaliste, sont des obstacles de taille sur ce chemin qu'on ne saurait jamais assez sous-estimer. Pour cette raison, s'il y a bien une force capable de s'y opposer elle continue de se trouver, nous semble-t-il, dans les collectifs de travail. Et peu importe comment on nomme ce processus, il aura besoin pour s'imposer de rassembler le plus grand nombre d'organisations (syndicats, associations, partis politiques, collectifs locaux, usagers des biens et des services) enclines à se ranger derrière. Non pas pour modeler mais bien pour mettre en réseau, appuyer logistiquement et faire remonter les revendications qui émanent des actrices et des acteurs des luttes. À cet égard, il nous semble important de mentionner une proposition revendicative qui dans la période actuelle nous paraît en adéquation avec les aspirations du plus grand nombre. Celle d'une sécurité sociale alimentaire, s'inspirant des travaux de Bernard Friot, la proposition est le fruit d'un travail collectif d'ingénieur·es et de professionnel·les du secteur¹⁴. Bien que les aspects techniques et pratiques soient francocentrés, elle invite à un débat fertile et concret en posant les bases d'une socialisation et d'un contrôle populaire sur ce que tout projet d'émancipation sérieux doit poser en préalable : garantir l'accès à une nourriture de qualité pour toutes et tous. Ou dit autrement, que le consommateur·trice de grandes surfaces laisse la place à l'usager·e alimentaire.

26 AVRIL 2020

13. Voir l'interview de trois membres de la Brigade populaire Montreuil/Romainville/Fontenay dans la présente édition.

14. Ce texte et des débats sur le sujet : <https://lvsl.fr/penser-lapres-crise>. L'interview de Bernard Friot : <https://la-bas.org/la-bas-magazine>.

LES BRIGADES DE SOLIDARITÉ POPULAIRE

ENTRETIEN

D'où sortent ces brigades apparues en région parisienne et dans quelques autres villes françaises? Comment fonctionnent-elles? Dans quels buts, avec quelles perspectives? Nous avons interviewé trois membres de la brigade Montreuil/Romainville/Fontenay-sous-Bois, en région parisienne. Nathan Akina, Nathan et Khalil nous expliquent.

Comment sont nées les brigades?

Les premières brigades sont les Brigade Volontarie Per l'Ermengenza, les brigades volontaires pour l'urgence, qui sont nées en Italie, à Milan. Comprenant que ce serait les classes populaires qui seraient le plus fortement touchées par la crise sanitaire et ses impacts économiques, ils et elles se sont organisés dans une perspective de solidarité de classe, à l'échelle locale, en gardant aussi comme objectif de pointer la responsabilité des politiques actuelles dans cette crise. Par la suite, l'idée s'est diffusée; en France, ce sont les camarades proches du média *Acta* qui ont diffusé le projet de Brigades de solidarité populaire, et pourraient certainement mieux parler de la naissance exacte que nous.

Où sont-elles présentes?

Internationalement, les Brigades qui suivent le modèle et les «bases idéologiques» des brigades italiennes sont implantées dans plusieurs pays de l'Europe de l'Ouest. Mais on peut sûrement trouver des réseaux d'entraide un peu similaires ou proches dans d'autres pays; il y en a déjà certains en France, comme peut l'être en partie le réseau Covid-Entraide.

En France, les Brigades sont bien présentes en Île-de-France (dans plusieurs quartiers de Paris et certaines villes de proche banlieue), et se sont diffusées dans d'autres grandes villes: Nantes, Lyon, Marseille, Saint-Étienne... Elles sont aussi présentes à Genève et à Bruxelles chez nos voisin·es. Mais elles semblent, pour le moment, relativement absentes des zones périurbaines ou des banlieues un peu moins proches de Paris ou plus enclavées, ou ce sont plutôt des réseaux d'habitants qui ont l'air de s'organiser. Pour les zones rurales, ça doit être similaire.

Combien y a-t-il de monde dans ces Brigades? Est-ce exclusivement des personnes issues du milieu militant?

En Île-de-France, début avril, alors que les Brigades n'étaient lancées que depuis deux semaines, nous gravitons autour de 300 personnes impliquées, avec une base issue du milieu militant, mais pas uniquement. Pour les autres zones, on ne saurait pas vraiment dire, ça doit varier.

Quelles sont leurs activités?

Les Brigades sont très autonomes et chaque groupe local s'adapte aux réalités de son terrain. Il y a donc une grande variété d'activités, dont une partie est plus au moins commune à toutes les

brigades. L'organisation de l'«autodéfense sanitaire» par exemple. Beaucoup de brigades fabriquent, récoltent du matériel de protection comme des masques, gants, etc., qu'elles mettent à disposition du personnel médical, des travailleurs, et des personnes les plus précaires, comme les personnes sans-abri. Des Brigades d'éducation populaire prennent aussi forme, pour aider les enfants défavorisés par le confinement, notamment en manque de matériel informatique, en lien avec des enseignant·es.

On peut parler des activités du groupe de Montreuil – que d'autres groupes font sûrement – dans lequel nous sommes.

Un système de panier-repas a été mis en place: certains cuisinent et ceux qui peuvent, les transportent aux personnes qui en ont besoin, par exemple les personnes dans les foyers. On a, en effet, établi des liens avec différentes personnes et avec les foyers de sans-papiers, notamment les foyers en lien avec les Gilets noirs. Pour pouvoir donner des produits de première nécessité à ceux qui en ont besoin, on a ouvert deux permanences dans deux quartiers différents de la ville. Les produits déposés sont en libre-service, sinon ils sont distribués. Des repas sont aussi préparés aux permanences.

Les brigades, en plus d'apporter une aide concrète, portent une vision politique: elles sont critiques de l'action de l'État, ainsi que du capitalisme, qui a conduit à cette crise. En Île-de-France, la «fédération» des Brigades a cinq revendications majeures: la réquisition des hôtels pour les sans-abri, la régularisation des sans-papiers, le gel des loyers, l'arrêt du travail dans les secteurs non essentiels et le revenu de confinement.

À plus long terme, quels sont leurs projets?

Plusieurs Brigades ont l'objectif de se développer en réel réseau de lutte, et de ne pas s'arrêter en même temps que le confinement ou la crise. En fait, beaucoup supposent même que la crise ne fait que commencer, qu'elle se poursuivra au-delà du confinement, et que les luttes à venir nécessitent des initiatives de solidarité de classe comme celle-ci. On peut également d'ores et déjà commencer à discuter au sein de ce réseau de nos perspectives et de nos pistes d'actions pour la suite. Certain·es imaginent déjà des luttes axées sur les centres de rétention administrative et la régularisation des sans-papiers, d'autres imaginent se mettre en lien avec les syndicats de lutte et mener une campagne pour l'autogestion des entreprises, d'autres encore songent aux possibilités de réquisition de lieux pour former des Maisons du peuple... Les pistes sont multiples, l'intelligence collective n'a plus qu'à faire son choix quant aux moyens pour les mettre en œuvre.

Quelles sont les relations avec le monde syndical?

Il n'y a pas vraiment de lien, à ce qu'on a pu voir. Il y a des syndicalistes impliqué·es dans les Brigades, mais les permanences ne sont pas (encore?) tenues dans des locaux syndicaux, à notre connaissance en tout cas, ou d'autres liens de ce genre qu'on pourrait imaginer. Si on réfléchit à «l'après» et à développer et maintenir ce réseau dans une perspective de lutte, ce serait en tout cas intéressant d'essayer de construire une relation. Les Unions locales pourraient en tout cas clairement avoir un rôle à jouer dans la construction de ces solidarités de classe locales.

18 AVRIL 2020

ÉDITION DU 20 AVRIL

POUR DES CHANGEMENTS PERMANENTS ET POUR QUE LES SALARIÉ·ES SOIENT AUX COMMANDES

CORRESPONDANCE

Nous avons obtenu quelques transformations positives auxquelles les employeurs résistent habituellement.

À Détroit, dans le Michigan, les conducteurs de bus ont déclenché une grève sauvage et obtenu la gratuité des transports urbains pendant la durée de la crise sanitaire. Il en a été de même à Birmingham, dans l'Alabama. Très rapidement l'exemple s'est étendu dans plusieurs villes des États-Unis et du Canada où les compagnies de transports urbains ont dû céder et instituer la gratuité des bus.

Il s'agissait ainsi de réduire la propagation du virus entre les chauffeurs et les passagers. Cela a également permis d'augmenter la sécurité dans la mesure où la perception du prix du ticket est souvent le déclencheur des conflits et de l'escalade de la violence. Ajoutons que la manière dont nous devons payer nos transports est une manière régressive et dispendieuse de les financer, alors qu'ils devraient l'être par l'impôt et par les grandes compagnies.

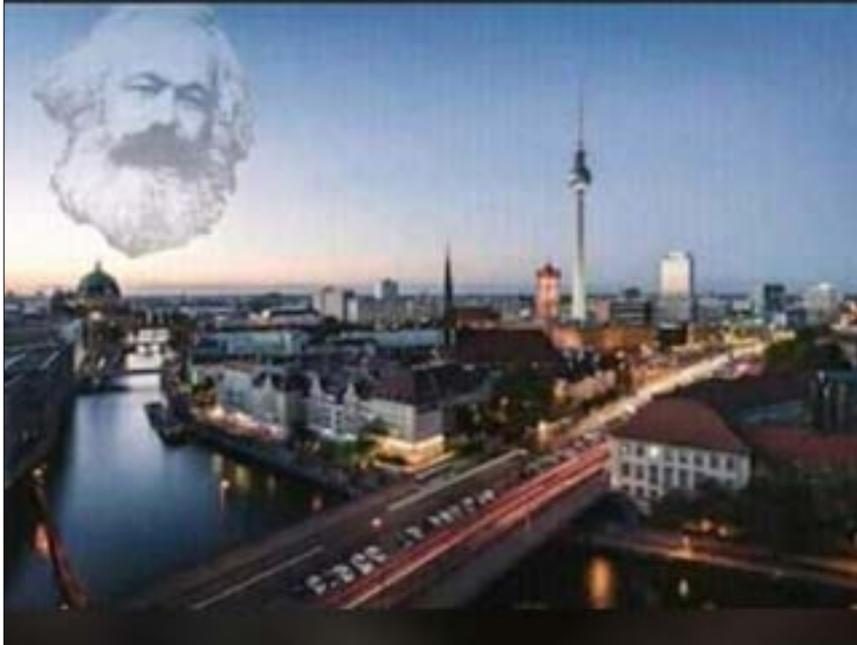
À Winnipeg, au Canada, les postier·es ont collectivement imposé la cessation provisoire de la distribution de ce qu'ils appellent le «*junk mail*». Ils et elles décident ensemble de ce qu'il faut distribuer et de ce qu'il ne faut pas distribuer (publicités, etc.).

Les patrons voudront revenir en arrière dès que cela leur sera possible et il ne faudra pas laisser ces avancées se perdre après la crise.

Nous avons démontré que ces méthodes fonctionnent, il ne faudra pas laisser les employeurs enfermer à nouveau le génie dans la bouteille.

LABOR NOTES, WWW.LABORNOTES.ORG

Debido a la disminución de la contaminación del aire
ahora se puede ver el fantasma del comunismo
recorriendo Europa



Avec la diminution de la pollution de l'air,
on peut maintenant voir le spectre du communisme hanter l'Europe.

PRODUCTION DE MASQUES : UNE COOPÉRATIVE À LA PLACE DE L'USINE HONEYWELL DE PLAINTEL, DANS LES CÔTES-D'ARMOR ?

INTERVIEW DE SERGE LE QUÉAU¹

Le 26 mars dernier vous avez dénoncé ce qui constituait à vos yeux un scandale d'État, la fermeture de l'usine Honeywell à Plaintel (Côtes-d'Armor). Pourquoi cette accusation ?

SERGE LE QUÉAU. La pandémie du coronavirus partie de Chine s'est développée à travers toute la planète à grande vitesse. Elle n'a évidemment pas épargné notre pays. Très vite nous nous sommes aperçus comme tout le monde que les stocks d'équipements de protection sanitaire (masques, vêtements) dont disposaient les autorités publiques pour protéger la population, étaient totalement dérisoires. Après la pandémie virale, nous avons dû faire face à une dramatique pénurie de masques.

Face à cette situation, nous nous sommes souvenu.es, comme beaucoup de Costarmoricains, qu'il existait dans notre département, les Côtes-d'Armor, une usine de fabrication de masques et de vêtements de protection sanitaires. Ses capacités de production étaient énormes. Cette usine Honeywell de Plaintel pouvait produire 200 millions de masques par an, près de 20 millions par mois et était équipée de 8 machines ultramodernes pouvant, pour certaines, fournir 4000 masques à l'heure. Or, cette usine avait été fermée à la fin 2018 par le groupe multinational américain Honeywell.

En tant qu'organisation syndicale interprofessionnelle, nous avons repris contact avec les anciennes salariées de l'usine ainsi qu'avec les responsables des sections syndicales CGT et CFDT. L'objectif était d'obtenir des informations sur les raisons avancées par Honeywell pour justifier la fermeture de son usine. Nous voulions aussi comprendre pour quelles raisons, fin 2018, il n'y avait pas eu de réactions, ou très peu, des autorités locales et nationales pour s'y opposer. C'est au cours de cette enquête que nous avons découvert ce qui n'avait jamais été révélé avant la publication de notre communiqué de presse du 26 mars dernier : non seulement Honeywell avait délocalisé sa production de masques en Tunisie et en Chine, bénéficié d'aides publiques considérables, sans contreparties, mais en plus, elle avait vendu ses machines ultramodernes et les avait fait détruire par un ferrailleur. Nous voulions aussi comprendre pourquoi les appels à l'aide des sections syndicales CGT et CFDT de l'usine de Plaintel, adressés au président de la République Emmanuel Macron et au ministre de l'économie Bruno Le Maire étaient restés lettres mortes. Une fois bien informés, nous avons voulu mettre en lumière, en le rendant public, l'ampleur du désastre, du point de vue sanitaire, social, économique et politique, que représentait la fermeture de l'usine de production de masques de protection sanitaire de Plaintel.

L'Union syndicale Solidaires qui est implantée dans un grand nombre d'hôpitaux et d'EHPAD de la région, connaissait parfaitement les risques qu'encouraient les personnels soignants de ces établissements, faute de moyens de protection. Nous nous sentions donc pleinement concernés et ne pouvions pas ne pas agir.

1. Secrétaire de l'union départementale Solidaires des Côtes-d'Armor.

De plus, pour Solidaires, la fermeture de cette usine représente un condensé édifiant de tout ce que le capitalisme financier international, soutenu par des politiques néolibérales, peut produire comme horreurs économiques et sociales, comme absurdité, comme aveuglement. Condensé qu'il fallait dénoncer avec force.

L'histoire de l'usine de Plaintel est exemplaire: de l'argent public a été dépensé pour casser des capacités humaines et matérielles de production de haut niveau, sur le territoire national, dans un domaine touchant à la sécurité sanitaire de tous et toutes. Il y a seulement quelques mois, les responsables des pouvoirs publics disaient: «Garder cette usine n'est pas un enjeu d'intérêt public. Laissons faire les lois du marché! Si, un jour, nous avons besoin de ces matériels, nous les importerons de Chine ou de Tunisie!» Nous avons vu le résultat de cette confiance aveuglément placée dans le marché global. Nos territoires manquent toujours de masques, plus de deux mois après le début de la crise.

Notre communiqué intitulé «Que se cache-t-il derrière la fermeture de l'usine Honeywell de Plaintel? Un scandale d'État!» a eu un succès surprenant. En quelques jours, plus de 45 000 personnes l'ont lu sur le site Facebook de Solidaires Côtes-d'Armor, 1 100 l'ont également partagé et commenté, dont plusieurs personnalités du monde associatif et politique, qui l'ont largement rediffusé sur les réseaux sociaux. Puis, ce sont les médias régionaux et nationaux qui s'en sont emparés, que ce soit la presse écrite ou audiovisuelle, lui donnant un écho qui a finalement dépassé nos frontières.

Vous proposez la création d'une société coopérative industrielle qui reprendrait les activités. Pourquoi une coopérative et non pas la nationalisation qui permet d'avoir la garantie de l'État?

SERGE LE QUÉAU. Dans notre communiqué du 26 mars, nous proposons, pour relancer la production de masques et de vêtements de protection sanitaire la création d'un établissement public industriel et commercial (EPIC) ou d'une société coopérative (SCOP). Dès le départ, nous pensions fortement à une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour l'originalité de son statut, avec ses collègues multiples (salarié-es, collectivités territoriales, usagers-clients bénéficiaires), mais nous voulions laisser la proposition ouverte. Parallèlement à ces discussions en interne de Solidaires Côtes-d'Armor, nous avons rapidement pris contact avec des militant-es avec qui nous travaillons habituellement, notamment Attac, la Confédération paysanne ainsi que des associations environnementales et de l'économie sociale et solidaire.

Assez rapidement, la SCIC est bien apparue pour tous et toutes, comme étant la structure la plus adaptée à la situation. L'outil SCIC existe depuis 2001. Il n'a malheureusement pas suffisamment été promu et utilisé. Il n'existerait aujourd'hui seulement que 2 000 SCIC en France. La SCIC permet d'associer tous les acteurs et actrices du territoire régional, à commencer par les salarié-es, et de les impliquer dans un projet de relocalisation de production industrielle, en ouvrant de manière large le capital social aux structures «acheteuses» – des acteurs sanitaires et médico-sociaux – comme aux secteurs d'activité grands consommateurs, et au-delà à tous les acteurs collectifs ou citoyens régionaux désireux d'agir et soutenir un tel projet.

Un EPIC, et donc une entreprise nationalisée, pourrait répondre aussi à l'enjeu; mais il nous paraît moins adapté à l'impératif de prise en charge collective du projet. De plus, la décision de création ne peut être prise qu'au niveau national, par l'État, donc loin du territoire concerné par la relance de l'activité industrielle. Et puis, nous avons pensé que compter sur l'État pour prendre en charge un tel dossier était vain; qui plus est avec l'équipe «libérale» qui est au pouvoir aujourd'hui. Les récentes déclarations du Président Macron laissent à penser qu'il pourrait faire une ouverture dans

le domaine de la santé, mais pour ce qui est de la production industrielle, il lui faudra sans doute faire encore beaucoup d'efforts pour changer le logiciel néolibéral qui continue à guider sa pensée économique.

Comment concevez-vous la table ronde que vous avez demandée au préfet? Qu'en pensent les ex-salarié·es de la boîte?

SERGE LE QUÉAU. Les ex-salarié·es attendent avec impatience la tenue de cette table ronde, car elle permettra de réunir tous les acteurs et toutes les actrices concerné·es par le projet et de connaître précisément le positionnement de chacun et chacune : salarié·es et leurs organisations syndicales, représentant·es des collectivités territoriales (région Bretagne, communauté d'agglomération de Saint-Brieuc, conseil départemental des Côtes-d'Armor), services déconcentrés de l'État (DIRECCTE, DREAL, etc.), parlementaires déjà impliqué·es dans le projet. Si toutes les collectivités territoriales citées ont pris officiellement position pour soutenir le projet, le président de la région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, est allé plus loin : il a missionné officiellement Guy Hascoet, ancien secrétaire d'État à l'économie sociale et solidaire du gouvernement Jospin, pour qu'il explore les possibilités de relance d'un site de production industrielle de masques de protection sanitaire et présente un rapport. Le préfet pourra réunir la table ronde dès qu'il connaîtra la position officielle du ministre de l'économie et du gouvernement sur ce projet de création de SCIC.

Dans la situation actuelle de crise sanitaire quelles sont les réactions à votre proposition?

SERGE LE QUÉAU. Au départ, les salarié·es licencié·es de l'usine Honeywell de Plaintel ont accueilli très favorablement la proposition de Solidaires, nous remerciant d'avoir sorti de l'oubli et révélé au grand jour le scandale de la fermeture de leur usine. Ensuite, la CFDT, par l'intermédiaire de ses structures départementales et régionales, est montée au créneau, y compris dans la presse, pour dénigrer notre proposition. Selon elle, nous amènerions les ex-salarié·es d'Honeywell au casse-pipe en les berçant d'illusions. Par contre, le président du département des Côtes-d'Armor, Alain Cadec, a accueilli dès le départ plutôt favorablement notre proposition, sous réserve que la région Bretagne s'engage également à ses côtés. Ce qui a été déterminant pour faire mûrir l'idée auprès des élu·es, ce fut l'intervention enthousiaste et convaincante de Guy Hascoët, que nous avons contacté très rapidement sur les conseils avisés d'un militant de la Confédération paysanne et écologiste, René Louail. C'est Guy Hascoët qui a convaincu l'ensemble des élu·es du département et de la région de la faisabilité du projet sur les plans humain, technique et financier, dès lors qu'il s'appuierait sur une participation active des salarié·es, un soutien politique fort et une dynamique citoyenne. Quand ce sont des syndicalistes, militant·es de Solidaires de surcroît, qui proposent des alternatives impliquant une appropriation collective des moyens de production, les élu·es de droite comme de gauche, biberonné·es par la pensée néolibérale depuis plus de trente ans, se méfient, dans un premier temps. Quand c'est un ancien ministre qui fait la proposition d'un tel projet, ça a l'avantage de les rassurer.

À ce jour, le projet est toujours dans sa phase de construction. Des groupes de travail informels se sont déjà constitués et travaillent en bonne intelligence. Un ancien directeur de l'usine, Jean-Jacques Fuan, s'est également engagé, apportant son expertise dans le montage du dossier. L'Union syndicale Solidaires des Côtes-d'Armor quant à elle, participera évidemment à son élaboration, consciente de toutes les difficultés qui ne manqueront pas de se présenter et qu'il faudra surmonter. Mais nous gardons toujours en mémoire la fameuse devise « On ne perd que les combats que l'on ne mène pas ».

LA RESPONSABILITÉ DES DÉCIDEURS PUBLICS EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

ARIÉ ALIMI

«Et je pense que toutes celles et ceux qui cherchent déjà à faire des procès alors que nous n'avons pas gagné la guerre sont irresponsables. Le temps viendra de la responsabilité.» C'est ainsi que le président de la République s'est exprimé devant la nation s'agissant des nombreuses plaintes adressées à la Cour de justice de la République ou au ministère public, contre des ministres en exercice ou contre X s'agissant de la plus grande crise sanitaire depuis l'épidémie de grippe espagnole de 1918. Comme à son habitude, le procureur de la République, monsieur Rémy Heitz, s'est aligné sur la position présidentielle en estimant que l'ouverture d'une enquête sur ce scandale sanitaire pouvait attendre. Beaucoup s'interrogent sur la nécessité et sur l'efficacité des plaintes pénales visant l'inaction des décideurs publics dans le cadre de la crise sanitaire que la France traverse. Pourquoi rechercher la responsabilité pénale de décideurs politiques ou même la responsabilité administrative de l'État dès lors qu'il n'a ni créé ni diffusé le virus et que, malgré des approches sanitaires différentes, l'épidémie s'est installée sur toute la planète? Peut-être parce que, selon les différentes approches sanitaires et selon le délai de mise en œuvre de l'action sanitaire, l'évolution de l'épidémie est variable d'un pays à l'autre. La France est l'un des pays au monde les plus touchés par l'épidémie de Covid-19 et sa courbe d'évolution suit pour le moment celle de l'Italie, pays le plus durement touché au monde en termes de mortalité. En comparaison, la Corée du Sud, premier pays après la Chine à avoir subi l'épidémie, a vu rapidement la courbe de l'épidémie s'aplanir² et la létalité de l'Allemagne est la plus faible au monde. Ensuite, parce que la France avait déjà connaissance du développement de l'épidémie en Chine et en Italie, ce qui prive les décideurs politiques et administratifs de l'excuse de la nouveauté et de la surprise. La nécessité d'une action judiciaire se voit également opposer le réflexe de l'unité nationale, exacerbé par la métaphore guerrière filée par le chef de l'État dans la lutte contre l'épidémie. La métaphore est malvenue dès lors qu'elle pourrait faire accroire que le combat contre une épidémie pourrait avoir les mêmes ressorts qu'une action militaire contre un pays ennemi. Elle est également malvenue quand on songe à l'essai d'histoire du temps présent réalisé par Marc Bloch, *L'Étrange défaite*³, qui, en tant que militaire et historien, relatait les multiples impréparations, incompétences et négligences de l'État français et des officiers de l'état-major ayant conduit à une défaite aussi rapide et inattendue de l'armée française en 1940. Mais, puisque l'image de la «guerre» est la volonté du chef de l'État, il faut aussi se demander si elle advient de son fait et si lui ou les décideurs publics pourraient en être comptables. L'unité nationale doit-elle éteindre les voix de ces témoins qui peuvent apporter au temps présent les solutions à une catastrophe sanitaire en devenir? La tradition politique est ainsi faite que face aux défis historiques, l'union sacrée est de mise afin de ne pas perturber l'efficacité de l'action politique. Elle est surtout la volonté des oppositions politiques de laisser le leader du moment assumer seul les conséquences de ses décisions, quitte à renoncer à son rôle de contre-pouvoir ou de conseil. L'unité

1. Arié Alimi est avocat au barreau de Paris. Le texte est initialement paru sur le site *Dalloz actualités*.

2. «Covid-19: Séoul, l'élève modèle dans la lutte contre le coronavirus?», *Sciences et avenir*, 11 mars 2020.

3. Marc Bloch, *L'Étrange défaite*, Paris, Société des Éditions Franc-Tireur, 1946.

nationale est synonyme de renoncement. La critique ou l'action judiciaire peuvent s'inscrire dans une morale démocratique lorsqu'elles n'ont pas vocation à fragiliser l'efficacité de l'action vers l'objectif commun. Le consensus fait le reste. Et c'est peut-être en cela qu'il est impérieux de procéder, au moment même où le combat se livre, à une analyse des mécanismes et des responsabilités individuelles et collectives qui ont mené à cette catastrophe sanitaire. Et ce, afin de peser maintenant sur les décisions publiques prises au quotidien et de contribuer, dans le cadre du débat intellectuel et démocratique, à la victoire contre l'épidémie.

L'ILLÉGITIMITÉ DE L'OUTIL PÉNAL DANS LE CHAMP POLITIQUE

D'aucuns reprochent l'inadéquation de l'outil judiciaire et plus spécifiquement pénal dans un champ éminemment politique. La symétrie y serait de mise et, partant, seule la réponse politique serait légitime et adéquate. Cette critique fait fi de la position constitutionnelle et historique de l'institution et de l'outil judiciaire conçus bien avant la révolution française et consacrés par les Lumières comme des contre-pouvoirs aux carences et aux faillites de l'exécutif lorsque l'action politique est mue notamment par des intérêts contraires à la sûreté des citoyens. Elle fait également fi du contexte démocratique général et plus spécifiquement de celui en temps de confinement. La 5^e République, conçue par le général de Gaulle, dépose entre les mains du chef de l'État, assisté par une majorité législative, l'essentiel du pouvoir normatif, laissant un droit de parole et de critique à l'opposition politique et à la société civile. Cette liberté de parole et de critique s'exprime essentiellement dans le cadre du droit de manifester⁴, de se réunir⁵ ou de faire grève⁶. Le confinement exclut les deux premiers de ces droits, lorsque le dernier est pratiquement impossible à mettre en œuvre. L'outil judiciaire devient dès lors l'un des contre-pouvoirs survivants. Demeure le droit de vote. Cependant, l'expérience des dernières élections municipales a révélé un nouvel abîme, celui de son insincérité alors qu'une part importante des citoyens ne peut y participer, voire de sa contribution à la catastrophe sanitaire, posant la question d'une éventuelle responsabilité pénale des décideurs politiques⁷. Paradoxalement, les plus grands contempteurs de l'usage de l'outil pénal dans la sphère du politique proviennent du sérail judiciaire. Nombreux sont les magistrats ou avocats qui, face à la responsabilité politique, excluent l'outil pénal, d'abord pour des raisons de pureté du droit pénal qui devrait ne se pratiquer que dans l'enceinte du tribunal, sans qu'il puisse polluer le fait politique, pour éviter que le fait politique vienne en retour le polluer. Outre le fait que cette critique ne découle que d'une vision éminemment subjective, elle ne saurait exister que dans une utopie où le politique n'aurait pas de tout temps instrumentalisé l'action judiciaire pour réduire au silence l'opposant politique, en menant une guerre asymétrique dès lors qu'il dispose du déclenchement de l'action publique par l'intermédiaire du parquet qui lui est subordonné. Il ne saurait ainsi être reproché à l'opposant politique d'user lui-même de l'outil pénal, sauf à inventer un nouvel évangile judiciaire.

D'autres critiques considèrent que la décision politique ne peut qu'être collective, c'est-à-dire celle de l'État qui, de ce fait, ne pourrait être sanctionnée que par les juridictions administratives et, en dernière instance, par le Conseil d'État, voire par le Conseil constitutionnel lorsqu'il s'agit de critiquer la loi, *a priori* ou *a posteriori*, par voie de question prioritaire de constitutionnalité. S'agissant des juridictions administratives, et malgré l'histoire indéniable de l'autonomisation du contentieux

4. DDHC 1789, art. 10.

5. Conv. EDH, art. 11.

6. Préambule de la Constitution, 27 oct. 1946, 7^e al.; Cons. const., 16 août 2007, n° 2007-556 DC, consid. 13, D. 2007. 3033, obs. E. Dockès, F. Fouvet, C. Géniaut et A. Jammaud; *ibid.*, 2008, 2025, obs. V. Bernaud et L. Gay; Dr soc. 2007. 1221, étude V. Bernaud; RFDA 2007. 1283, chron. A. Roblot-Troizier.

7. « Municipales 2020 : la saisissante carte de l'abstention », *Le Monde*, 16 mars 2020; « J'ai agi en kamikaze de la démocratie » : les regrets et la colère des assesseurs des municipales confrontés au coronavirus, *Le Monde*, 25 mars 2020.

administratif, l'expérience contemporaine et notamment le contentieux de l'état d'urgence et de l'état d'urgence sanitaire nous ont cruellement rappelé que le Conseil d'État, du fait de son rôle, de sa composition et de sa sociologie, ne pouvait jouer le rôle de contre-pouvoir et de sanction qui lui incomberait naturellement⁸. Il en est de même du Conseil constitutionnel, qui a achevé de transformer en illusions perdues les espoirs que d'aucuns lui portaient, en privilégiant une vision schmittienne de la Constitution, en faisant primer la théorie des circonstances exceptionnelles sur la lettre que l'on pensait inaltérable de la Constitution, dans sa décision du 26 mars 2020 portant sur la loi organique du 22 mars 2020⁹. Ainsi, pour le Conseil constitutionnel, le contrat social découle de la décision politique et ne saurait l'encadrer définitivement, laissant ainsi présager des temps sombres pour l'État de droit. Les dernières décisions des juridictions administratives saisies en référé liberté par des syndicats de médecins qui sollicitaient d'enjoindre au gouvernement de contribuer notamment à la fabrication de tests ou de masques, marquent l'aveu d'impuissance ou d'incompétence de la juridiction administrative tout au moins en référé pour contraindre l'État à infléchir ses mesures sanitaires¹⁰.

Ne reste alors dans l'éventail des outils à disposition de la société civile que le recours à l'outil pénal. Son efficacité ne doit cependant pas s'appréhender qu'à l'aune de la possible sanction pénale qui pourrait être prononcée par une juridiction, qu'il s'agisse de la Cour de justice de la République ou d'un tribunal correctionnel. D'abord, pour qu'il y ait sanction, encore faut-il qu'il y ait enquête, puis poursuites et jugement, ce qui nécessitera de très nombreuses années, voire une décennie si l'on s'en réfère aux précédentes procédures judiciaires en la matière, comme celles de l'affaire du sang contaminé ou bien encore de l'amiante. Ensuite, parce que le périmètre de la sanction pénale dans la décision politique a été particulièrement restreint par la Constitution et la jurisprudence. S'agissant du chef de l'État, sa fonction bénéficie d'une irresponsabilité pénale pour tous les actes et décisions commis dans l'exercice de ses fonctions¹¹, tandis que sa responsabilité pénale pourrait être engagée pour tous les actes détachables de sa fonction, et uniquement après la cessation de ses fonctions en vertu de l'article 67 de la Constitution. Les deux corps du roi sont ainsi parfaitement distingués. Il en résulte qu'il bénéficie d'une immunité pleine et entière pour les décisions qu'il a prises ou qu'il pourrait prendre pendant son mandat et plus spécifiquement pendant la crise sanitaire.

S'agissant des ministres, l'histoire récente et notamment la poursuite de Christine Lagarde et sa déclaration de culpabilité à l'occasion de l'affaire dite de l'« arbitrage Tapie » a confirmé qu'il n'existait à leur égard pas d'immunité, mais juste un privilège de juridiction¹². *De facto*, l'engagement d'une enquête ou d'une poursuite devant la Cour de justice de la République est rarissime. Et pour cause, la Cour de justice de la République est une juridiction d'instruction et de jugement mixte, composée de douze parlementaires et trois magistrats de la Cour de cassation¹³. Or la Commission des requêtes qui apprécie la recevabilité des plaintes est composée de trois magistrats de la Cour de cassation, de deux magistrats de la Cour des comptes et de deux conseillers d'État¹⁴. Ainsi, la majorité de cette commission émane d'un recrutement administratif qui laisse peu de chances à la recevabilité des plaintes. Les statistiques d'ouvertures d'enquêtes et de poursuites sont infimes¹⁵.

8. J. Andriantsimbazovina, B. Francos, J. Schmitz et M. Touzeil-Divina (dir.), JDA 2016. Doss. 1, art. 48 ; « État d'urgence : face aux critiques des juges, le Conseil d'État défend son rôle », *Le Monde*, 19 janvier 2016.

9. Cons. const., 26 mars 2020, n° 2020-799 DC.

10. CE 28 mars 2020, SMAER, n° 439726, 439693 et 439765, Dalloz actualité, 1^{er} avril 2020, obs. M.-C. de Montecler.

11. Constit., 4 octobre 1958, art. 67.

12. Cour de justice de la République, 19 décembre 2016, n° 2016/001, AJDA 2016. 2468 ; RTD com. 2017. 210, obs. L. Saenko.

13. Constit., 4 oct. 1958, art. 68-2.

14. L. org. n° 93-1252, 23 nov. 1993, sur la Cour de justice de la République, art. 12.

15. « Cour de justice de la République : une institution contestée, 13 oct. 2019 : depuis sa création en 1999, la Cour de justice de la République a prononcé un jugement à l'encontre de sept ministres », *Vie publique*.

Orienter directement une plainte pénale vers la Cour de justice de la République semble relever d'une gageure qui n'a cependant pas arrêté un certain nombre de plaignants, médecins ou élus contaminés au cours du premier tour de l'élection municipale¹⁶. La décision d'ouverture d'une instruction par la Commission des requêtes sera longue et ne pourra résulter que de la pression de l'opinion publique appelant à une transparence sur la prise de décision avant et au début de l'épidémie. Une autre voie est celle de la plainte contre X adressée directement au procureur de la République qui dispose de la faculté d'ouvrir une enquête préliminaire ou une instruction auprès de l'un des deux pôles de santé publique au tribunal judiciaire de Paris ou de Marseille, afin de charger un ou plusieurs juges d'instruction d'une enquête¹⁷. La saisine du procureur de la République est la plus judicieuse dès lors qu'elle évite l'écueil du filtre de la Commission des requêtes de la Cour de justice de la République et qu'elle n'écarte pas les responsabilités de tous les décideurs administratifs qui ne relèveraient pas de la fonction ministérielle. Un trou de souris. C'est à cela que se résume le droit positif du contrôle de l'action publique. Ce qui explique peut-être le scepticisme du monde judiciaire qui semble néanmoins se justifier plus par un sentiment d'impuissance empirique que par une infaisabilité théorique.

Le cadenas du contrôle de l'action publique n'est pas sans lien avec le sentiment de défaite démocratique et l'apparition de la violence dans les rapports sociaux et politiques. Emprunter le trou de souris de l'action pénale est peut-être aussi le dernier recours de ceux qui croient encore à la fonction pacificatrice de la justice.

C'est finalement l'action de l'engagement de la procédure pénale, par le dépôt de plainte et l'ouverture d'une enquête qui détient ontologiquement une vertu démocratique. La plainte pénale, dès lors qu'elle met en cause la responsabilité individuelle et personnelle du fonctionnaire paré habituellement de tous ses immunités et privilèges juridictionnels dans son action, est probablement le dernier outil de puissance symbolique que détient la société civile sur le représentant de l'État. Elle a également pour vertu de susciter le débat public et l'intérêt du média, agissant comme un levier de puissance sur le haut fonctionnaire ou l'élu dans le moment de sa prise de décision. Enfin, elle est la seule voie permettant la réalisation d'une enquête et la recherche de la vérité, puisque le procureur ou le juge d'instruction sont les seuls à même d'obtenir les éléments et documents qui ont déterminé l'action ou l'inaction publique.

Peut-être ne devrait-on pas se satisfaire d'avoir recours à l'action pénale mais elle est, en l'état du droit et des rapports des forces institutionnelles, indispensable au maintien du fonctionnement démocratique dans l'attente d'une réforme des institutions. Elle semble également être la dernière solution pour gripper le fonctionnement désincarné et déshumanisé de la mécanique administrative.

Encore faut-il que les qualifications pénales soient justement choisies et crédibles pour permettre l'ouverture de l'enquête pénale. Les infractions communément utilisées dans les affaires de santé publique impliquant des décideurs publics sont des infractions dites non intentionnelles. Il s'agit notamment des infractions de violences involontaires¹⁸, d'homicides involontaires¹⁹ ou bien encore de l'abstention à mettre en œuvre les mesures permettant d'éviter un sinistre²⁰. Le grand scandale sanitaire dit du «sang contaminé» a donné lieu à un arrêt de la Cour de justice de la République du 9 mars 1999, dans lequel la Cour a reconnu coupable monsieur Edmond Hervé, secrétaire d'État à la santé, des délits d'atteinte involontaire à la vie et d'atteinte involontaire à l'intégrité physique²¹.

16. « Covid-19 : le gouvernement face aux recours », *Public Sénat*, 26 mars 2020.

17. C. pr. pén., art. 39 s.

18. C. pén., art. 222-19.

19. C. pén., art. 221-6.

20. C. pén., art. 223-7.

21. C. just. républ., 9 mars 1999, n° 99/001.

Les délits non intentionnels sont traditionnellement soumis, au même titre que toutes les infractions similaires, à l'existence d'un lien de causalité entre le comportement constitutif de l'infraction et le dommage causé²².

En raison du grave impact de ces scandales sanitaires sur l'intégrité physique d'un grand nombre de victimes, le lien de causalité a subi une progressive transformation par la jurisprudence en matière de délit de risques causés à autrui. Ce délit s'inscrit notamment dans une politique de santé publique, et se retrouve ainsi dans les affaires d'exposition à l'amiante et des affaires du sang contaminé.

Parmi les techniques utilisées par la jurisprudence pour retenir l'existence d'un lien de causalité en matière de délit de risques causés à autrui, les juges du fond se concentrent sur la preuve d'un lien de causalité unissant le comportement en cause à la naissance d'un risque²³. La jurisprudence a également recours à des présomptions simples, permettant d'alléger la charge de la preuve en matière de causalité. De même le lien de causalité peut être établi par la démonstration de plusieurs négligences. Ainsi, la jurisprudence relative à l'affaire du sang contaminé ne requiert que la preuve d'une contamination virale survenue postérieurement à une transfusion sanguine et de l'absence d'autre mode de contamination et requiert dès lors du centre de transfusion sanguine la preuve de l'absence de vices dans les produits sanguins fournis²⁴.

L'enjeu des procédures pénales qui verront peut-être le jour est de déterminer si ces critères peuvent également s'appliquer à l'inaction gouvernementale au début de la crise sanitaire que nous vivons. En définitive, la question se résume à savoir si, d'une part, les décideurs publics avaient connaissance du risque encouru par la population et les soignants et si, d'autre part, ils ont pris en connaissance de cause la décision de ne pas prendre les mesures nécessaires à la protection de la population et des soignants. Si tel est le cas, la question morale sera celle de savoir pourquoi cette décision. La négligence ou l'idéologie. L'attitude ambiguë du gouvernement et sa communication malheureuse tendant à poursuivre toute activité économique même non indispensable avant et après la décision de confinement, alors même qu'elle était de nature à contribuer à diffuser le virus, la décision de ne pas renouveler les stocks stratégiques de masques, de privilégier la protection des salariés d'Airbus au détriment des soignants et, de ce fait, de prétendre que le port du masque était inutile²⁵, la décision de ne pas fabriquer ou acheter des tests en contradiction avec les recommandations de l'OMS depuis le 24 janvier 2020, le maintien du premier tour des élections municipales, la carence dans la fourniture de tous matériels de protection aux soignants hospitaliers ou libéraux, dont certains ont été contaminés et sont décédés, devront s'appréhender au regard des connaissances scientifiques disponibles²⁶ et de la documentation administrative disponible²⁷. La justice qui s'inscrit dans l'État de droit que nous imaginons ne saurait fermer les yeux sur ces milliers de morts et de contaminés qui auraient pu être évités. Dans le cas contraire, l'état d'exception que constitue l'état d'urgence sanitaire aura eu raison de l'état de droit dans lequel nous avons vécu. Il faudra au contraire, au sortir de cette « guerre », le renforcer en éliminant les scories qui paralysent et soumettent les contre-pouvoirs que devraient constituer le Conseil constitutionnel, la justice administrative et le ministère public. Dans le cas contraire, l'état de droit risque fort de devenir résiduel, tel un souvenir heureux pour ceux qui l'ont connu, au profit d'une gestion rationnée des libertés.

22. M. Pochard, Fasc. 813 sur la responsabilité pénale des élus, *LexisNexis*, 9 mai 2019.

23. A. Simon, « Sanctionner la mise en danger grâce aux jeux de la causalité », *RTD civ.* 2019. 477.

24. Civ. 1^{re}, 9 mai 2001, n° 99-18.161, D. 2001. 2149, rapp. P. Sargos ; *RTD civ.* 2001. 889, obs. P. Jourdain.

25. Y. Philippin, A. Rouget et M. Turchi, « Masques : les preuves d'un mensonge d'État », *Mediapart*, 2 avril 2020.

26. P. Marichalar, « Savoir et Prévoir. Première chronologie de l'émergence du Covid-19 », Collège de France.

27. Rapport d'information n° 451 de madame Nicole Bricq, Une approche critique de la mise en œuvre des moyens de lutte contre la « grippe aviaire ».

UNE ÉPIDÉMIE PRÉVISIBLE

GÉRARD CHAOUAT

ADDENDUM DU 17 AVRIL

Tout d'abord, quelques précisions sur la sortie du confinement annoncée pour le 11 mai.

Il est évident que – beau temps et problèmes psychologiques obligent – le confinement devient de plus en plus dur à supporter. Pour autant, et la non-mention du conseil scientifique par Macron lors de son allocution télévisée du 13 avril, en est un signe, il n'y a pas d'accord scientifique et clinique sur la réouverture des écoles. L'étonnement de l'Ordre des médecins (entre autres) est très significatif, car il va être impossible d'empêcher les enfants de se toucher dans les cours de récréation et donc de se contaminer mutuellement... et de transmettre tout ça à maman, papa, mamie et papy. Et, bien sûr aux enseignant-es. Ajoutons que le nombre de points d'eau et de savons mis à disposition dans une école rend le lavage des mains collectif long et, de plus, il est impossible de mettre en pratique un tel lavage de mains de manière efficace dans une école.

Chacun le sait, il s'agit d'envoyer les enfants à l'école pour faire reprendre le boulot aux travailleur-euses. Le tout, d'ailleurs, avec peu de précautions réelles. Le premier mort chez PSA en témoigne: le patronat/Medef s'en fout largement. On se rapproche de la fameuse séquence «Moloch» de *Metropolis*, le film de Fritz Lang (1927).

Le tout avec des masques et des tests qui n'en finissent pas d'arriver!

À quoi il faut ajouter la petite chanson sur l'immunité de groupe, seule «alternative» à un vaccin actuellement inexistant. Eh bien, c'est très simple: au maximum 10 à 15% de la population ont été infectés, alors qu'une immunité de groupe suppose qu'au moins 60 à 70% de la population l'aient été... Avec bien sûr une mortalité en conséquence.

S'ajoutent à cela de mauvaises nouvelles sur la faible durée de vie des anticorps. Et donc sur les récurrences possibles²...

Il y a plusieurs explications possibles. Elles tournent toutes autour du fait que la mémoire immunitaire ne serait pas activée. La réponse anticorps nécessite en effet une «coopération» (en fait une communication grâce aux interleukines – molécules de signalisation entre globules blancs et autres cellules dont essentiellement les globules blancs – ou lymphocytes eux-mêmes) entre des cellules dites B, qui produisent les anticorps, et des cellules dites T. La première partie de la réponse immunitaire, «grossièrement visible», est faite d'anticorps ou immunoglobulines produites par les cellules B activées par la reconnaissance directe du matériel étranger. La cellule sécrète dès le jour 5 après la rencontre une «grosse» immunoglobuline, l'Ig (pour Immunoglobuline) M, ou IgM pentamérique, c'est-à-dire répétant cinq fois la même molécule anticorps de base, ce qui lui permet de s'engager contre plusieurs «corps étrangers» à la fois, d'où un fort pouvoir agglutinant et neutralisant. Elle n'est sécrétée que temporairement et a elle-même une faible durée de vie. Dans le même temps, les cellules T activées elles aussi par la reconnaissance de l'agent étranger sécrètent une interleukine (l'interleukine 2) aux cellules B, pour les faire activer en cellules mémoires et faire basculer leur

1. Gérard Chaouat est médecin, immunologiste et chercheur au CNRS.

2. Voir «Addendum» du 12 avril, «Une épidémie prévisible», *Covid-19, un virus très politique*, vol. 1-3.

sécrétion d'IgM à des anticorps dits IgG, dotés d'une longue durée de vie, et activent la «mémoire» B. Ainsi, en cas de nouvelle rencontre avec le même étranger, la cellule B sécrètera immédiatement de fortes quantités d'IgG.

Un taux anticorps faible évoque soit une réponse insuffisante IgG, soit une réponse IgM seule (au pire, on a une réponse bloquée en IGM seule, dite «T indépendante», cas de la réponse à certains sucres bactériens ou viraux).

Le pire du pire, c'est quand les virus ou les bactéries hyperactivent en plus une catégorie cellulaire particulière, les «T suppresseurs» (ou Ts), ainsi nommés parce qu'ils régulent normalement l'amplitude de la réponse immunitaire pour éviter, par exemple, un emballement inflammatoire, mais qui, comme leur nom l'indique, sont capables de l'empêcher et de supprimer totalement une réponse immunitaire, sécrétion d'IgM comprise et, y compris la réponse des cellules (T) tueuses, cellules indispensables en immunité antivirale car elles détruisent les cellules infectées; l'exemple le plus connu est le pneumocoque SIII qui n'induit qu'une réponse Ts et IgM, d'où le caractère grave de son infection avant l'utilisation de la pénicilline.

Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse pas induire une réponse vaccinale en couplant l'antigène microbien ou viral à une protéine porteuse qui peut être d'ailleurs un autre virus inactivé... le tout avec un «adjuvant» (dont les antivaccins parlent beaucoup).

Il est beaucoup trop tôt pour parler de succès ou d'échec d'un vaccin, pour la bonne raison que ceux-ci sont encore tout simplement à l'étude, ou d'immunité non existante à distance de l'infection, même si les rapports commencent à signaler une très courte durée de la réponse anticorps et l'existence de réinfections.

Mais une chose est sûre: un déconfinement mal conduit, c'est le risque d'une deuxième vague! Le gouvernement Macron-Philippe, de ce point de vue, n'inspire aucune confiance.

PS. On reparlera de la chloroquine la semaine prochaine, une fois une étude quasi randomisée menée à Détroit – et d'autres sans doute – officiellement publiée. Et du P4 de Wuhan et de Luc Montagnier.



ADDENDUM DU 24 AVRIL

Commençons brièvement par la Chine. Il est extrêmement peu probable que le virus Covid-19 soit une fabrication humaine, *a fortiori* aux fins de guerre, tant sa structure mixte pangolin/chauve-souris conforte un évènement naturel, alors que fabriquer une arme biologique est infiniment plus simple à partir d'un virus homogène connu par une mutation dirigée unique.

Mais, hélas, depuis son prix Nobel (et même avant), « saint Luc » Montagnier (un de ses surnoms dans plusieurs labos de l'Institut Pasteur) n'a cessé de dériver de la papaye pour le pape à la mémoire de l'eau revisitée. L'insertion de séquences du VIH dans la séquence du Covid-19 a été réfutée par le laboratoire indien qui l'avait lui-même suggérée. Rideau.

Ce qui, par contre, est important tient en plusieurs études. Il apparaît à présent évident que Covid ne touche pas seulement le poumon en tant que tel. Il y provoque aussi des micro, voire des macro-embolies. Ce qui conduit à l'utilisation d'anticoagulants en phase pulmonaire aiguë, et – désolé, c'est très technique – à la « réalisation d'un scanner pulmonaire avec visualisation des artères par injection d'un produit de contraste au lieu du scanner thoracique simple, sans injection actuellement recommandé » afin de visualiser les micro ou macro-embolies. De façon générale, Covid-19 apparaît donc comme plus qu'une simple affection pulmonaire en ayant comme cibles additionnelles foie, rein, cœur, système nerveux...

Autre avancée : l'étude épidémiologique du lycée de Crépy-en-Valois (Oise) réalisée par l'Institut Pasteur. Les tests de détection du virus, associés à trois tests sérologiques développés par l'Institut Pasteur, révèlent que 26% de la population étudiée a été infectée par le SRAS-CoV-2 et possèdent des anticorps contre celui-ci. Plus précisément, parmi les personnes fréquentant le lycée, 41% ont été infectées, alors que parmi leurs proches, elles ne sont que 11% (MedRxiv). Notez la différence entre la population (26% de prévalence) et un milieu plus collectivisé (41%). Le taux d'hospitalisation dans cette population jeune (âge médian de 37 ans) est de 5,3%, sans décès, et la proportion de personnes infectées sans symptômes pendant la période d'étude est d'au moins 17%. Cette étude qui montre aussi que les sujets fumeurs semblent moins infectés par le virus : 7,2% des fumeurs de l'étude sont infectés, contre 28% des non-fumeurs³.

L'étude de Crépy-en-Valois pose bien la question des risques que l'on va prendre. Nous y reviendrons en détail la semaine prochaine, à propos du déconfinement dans les transports, les usines, les magasins et, comme on s'en doute, les écoles.

Nous reviendrons également la semaine prochaine sur les positions syndicales et associatives, mais disons tout de suite que sur ce dernier point : « Blanquer confiance », c'est une nouvelle fois raté. À signaler de surcroît pour tout arranger que, selon un article récent de *Nature Medecine*, Covid-19 pourrait être plus contagieux encore en période asymptomatique post-infection !

D'autant que le cafouillage continue au niveau des masques (de leur prix, de leur distribution payante et non de leur gratuité !), et que d'autres anomalies pour le moins ahurissantes se dévoilent. Comme ces 8 500 respirateurs T 60 destinés au transport se révélant inadaptés à la réanimation... « L'heure n'est pas à la polémique », selon le ministre de la santé... Mais quand même. Interrogé par *Le Quotidien du médecin*, le Pr Jean-Michel Constantin, secrétaire général adjoint de la Société française d'anesthésie et de réanimation (SFAR), confirme les informations des enquêteurs. Selon lui, les respirateurs Osiris sont de « mauvais ventilateurs de transport pas adaptés » à la prise en charge des patients atteints du Covid-19 et dangereux pour les soignants. Le gouvernement aurait contacté la SFAR « mi-mars » pour lui demander de valider la commande, relate-t-il. « Le ministère nous a dit : "C'est ça ou rien !" », raconte le Pr Jean-Michel Constantin. Sous pression, à un moment où « il aurait été

3. Autre étude, bien involontaire, en milieu « de travail » celle-là... les centaines de marins contaminés du *Charles-de-Gaulle*...

déraisonnable d'estimer le nombre de patients en réanimation que nous allions avoir», la SFAR a fini par accepter la proposition. «On a finalement signé la demande à la condition que les ventilateurs soient utilisés en dernier recours et sous certaines conditions», explique l'anesthésiste-réanimateur. Depuis, la SFAR a publié un certain nombre de recommandations d'utilisation des respirateurs Osiris à destination des soignants.

Tout cela tombant alors que les vaccins n'en sont, au mieux, qu'en phase 1 (essai d'innocuité) et que nous n'avons aucun traitement confirmé. Pour ne pas être accusé de servilité macronienne, je poste ici d'abord les recommandations du panel d'experts du NIH américain. On notera qu'il dézingue aussi pas mal de médicaments «Big Pharma». (On m'a accusé d'être vendu: j'ai, par exemple, eu droit à ce post: «Mais bon, on est en droit de s'interroger sur qui a financé votre longue et belle carrière?», ce qui insinue que j'ai été – grassement – payé par le privé pour en arriver à être, par exemple, dans ma carrière active membre du conseil de l'International Union of Immunological Societies. Or, je suis, ou plutôt j'étais – étant à présent émérite – fonctionnaire CNRS et n'ai jamais touché de fonds du privé, ni pour moi ni pour ma recherche.)

OPTIONS THÉRAPEUTIQUES POUR COVID-19 ACTUELLEMENT À L'ÉTUDE

À l'heure actuelle, aucun médicament ne s'est avéré sûr et efficace et aucun n'a été approuvé par la Food and Drug Administration (FDA). Bien que des rapports, parus dans la littérature médicale et dans la presse profane, fassent état de traitements efficaces avec divers agents, des données d'essais cliniques définitives sont nécessaires pour identifier les traitements optimaux pour cette maladie. La prise en charge clinique recommandée pour les patients atteints de Covid-19 comprend des mesures de prévention et de contrôle de l'infection et des soins de soutien, y compris l'apport d'oxygène supplémentaire et l'assistance respiratoire mécanique lorsque cela est indiqué. Comme pour la gestion de toute maladie, les décisions relatives au traitement incombent en dernier ressort au patient et à son fournisseur de soins de santé.

Les données cliniques sont insuffisantes pour recommander ou non l'utilisation de la chloroquine ou de l'hydroxychloroquine pour le traitement de Covid-19. Si la chloroquine ou l'hydroxychloroquine est utilisée, les cliniciens doivent surveiller le patient pour détecter les effets indésirables, en particulier l'allongement de l'intervalle QT⁴.

Il n'existe pas non plus suffisamment de données cliniques pour recommander ou non l'utilisation de l'antiviral expérimental, le remdesivir. Celui-ci fait actuellement l'objet d'essais cliniques et est également disponible par le biais d'un accès élargi et de mécanismes d'utilisation compassionnelle pour certaines populations de patients.

Sauf dans le cadre d'un essai clinique, le groupe d'experts sur les directives de traitement de Covid-19 recommande de ne pas utiliser les médicaments suivants: la combinaison d'hydroxychloroquine et d'azithromycine (risque de toxicité), le lopinavir/ritonavir et les autres inhibiteurs de la protéase du VIH (pharmacodynamique défavorable et essais cliniques négatifs), les modificateurs de l'hôte, la thérapie immunitaire (données cliniques insuffisantes pour recommander ou non l'utilisation de plasma de convalescence ou d'immunoglobuline hyper-immune), inhibiteurs de l'interleukine-6 et 1 (données cliniques insuffisantes). Enfin, sauf toujours dans le cadre d'un essai clinique, le groupe d'experts recommande de ne pas utiliser les immunomodulateurs, tels que les interférons, en raison de leur manque d'efficacité dans le traitement du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (SRM) et de leur toxicité.

4. L'intervalle QT sur l'électrocardiogramme correspond à la durée électrique de la contraction du cœur. Son allongement traduit un trouble du calcium circulant pouvant être en rapport avec la prise d'un médicament et entraîner une fibrillation ventriculaire mettant en jeu le pronostic vital.

POUR LA SUITE, OPINION PERSONNELLE QUI N'ENGAGE QUE MOI

a) Il existe une série de données mélangeant études sur hydroxychloroquine seule, hydroxychloroquine + azythromycine, à des stades divers *γ compris* précoces qui ne montrent aucun effet sur la mortalité finale, sinon au contraire une aggravation, qui dans le cas extrême (Brésil) a conduit à un arrêt d'urgence.

b) Chaque étude a sa faiblesse (en attendant celle de Détroit soumise au *New England Journal of Medicine*), mais hormis celle faite en Chine, sur laquelle s'appuyait Didier Raoult au départ, elles vont toutes dans le même sens. Hydroxychloroquine seule ou hydroxychloroquine plus azytromycine n'ont pas d'effet significatif sur la maladie, voire augmentent les complications, essentiellement mais non exclusivement cardiaques.

c) Les hôpitaux suédois ayant arrêté hydroxychloroquine seule ou hydroxychloroquine plus azytromycine en raison de ces complications ne manifestent pas d'intention de revenir sur cette décision. Au contraire, car ils ont une amélioration de leurs statistiques de succès.

d) En l'absence de «bras contrôle» – c'est-à-dire un groupe sans hydroxychloroquine seule ou hydroxychloroquine plus azytromycine, et de randomisation de l'étude de Raoult, on ne peut que constater qu'il teste tout le monde puis traite tous les positifs précoces. Le contrôle en l'absence de «bras contrôle» de l'étude auquel on peut se référer devient donc *de facto* le taux de mortalité spontané (en l'absence de tout traitement) mondial. Je cite Axel Kahn pour «la seconde étude sans groupe témoin», elle «porte sur 80 personnes recevant 600 mg d'hydroxychloroquine et de l'AZT. Onze développent une forme sévère, trois vont en réanimation, une meurt. Ce sont là à peu près les statistiques mondiales». Autrement dit, le traitement Raoult produit le même résultat que l'évolution spontanée.

e) Très récemment, une petite ville d'Allemagne, Gangelt, a été testée sur une large partie de sa population et les positifs systématiquement suivis: le taux de mortalité de l'étude est de 0,37% à comparer aux 0,4% de Raoult.

Autrement dit, on n'a pas de drogue miracle, big pharma ou pas (pas plus que de vaccin).

Voilà. Croyez bien que ça ne me plaît guère que scthroumpfonavir ou machinchloro, on n'ait pas de traitement autre que symptomatique...

ÉPHÉMÉRIDE

ÉDITION DU 27 AVRIL



ÉPHÉMÉRIDE SOCIALE D'UNE PANDÉMIE (20 AVRIL-26 AVRIL)

20 AVRIL

FRANCE. Trois syndicats de l'éducation : FSU, CGT et Solidaires ont interpellé le recteur de l'académie d'Aix-Marseille, le préfet de région et les collectivités territoriales sur l'urgence sanitaire et sociale, que ce soit en période de confinement ou après ouverture progressive des établissements scolaires. Ils demandent la mise en place d'une cellule de veille sociale, comme il en existe une pour le suivi de la continuité pédagogique. Cette cellule académique serait chargée du volet social de la crise et veillerait à ce que les besoins soient correctement identifiés au niveau des établissements. «En tout état de cause l'État doit abonder les fonds sociaux en tenant compte des implications économiques et sociales de cette crise pour de très nombreuses familles et de très nombreux jeunes, par une dotation d'urgence dans l'immédiat, et par une réévaluation pour la rentrée prochaine», affirment les organisations syndicales.

ITALIE. Le ministre de la défense Lorenzo Guerini a annoncé l'achat de quinze nouveaux hélicoptères de guerre AW-169 M, produit à l'usine Leonardo dans le Piémont, pour la somme de 337 millions d'euros. Un coup de force pour l'entreprise, qui vient s'ajouter aux dizaines de milliers de réouvertures d'entreprises sans l'autorisation formelle des préfetures. «Un sacré pari quand on compare ces 337 millions aux 400 millions alloués aux collectivités locales pour remédier à l'urgence sociale», commentent deux dirigeants de Rifondazione Comunista. La coordination FIOM-CGIL de Leonardo appelle à l'application du protocole sanitaire de sécurité et demande des précisions sur les revenus de remplacement pour les salariés exclus de l'activité.

ÉTATS-UNIS. Dimanche, des centaines de manifestants se sont rassemblés à Denver pour protester contre les ordonnances de confinement de l'État. Cette manifestation, appelée «Opération Gridlock», a vu certains manifestants rester dans leur voiture en brandissant des pancartes «Votre "santé" ne remplace pas mon droit» et «Liberté contre la peur», tandis que d'autres ont ignoré les obligations de distanciation et se sont rassemblés sur la pelouse du Capitole de l'État. Des infirmières et des personnels de santé ont organisé une contre-manifestation, les bras croisés, portant leurs équipements de protection. Les manifestant·es ont caractérisé de «criminel» ce rassemblement au Capitole de l'État qui empêchait les ambulances et autres services essentiels de fonctionner efficacement.

FRANCE. L'entreprise Renault Trucks, basée à Saint-Priest, a décidé de relancer son activité dès cette semaine dans la région. Selon la CGT, «cette décision va casser le confinement non seulement pour les salariés de Renault Trucks, mais aussi pour l'ensemble des sous-traitants, prestataires et intérimaires. Et pour l'instant, au niveau de la sécurité et de la fourniture de matériel de protection, on a surtout eu droit à des intentions de la part de la direction mais peu de concret, à part sa volonté de redémarrer la production et de monter très rapidement les cadences». Le syndicat dénonce également une perte de salaire de 8% pour les employés, mais également des congés imposés pendant cette période d'activité partielle qui devrait se poursuivre jusqu'au mois de juillet.

ITALIE. Le réseau de luttes contre les violences faites aux femmes, Dire, révèle que les données de 80 centres antiviolence font état d'une augmentation de 74,5% des appels à l'aide depuis le 3 mars. Le réseau demande où se trouvent les 33 millions promis aux territoires par le gouvernement. Personne n'en a encore vu la couleur.

FRANCE. La Coordination nationale de l'éducation (Chaîne des bahuts et des écoles), les Stylos rouges, Bloquons Blanquer, la Coordination lycéenne nationale et Parents pas confiants déclarent dans un communiqué : «Alors que le président du conseil national de l'Ordre des médecins estime que la réouverture progressive des crèches, des écoles et des lycées fait courir un risque inutile [...], Macron et le gouvernement ont accédé ce lundi 13 avril aux demandes pressantes du Medef pour renvoyer les travailleurs et travailleuses dans la production. [...] Nous ne ferons pas courir de "risque inutile" aux personnels, aux élèves et à leurs familles – notamment dans les classes populaires plus vulnérables – ou à la santé publique. [...] Le 11 mai, ce sera donc sans nous. L'école n'est pas la garderie du Medef.»

JAPON. Les syndicats reçoivent un nombre croissant de rapports de victimes de discrimination de la part de leurs patrons et de harcèlement de la part de clients frustrés par la pénurie de marchandises. La Confédération japonaise des syndicats, Rengo, a déclaré avoir reçu des informations faisant état d'agression lié au virus, par exemple un patron qui pulvérise un désinfectant sur un subordonné.

FRANCE. Dans la nuit du 19 au 20 avril, l'inspection du travail a débarqué sur le site RATP de bus de Belliard, dans le 18^e arrondissement de Paris, à la demande des élus CGT et du CSST (la commission santé, sécurité et conditions de travail) de l'entreprise. Elle a constaté des manquements dans la sécurité sanitaire des salarié.es et des usager.ères. Les bus sont nettoyés en temps record d'une minute trente, dans le noir absolu. Une procédure de danger grave et imminent a été déposée par le CSST. Voilà comment la direction de la RATP poursuit les économies dans la rubrique ménage de son budget en temps de Covid, au mépris de la santé de toutes et tous!

TUNISIE. L'Union générale tunisienne du travail (UGTT), le ministre des affaires sociales Mohamed Habib Kchaou et le président de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) ont signé un accord concernant le versement des salaires du mois d'avril pour les salariés du secteur privé. Cet accord prévoit d'abord le versement de la totalité du salaire du mois d'avril aux 1,5 million employés du secteur privé, selon la formule suivante: l'État va verser une aide exceptionnelle occasionnelle de 200 dinars alors que le reste de la rémunération sera pris en charge par l'entreprise.

TURQUIE. Le centre de recherche de la Confédération syndicale progressiste de Turquie (DISK-AR) a publié un rapport concernant les effets de la nouvelle pandémie de Covid-19 selon lequel «le taux de cas positifs de Covid-19 parmi les travailleurs est au moins trois fois plus élevé que la moyenne en Turquie». Considéré par secteur d'activité, le nombre le plus élevé d'affaires Covid-19 a été enregistré dans le secteur de la métallurgie. Selon les chiffres de la Confédération, la production a été arrêtée dans 48 lieux de travail où le DISK est présent et a concerné au moins 12 000 travailleur.euses.

21 AVRIL

ÉTATS-UNIS. La New York State Nurses Association de l'État de New York (42 000 membres) a déposé plainte contre le département de la santé de l'État et deux hôpitaux lundi, affirmant que les entités ont manqué à leur «devoir fondamental de protéger les travailleurs de la santé et le grand public». Le plus important syndicat des infirmières de l'État affirme que le ministère de la santé a émis des directives ordonnant aux travailleurs de la santé qui ont contracté le Covid-19 de retourner au travail après sept jours, malgré les réglementations d'urgence qui leur permettent de rester à la maison pendant deux semaines. Les infirmières et autres travailleurs de première ligne ont déclaré qu'à moins qu'elles ne puissent prouver qu'elles avaient le virus avec un test réel, certains hôpitaux les obligeaient à utiliser leurs congés accumulés durant ces sept jours. Le syndicat dénonce le manque de moyen de protection. Au moins 84 infirmières membres du syndicat ont été hospitalisées avec le virus, et au moins six infirmières sont décédées.

ITALIE. La Fiom Milano lance une campagne #NonSiamoSacrificabile (on n'est pas sacrificables) pour dénoncer la reprise du travail. Ils demandent au gouvernement d'assurer aux syndicats de pouvoir inspecter les conditions sanitaires des lieux de travail, la nécessité d'un contrôle syndical sur les réouvertures et de réelles sanctions pour les entreprises ne respectant pas ces conditions.

FRANCE. Quinze organisations syndicales et associatives s'adressent aux organisations politiques en vue de débattre dans la situation d'épidémie et, pour le futur, de «repenser aussi les formes du débat démocratique et l'articulation entre les mouvements sociaux et les organisations politiques».

LUXEMBOURG. Une prime, c'est bien. De bonnes conditions de travail, c'est encore mieux. Tel est en résumé le principal message délivré par Pitt Bach, le secrétaire central du syndicat Santé, services sociaux et éducatifs, au cours d'une conférence de presse virtuelle. Il a estimé qu'«il faut écouter les gens du secteur qui sont en première ligne dans la crise sanitaire, et surtout ne pas se rabattre sur des sociétés privées externes si nous voulons tirer les bonnes leçons de cette période difficile». Pour Pitt Bach, «tous ceux qui permettent de faire fonctionner le système la méritent [la prime], des femmes de ménage aux administratifs jusqu'au personnel

de santé». Il ajoute : «Nous n'avons pas besoin d'un pansement, mais bien d'une réforme de fond en comble. Un pourboire ne nous permettra pas d'acheter de meilleures conditions de travail.»

MEXIQUE. Depuis le 6 avril, de nombreux débrayages ont eu lieu dans les zones franches de Mexicali et d'autres communes de Basse-Californie, au nord du Mexique. Ces grèves ont eu lieu après que le gouvernement fédéral a pris un arrêté, le 25 mars, suspendant les activités non essentielles pour cause du Covid-19. Cet arrêté prévoit que le salaire sera intégralement versé aux travailleur-euses mais cette clause n'a pas été respectée par de nombreux employeurs. Des grèves ont eu lieu à Honeywell Aerospace, Gulfream Aerospace et Skyworks, entre autres, des entreprises qui, dans leur pays d'origine, avaient cessé leurs activités et qui au mexique voulaient forcer les salarié-es à venir travailler tout en refusant de verser les salaires. Les travailleur-euses ont dénoncé les menaces et intimidations des services des ressources humaines, les retenues de salaires et les pressions pour leur faire accepter des «licenciements volontaires temporaires» ou des jours de repos non rémunérés. Ces grèves ont contraint le gouvernement à prendre des mesures pour que ces entreprises ferment temporairement, tout en exigeant d'elles de payer les salaires.

ITALIE. Si le décret Cura Italia a imposé de réels obstacles aux procédures de licenciement collectif, il a aussi imposé d'énormes restrictions aux tribunaux du travail, qui ne doivent traiter que les procédures qui produisent «un grave préjudice aux parties». Dans les faits, seuls le tribunal et la cour d'appel de Rome continuent de fonctionner, et notamment à traiter les cas de licenciements individuels ou de discrimination syndicale. «On veut rendre justice à ceux qu'on appelle par ailleurs des héros?», demande l'avocat Pierluigi Panici, signataire avec d'autres professionnels du secteur d'un appel contre la paralysie de la Justice au travail.

ÉTATS-UNIS. Des centaines d'employés d'Amazon devraient faire grève à partir de ce mardi pour protester contre les conditions jugées dangereuses et exiger une meilleure protection sur le lieu de travail contre la pandémie de coronavirus. «Il s'agit de la plus grande action de masse des travailleurs à ce jour, alors que les frustrations montent autour de l'échec de l'entreprise à protéger les travailleurs à la suite de l'épidémie de coronavirus», a déclaré la coalition Athena (<https://athenaforall.org/>) un groupe d'organisations de défense des droits des travailleurs. «Pendant des semaines, les travailleurs d'Amazon ont tiré la sonnette d'alarme sur les conditions dangereuses dans les installations», explique Athena, qui indique les 130 entrepôts où les travailleurs ont contracté le Covid-19, certains «avec plus de 30 cas confirmés».

FRANCE. Le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, annonce une reprise étalée à partir du 11 mai, pour arriver à celle de tous le 25 mai. La fédération SUD-Éducation note que cela concerne «12 393 400 élèves soit 18,5% de la population française»: «Le ministre n'apporte aucune garantie en matière de sécurité et de prise en charge des élèves: l'annonce des cours en demi-effectif indique qu'à l'échelle de certaines écoles, dans les collèges ou dans les lycées, plusieurs centaines d'élèves et de personnels pourraient se côtoyer sans respect des distances recommandées. Le ministre n'apporte aucune information sur le matériel (masques, savon, gel hydroalcoolique) mis à disposition des personnels et des élèves, ni rien non plus sur les tests. Il est manifeste que ces matériels ne seront pas disponibles en quantités suffisantes pour cette période. Il est incapable de donner des règles claires concernant le transport scolaire, l'internat, les élèves en situation de handicap, l'exiguïté des locaux, et la restauration scolaire. [...] La réouverture précipitée des écoles n'a pour objet que de servir les profits des capitalistes en renvoyant leurs parents au travail. [...] Pour SUD-Éducation, l'urgence est d'abord sanitaire: le gouvernement et le ministre n'apportent toujours aucune garantie pour la santé et la sécurité des personnels. À défaut des garanties indispensables, SUD-Éducation appellera les personnels à ne pas se rendre dans leur école ou établissement le 11 mai dans le cadre de leur droit de retrait ou de leur droit de grève.»

ITALIE. Une lettre ouverte et une pétition à l'initiative de syndicats et d'associations pour la régularisation complète et la formalisation des contrats de travail des centaines de milliers de travailleuses et travailleurs aides à domicile et auxiliaires de soin, ont été envoyées au président du Conseil et au ministère du travail. Outre l'absence intolérable de matériel de protection qui les met en danger eux et leurs patients, l'appel dénonce aussi «une condition qui les oblige à se rendre invisibles, qui les expose et les rend encore plus vulnérables au risque de contamination».

FRANCE. Les syndicats de la FSU ont écrit au ministre de l'éducation nationale pour l'informer des préalables

à la reprise de l'activité dans les établissements scolaires : « Présenter devant le Parlement un avis du conseil scientifique attestant de la non-dangerosité globale à la date du déconfinement [...] ; soumettre le déconfinement à la possibilité de tester massivement les adultes et les élèves [...] ; soumettre le déconfinement à la capacité des collectivités territoriales de garantir [leurs] missions ; [...] équiper en matériel de protection les personnels et le public [...]. Le déconfinement progressif doit être envisagé en pleine compatibilité avec les capacités de production et de livraison connues du matériel nécessaire à ces opérations. Les instances représentatives des personnels, les CT et les CHSCT, aux niveaux national, académique et départemental devront être consultés sur la réouverture des établissements [...]. Dans les EPLE, les représentants des personnels devront être associés aux discussions sur les modalités de réouverture au public (CA et/ou CHS). »

ÉTATS-UNIS. Communications Workers of America (CWA), le plus important syndicat des communications et des médias du pays (700 000 membres), menace d'annuler sa convention d'août 2021, qui doit se tenir au New Orleans Ernest N. Morial Convention Center, si ce centre de congrès n'accorde pas une aide de 100 millions de dollars aux dizaines de milliers de travailleurs du tourisme de la Nouvelle-Orléans au chômage en raison du Covid-19. « Le centre ne devrait pas laisser 184 millions de dollars d'actifs nets non affectés dans ses livres restés inutilisés, pendant que les travailleurs de la Nouvelle-Orléans font face à des licenciements, des pénuries alimentaires et des expulsions », a indiqué le syndicat. Sur place, à la Nouvelle-Orléans, une coalition de 21 sections syndicales locales, organisations de défense des droits et autres groupes, porte la même revendication.

ÉTAT ESPAGNOL. Les coursiers indépendants (non-salariés, « *autónomos* ») travaillant pour l'entreprise de livraison Glovo, à Madrid, ont organisé une manifestation de motos et de vélos, casqués et masqués, le 18 avril, la première durant l'état d'urgence sanitaire. Glovo a décidé de réduire leurs tarifs de plus de la moitié (les courses passent de 2,50 euros à 1,20). « On nous considère comme une entreprise essentielle mais nos conditions de travail, en tant que faux indépendants, sont une exploitation totale », lit-on sur leur plateforme, Riders x Derechos (pour leurs droits). Ils demandent également à être requalifiés en CDI : « Nous sommes des salariés pas des indépendants. » Ces coursiers se plaignent de l'aggravation de leur situation avec l'épidémie : « Nous avons été classés parmi les secteurs essentiels alors que nous livrons des pizzas ou des hamburgers à domicile... Nous avons été obligés de travailler sans équipements sanitaires, sans formation, alors que nous sommes en contact avec les gens et en plus, on baisse nos tarifs de moitié. » Les adhérents des Riders en Catalogne ont dénoncé au ministère de la santé le fait que Glovo se vante de livrer des repas gratuits aux soignants en utilisant leurs services sous-payés. Une première manifestation exemplaire sous confinement.

22 AVRIL

FRANCE. Deux infirmier·es de l'Ehpad de La Cèpière à Toulouse ont été mis·es à pied, fin mars parce qu'il et elle avaient froissé leur hiérarchie en réclamant régulièrement des protections. Sylvie, trente ans à son poste, avait demandé d'utiliser les 600 masques stockés dans l'établissement. Younes, lui, a dû quitter son poste en plein service, escorté par quatre policiers appelés par la direction.

ITALIE. Le secteur agricole continue d'être au cœur des débats : d'abord avec la propagande de la droite et de certains secteurs patronaux souhaitant faire travailler les « privilégiés » bénéficiant des revenus de quarantaine et qui sont radicalement opposés à la mise en place d'un revenu de citoyenneté. Ensuite, avec une demande de régularisation complète des personnes immigrées travaillant régulièrement dans les champs (voir Éphéméride du 2 avril, éd. 1-2-3, p. 77). Les organisations de travailleurs agricoles, notamment l'USB Agricole, rappellent ainsi que des centaines de milliers de personnes travaillent difficilement car ils subissent violences, contrôles policiers intempestifs et vivent dans des conditions sanitaires telles qu'il est difficile de se prémunir contre la diffusion du virus. C'est de contrat de travail formel, d'accès à la nourriture, de logements et de conditions hygiéniques décentes dont a besoin le secteur affirme le syndicat.

KANAKY. Le Sénat coutumier s'oppose à l'arrivée de personnels militaires et administratifs de l'État français : « ces personnes viennent du quatrième pays le plus contaminé par le Covid-19 et qui compte 20 000 décès. Le monde coutumier océanien s'oppose à ces arrivées, [qui auraient lieu] malgré la promesse d'un confinement strict, au moins jusqu'à la levée du confinement en France ».

FRANCE. «Les coop-habitants sont habituées à s'auto-organiser en temps normal, alors les nouvelles règles de vie que nous impose l'épidémie comme la distanciation sociale s'est faite rapidement en toute intelligence, dans la confiance», selon Thomas Berthet, d'Abricoop à Toulouse. Dans les coopératives d'habitants, les pièces communes sont transformées en bureau pour les parents en télétravail. «Le Covid-19 ne fait qu'accroître l'urgence de faire apparaître d'autres formes d'habitat. Un habitat plus résilient, plus inclusif et plus écologique» (Habicoop). (*On Vaulx Mieux que ça!*).

BANGLADESH. Le Bangladesh, poursuivra les propriétaires d'usines qui ne paient pas leur personnel pendant le confinement, a averti un responsable gouvernemental, des dizaines de milliers de travailleurs du textile, après la fermeture des usines, n'ont pas touché le salaire de mars. Le gouvernement a déclaré qu'au moins 350 propriétaires d'usines n'avaient pas encore payé leurs salaires en mars, soit 150 000 travailleur-euses touchées, bien que les syndicats affirment que le chiffre réel est beaucoup plus élevé. L'industrie textile représente plus de 80% des exportations du Bangladesh, et emploie environ 4 millions de personnes, principalement des femmes. «Je reçois toujours des appels de travailleurs chaque jour qui disent qu'ils n'ont pas été payés et qu'ils ont du mal à vivre. Ils ne le méritent pas», a déclaré Nazma Akter, responsable de la Fédération Sommilito Garments Sramik, qui représente 100 000 travailleur-euses.

CANADA. Selon le président de la section 401 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), JBS Canada a offert une prime de quart de 4 \$ de l'heure aux travailleurs de son usine d'emballage de viande à Brooks, Alberta. Mais ce n'est pas suffisant a déclaré le responsable syndical. Entre 500 à 1 000 travailleurs ne se sont pas présentés à l'usine, au point que celle-ci a dû réduire sa production. Cette usine est la deuxième dans la région à avoir été frappée par une éclosion du coronavirus.

ITALIE. Face aux problèmes d'approvisionnement rencontrés par le secteur sanitaire des professionnels, des intellectuels et des ONG demandent à ce que le système de brevets des accords de l'OMC ne limite pas l'accès aux médicaments, aux tests et aux vaccins pour les personnes et pays qui ne pourraient se le permettre. Ils rappellent au gouvernement qu'une procédure de l'OMC, gagnée par des associations de lutte contre le Sida, permet déjà en cas de crise sanitaire de passer outre les brevets et les licences. Des résolutions dans ce sens ont été adoptées par les parlements allemand, chilien, équatorien et israélien.

FRANCE. Redémarrage de l'usine de Plaintel: l'État esquisse un geste? La secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances déclare ce jour: «En fonction du calendrier de la production du site de Plaintel, il sera possible d'étudier l'achat par l'État d'une partie des volumes produits»; elle s'empresse d'ajouter: «Si les porteurs du projet confirment sa faisabilité et sa compétitivité»; un message vers celles et ceux qui portent le projet de redémarrage en coopérative. C'est sûr que fermée en 2018 par Honeywell, l'usine est sans doute plus compétitive!

ÉTAT ESPAGNOL. On les appelle les «Kellys». Elles sont les femmes de chambre des hôtels de luxe. Comme leurs collègues de l'Ibis Batignolles, à Paris, elles se battent depuis des années pour leur statut (elles dépendent majoritairement de sous-traitants) et leurs conditions de travail. Aujourd'hui, la crise du Covid-19, c'est la double peine pour elles. Une de leur porte-parole à Barcelone, Miriam, a dénoncé que, alors que les patrons vont toucher des millions du plan de sauvetage de l'État pour préserver l'emploi (200 milliards, dont 17 milliards aux secteurs «non essentiels», dont le tourisme), 95% des femmes de chambre d'étage des établissements barcelonais sont déjà sur le carreau. Elles ne sont pas couvertes par le dispositif de chômage technique car les contrats de sous-traitance se sont arrêtés. Seules 5% d'entre elles ont un contrat direct avec ces hôtels. Dans ce dernier cas, elles bénéficient du chômage partiel et touchent 70% de leurs salaires de misère. Avant même la crise, ces femmes demandaient déjà une «loi Kelly» afin d'être intégrées aux établissements pour lesquels elles travaillent.

FRANCE. Depuis plusieurs semaines, les patrons de Bombardier (59) font pression pour redémarrer l'activité sur plusieurs sites. À chaque fois, ils doivent présenter leur plan de reprise partielle; et à chaque fois, les élus (SUD, CGT, CFDT) expliquent qu'ils et elles ne sont pas en capacité de rendre leur avis et utilisent le délai légal de réflexion d'un mois. La direction attend.

GRANDE-BRETAGNE. L'un des plus importants syndicats britanniques Unison a annoncé avoir enregistré une explosion de son nombre d'adhérents dans un communiqué diffusé le 20 avril. Depuis le début de l'année,

près de 16 000 salariés ont ainsi décidé d'adhérer à l'organisation, précisément en mars et début avril, période où la pandémie de Covid-19 a commencé à toucher sévèrement la Grande-Bretagne. «Les gens rejoignent notre syndicat pour avoir des conseils et bénéficier d'une sécurité durant cette période inquiétante», a commenté le secrétaire général d'Unison, Dave Prentis. Selon lui, cette forte hausse est d'ailleurs «un signe indiquant combien les gens sont inquiets» face à la crise sanitaire. Sur les 15 755 nouveaux adhérents, environ un tiers travaille dans des écoles, a précisé le syndicat, qui reste le leader syndical historique du service public. Au total, Unison compte aujourd'hui plus de 1,3 million de membres.

FRANCE. Dans un communiqué daté du 18 avril, et sobrement intitulé «Précisions sur les gels hydroalcooliques», la direction de France Télévisions annonce que les gels distribués dans l'entreprise audiovisuelle sont défectueux et «invite les collaborateurs qui ne l'auraient pas encore fait» à les rapporter à leurs supérieurs hiérarchiques... «Une sobriété lexicale qui contraste avec la gravité des faits, souligne le SNJ CGT. Ce sont les élus qui, grâce à la vigilance de leurs collègues sur le terrain, ont alerté la direction sur l'absence de garantie de ce produit fabriqué en Turquie et distribué par un site belge de vente de... cadeaux d'entreprise!» Pendant plusieurs semaines les salariés de France Télé croyaient se protéger avec un gel à 27% d'éthanol au lieu des 60% minimum, «totalement inefficace contre le Covid-19!», comme le rappelle le communiqué du syndicat de journalistes. Qui a cru que le «jour d'après» serait différent d'hier pour ceux qui tiennent les cordons de la bourse dans les entreprises?

FRANCE. Le Conseil d'administration de France Télécom a décidé de maintenir un solde de dividende au titre des résultats d'Orange en 2019 (pour rappel: 3,3 milliards de bénéfice net). Ce solde représentera 532 millions d'euros à décaisser, qui s'ajoutent aux 798 millions d'euros d'acomptes versés en décembre! Au total, Orange aura versé 1,3 milliard d'euros en dividendes aux actionnaires au titre des résultats 2019, soit 41% du bénéfice net dégagé par le travail des salarié.es du groupe. 798 millions piqués par les actionnaires de France Télécom, ça aurait permis de nourrir quelques familles directement touchées par la crise sanitaire, par exemple.

FRANCE. L'usine Jeanneau SPBI de Cholet a fermé le 18 mars, les salarié.es qui le pouvaient furent mis en télétravail. Les autres ont dû prendre des congés ou RTT avant d'être mis en chômage partiel à compter d'avril. Une partie des activités a repris dès le 31 mars, une nouvelle vague est programmée par les patrons le 4 mai. Quelle est cette activité essentielle à la vie du pays? La fabrication de bateaux de luxe.

AFRIQUE DU SUD. Les infirmières de l'unité d'isolement du The Young Nurses Indaba Trade Union (YNITU) ont tenu un point de presse pour discuter du premier cas de coronavirus (Covid-19) à l'hôpital Tygerberg du Cap occidental le 11 mars 2020. Le Syndicat des jeunes infirmières et infirmiers d'Indaba (YNITU), affilié à la Fédération sud-africaine des syndicats (Saffu), dit qu'elles se sentent négligées par le gouvernement, ayant soulevé des problèmes de manque d'équipement de protection individuelle (EPI), de transport coûteux et des «salaires au niveau de la pauvreté». Le syndicat représentant environ 15 000 infirmières dans les établissements de santé publics et privés, menace d'un retrait de masse à partir du 1^{er} mai si le gouvernement ne répond pas à leurs demandes de longue date. Cependant, le porte-parole du ministère de la santé, Popo Maja, a déclaré que si le syndicat appelait à un retrait, ce serait «une infraction pénale conforme à la loi sur la gestion des catastrophes» que la police pourrait examiner.

FRANCE. L'usine de Thouarcé (49) du groupe Morgan TCF est restée en activité pendant toute l'épidémie. Le CSE s'est réuni toutes les semaines, et 2 réunions par semaine ont eu lieu avec l'ensemble des salariés. C'est au compte-gouttes que masques, distance sociale et mesures barrières ont été mis en place. Maintenant, pour des raisons économiques et pas du tout pour la santé des salarié.es, la direction évoque la mise en place du chômage partiel pour mai ou juin.

AFRIQUE DU SUD. KAP Industrial, qui possède des activités automobiles, chimiques et logistiques, a réduit les salaires de certains de ses employés de 20% pendant trois mois, pour consolider ses finances pendant la pandémie de Covid-19. Les réductions toucheront les employés non couverts par les conventions collectives. Ils ne recevront pas non plus d'augmentation annuelle liée à l'inflation pour la période comprise entre fin juillet 2020 et fin juin 2021. Des négociations ont également été engagées par le biais du conseil de

négociation et des structures syndicales concernées afin de reporter les accords salariaux qui n'ont pas été mis en œuvre depuis 12 mois, a indiqué le groupe.

ÉTAT ESPAGNOL. Deux cents associations de locataires et des collectifs pour le droit au logement jugent les mesures prises par le gouvernement insuffisantes : suspension des expulsions pour non-paiement durant six mois, prolongation des baux pour éviter des hausses, microcrédits à taux zéro. Elles maintiennent l'appel à la grève des loyers à partir du 22 avril (« Si je ne suis pas payé, je ne paye pas »), malgré un cadre juridique incertain (voir Éphéméride du 28 mars). « Nous sommes conscients que c'est une grève de fait, pas de droit, explique Jaume Palomera, du Syndicat des locataires de Barcelone. Nous avons un but politique : faire pression sur le gouvernement pour qu'il suspende dans certains cas le paiement des loyers pendant la période d'urgence pour les familles et certaines entreprises. » Il rappelle que le droit de grève dans le monde du travail a été arraché en... « faisant des grèves lorsqu'elles étaient illégales ». Face à ceux qui brandissent le risque d'expulsion, l'avocate des associations, Silvia Beltrán, plaide pour un « débordement de la justice » : si les grévistes sont très nombreux « les tribunaux n'arriveront pas à traiter toutes les plaintes ».

NICARAGUA. L'ensemble des organisations étudiantes du Nicaragua critiquent le conseil universitaire, qui s'est aligné sur l'absence de préconisations du gouvernement Ortega-Murillo contre l'épidémie. Ils exigent des mesures de protection sanitaire pour reprendre les cours après la pause de Pâques et la mise en place d'un enseignement numérique. Ce furent les étudiants déjà qui, le 18 avril 2018, avaient déclenché le soulèvement contre le régime, commémoré ces jours-ci sur les réseaux sociaux. Ortega, lui, fête cette date par la répression, comme le rapportent les associations de défense des droits humains : « Il y a eu 138 cas de surveillance ou de harcèlement à domicile, 10 cas de perquisitions, 11 menaces directes, 16 agressions et 39 arrestations arbitraires par les forces policières ou paramilitaires. »

23 AVRIL

JAMAÏQUE. Un certain nombre de travailleurs domestiques, poussés au chômage par le coronavirus, ont récemment lancé un fonds pour aider à amortir le coût social de la maladie infectieuse, mais après trois semaines, ils sont loin de leur cible. Les aides – des femmes qui travaillent dur pour aider les familles jamaïcaines des classes moyennes et supérieures – n'ont pu, jusqu'à hier, lever que 805 dollars alors que l'objectif avait été fixé à 10 000 dollars. Pour le Jamaica Household Workers' Union (JHWU), on est encore loin de l'objectif. « Cette nouvelle maladie le coronavirus a plongé le monde dans le chaos, et la Jamaïque ne fait pas exception. Les travailleuses domestiques vivent un drame [car] beaucoup d'entre nous ont été renvoyées chez elles sans salaire et nous ne sommes donc pas en mesure de prendre soin de nous [...] et par extension de nos familles. S'il vous plaît, aidez-nous. Nous parlons ici d'environ 58 000 travailleurs, dont 80 % de femmes », a déclaré Nicola Lawson, vice-président du syndicat, dans un message vidéo lors du lancement du fonds.

ÉTATS-UNIS. Marge Harvey, une conductrice d'UPS dans le Vermont qui travaille avec UPS depuis 1987, a déposé une plainte après son licenciement le 10 avril pour avoir soulevé des problèmes de sécurité concernant le Covid-19 dans l'établissement où elle travaillait. Les travailleurs des centres de distribution d'UPS au Vermont ont organisé des manifestations de protestation devant certains des six sites de l'entreprise. Harvey, qui vit à St. Johnsbury, a déclaré mercredi dans une interview qu'elle avait commencé à faire part de ses préoccupations concernant les problèmes de sécurité de Covid-19 au début du mois de mars, bouleversée par le manque d'équipement de protection individuelle, pas de savon dans les salles de bains et aucune ligne directrice pour l'éloignement social. Elle a déclaré que son patron avait dit qu'il la licencierait à cause de la « malhonnêteté » dont elle faisait preuve sur les photos et vidéos qu'elle avait prises pendant son travail et publiées sur Facebook.

ZAMBIE. Le gouvernement devrait renoncer à la taxe sur les tarifs d'électricité et suspendre les factures d'eau pour permettre aux ménages d'avoir un revenu disponible pour subvenir aux besoins. Le secrétaire général du Congrès des syndicats de Zambie (ZCTU), Cosmas Mukuka, a déclaré hier que la levée de la taxe sur l'électricité et la suspension des factures d'eau permettraient aux pauvres de subvenir aux besoins de base tels que la nourriture, les désinfectants et l'acquisition de masques.

ITALIE. La FLC CGIL, en collaboration avec des pédagogues, des psychologues et surtout des professeurs, vient de publier un manifeste en sept points pour « une didactique inclusive », intitulé « à distance, mais pas trop ». Le document se veut l'ouverture d'un débat impliquant tous les professionnels du secteur visant à éviter que les outils numériques se substituent à la relation éducative et permettent une réappropriation pédagogique par les acteurs, en opposition à une école tournée vers la privatisation et marquée par les inégalités croissantes depuis très longtemps déjà.

FRANCE. Pendant la pandémie, les fermetures d'unités hospitalières continuent. C'est ce que dénonce la fédération SUD-Santé sociaux, à travers l'exemple du centre hospitalier Le Vinatier, dans le Rhône. 50 lits supprimés, et 25 autres annoncés aujourd'hui. Le plan comptable vit sa vie.

ZIMBABWE. Le Congrès des syndicats du Zimbabwe (ZCTU) a exprimé son profond mécontentement à propos de la décision de la ville de Harare de démolir les stands de vente en bordure de route pendant le confinement et a qualifié cette décision de stupide et d'insensible. À propos de la destruction des étals à Mbare et Chishawasha, le ZCTU a déclaré : « Seule la stupidité peut conduire un gouvernement à démolir des sources de revenus sans plan sur la façon de nourrir la nation pendant l'isolement et après l'ère du Covid-19. ».

FRANCE. Pétition pour une coopérative d'intérêt collectif fabricant des masques. Il faut appuyer le projet présenté dans l'interview parue dans notre édition n° 4 : une coopérative à Plainville (22), là où Honeywell a abandonné l'usine en 2018. Une pétition est à signer : www.change.org/p/tous-les-citoyen-nes-de-notre-pays.

PALESTINE. Sabotage des initiatives de lutte contre le coronavirus par l'armée d'occupation. Jérusalem-Est : arrestation des groupes distribuant du matériel de secours ; démantèlement d'un centre de dépistage installé dans les bâtiments d'une mosquée (*Haaretz*, 15 avril). Vallée du Jourdain : confiscation du matériel servant à la construction d'une clinique de campagne.

FRANCE. Solidaires, CGT et CFDT exigent une négociation afin que la direction s'engage sur le respect du droit de retrait et que soient définies les modalités d'évaluation des risques et de mise en place des protections. Effectifs, sécurité, santé, droits des travailleurs et travailleuses : on est encore loin du compte, précisent-elles.

GRÈCE. La coopérative autogérée VIOME à Thessalonique qui produit depuis 2012 des savons et lessives écologiques n'a plus d'alimentation électrique. Que s'est-il passé ? Les travailleurs de Viome Coop dénoncent la décision agressive du gouvernement de couper l'électricité de l'usine. Ils essaient par tous les moyens de ne pas arrêter la production des produits, qui sont actuellement les plus nécessaires à la société. « Avec la contribution sans fin des personnes solidaires, nous pouvons – en général – travailler et satisfaire tous ceux qui soutiennent notre lutte en achetant nos produits. Aujourd'hui, nous demandons l'aide du mouvement mondial de solidarité pour acquérir un générateur, afin que nous puissions continuer la production sans obstacles et nous aider à devenir plus indépendants. Nous appelons donc tous les syndicats, collectifs, camarades grecs, européens et mondiaux à nous aider à l'obtention d'un générateur avec capacité de biodiesel. La solidarité est notre arme » déclare la coopérative. (<https://power.viomecoop.com/>).

FRANCE. Les salariés-sociétaires de la coopérative SCOP-TI ont mis en place une nouvelle organisation des postes de travail (désinfection des locaux, éloignement des postes, lieux de vie en commun). Ils ont organisé la distribution de matériel de protection aux soignant-es, un millier d'équipements de protection aux hôpitaux de la région de Marseille.

PALESTINE. Près de 50 000 travailleurs ont quitté les territoires palestiniens pour travailler en Israël ces derniers jours, après que la Palestine et Israël ont conclu un accord leur permettant de travailler et de rester en Israël pendant une période pouvant aller jusqu'à deux mois. Cette mesure, prise pour contrôler la propagation du nouveau coronavirus, s'applique aux travailleurs titulaires de permis de travail spéciaux dans des secteurs tels que la construction et l'agriculture. De nombreux travailleurs palestiniens disent qu'ils sont confrontés au choix difficile de rester en sécurité chez eux sans aucun revenu ou de risquer une exposition au virus en se rendant en Israël. Cette décision fait suite au retour, le mois dernier, de centaines de milliers de travailleurs palestiniens d'Israël, dont beaucoup affirment qu'ils faisaient face à des conditions de travail et

de vie inacceptables à mesure que le Covid-19 se répandait. Les travailleurs de la construction, par exemple, ont déclaré avoir passé la nuit sur les sites où ils travaillaient.

FRANCE. Depuis un mois des habitants et habitantes de la Roseraie à Toulouse avaient affiché sur leur façade une banderole «Macronavirus à quand la fin?». Le 21 avril, la police leur a ordonné de décrocher la banderole, ce qu'ils ont fait même si aucun motif légal n'était avancé. La police a aussi demandé qu'un ou une des locataires donne son identité. Le 22 avril, les «forces de l'ordre» sont revenues, rentrant dans le jardin sans autorisation, pour lui remettre une convocation pour une audition le 23 avril. Elle s'y est rendue et a immédiatement été mise en garde à vue. Motif? Outrage au chef de l'État! Elle a été interrogée en vue de donner l'identité de ses colocataires, ce qu'elle a refusé tout comme le chef d'inculpation. Cette habitante est sortie après 4 heures de garde à vue, mais on lui a fait comprendre que cette affaire n'était pas terminée et que ses colocataires allaient également être convoqués. Plusieurs organisations toulousaines exigent que le dossier soit refermé sans suite.

24 AVRIL

ZIMBABWE. Le Zimbabwe Diamond Allied Minerals Workers Union (ZDAMWU) a déclaré vouloir surveiller le fonctionnement des mines et protéger la santé des employés dans le sillage du Covid-19. Le gouvernement a autorisé les mines à continuer de fonctionner pendant le verrouillage national, qui a vu la fermeture de la plupart des industries considérées comme des services non essentiels. «Nous sommes troublés par des informations très répandues selon lesquelles certains employeurs renvoient des travailleurs chez eux en congé sans solde en violation de la loi sur le travail, une évolution qui va perturber les relations professionnelles et entraîner par la suite des perturbations de la productivité dans les mines», a déclaré le syndicat dans un communiqué.

RUSSIE. Dans des cas de plus en plus fréquents, le personnel soignant est sommé par sa hiérarchie de se procurer lui-même le matériel de protection. Les gants et les blouses sont déclarés obligatoires, et le personnel n'est pas admis à l'hôpital s'il n'en est pas muni (et donc n'est pas payé puisqu'il s'agit d'une faute professionnelle). Mais rien n'est fait par la direction pour fournir le matériel de protection. Certains médecins contrevenants ont déjà été mis à pied. Les syndicats alternatifs du personnel soignant protestent et alertent l'opinion publique.

CHILI. Le Sindicato Autogestionado Trabajadores Ambulantes (SATA, le syndicat autogéré des travailleurs de rue, www.facebook.com/Sindicato-Autogestionado-Trabajadores-Ambulantes) a été fondé la semaine dernière pour fournir un instrument de défense pour les personnes qui vendent et travaillent dans la rue, sont sans aucun moyen de gagner un revenu et ne bénéficient d'aucun soutien pendant la période de confinement. Organisée selon des principes non hiérarchiques, la SATA exige qu'une allocation de 300 000 pesos (325 euros) soit versée à tous les travailleurs de rue et migrants pendant la pandémie, quelles que soient les circonstances, qu'ils aient ou non des papiers. Dans un communiqué, le syndicat a déclaré: «Dans diverses villes du pays, une multitude de travailleurs et de travailleuses sont contraints de vivre avec le risque de perdre leurs marchandises lors de saisies, de subir des arrestations par des carabiniers ou sont dénoncés comme des "criminels potentiels", ce qui est censé légitimer la violence contre eux.»

FRANCE. L'intersyndicale CFDT-CGT-FO et SUD-Santé a déposé un avis de «danger grave et imminent» à la direction du CHU Henri-Mondor. Elle alerte sur «l'épuisement» des soignants. «Depuis la semaine dernière, on nous fait travailler à deux fois douze heures, soit près de 50 heures par semaine, ce qui conduira à 50 heures supplémentaires au bout de quatre semaines. Les conditions de travail sont catastrophiques. On parle de diminution du nombre de patients en réanimation, mais il n'y a rien de flagrant, nous avons toujours 85 patients en réanimation», argumente David Jacquelin de SUD-Santé.

FRANCE. Le syndicat Sud-Santé Sociaux du Centre hospitalier du Centre-Bretagne, à Noyal-Pontivy (Morbihan), s'inquiète des conditions de travail des étudiants infirmiers et aides-soignants en pleine crise sanitaire. Le syndicat a interpellé François Goulard, président du conseil départemental du Morbihan, pour que ces étudiants puissent être rémunérés sur la base de leur travail effectif et non sur la base de leur statut

de stagiaire. «On les met dans les services, en priorité à l'Ehpad de Kervénoaël à Pontivy et dans le service Covid-19 à l'hôpital. À Kervénoaël, ils font des remplacements pour combler le manque d'effectifs, ils font le travail des titulaires et sont payés comme stagiaires... Dans le service Covid, il y a déjà un gros stress des équipes, et en plus, on leur envoie des stagiaires : les équipes n'ont pas le temps de les former», accuse le syndicat.

RUSSIE. Le gouvernement a déposé un projet de loi abrogeant dans les faits le Code du travail puisque lui donnant la possibilité de légiférer en matière de relations de travail par simples décrets, et ce jusqu'à fin 2020, afin d'adapter les règles aux nécessités de la lutte contre le Covid-19. Des confédérations syndicales alternatives (la Confédération du travail de Russie et la Fédération des syndicats des travailleurs du transport maritime) ont protesté dans une lettre publique adressée au gouvernement. L'initiative a tout de même toutes les chances de passer étant donné la majorité parlementaire dont dispose le gouvernement.

ALLEMAGNE. L'association des employeurs a annoncé aux employés du secteur du commerce de détail - hier encore appelés des héros - que les augmentations de salaire convenues en avril ou en mai seront reportées à la fin de l'année. Cela affecte également les travailleurs du secteur alimentaire, qui travaillent actuellement dans des conditions particulièrement difficiles. Le syndicat Ver.di a déjà annoncé qu'il n'accepterait pas la baisse de salaire.

COLOMBIE. Depuis le 24 mars, tous les établissements non essentiels ont été fermés. De nombreux employés ont perdu leur emploi. Les hôtels, les restaurants et les sociétés de transport, en particulier, licencient une grande partie de leurs effectifs. Les nombreux travailleurs du secteur informel, comme les nombreux marchands ambulants, voient également leurs revenus chuter et les supermarchés ont déjà été pillés dans certaines villes. Cependant, au lieu d'introduire des mesures de soutien de l'État, le gouvernement a jusqu'à présent réagi principalement en augmentant la présence militaire dans les rues. Parallèlement, l'État profite de la crise pour réformer la législation sociale. Le gouvernement travaille actuellement sur une nouvelle loi pour faire passer l'âge de la retraite de 62 à 65 ans.

SRI LANKA. Dans les usines de confection, la production est arrêtée depuis le 20 mars sur ordre du gouvernement jusqu'à nouvel ordre. Sous la pression de la FTZ & GSEU et d'autres syndicats, le gouvernement a ordonné à toutes les usines de payer l'intégralité des salaires d'avril. De plus, les travailleurs ont droit à une prime légale pour marquer le nouvel an bouddhiste. Il n'est cependant pas clair si les travailleurs recevront cette prime. La société américaine NEXT a déjà annoncé qu'elle ne paierait que 50% du bonus aux travailleurs de ses usines au Sri Lanka en raison des pertes financières causées par les fermetures de magasins en Europe et aux États-Unis.

FRANCE. Plus d'un millier d'universitaires, relayés par des syndicats étudiants, ont signé une tribune dans *Le Monde* daté du 15 avril, «Privés de jobs, cloîtrés, les étudiants les plus démunis sont tenaillés par la faim et l'angoisse», demandant la suspension des loyers CROUS (l'opérateur du service public pour la vie étudiante). Les jeunes qui vivent dans des résidences universitaires sont parmi les plus précaires.

NICARAGUA. L'apprenti sorcier Daniel Ortega licencie les chercheurs et les médecins qui le gênent dans son déni de la crise épidémique. Le Comité nicaraguayen de défense des droits humains (Cenidh) dénonce la destitution par la direction de l'Université nationale du Nicaragua (UNAN) du directeur du Centre de recherches et d'études de la santé (CIES) et de trois autres titulaires de cette équipe qui, depuis des décennies, forme les épidémiologistes. Fin mars, la directrice de l'hôpital de Granada (sud) avait déjà été mise à pied. Ces évictions, dictées par le gouvernement Ortega-Murillo, privent ces scientifiques de travail et le pays de leurs conseils. Selon le Cenidh, le pouvoir veut ainsi «faire taire des voix qualifiées et éviter leurs critiques à l'encontre d'un système de santé qui n'a pas pris de mesures préventives contre le Covid-19.» Le Cenidh lance de nouveau un appel aux Nicaraguayens pour que, contrairement aux conseils officiels, ils restent confinés.

25 AVRIL

BRÉSIL. Face à la propagation du coronavirus dans les prisons, le ministère de la justice souhaite mettre les

contaminés potentiels à l'isolement dans des containers, sans point d'eau ni aération. Un texte s'opposant à cette mesure a déjà reçu la signature de 16 organisations militant auprès des prisonniers (<https://midianinja.org/news>).

FRANCE. Le 14 avril, Amazon France disposait d'un délai de 24 heures pour «restreindre l'activité de ses entrepôts aux seules activités de réception des marchandises, de préparation et d'expédition des commandes de produits alimentaires, de produits d'hygiène et de produits médicaux, sous astreinte d'un million d'euros par jour de retard et par infraction constatée». Le géant américain avait fait appel de cette décision. La condamnation rendait justice en faveur du syndicat Union syndicale Solidaire. Le 24 avril la cour d'appel a confirmé l'ordonnance rendue.

FRANCE. Les dirigeants des entreprises multinationales françaises Renault, L'Oréal, Danone, Saint Gobain, Nestlé, Engie et Suez viennent de signer une tribune dans *Le Monde* et plusieurs médias européens, aux côtés notamment de Pascal Canfin (député européen LREM, ex-écologiste), Laurent Berger (secrétaire général de la CFDT), Elisabeth Borne (ministre de la transition écologique) ou encore Yannick Jadot (député européen écologiste), appelant à mettre en œuvre des «investissements pour la relance verte et la biodiversité», qui doivent «servir d'accélérateurs de la transition vers la neutralité climatique et des écosystèmes sains». Un document révèle le lobbying mené actuellement par les grandes entreprises françaises auprès de la Commission, notamment du secteur automobile, pour reporter ou annuler toute régulation européenne en matière climatique ou écologique. Bien loin de l'image verte qu'elles tentent de se donner dans les médias.

FRANCE. Dans un tract publié ce jour, le syndicat SUD-Industrie francilien propose ces revendications : 1. Socialisation de tout ce qui a rapport à la santé et à ce qui est nécessaire à la population pour vivre. 2. Reprise et soutien par l'État de toutes les entreprises en difficulté dans une démarche de développement des activités socialement et environnementalement responsables. 3. Création par l'État d'entreprises nécessaires pour couvrir les besoins de la population sans dépendre d'autres pays. 4. Poursuites pénales contre l'ensemble des responsables de la catastrophe sanitaire. 5. Interdiction des licenciements. 6. Réduction du temps de travail à 32 heures par semaine sans flexibilisation ni heures supplémentaires. 7. Rétablissement de tous les acquis sociaux issus du Conseil national de la Résistance et qui ont été supprimés depuis. 8. Droit de veto des CSE sur les orientations économiques des entreprises. 9. Hausse du SMIC, des pensions de retraite, des allocations-chômage, du RSA etc. à 2000 euros nets par mois. 10. Gel des prix des denrées de première nécessité, plus aucun produit de denrée ne doit être en bourse. 11. Socialisation des biens accaparés par les classes aisées.

26 AVRIL

BRÉSIL. Depuis le début du confinement, une campagne menée sur les réseaux sociaux incite les employeurs de domestiques à laisser ces dernières se confiner chez elles tout en continuant à leur verser leur salaire. Selon une enquête menée par l'Instituto locomotiva, 39% des employeurs appliquent cette mesure, 22% continuent de faire travailler leurs domestiques normalement et 39% ont mis leur personnel au chômage sans compensation financière.

AFRIQUE DU SUD. Les syndicats ont réussi à faire rejeter la requête devant un tribunal déposée par le groupe Mondi, une multinationale spécialisée dans la production de papier et d'emballages, de ne pas payer les heures supplémentaires effectuées par ses employés durant la période de confinement mis en place pour enrayer l'épidémie de Covid-19. Le Groupe Mondi cherchait à obtenir la permission de prolonger les postes de huit à douze heures durant la période de confinement au mépris des conventions collectives.

ARGENTINE. Les travailleuses et travailleurs des entreprises récupérées Zenon, Neunquen et Stefani de Cutral Co, ont déposé une demande à la mairie pour recommencer leurs activités. Ayant essuyé des refus des autorités quand ils ont proposé de reconvertir leur production pour répondre au besoin lié à la crise sanitaire, et ensuite pour obtenir un revenu de remplacement, elles et ils se disent au pied du mur, et pour beaucoup dans l'incapacité de nourrir leur famille.

ÉTATS-UNIS. Parmi les nombreuses exceptions faites à la suspension des demandes de Green Card annoncée

par Donald Trump, on trouve notamment les travailleurs du secteur agricole. Ils et elles sont des millions de travailleurs journaliers, indispensables pour les grands producteurs américains. Xénophobe oui, mais pragmatique tout de même.

MEXIQUE. Des protestations ont été organisées devant les locaux par les salariés des entreprises Legrand et Hyundai situés à Tijuana. Ils dénoncent des directions qui les maintiennent «séquestrés» sans prendre aucune mesure pour nettoyer les locaux, alors que déjà 6 cas de Covid ont été confirmés. Les directions refusent de leur payer leur salaire si les activités s'arrêtent. Des travailleurs font aussi remarquer que Hyundai a cessé la plupart de ces activités en Corée du Sud, mais qu'au Mexique tout fonctionne comme à la normale.

BRÉSIL. L'acharnement de Bolsonaro à nier l'existence de la pandémie de Covid-19 divise jusqu'au sommet de l'appareil d'État. Sergio Moro, juge ayant emprisonné Lula avant de devenir ministre de la justice de l'actuel gouvernement, vient de démissionner en présentant dans la presse des extraits de ses conversations avec le président. En cherchant à sauver son statut de présidentiable pour l'élection de 2022, il présente des preuves de crimes de responsabilités commis par le président (tentatives d'obstructions à la justice), ce qui pourrait déboucher sur sa destitution. Affaire à suivre.

ARGENTINE. Les agents du service de néonatalogie de l'hôpital Garrahan à Mendoza, ont mis en place une commission d'hygiène et de sécurité pour suivre au jour le jour les conditions de travail et éviter les risques d'exposition pour eux-mêmes et les patients. Pour remédier à l'incapacité de la direction à prendre les mesures minimales, elles et ils souhaitent dorénavant prendre en charge l'organisation de l'hôpital, en particulier pour affronter le pic épidémique qui est loin d'être atteint.

KENYA. Le Dock Workers Union (DWU) a accordé au Kenya Ports Authority (KPA, 7 000 travailleur·euses) trois jours pour corriger ce qu'il appelle des lacunes flagrantes qui pourraient facilement aider à la propagation du coronavirus dans le port de Mombasa. «Nous disons à la direction de la KPA que la DWU est déterminée à garantir que son personnel reste protégé contre le coronavirus, comme tous les autres Kenyans. S'ils ne répondent pas à notre appel, nous demanderons à nos membres de ne pas travailler», a déclaré le secrétaire général du DWU, Simon Sang. Le KPA répond avoir établi 149 points de lavage des mains dans le port et adopté l'utilisation de désinfectants dans les postes de travail et les bureaux.

ARGENTINE. Suite à des contaminations des membres de l'équipage de deux bateaux de pêche à Mar del Plata, les organisations de travailleurs ont demandé des tests systématiques avant embarquement pour les 8 000 pêcheurs qui partent en mer régulièrement. Ils menacent de rester à terre si aucune mesure n'est prise.

ÉQUATEUR, ARGENTINE, COSTA RICA, GUATEMALA, PÉROU, ÉTAT ESPAGNOL. Grève internationale des livreurs à vélo des plateformes Glovo, Rappi Uber et Pedidos Ya sous le sigle #YoNoReparto (Moi je ne livre pas). L'assemblée des livreurs de Rappi réunis à Cordoba, en Argentine explique notamment dans son communiqué : «On doit pédaler jusqu'à 12 heures par jour 7 jours sur 7 pour à peine parvenir à couvrir nos besoins basiques suite à l'augmentation des prix liée au confinement.»

ARGENTINE. Les travailleuses et travailleurs de la coopérative ouvrière Madygraff, ayant rapidement reconverti leur ligne de production pour produire du matériel de biosécurité, ont fait don d'une partie de leur production à l'hôpital Petronal V de Cordero.

VENEZUELA. Scènes de révolte dans les rues de Upatá, les manifestants protestent contre la dramatique pénurie alimentaire qui s'approfondit, s'ajoutant à la défaillance des services publics et l'augmentation du prix de l'essence. La répression a fait au moins un mort et de nombreux blessés.

ARGENTINE. L'entrepreneur Genaro Morrone, patron de l'abattoir El Federal à Quilmes, a été placé en détention. Il lui est reproché d'avoir violé la fermeture imposée par la municipalité qui, en référence au décret gouvernemental, avait signifié à l'entreprise l'obligation d'arrêter son activité suite à la découverte de contaminations au Covid-19. Les travailleurs de l'entreprise, où l'on compte 9 cas de Covid dont un décès, revendiquent des tests systématiques, le paiement de l'intégralité des salaires pendant la fermeture et la régularisation des collègues travaillant au noir.

ARGENTINE. Suite à l'hospitalisation d'un collègue en charge du nettoyage dans la ligne E du métro de

Buenos Aires et le retour au travail d'un autre collègue présentant pourtant les symptômes, des délégués ont été mandatés par les travailleurs pour imposer l'application du protocole sanitaire. Trois d'entre eux ont été placés en détention. En solidarité avec leur collègue de la ligne E, les agents de la ligne B ont entamé une grève jusqu'à la libération immédiate de leurs camarades.

GRÈCE. 150 enseignants et de lycéens, portant masques et gants pour la plupart, ont manifesté vendredi 24 avril à Athènes contre une réforme de l'éducation, la première manifestation depuis le confinement général en Grèce. Respectant la distanciation sociale, ils se sont rassemblés sur la place Syntagma face au Parlement derrière une banderole: «Un projet de réforme de l'éducation en pleine pandémie? Je n'y ai jamais pensé».

FRANCE. Le Groupe d'Associations de Bagnolet (GAB). Un entretien avec Youcef Brakni par Frédéric Taddei pour son émission sur RT. Il est question des récentes révoltes dans les quartiers populaires en France. La question de la surmortalité en Seine-Saint-Denis avec le coronavirus. Des luttes de l'immigration et de la responsabilité des mouvements de gauche qui entravent les luttes des quartiers (www.youtube.com).

AFRIQUE DU SUD. Le Syndicat national des travailleurs de la fonction publique et des services (NUPSAW) a dénoncé le non-respect de la loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) et des règlements de confinement de l'hôpital Bertha Gxowa et de la direction de l'hôpital Steve Biko. NUPSAW a recueilli des plaintes de non-conformité de la part du personnel des services alimentaires de l'hôpital Bertha Gxowa (le personnel a signalé la viande pourrie à la direction). NUPSAW souhaite que le ministère de l'emploi et du travail intervienne dans le cadre d'une enquête immédiate concernant la violation de la loi sur le travail et la sécurité dans les hôpitaux.

INDE. Vendredi, huit syndicats d'employés d'Air India ont demandé au ministre de l'aviation civile, Hardeep Singh Puri, de demander à la compagnie aérienne de revenir sur sa décision déclenchée par le confinement Covid-19 de réduire de 10% le salaire de ses employés. Air India a annulé cette réduction, tout en se félicitant de la décision d'Indigo Airlines de revenir sur sa décision de réduire les salaires, annoncée le mois dernier pour ses cadres supérieurs.

FRANCE. Deux syndicats du centre hospitalier de Saint-Malo (Sud Santé et CGT) s'inquiètent du manque d'informations concernant l'attribution d'une prime aux soignants mobilisés contre le Covid, annoncée par le ministère de la santé. «Beaucoup de collègues sont déçus, explique un syndicaliste. Nous avons soigné beaucoup de patients atteints du Covid-19, c'est une injustice et cela jette un froid terrible.» Les deux syndicats ont déposé un préavis de grève illimitée ce vendredi 24 avril et il prendra effet le 29 avril.

FRANCE. Fermé en 2015, le service de réanimation de l'hôpital d'Arpajon a rouvert pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Le syndicat Sud-Santé a lancé une pétition pour le maintenir après la crise. Et les soutiens sont nombreux avec près de 4000 signatures. «Il s'avère que ce service est indispensable pour nos concitoyens et il aura fallu la crise sanitaire liée au Covid-19 pour que l'Agence régionale de santé (ARS) demande sa réouverture ponctuelle, écrit le syndicat. Nous ne pouvons accepter d'avoir une réanimation «kleenex» qui, une fois la crise passée, pourrait de nouveau être fermée au nom d'une décision politique plus qu'arbitraire.»

ÉTAT ESPAGNOL. Des collectifs de travailleur-euses et des syndicats (CGT, CNT, AST Hôtellerie de Madrid, Solidarité ouvrière, la CUT galicienne, la CTA et le SAT en Andalousie) appellent à mener des actions le 1^{er} mai dans tout l'État espagnol. Le gouvernement de Pedro Sánchez a annoncé qu'il avait l'intention de les interdire. Afin de respecter les mesures de sécurité, des caravanes de voitures défilent dans différentes villes: Alcalá de Henares, Madrid (une chaîne humaine espacée), Saragosse en voiture, à moto et à vélo, Cadix, et dans toute la Galice. Dans cette région autonome, d'ailleurs, le syndicat CUT a saisi les tribunaux contestant l'interdiction gouvernementale.

FRANCE. L'enseigne culturelle FNAC demande aux syndicats d'accepter des semaines allant jusqu'à 43 heures de travail et des congés payés imposés en échange d'un maintien de salaire en chômage partiel. Un chômage partiel indemnisé à 100% en échange d'une modulation accrue du temps de travail à la sortie du confinement: c'est le marché que tente de négocier la Fnac actuellement avec les syndicats de l'enseigne

culturelle. Sous couvert d'adaptation à l'impact de la pandémie de Covid-19, le groupe exige des sacrifices de la part de ses salariés.

INDE. Alors que le reste de la capitale pratique la distanciation sociale et reste confiné, le personnel d'entretien qui nettoie les 18 auberges et le restaurant de l'université Jawaharlal Nehru affirme qu'il n'a pas été payé depuis trois mois. Il n'a reçu aucun équipement de protection tel que des masques ou des gants et n'a pas le luxe d'opter pour le travail à domicile ou partir sans salaire. Apeksha Priyadarshini, membre de l'organisation étudiante The Bhagat Singh Ambedkar Students Organisation (BASO), a déclaré que la plupart de ces travailleurs gagnent un faible salaire et n'ont pas d'argent pour acheter des masques ou des gants. Le BASO a décidé de collecter des fonds pour acquérir pour les travailleurs de l'assainissement des «kits Covid-19» qui se composent d'un désinfectant pour les mains, d'un masque facial et d'une paire de gants.

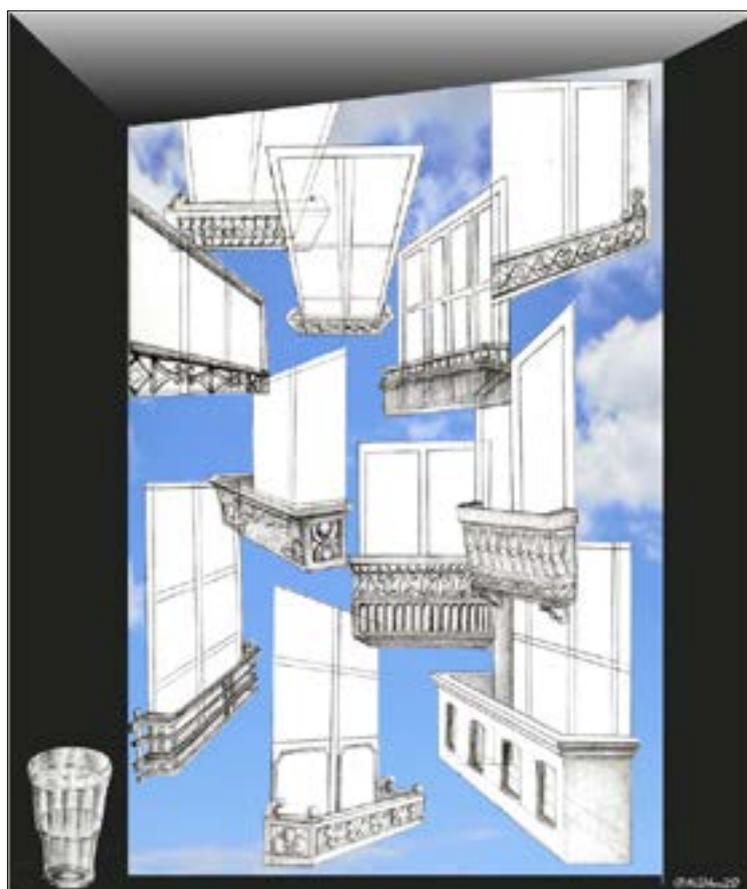
PAKISTAN. Les agents de santé se sont plaints pendant des semaines que les hôpitaux du pays souffrent d'une pénurie chronique d'équipements de sécurité, ce qui a provoqué l'arrestation de plus de 50 médecins qui ont demandé plus de fournitures dans la ville de Quetta au début du mois. Les manifestants ont continué à travailler dans leurs hôpitaux tout en manifestant à tour de rôle devant les bureaux des autorités sanitaires de Lahore, la capitale de la province. Des dizaines de médecins et d'infirmières pakistanais-es ont lancé une grève de la faim exigeant un équipement de protection adéquat pour le personnel de première ligne soignant les patients atteints de coronavirus, a déclaré samedi un responsable de la manifestation. La Grand Health Alliance a déclaré qu'environ 30 médecins et infirmières étaient en grève de la faim, avec jusqu'à 200 membres du personnel médical se joignant à eux chaque jour pour des manifestations. Le syndicat des agents de santé du Punjab soutient l'Alliance et exige également des conditions de quarantaine adéquates pour le personnel médical.

TURQUIE. La plate-forme des syndicats des travailleurs d'Istanbul (Istanbul Scisçi Sendikaları Subeler Platformu) a exhorté le gouvernement à améliorer les conditions de travail dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 avant le 1^{er} mai. «À quelques jours du 1^{er} mai, notre demande de ne pas mourir est devenue plus urgente que jamais. Il est devenu obligatoire que des tests approfondis soient mis en œuvre», a déclaré le porte-parole du syndicat, Sinan Ceviz qui a noté que de nombreux lieux de travail restent ouverts pendant les couvre-feux du week-end car ils sont exemptés de confinement. Des millions de travailleurs n'ont pas pu non plus recevoir d'allocations de chômage ou de prêts du gouvernement, même si les grandes entreprises ont été indemnisées, a ajouté Ceviz.

KENYA. Vendredi, les agents de santé de l'hôpital de Garissa se sont mis en grève, en raison d'un retard de paiement en mars de leur salaire, paralysant les opérations dans un centre de référence qui dessert également les comtés voisins de Wajir, Tana River et Kitui. Agitant des pancartes avec des messages «Pas de salaire, pas de services de santé», «Pas de salaire, pas de dialyse», le comté de Garissa plaisante avec le Covid-19, les travailleurs ont juré de ne pas reprendre le travail tant qu'ils n'auraient pas touché leur salaire, entre autres demandes. La grève a concerné tous les secteurs de l'hôpital.

MAROC. Le gouvernement marocain avait décidé le 14 avril dernier, en accord avec des centrales syndicales, de prélever trois jours sur le salaire net des fonctionnaires de l'État, des établissements publics et des collectivités territoriales, qui devaient être reversés au Fonds corona pour la gestion de la pandémie du Covid-19. Une décision qui n'a été pas été du goût d'un syndicat de l'enseignement. Dans une lettre ouverte, le bureau national de ce syndicat, lié à la Confédération démocratique du travail (CDT), a demandé l'annulation des prélèvements sur le salaire des fonctionnaires de l'enseignement. Il exige que «la contribution garde un caractère volontaire et d'arrêter tout prélèvement sur les salaires des enseignant-es». Les prélèvements sur les salaires des fonctionnaires au profit du Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Covid-19 ne sont pas «obligatoires», a finalement affirmé samedi, le ministre du travail et de l'insertion professionnelle, Mohamed Amekraz.

ÉDITION DU 20 AVRIL



ÉPHÉMÉRIDE SOCIALE D'UNE PANDÉMIE (13 AVRIL-19 AVRIL)

13 AVRIL

ITALIE. Les réouvertures d'entreprises autorisées par les préfets se multiplient dans les zones de Milan, Bergame ou encore Brescia, des villes pourtant à l'épicentre de l'épidémie. Les syndicats dénoncent à l'unisson ces pratiques et rappellent quelques chiffres: «Dans l'aire métropolitaine de Milan ce sont 520 000 travailleurs qui continuent de se déplacer jusqu'à leur entreprise chaque jour, auxquels des autorisations concernant 40 000 à 50 000 travailleurs se sont ajoutées ces derniers jours», explique la FIOM de Milan. À Bergame, où les taux de mortalité liés au Covid-19 ont atteint des sommets mondiaux, c'est «près de la moitié des entreprises métallurgiques qui n'ont jamais cessé leurs activités; les produits chimiques ont toujours fonctionné à plein régime; un nombre important d'entreprises du secteur de la construction s'autocertifient pour reprendre ou poursuivre leurs activités», raconte la CISL de Bergame. Si la situation ne change pas, la FIOM se prépare à relancer le mouvement de grève du 25 mars dernier qui avait imposé les fermetures d'un certain nombre d'usines.

FRANCE. 92 associations et collectifs s'associent pour saisir conjointement sept rapporteurs des Nations unies en charge des questions de pauvreté extrême, de santé, d'accès à un logement décent, à la nourriture, à l'eau potable et à l'assainissement.

INDE. Le Centre des syndicats indiens (CITU) dénonce la volonté du gouvernement d'amender la loi sur les usines de 1948 pour augmenter les heures de travail quotidiennes à 12 heures. La situation créée par le Covid-19 ne doit pas être utilisée au profit des entreprises selon le CITU. Par ailleurs, le syndicat dénonce les pratiques de plus en plus nombreuses d'entreprises, comme la Classlap India Pvt Ltd, qui a appliqué une réduction de salaire de 50% tout en ne payant pas encore le salaire de mars à tous les employés ou la Erevmax Technologies, où 80% des employés ont été mis en congé forcé sans solde.

ITALIE. Les initiatives de solidarité locale se multiplient pour atténuer la grave crise sociale qui touche le pays, et plus particulièrement les régions méridionales. À Naples, le réseau des Maisons du peuple a mis en place un téléphone rouge pour «dénoncer les manquements aux consignes de sécurité dans les entreprises et dénoncer les employeurs profitant illégalement des aides publiques», et a coordonné des distributions alimentaires basées sur le don en distribuant deux fois par semaine des biens essentiels à des centaines de famille. À Reggio de Calabre, les militants de la Maison du peuple «Nuvola Rossa» ont lancé une campagne pour la création «d'un fonds de solidarité populaire» permettant de financer les distributions alimentaires et «réfléchissent à d'autres activités mutualistes». À Lecce, en plus des distributions alimentaires à domicile, des campagnes de donations d'ordinateurs et de mutualisation des réseaux Wi-Fi sont organisées par la Maison du peuple «Silvia Picci». L'ensemble des militants interviewés dénoncent des mesures gouvernementales absolument insuffisantes et qui ne serviront dans bien des cas qu'à «payer les taxes locales».

CANADA. Informée de l'adoption prochaine d'un arrêté ministériel visant l'affectation de travailleuses et de travailleurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur vers les établissements de santé dans certaines régions, notamment les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) déplore que le gouvernement agisse unilatéralement sans aucune consultation.

FRANCE. La Carmagnole (<https://lacarmagnole.fr/presentation/>), bar associatif et coopérative à Montpellier, s'organise pour rester un lieu de solidarité et de combats politiques: distribution deux fois par semaine dans les locaux de la coopérative de denrées alimentaires en lien avec la Banque alimentaire; participation au débat d'idées avec le lancement d'une série de vidéos d'interventions avec des scientifiques et des militant·es sur différents sujets d'actualité.

AFRIQUE DU SUD. Lorsque l'Afrique du Sud a fermé son industrie minière pour contenir le coronavirus, plus de 450 000 travailleurs ont été renvoyés chez eux en 24 heures. Les mineurs sont particulièrement vulnérables, travaillant dans des puits exigus à plus de 3 kilomètres sous terre, avant de retourner dans des logements surpeuplés et des bidonvilles. L'Association of Mineworkers and Construction Union, un syndicat clé

dans ce secteur, a proposé de travailler avec les sociétés minières et les représentants du gouvernement pour élaborer un nouveau code de bonne pratique contre le Covid-19, avant le redémarrage de la production. L'industrie sud-africaine des métaux précieux génère environ 12 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Selon le South Africa Minerals Council, qui représente les plus gros producteurs, la production minière devrait chuter de 4,5% cette année, en supposant que les activités reprennent en douceur le 17 avril.

FRANCE. L'usine Toyota, près de Valenciennes (Nord), doit rouvrir ses portes le 21 avril. Elle compte 2000 salariés. «Nous devons produire et livrer 35 000 Yaris de la génération actuelle. Elles ont été commandées par des clients qui attendent leur livraison dans les prochaines semaines», explique la direction du groupe automobile. «La direction utilise la force pour nous faire revenir à l'usine et nous fait prendre le risque de tomber malades», dénonce Éric Pecqueur, délégué syndical CGT, qui pointe «l'irresponsabilité des actionnaires, de la direction, et du gouvernement qui a donné son aval».

FEMMES. D'après les statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les femmes représentent 70% de la main-d'œuvre mondiale dans le domaine des soins. 85% d'entre elles sont infirmières ou sages-femmes et peu occupent des places dans les sphères de décision.

BÉNIN. Bien que les pouvoirs publics béninois aient annoncé la fermeture des écoles du pays, les élèves et les enseignant·e·s doivent néanmoins reprendre les cours le 14 avril. Les pouvoirs publics ont également pris la décision de recruter du personnel enseignant par le biais d'agences d'intérim, suscitant une vive opposition de la part des syndicats d'enseignants. Pour ces derniers, cette situation s'apparente à une privatisation déguisée du système éducatif du pays sous couvert de la pandémie de Covid-19.

QUÉBEC. Des employées du CHSLD du Manoir-de-Verdun (Centre d'hébergement et de soins de longue durée), dans le sud-ouest de l'île de Montréal, ont été contraintes de demeurer dans l'établissement pour prolonger leur quart de travail. La gestionnaire du centre d'hébergement aurait ordonné de verrouiller les portes pour empêcher le personnel de quitter les lieux. «C'était prévisible. Le centre d'hébergement fonctionne à la limite du supportable depuis bien avant la pandémie», explique Françoise Ramel, présidente du syndicat des professionnelles en soins de santé FIQ-SPSS, qui représente les infirmières sur place. Le syndicat dénonce aussi l'intimidation dont le personnel serait victime. Françoise Ramel soutient que des infirmières ont été menacées de sanctions ou d'être réaffectées si elles refusaient de prolonger leur quart de travail.

BANGLADESH. Le 13 avril, des milliers d'ouvrières et ouvriers du textile ont manifesté. Elles et ils demandaient leurs salaires, non payés depuis deux mois. Prétexte invoqué par les patrons: la crise du coronavirus. Illustrant la tragique situation dans bien des régions du monde, une manifestante explique: «Si nous n'avons pas de nourriture dans notre estomac, à quoi bon suivre le confinement?»

PÉDAGOGIE DES CONFINÉ·ES. La revue *N'Autre école* (www.questionsdeclasses.org/) devient *N'Autre école l'hebdo*, le temps du confinement; elle sortira en format PDF gratuit avant d'être éditée en format papier, plus tard. L'équipe de la revue juge «important que les réflexions, les démarches et les témoignages puissent se diffuser rapidement, afin de nous aider à penser l'école telle qu'elle est actuellement, d'aiguiser notre regard critique et d'infléchir encore nos pratiques». Il s'agit s'essayer de «tracer quelques pistes d'une pédagogie des confiné·es: pédagogie de crise, par et pour les confiné·es eux-mêmes, qui n'attend pas le déconfinement pour refuser l'isolement».

COLOMBIE. «Personne ne peut forcer à travailler dans des conditions qui menacent la vie.» Le syndicat colombien SINALTRAINAL (www.sinaltrainal.org/web/), cite un article publié dans le magazine *Semana*, dans lequel le président de la Fédération médicale colombienne dénonce la grave situation que vivent les travailleurs et travailleuses de la santé en Colombie face à la pandémie de coronavirus: «Des démissions massives de personnel du secteur de la santé peuvent se produire parce que personne ne peut les forcer à travailler dans des conditions qui menacent leur vie, s'ils n'attribuent pas des éléments de biosécurité et de bonnes conditions de travail.» Alors que 3 à 7 mois de salaires sont déjà dus au personnel soignant, les directions des centres hospitaliers ont annoncé une réduction de salaire de 45%! L'article fait référence à l'enquête de la Fédération médicale colombienne, qui indique que 88% des travailleurs et travailleuses n'ont pas de masque, 92% n'ont pas de combinaisons pour se protéger de la propagation du coronavirus. SINALTRAINAL dénonce cette situation «criminelle, car même en l'absence de pandémie, la loi exige que

les travailleurs et travailleuses soient munis de tous les équipements de sécurité». La fédération pointe aussi la pénurie de lits, de respirateurs artificiels.

14 AVRIL

RWANDA. Le principal syndicat a mis en garde les employeurs contre le licenciement abusif de leurs employés en raison de la crise provoquée par le Covid-19. «Nous sommes préoccupés par les licenciements massifs de main-d'œuvre, en particulier dans le secteur privé, où les entreprises sont confrontées à des défis commerciaux sans précédent en raison de la pandémie Covid-19», a déclaré Africain Biraboneye, secrétaire général adjoint de la Confédération des syndicats des travailleurs du Rwanda (CESTRAR).

ITALIE. Les syndicats FIOM, UILM et FIM ont réussi à stopper la réouverture des usines Whirlpool en Italie voulue par la direction. Ils pointent l'absence de mesure de sécurité alors que l'épidémie est loin d'être finie et demande la mise en place d'un protocole sanitaire sérieux en vue de la réouverture le 3 mai. Ils rappellent aussi que 80% de la production italienne est destinée à l'export et demande à la direction à qui exactement ils comptent vendre le matériel électroménager? Plus généralement, c'est la situation de l'usine napolitaine qui est au cœur des communications syndicales, celle-ci devant être fermée et relocalisée dans l'est de l'Europe en octobre prochain. «C'est impensable qu'une entreprise puisse toucher des aides de l'État et ensuite continuer sa politique de délocalisation!», affirme Rosario Rappa, secrétaire du syndicat FIOM-Naples.

INDE. Des centaines de travailleurs du fret à l'aéroport international Indira Gandhi (IGI) de New Delhi n'auraient pas touché de salaire pendant le confinement du pays imposé par le gouvernement indien depuis le 24 mars. Environ 70% des quelque 1200 travailleurs employés par l'intermédiaire de l'entrepreneur JAC Air Services Pvt. Ltd n'ont été payés et près de 840 travailleurs du fret ont vu leur paie diminuée selon Ranjeet Singh, secrétaire général du Syndicat des employés de l'aéroport.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), «environ 2 milliards de personnes travaillent dans l'économie informelle, la plupart d'entre elles dans les pays émergents et dans les pays en développement... Les travailleurs informels dans les zones urbaines tendent également à exercer leurs fonctions dans des secteurs économiques dans lesquels non seulement il existe un risque élevé d'être infecté par le virus, mais aussi qui sont concernés directement par les mesures de confinement. C'est le cas notamment des personnes qui recyclent les déchets, les vendeurs ambulants et les serveurs, les ouvriers du bâtiment, les employés des transports et les travailleurs domestiques. Le Covid-19 touche déjà des dizaines de millions de travailleurs informels. En Inde, au Nigeria et au Brésil, le nombre de travailleurs dans l'économie informelle affectés par des mesures de confinement et d'autres mesures de restriction est important. En Inde, avec près de 90% de la population évoluant dans l'économie informelle, ce sont environ 400 millions de travailleurs de cette même économie informelle qui risquent de s'enfoncer dans la pauvreté durant la crise.»

TUNISIE. Des organisations de la société civile, des députés et des personnalités publiques ont appelé dans une déclaration commune, à renforcer la protection des migrants et des réfugiés en Tunisie contre le Covid-19, afin de garantir le droit à la santé pour tous. Les signataires ont exhorté le gouvernement à garantir leur droit à la santé au même titre que les Tunisiens et les Tunisiennes. Ces organisations ont en outre appelé le gouvernement à examiner les alternatives à la détention des réfugiés et des migrants vulnérables aux maladies et bloqués dans les centres El Ouardia et Ben Guerdan, étant donné le risque élevé de tomber gravement malade ou même de mourir en cas d'infection. 30 organisations nationales et de la société civile, dont l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES), la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) se sont jointes à cet appel.

ASIE DU SUD-EST. Des centaines de milliers de travailleurs d'usine au Cambodge, au Myanmar et même au Bangladesh sont confrontés à des pertes d'emplois alors que les magasins de détail du monde entier ferment leurs portes pour empêcher la propagation du coronavirus. «Les travailleurs ont reçu leur salaire de mars dans de nombreux cas, mais en avril, je pense que ce sera le chaos complet», a déclaré Aruna Kashyap, avocate du secteur des droits des femmes de Human Rights Watch. Au Myanmar (ex-Birmanie), environ

20 000 migrants sont rentrés de Thaïlande le mois dernier après avoir perdu leur emploi en raison de fermetures d'usines. Par exemple, 684 travailleurs qui travaillaient pour H&M, Next et d'autres marques ont été licenciés la semaine dernière après que les patrons de l'usine de confection Yongan à Yangon (Myanmar) ont annoncé que les acheteurs avaient annulé leurs commandes.

ÉTATS-UNIS. Roger Marenco, président du syndicat Transit Workers Union of America de San Francisco qui représente 2300 conducteurs, a déclaré qu'un arrêt total des bus pourrait être le moyen le plus sûr contre le Covid-19. «Je dis toujours à tout le monde qu'avec les bus Muni, nous donnons vie à cette ville, mais en ce moment, nous sommes devenus la seringue qui pourrait potentiellement infecter la ville et le comté de San Francisco en transportant ce virus.»

SUISSE. Le Syndicat des services publics (SSP), lors d'une vidéoconférence, a dénoncé la manière dont est traité le personnel de santé genevois. Selon David Andenmatten, représentant syndical, douze heures de travail en continu ont été imposées aux soins intensifs et aux urgences adultes, sans aucune concertation. En parallèle, d'autres services sont désœuvrés. Or, la proposition de personnes sous-occupées de soulager leurs collègues aurait été refusée par la direction. «La direction adopte un comportement autoritaire qui est loin de la bienveillance qu'elle affiche dans sa communication officielle», affirme le délégué syndical.

LIBAN. Les syndicats des employés des services généraux du Liban (GSTU) ont appelé le gouvernement libanais à créer un fonds de réponse pour les travailleurs humanitaires qui ont perdu leur emploi et d'autres moyens de subsistance à cause de la pandémie de Covid-19. Le secrétaire général du GSTU, Antoun Antoun, a déclaré que le fonds devrait être géré par un organisme indépendant, transparent et crédible. Le syndicat a signé un accord avec Holcim Lafarge pour payer à ses employés, y compris les salariés journaliers, l'intégralité de leur salaire jusqu'au 29 mars 2020. L'accord a été conclu après que Holcim Lafarge a décidé de suspendre toutes ses activités de production et de fabrication en raison de la crise sanitaire.

CANADA. Selon un arrêté signé par la ministre de la santé, Danielle McCann, le gouvernement peut redéployer des enseignants du collégial sur la ligne de front dans la lutte au coronavirus. Par exemple des professeurs en soins infirmiers, en travail social ou en analyses biomédicales pourraient être contraints d'aller œuvrer dans le réseau de la santé, où les besoins sont criants. «On met la charrue avant les bœufs, a déclaré Caroline Quesnel, la présidente de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ). Est-ce que ça va être obligatoire ou du volontariat? Ça jette une certaine confusion, déjà qu'on n'en manquait pas.»

FRANCE. Des pendules pour les hôpitaux. À Cholet, depuis la mi-mars, la quasi-totalité des 179 salarié.es de l'entreprise Bodet Time & Sport est en chômage partiel, une petite partie en télétravail. Lundi 6 avril, lors d'un CSE extraordinaire par téléphone, la direction annonce la reprise du travail sur site pour le 13 avril. Le syndicat SUD-Industrie a dénoncé l'irresponsabilité d'une telle décision. La reprise n'aura pas lieu cette semaine; mais elle est de nouveau annoncée pour la semaine prochaine. Selon le patron, c'est pour aider le personnel soignant: il s'agira de produire des pendules pour les hôpitaux.

15 AVRIL

GRANDE-BRETAGNE. La campagne «Safe and Equal» (<https://safeandequal.org/>) a été lancée publiquement le 13 avril. Elle a pour objectif l'égalité des droits à un salaire de confinement complet pour tous les travailleurs, quel que soit leur statut professionnel. Dans un trop grand nombre de lieux de travail, le salarié est obligé de choisir entre, d'une part une baisse de 94 livres par semaine de l'indemnité légale de maladie, et d'autre part aller au travail malade ou potentiellement contagieux. Safe and Equal est né du travail des militant.es de l'hôpital East London Foundation Trust (ELFT), où une campagne d'affiches et de courrier a déjà fait de grands pas en avant pour l'indemnité de confinement. Le personnel de l'ELFT qui a mené cette campagne a contacté des syndicalistes d'autres secteurs pour lancer une campagne plus large sur le même sujet: renforcer les droits des travailleurs confrontés à la pire exploitation.

ITALIE. Faisant suite à la décision du tribunal de Florence exigeant la distribution de matériel aux livreurs à vélo, les tribunaux de Rome et de Bologne lui ont emboîté le pas. Celle-ci s'organise petit à petit. La mairie

de Milan a mis à disposition environ 1 000 masques pour les livreurs de la ville à retirer dans des guichets communaux, pendant que les entreprises du secteur se sont engagées à envoyer des kits de protection chez les livreurs. Pour les syndicats de livreurs cela n'est pas suffisant, le syndicat Deliverance (Milan) attend encore les masques et gants promis par les entreprises et demande l'application de ses «Dix propositions pour une livraison sûre». Même son de cloche chez le syndicat Riders Union (Bologne), qui rappelle que le véritable enjeu est la reconnaissance de l'ensemble des droits de ces travailleurs, notamment celui du revenu de quarantaine pour celles et ceux qui ne souhaitent pas continuer à livrer #Nonpernoimapertutti (Pas pour nous mais pour tout le monde).

INDE. Des dirigeants syndicaux, principalement associés à Joint Forum, un conglomérat de plus de 23 syndicats de l'industrie du thé, ont décidé de porter plainte pour violation du confinement dans l'industrie du thé. Suite à plusieurs demandes des propriétaires, il a été permis par les autorités publiques aux planteurs de commencer leurs opérations dans les plantations de thé du nord du Bengale. «Aucune autorité n'est présente dans et autour des plantations de thé de l'État pour faire respecter les normes liées à Covid-19 sur la distanciation sociale, l'hygiène et le paiement de la totalité des salaires non perçus pendant les jours de fermeture liés au confinement», a déclaré Zia ul Alam, responsable du Joint Forum.

ARGENTINE. Alors qu'un premier cas de coronavirus était détecté par le personnel, le syndicat (Asociación Gremial de Trabajadores del Subte y Premetro) (<http://sindicatodelsubte.com.ar/>) a fait fermer la ligne B du métro de Buenos Aires. Les pressions patronales sont fortes, mais le syndicat maintient son mot d'ordre, privilégiant la santé des salarié·es et des usager·es.

FRANCE. Le 14 avril, le tribunal de Nanterre a donné tort à Amazon et accordé une victoire syndicale. L'assignation déposée par Solidaires réclamait la fermeture de tous les entrepôts. «C'est une bombe sanitaire et sociale qui est en train d'exploser et qui concerne plus de 10 000 travailleurs directs, mais aussi une armée d'intérimaires et de livreur·euses qui apportent y compris le virus à domicile: après des dizaines de salarié·es atteint·es des symptômes du Covid-19, des cas avérés ont depuis été détectés sur plusieurs sites et un premier employé est toujours en réanimation», indiquait le syndicat qui réclamait un arrêt de l'activité. Ou à défaut, que l'on impose à Amazon Logistique France de ne plus livrer que les marchandises essentielles – soit 10% de son actuel débit. «Cette lutte se mène également en coordination avec les travailleur·euses européen·es et états-unien·es de la multinationale», précise le syndicat. Le jugement du tribunal impose à Amazon France de «restreindre l'activité de ses entrepôts aux seules activités de réception des marchandises, de préparation et d'expédition des commandes de produits alimentaires, de produits d'hygiène et de produits médicaux, sous astreinte, d'un million d'euros par jour de retard et par infraction constatée». Le tribunal condamne en outre Amazon à verser des dommages à Solidaires à hauteur de 4 800 euros.

ITALIE. Alors que les prix alimentaires ne cessent d'augmenter (+25% en moyenne pour les fruits) dans un contexte de perte de revenus importante, voire totale, pour des millions de personnes, le danger de famine se fait de plus en plus fort chaque jour. C'est, comme ailleurs en Europe, la réalité du secteur agricole qui explose à la face du pays. Plus de 350 000 travailleurs étrangers qui viennent chaque année au moment des récoltes ne seront pas là cette fois, entraînant une intense pression inflationniste sur les prix. Face à l'urgence les syndicats patronaux du secteur, appuyés par la droite et l'extrême droite (Lega, Fratelli d'Italia et Italia Viva), souhaitent mettre au travail les bénéficiaires du chômage partiel ou du revenu de citoyenneté, retraités, étudiants, en réintroduisant les voucher – contrat à la prestation, sans aucun droit salarié – ainsi que par des aménagements fiscaux pour les entreprises de la filière. Répondant à ces propositions inacceptables, la Coordination des travailleurs agricoles de l'USB appelle à la régularisation complète des travailleurs immigrés sur le territoire, la formalisation des contrats de travail et la mise en place du principe «Travail égal, salaire égal» dans l'agriculture. Ils rappellent aussi que «la sortie de la crise ne se fera pas par une nouvelle marginalisation et dévaluation du travail agricole ou par des ressources supplémentaires pour les entreprises, mais par des interventions qui assurent une vie et un travail dignes à ceux qui, quotidiennement, mettent de la nourriture sur nos tables».

FRANCE. Pour le SNUEP-FSU, avant tout retour dans les établissements scolaires, il est indispensable de réunir les CHSCT pour recueillir leur avis et leur accord afin d'«évaluer les risques professionnels»: «La reprise pourra se faire quand les conditions sanitaires seront réunies. Chaque personnel et chaque élève devra être

équipé en masques et testé, du matériel désinfectant devra être disponible dans chaque classe et les gestes barrières devront pouvoir être respectés – cette dernière condition est de fait impossible à tenir au regard du nombre d'élèves par classe.» Enfin, le SNUEP-FSU déclare qu'il «prendra ses responsabilités syndicales», si les conditions sanitaires ne sont pas réunies lors des réouvertures des établissements.

MALAWI. Des dizaines d'agents de santé dans la capitale commerciale du Malawi, Blantyre, ont organisé un sit-in pour protester contre les conditions de travail pendant la pandémie de coronavirus et dénoncer une pénurie «critique» d'équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires pour traiter les patients. Des images circulant sur les réseaux sociaux mardi montrent des médecins et des infirmières en uniforme à l'extérieur de l'hôpital central Queen Elizabeth portant des pancartes avec des slogans tels que «Nous n'allons pas en mission suicide» et «Ma famille devrait-elle souffrir à cause de mon appel?».

AFRIQUE DU SUD. Le Syndicat national des mineurs (NUM) a déclaré qu'il n'avait pas été consulté par Impala Platinum sur les plans de l'entreprise de reprendre ses activités cette semaine. L'entreprise a envoyé des SMS à ses employés dimanche pour retourner au travail mardi. Le NUM a appelé ses membres à ne pas se présenter pour le moment dans les sociétés minières.

BELGIQUE. Alors que le gouvernement vient à peine de constituer le comité d'experts qui va définir les contours du déconfinement, les organisations patronales du bâtiment mettent déjà la pression afin de redémarrer les activités du secteur de manière globale. Le secteur de la construction a basculé dans la catégorie des secteurs essentiels pour les travaux urgents. Pour les organisations syndicales CG-FGTB et ACV-BiE, on doit permettre aux travailleurs de reprendre le travail sur une base volontaire. Les organisations patronales ont refusé catégoriquement l'établissement d'une telle liste.

ÉTATS-UNIS. À Hawaï, le gouverneur a proposé une réduction salariale stupéfiante de 20% pour «la plupart» des fonctionnaires dès le 1^{er} mai, selon deux syndicats du secteur public. «Nous pensons que la réduction des salaires de dizaines de milliers de fonctionnaires est irréfléchie et nuira encore plus à notre État», a déclaré Corey Rosenlee de la Hawaii State Teachers Association qui représente près de 43 000 membres dans tout l'État et qui rejette cette proposition.

FRANCE. À la gare de Toulouse-Matabiau, le personnel de nettoyage exerce son droit de retrait. Le syndicat SUD a déposé une alerte pour danger grave et imminent: «Nous n'avons pas de masques nous permettant d'éviter la contamination par aéroportation des personnes circulant dans la gare», écrit le syndicat SUD dans l'alerte déposée pour danger grave et imminent. Il demande aussi le ramassage et le lavage des vêtements de travail, de manière à ne pas risquer de contamination. Sans réponse des patrons de l'entreprise sous-traitante (La Pyrénéenne), et face au silence de la SNCF, une partie du personnel exerce son droit de retrait.

CANADA. Une nouvelle enquête révèle que de nombreux travailleurs de soutien du secteur de la santé, en première ligne de la pandémie de Covid-19, subissent du racisme anti-asiatique. C'est l'une des conclusions d'un sondage du Syndicat canadien de la fonction publique auprès de 1 877 membres qui travaillent dans le secteur manitobain de la santé. Un membre sur cinq qui a répondu au questionnaire du SCFP et qui se déclare d'origine asiatique, a personnellement été victime de racisme ou de sectarisme au travail au cours du dernier mois.

ÉTAT ESPAGNOL. Dans le cadre de sa campagne «Sauvons les familles pas les banques», la CUP, organisation politique indépendantiste catalane qui siège désormais aussi aux Cortès de Madrid, dénonce l'ouverture au Luxembourg d'une succursale de la banque espagnole CaixaBank, qui aurait déjà sa «fiche bancaire» prête dans le paradis fiscal. Cette filiale prévoit, dès juillet, d'accueillir des comptes d'au moins 50 000 euros. CaixaBank déclare espérer recueillir 2 milliards en deux ans, selon le quotidien espagnol *El Diario*. Alors que 140 milliards espagnols se baladent déjà dans les paradis fiscaux, selon la CUP. La CUP rappelle que cette banque, comme les établissements bancaires espagnols, avait été sauvée lors de la crise de 2008 avec 50 milliards des contribuables et qu'ils n'ont évidemment jamais rien rendu. À ce jour, le gouvernement espagnol n'a débloqué qu'une somme de 17 milliards d'euros pour venir en aide aux ménages espagnols frappés par les soubresauts économiques de la crise du Covid-19. Deux poids deux mesures.

AUSTRALIE. L'United Workers Union (www.unitedworkers.org.au) publie un plan de lutte contre le

Covid-19: contre les licenciements, pour le maintien des salaires et le gel du remboursement des emprunts immobiliers. Le syndicat se prononce pour que «les industries essentielles deviennent propriété publique». Si de l'argent public est versé aux entreprises, celles-ci doivent être «socialement utiles, notamment devant l'urgence climatique». Et si elles sont d'utilité publique, «pourquoi sont-elles dirigées pour le profit privé?». Elles doivent «devenir bien commun» et être «restructurées de façon à ce que les travailleurs et les communautés publiques aient le dernier mot dans la gestion quotidienne». Le syndicat, qui réclame «le droit de consultation des travailleurs sur les réponses patronales contre le virus», rappelle que depuis le début de la pandémie de nombreuses actions de retrait ont eu lieu dans le pays.

KURDISTAN. Pendant la pandémie, les massacres continuent. Le Conseil démocratique kurde en France dénonce «l'armée turque [qui] a bombardé mercredi 15 avril la région de Behdinan ainsi que le camp de Makhmour au Sud-Kurdistan. Dans ce dernier, trois femmes ont été tuées alors qu'elles étaient occupées à faire paître du bétail dans une zone de pâturage. Le camp de Makhmour, situé au sud de Hewlêr (Erbil), capitale du Sud-Kurdistan (Irak), abrite principalement des réfugié-es qui ont fui la répression sanglante exercée par le régime turc dans le Nord-Kurdistan (Turquie), au cours des années 1990. Les bombardements sont intervenus dans un contexte d'embargo imposé au camp par le gouvernement régional du Kurdistan (KRG) depuis maintenant 9 mois. Par ailleurs, le camp observait depuis plusieurs jours des mesures de confinement, en prévention d'une propagation du Covid-19. Selon Nuran Sezgin, coordinatrice de l'assemblée des femmes du camp, l'une des victimes est décédée du fait de la situation d'embargo qui a empêché les secours d'arriver à temps».

16 AVRIL

FRANCE. Chez Allard Emballages à Aubigné-Racan (Sarthe), la grève a pris fin mardi 14 avril 2020. Les délégués syndicaux et représentants du personnel ont paraphé un accord, mettant un terme au mouvement initié vendredi 10 avril 2020. Les salariés grévistes ont obtenu le nettoyage quotidien des parties communes de l'entreprise et notamment des sanitaires, chose qui n'était plus assurée par un service dédié depuis de long mois. Cette revendication s'inscrivait dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. Les ouvriers de tout le groupe (305 salariés) ont également arraché de la direction une prime «exceptionnelle de pouvoir d'achat» d'un montant de 600 euros net.

AFRIQUE DU SUD. Le Syndicat national de l'éducation, de la santé et des travailleurs assimilés (Nehawu) a réagi avec colère à la décision du gouvernement de ne pas augmenter les salaires des fonctionnaires entre 4,4% et 5,4%. Le gouvernement n'a pas augmenté les salaires de ses employés en violation de l'accord salarial conclu au Conseil de coordination des négociations sur la fonction publique (CFPC) en 2018. Nehawu a ajouté que «lorsque le confinement prendra fin le 30 avril, des travailleurs émergeront, militants, forts, énergiques et inspirés pour mener une véritable bataille contre le gouvernement».

AFRIQUE DU SUD. La Haute Cour de North Gauteng a rejeté la demande présentée par les avocats de Lawyers for Human Rights (LHR) au nom des récupérateurs de déchets, demandant leur reconnaissance en tant que travailleurs des services essentiels. Entre 60 000 et 90 000 récupérateurs sont chargés de collecter 80 à 90% des emballages usagés et du papier recyclé en Afrique du Sud, selon une étude du Council for Scientific and Industrial Research. Pendant le confinement, les récupérateurs avaient espéré la permission de continuer à travailler: «Nous sommes l'épine dorsale de l'économie du recyclage». Ce qui a été refusé.

FRANCE. Le retour de la Grande Muette? Une dépêche de *France Info* fait état des déclarations d'un marin (anonyme) du porte-avions *Charles-de-Gaulle*: «L'Armée a joué avec notre santé, notre vie.» En effet, le navire est «rentré prématurément de mission» le 12 avril avec une cinquantaine de cas de Covid-19. Le marin, «confiné» sur une base militaire du Var, déclare avoir «l'impression d'être un mouton parqué dans une chambre». Selon ses dires, à la mi-mars, le commandant du navire avait demandé à interrompre la mission et de confiner l'équipage (le navire faisait alors escale à Brest) dès l'apparition des premiers cas, ce qu'aurait refusé le ministère des armées. Toujours selon *France Info*, le ministère n'a pas «précisé l'information». Rappelons que c'est sur la base aérienne de Compiègne que l'épidémie dévastatrice de l'Oise a débuté (voir [Covid-19: un virus très politique](#), 1^{re} édition, 30 mars). Fidèle à elle-même, l'Armée impose le silence à son

personnel et le secret vis-à-vis de la population. Ça ne vous rappelle rien? Le soldat, sous l'uniforme reste toujours un confiné. (Voir «Guadeloupe», *Covid-19: un virus très politique*, 3^e édition, 16 avril.)

NORVÈGE. Dans les pays «du dialogue social exemplaire et des syndicats forts». Mettant en avant la baisse de trafic liée à la pandémie de coronavirus, la compagnie ferroviaire norvégienne Vy licencie 1 100 de ses 9 500 salarié-es. Les dirigeants de l'entreprise parlent d'une «mesure temporaire dédiée à la stabilisation financière de l'entreprise», faisant suite à des discussions avec les syndicats.

ÉTAT ESPAGNOL. Les étudiants des universités de Galice sont en grève à partir du 17 avril pour exiger que l'année universitaire s'arrête. L'organisation étudiante Anega a lancé le mot d'ordre: «Si les recteurs n'arrêtent pas l'année, nous l'arrêterons nous». Ils appellent les étudiants des trois universités galiciennes à la grève reconductible des cours. Il y a trois semaines, les universités galiciennes avaient décidé avec la Xunta (le gouvernement régional) la fin des cours «en présence» pour l'année 2019-2020, lors de la promulgation de l'état d'urgence sanitaire. Les jeunes protestent aujourd'hui contre les cours télématiques: «Au vu de l'inefficacité des méthodes d'enseignement [en ligne], les universités font fi de l'impossibilité pour les étudiants de suivre les cours.» Il faut savoir que si les cours continuent, les examens auront lieu dans tout l'État (le ministère en discute les modalités, dont la possibilité de les organiser en ligne). Partout les étudiants se plaignent de l'inefficacité et de l'inadaptation de cours dispensés par internet. De plus, les boursiers, nombreux dans l'État espagnol, qui rateraient des matières à cause des méthodes inadaptées ou qui devraient les repasser à la rentrée perdraient leur bourse.

NICARAGUA. Le 15 avril, les 11 000 salarié-es de la zone franche de Gildán, une des plus grandes entreprises textiles du pays, renvoyé-es le 23 mars en «vacances» forcées, lors de la fermeture de ces usines, faute de commandes et de matières premières, ont appris qu'il n'y aura pas de reprise avant le 7 juin. Les dirigeants des syndicats ont communiqué au moyen de messages vocaux Whatsapp avec les ouvrier-ères: «Nous sommes parvenus à un accord [avec la direction] et à compter du 13 avril vous toucherez 50% de votre salaire en guise de don [sic!] de l'entreprise.» Cela fait référence à l'accord signé par des syndicats pro-gouvernementaux le 25 mars, autorisant les employeurs à procéder à des ruptures de contrats de travail (voir p. 67, *Éphéméride*, édition du 13 avril). Un des salariés réagit sur le site *Confidencial*: «Je suis soulagé parce que nous ne sommes pas licenciés, mais comment vivre avec à peine la moitié de mon salaire?» Il touchera une aumône de 800 cordobas par semaine [l'équivalent de 23 dollars], alors que le panier de base mensuel officiel pour une famille de cinq personnes est estimé à plus de 15 000 cordobas.

La dirigeante du Mouvement des femmes Maria Elena Cuadra, Sandra Ramos, qui défend les ouvrières des maquilas, a rappelé que 2 775 personnes ont déjà été licenciées dans les zones franches en moins d'un mois. La multinationale japonaise Yazaki a aussi arrêté la production depuis fin mars mettant 10 000 personnes au chômage technique avec 50% du salaire. Le gouvernement Ortega-Murillo, lui, continue dans le déni. Après un mois d'autoconfinement, le 15 avril, le président a encore répété que les pays les plus frappés ne sont pas «socialistes révolutionnaires» et que, malgré la crise, le Nicaragua continue de travailler: «Personne ne mourra de faim...»

ÉTAT ESPAGNOL. Les Anticapitalistes andalous ont déclaré la guerre à certains jeux vidéo, dont Fortnite ou Call of Duty. La porte-parole de ce courant d'Unidas-Podemos, Adelante Andalucía, Teresa Rodríguez, en guerre avec la direction de Madrid, part aussi à la bataille contre ces jeux qui accaparent en ces jours de confinement les réseaux sociaux des plus jeunes. Rodríguez refuse que l'avenir du pays se forme avec ces loisirs violents, de coups de feu et de guerres: «Ce serait génial que les enfants puissent échanger de façon virtuelle avec leurs copains et leurs copines sans se tirer dessus, non?», écrit-elle sur son compte Twitter. Pour mémoire, un jeu comme Fortnite, qu'adorent les plus jeunes, comptait 250 millions de comptes ouverts avant le confinement! Cinq fois la population de l'État espagnol.

17 AVRIL

ÉTATS-UNIS. Les infirmières du Providence Saint John's Health Center déclarent aujourd'hui victoire, après que la direction de l'hôpital a annoncé que les travailleurs de la santé de l'ensemble du système de Providence recevront des masques respiratoires N95 à porter lorsqu'ils prendront soin de patients Covid-19. Au cours

de la semaine dernière, au moins quinze infirmières ont refusé de prendre des affectations de patients à moins d'avoir reçu des masques N95 et dix de ces infirmières ont été suspendues et renvoyées chez elles. L'hôpital avait des masques N95 en sa possession, mais refusait de les fournir aux infirmières. Samedi, plus de 50 infirmières ont organisé une manifestation socialement distante à l'extérieur de l'établissement pour protester contre les politiques de contrôle des infections de l'hôpital. «C'est une victoire», a déclaré Chelsea Halmy, une infirmière médico-chirurgicale qui travaille à l'unité Covid-19 et qui fait partie des infirmières suspendues. À ce jour, les dix autres infirmières sont toujours suspendues dans l'attente d'audiences d'enquête. Les infirmières de Saint John's, avec le soutien de leur syndicat, l'AIC, demandent à la direction de réintégrer immédiatement les infirmières sans sanctions disciplinaires et de résoudre les problèmes de sécurité en suspens.

AFRIQUE DU SUD. La police du Cap a été appelée par la grande surface Pick n Pay pour expulser 70 salariés que le magasin accusait d'avoir fait grève. Pendant le confinement, qui a été prolongé jusqu'à la fin du mois,



les travailleurs essentiels ont un droit de grève limité. Les travailleurs ont été sommairement licenciés, bien qu'il n'ait pas fait grève. En réalité, ils avaient refusé de signer un accord dans lequel la direction leur proposait de leur verser une prime de 500 rands à la fin avril et une autre de 500 rands à la fin mai.

FRANCE. Brest. Sortie du n° 3 de *Tousse Ensemble* (<https://tousseensembleblog.wordpress.com/>) «animé par des Brestoises et des Brestois qui se sont rencontrés dans les luttes sociales ces dernières années». Ils et elles proposent «de mettre en commun des informations locales et globales sur les pratiques qui se développent dans cette période de crise sanitaire et politique». Au sommaire de ce numéro, on trouve notamment un témoignage provenant du CHRU de Bret, l'interview d'une éboueuse et les coordonnées de permanences téléphoniques syndicales associatives.

NICARAGUA-COSTA RICA. Des paysans nicaraguayens réfugiés dans le nord du Costa Rica depuis deux ans, fuyant la répression du régime Ortega-Murillo après le soulèvement populaire de 2018, ont fait don d'une partie de leur récolte à l'association d'entraide SOS-Nicaragua. Ils veulent partager leur production avec

170 autres familles exilées, plus récemment arrivées dans ce pays d'Amérique centrale, et frappées de plein fouet par la crise sanitaire et économique du coronavirus (626 cas recensés le 15 avril par San José). Le Costa Rica a recensé 100 000 réfugiés nicaraguayens sur son territoire. Le groupe de Francisca Ramírez, la dirigeante paysanne qui conduisit la lutte contre le canal interocéanique au Nicaragua, s'est organisé pour louer et semer des terres. Dans le contexte de la crise sanitaire qui commence aussi à frapper le Costa Rica, ces paysans ont décidé d'aider d'autres exilés qui n'ont ni travail ni terres. Voir le témoignage de Francisca Ramírez, depuis le Costa Rica, sur le combat des paysans exilés entre répression au Nicaragua et Covid-19 et crise économique au Costa Rica : www.facebook.com/nicaraguaactual/videos.

FRANCE. Quatre syndicats d'inspecteurs du travail (CGT, FSU, SUD et CNT) accusent le ministère du travail d'entrave organisée aux contrôles de l'inspection du travail. Ils vont saisir le Bureau international du travail. «On a une crispation de notre hiérarchie vis-à-vis des contrôles normaux de l'inspection du travail», explique Pierre Mériaux, inspecteur du travail à Grenoble, responsable national de la FSU-Travail qui parle au nom de l'intersyndicale du ministère du travail, et qui ajoute : «Ils ont installé une censure sur nos messageries professionnelles. Quand on utilise les termes "pressions extérieures indues" qui figurent dans la convention OIT 81, le mail n'arrive jamais. Il est bloqué par le système de messagerie.» Lors d'une conférence de presse téléphonique jeudi, les syndicats ont fait état de plusieurs dizaines de témoignages d'inspecteurs du travail dissuadés ou empêchés de se rendre sur des sites d'entreprise par leur hiérarchie depuis le début de la crise du Covid-19. Ils dénoncent également la mise à pied mercredi d'Anthony Smith, inspecteur du travail de la Marne.

18 AVRIL

ARGENTINE. Les enseignants et les élèves du lycée technique de Jujuy (nord-ouest) fabriquent des masques alors que les autorités n'ont mis en place aucun plan sanitaire.

ÉTATS-UNIS. Le personnel hospitalier de l'hôpital Saint-Joseph de Providence a acheté des stocks de feuilles de vinyle et du ruban industriel pour fabriquer des masques et des surblouses.

FRANCE. Les étudiant·es infirmier·ères mobilisé·es contre l'épidémie perçoivent une indemnité de 38 à 50 euros... par semaine. Une prime devrait leur être versée par les ARS. Beaucoup n'ont pas de masques ou doivent laver eux-mêmes leurs tenues. Par ailleurs, le syndicat CGT Maison-Blanche a déposé une plainte en référé contre l'ARS pour manquement à l'obligation légale de garantir la sécurité à l'égard des salarié·es comme le stipulent les articles L.4121-1 et L.4121-2 du Code du travail.

ARGENTINE. Production de gel hydroalcoolique par les coopératives ouvrières FarmaCoop (province de Buenos Aires) et La Terre (province de Mendoza).

CHILI. À l'initiative de la Fédération nationale des coordinations de base dans la santé publique, une protestation en deux temps pour exiger des protections pour les personnels de santé a été organisée. Rassemblement, photos et actions en tout genre le matin devant les établissements et centres de santé, puis manifestation numérique le soir sur les réseaux sociaux avec pour mots d'ordre : #SueltenLosInsumosYa #TestMasivos #FueraMañalich (des moyens tout de suite, des tests en masse et démission Mañalich, le ministre de la santé).

FRANCE. Ce vendredi, le syndicat Force ouvrière a appelé les employés de l'usine MSSA (fabrication de produits chimiques) de Saint-Marcel (Savoie) à se mettre en grève pour une durée illimitée. Norbert Gandon, délégué syndical FO à MSSA Saint-Marcel dénonce les «risques sanitaires pris quotidiennement par les employés pour continuer de travailler». Selon lui, 120 employés, dont 96% du personnel en poste de production, ont répondu à l'appel. La direction, elle, en a compté seulement 20. «La grève consiste à rester chez soi, puisque nous n'avons pas le droit de nous rassembler. Nous continuerons tant que nous n'aurons pas de signes de la direction.»

ARGENTINE. Le plus important grossiste du pays pour supermarchés, PDV notamment fournisseur de Carrefour, refuse de payer les salaires aux personnels ayant contracté le Covid-19. Par ailleurs, les travailleurs de l'Hiperhuelche de Viedma (Río Negro), grossiste du secteur de la construction, ont entamé une rétention

des produits. Ils réclament le paiement complet des salaires. L'entreprise avait déclaré plus de 25 millions de dollars de bénéfices l'an passé.

19 AVRIL

ARGENTINE. Les travailleurs de l'hôpital central de Mendoza (nord-ouest) se sont réunis en assemblée générale, ils exigent les outils de protection sanitaire et la fin de la précarité salariale pour le personnel soignant, une augmentation de leur salaire au niveau du panier de biens de base et des contrats permanents pour toutes et tous. Malgré la violente répression policière de la semaine passée, les 250 travailleurs de l'entreprise frigorifique Penta ont de nouveau manifesté devant les locaux de leur entreprise. Ils dénoncent le non-paiement des salaires depuis 24 jours à la suite de l'annonce du confinement et se battent contre le plan patronal qui souhaite profiter de la crise pour licencier 200 travailleurs et relancer la production avec un effectif réduit.

MONDE. Le leader mondial des centres d'appels Teleperformance est poursuivi devant l'OCDE par UNI Global Union (présente dans 150 pays) et par les syndicats français CFDT, CGT et FO pour des conditions de travail « dangereuses » dans dix pays face à l'épidémie de Covid-19. « Dans dix pays, dont la France, les Philippines, la Colombie, le Royaume-Uni, l'Albanie, le Portugal et la Grèce, la plainte fait état de conditions dangereuses dans des établissements offrant des services clientèle pour des clients tels qu'Apple, Google et Amazon », indiquent ces organisations syndicales dans un communiqué.

CAMBODGE. Les chiffres officiels montrent que l'épidémie de Covid-19 a entraîné l'arrêt de la production de 91 ateliers de confection et que 91 500 travailleuses et travailleurs de l'habillement ont été licenciés. D'après les syndicats, une famille ouvrière ne peut survivre avec 70 dollars par mois, bien en dessous du salaire minimum de 190 dollars. « Nous espérons que les marques peuvent prendre une part du fardeau et verser 40% du salaire minimum pour soutenir les travailleuses et les travailleurs de l'habillement. Les fabricants devraient porter leur quote-part à 40%, compte tenu des bénéfices qu'ils engrangent depuis des années au Cambodge », déclare Athit Kong, le président de la Coalition des syndicats démocratiques cambodgiens du vêtement (CCAWDU).

ÉTATS-UNIS. Les travailleur·euses de deux immeubles résidentiels de luxe à Manhattan (New York) ont fait grève, affirmant que leur employeur ne les payait pas suffisamment et ne leur fournissait pas d'équipement de sécurité approprié. Ils et elles accusent leur employeur de les empêcher de s'affilier au syndicat SEIU 32BJ. Ils et elles disent également que Planned n'a pas fourni suffisamment de masques et de gants pour les protéger au travail. Plus tôt dans la journée, celles et ceux qui étaient prévu·es dans cinq bâtiments du New Jersey avaient également organisé un débrayage dénonçant leurs conditions de travail.

BOLIVIE. Alors que la saison des récoltes se termine en Argentine, les travailleurs boliviens se voient refuser le passage à la frontière par leur propre gouvernement, notamment près de la ville d'El Arazay. Une partie de ces familles ont été hébergées en urgence dans le gymnase de la ville argentine, mais sans accès à l'eau potable, sans produits d'hygiène ni d'alimentation. Ce sont les dons des organisations et les locaux solidaires qui leur permettent de tenir. Les travailleurs boliviens appuyés par le PTS-FIT, comme dans d'autres régions du nord de l'Argentine, demandent la mise à disposition immédiate de bus pour acheminer les familles jusqu'à leur ville d'origine. Ils demandent aussi qu'en attendant, chaque province argentine leur garantisse des conditions d'hygiène et de sécurité ainsi que de la nourriture et des hébergements.

SÉNÉGAL. Le syndicat SNC/BTP (construction et BTP) s'est félicité de l'annonce faite par le gouvernement, le 3 avril, de l'interdiction des licenciements et de la garantie des revenus des travailleurs au chômage pendant la pandémie Covid-19. Le niveau de rémunération d'un chômeur ne peut être inférieur au salaire minimum interprofessionnel garanti ou à 70% de son salaire net moyen pour les trois derniers mois d'activité.

HONG KONG. Des militants sont intervenus dans les quartiers populaires de Tuen Mun et de Tai Kok Tsui pour fournir des masques aux travailleurs du nettoyage : le manque de protection contre le Covid-19 s'était déjà fait sentir lors de manifestations. À Seattle ou à New York, des Hongkongais et des Chinois de la

diaspora ont également travaillé pour fournir des masques et d'autres ressources aux travailleurs médicaux et à d'autres communautés à risque.

FRANCE. Une petite victoire pour les précaires dans la tempête du corona qui souffle sur la presse. L'intersyndicale des syndicats de journalistes SNJ, CGT, CFDT et FO soutenue par la CNT et des associations ou collectifs (voir **Éphéméride** du 6 avril) ont réussi à obtenir que les pigistes soient couverts par un décret du ministère de la culture en cas de mise au chômage technique. Désormais, ces précaires détenteurs ou pas de la carte de presse (celle-ci étant soumise à des conditions de ressources, nombreux sont les journalistes qui la perdent) seront couverts par les mesures de chômage comme les autres salariés des entreprises de presse qui feraient appel à de telles mesures. Restera maintenant à faire respecter ce texte par les employeurs, toujours prêts à enfreindre la loi quand il s'agit des droits de cette armée de réserve.

ARGENTINE. Les travailleurs de la municipalité de Santa Victoria Este, à Salta, ont occupé la mairie pendant plusieurs heures, avant de lever l'occupation pour les obligations sanitaires. Ils réclament, entre autres, le paiement des deux derniers mois de salaire, des frais de scolarité et une augmentation des salaires de 15%. À Rosario, les personnels et auxiliaires de l'éducation, titulaires et remplaçants, ont organisé une manifestation devant leur ministère. Ils se déclarent en état d'urgence et réclament un revenu d'urgence, une amélioration immédiate de la nourriture dans les cantines pour eux et leurs élèves souffrant de la faim, l'accès à la protection sociale pour les remplaçants et autres personnels contractuels, le paiement immédiat des journées de travail effectué et du matériel de protection sanitaire. Le secrétaire du syndicat ATE de Rosario, Juan Pablo Pozzi, a déclaré de son côté : « Nous proposons que les banques soient nationalisées, mais ils ne le font pas parce qu'ils misent tout sur le profit. Nous devons également nationaliser le commerce extérieur et les ports afin de sortir par le haut de cette situation. L'enjeu ici, c'est la santé des gens ou le capital. »

ÉTATS-UNIS. Dix infirmières de l'hôpital Santa Monica, à Los Angeles, ont été suspendues car elles refusaient de travailler sans masque. « Je suis infirmière depuis vingt-cinq ans ; je n'ai pas besoin que le **Center for Disease Control** (CDC) me dise quand j'ai besoin d'un masque N95 », a déclaré Cline, l'une des infirmières. « Quand j'ai un patient qui me tousse au visage... Je n'irai pas dans cette chambre à moins qu'ils ne m'en fournissent un. »

ARGENTINE. Mouvement de grève nationale des chauffeurs de bus Intercités organisé à l'initiative du syndicat UTA. Pas un seul bus ne sortira pendant 24 heures, prévient le syndicat, qui demande le paiement des salaires et des mesures de d'hygiène et de sécurité pour les bus.

COLOMBIE. Après avoir souffert d'une distance de sécurité inadéquate, d'un manque d'équipements de protection individuelle et de conditions insalubres, un groupe de près de 100 travailleurs a spontanément cessé le travail, le 26 mars, dans un centre d'appels de Bogota. En représailles, le 30 mars, quatre des porte-parole du groupe ont été licenciés par la direction, selon les syndicats.

ÉTATS-UNIS. Le Teamsters for a Democratic Union a obtenu que les salarié·es mis·es au chômage soient indemnisé·es à 100% pendant huit semaines par leur assurance TeamCare. Par ailleurs, 15 000 employé·es d'UPS ont signé une pétition et ont obtenu deux semaines d'arrêt-maladie pour les victimes du virus.

BIRMANIE. Les travailleuses de Myan Mode, principalement des jeunes femmes venues des villages ruraux (la main-d'œuvre du vêtement au Myanmar est composée à plus de 90% de femmes), ont refusé leur licenciement pour cause de crise sanitaire. Des centaines de membres du syndicat ont établi un camp fin mars devant les portes de l'usine, une tactique syndicale courante en Birmanie. Les propriétaires ont offert une compensation aux membres du syndicat pour qu'ils acceptent le licenciement et lèvent le camp de protestation. Le noyau de syndicalistes, près de 100, qui est resté a été rejoint, le 6 avril, par 40 non-syndiqués qui ont choisi de faire grève par solidarité.

ZIMBABWE. Le syndicat des infirmières et infirmiers du conseil urbain et rural du Zimbabwe a dénoncé le manque de vêtements de protection. « Nos membres sont gravement handicapés en termes d'équipement de protection, ils craignent donc aussi pour leur vie », écrit le syndicat, qui menace de faire grève, dans une lettre du 10 avril.

FRANCE. La prime « forfaitaire » de 1 000 euros promise fin mars par le distributeur Auchan aux 65 000

salariés présents dans le contexte du coronavirus sera proportionnelle au temps de travail effectif, a-t-on appris mercredi. Selon la CFDT et FO, les salariés ayant travaillé en magasin plus de 28 heures par semaine du 15 mars au 18 avril toucheront 1 000 euros, ceux qui ont travaillé entre 10 et 28 heures toucheront une prime au prorata des heures travaillées, et ceux ayant fait moins de 10 heures, comme les étudiants le week-end, 50 euros.

GUATEMALA. Le syndicat de la construction SINCS-G a indiqué que le ministère guatémaltèque du travail et de la sécurité sociale a récemment approuvé l'accord ministériel 140-2020, qui autorise les employeurs à procéder à des suspensions de contrats de travail à temps plein dans tous les secteurs sans versement d'indemnités aux travailleurs. Le gouvernement a déclaré que cette mesure ne sera mise en œuvre que temporairement en raison de l'état national de catastrophe et du confinement.

CANADA. Alors que les districts scolaires de la province d'Alberta commencent à licencier leur personnel de soutien, le syndicat du personnel affirme que de nombreux employés ne reviendront pas à l'automne en raison des suppressions de postes imposées par le gouvernement Kenney (Premier ministre de l'Alberta.) «Lorsque les élèves retourneront à l'école en septembre, il y aura moins d'employés pour s'occuper de plus d'enfants», prévient le président du syndicat SCFP-Alberta, Rory Gill. Selon lui, plus de 7 500 employés de soutien scolaire ont déjà reçu un préavis de licenciement et plusieurs districts n'ont pas encore annoncé leurs chiffres. La plupart des licenciements auront lieu le 1^{er} mai. Par ailleurs, 6 000 enseignants suppléants seront aussi remerciés.

FRANCE. Par la voix de son secrétaire général, la CFDT plaide pour «des protocoles de déconfinement et de reprise d'activité», «négociés» et «discutés» avec les salariés et leurs représentants. Certes, on sait ce que signifie «négocier» sur des thèmes importants lorsque cela est renvoyé entreprise par entreprise.

ZIMBABWE. L'entrepreneur chinois Hydro-Sino Corporation travaillant sur le projet d'extension (1,4 milliard de dollars) de la centrale électrique de Hwange est embourbé dans une nouvelle controverse après avoir licencié ceux des travailleurs qui se sont plaints de leur exposition au coronavirus. Il est accusé d'avoir forcé au moins 400 travailleurs à camper sur le site pendant les 21 jours de fermeture du chantier. Les travailleurs ont déclaré que leurs patrons chinois leur infligeaient des châtiments corporels et les maltrahaient souvent verbalement. Fungai Simbine, président du syndicat des travailleurs de Sino Hydro, a déclaré que les employés craignaient pour leur vie car l'entreprise ne suivait ni les recommandations du gouvernement ni celles de l'Organisation mondiale de la santé. Le syndicat ZCATWU a menacé d'aller en justice après la fin du confinement pour forcer les Chinois à respecter les droits des travailleurs et à demander réparation pour leur exposition au Covid-19.

DOCUMENTS

ÉDITION DU 27 AVRIL



MONDE

POUR UN CHEMIN DE FER SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, SÛR, PRENONS LA BONNE VOIE ET CHOISSONS DÈS MAINTENANT LES BONS AIGUILLAGES !

RÉSEAU SYNDICAL INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ ET DE LUTTE

Nous assistons actuellement à une crise sanitaire mondiale liée au Covid-19 qui frappe malheureusement, jour après jour, de plus en plus de victimes. Nous l'avons dit depuis plusieurs semaines : ce ne sont pas les patrons ou les gouvernements qui ont créé le virus mais ils sont responsables de sa propagation planétaire et des conséquences dramatiques.

Les pouvoirs publics ont montré leur inefficacité et confirmé, une fois de plus, que l'intérêt de la collectivité n'est pas leur problème. Consignes contradictoires, insuffisance du matériel, des produits de protection et des tests, maintien en activité de nombreux secteurs professionnels sous la pression des patrons, etc.

Le ferroviaire est aussi concerné ; le transport ferroviaire, mais aussi toutes les autres activités ferroviaires : nettoyage, maintenance, restauration, prévention/sécurité... Dans notre secteur aussi, nous subissons l'injonction contradictoire consistant à ressasser l'impérieux besoin de confinement (bien réel!), mais en l'accompagnant de mesures visant à envoyer au travail un grand nombre de salarié·es dont l'activité ne relève pas des services absolument indispensables aux besoins essentiels de la collectivité.

Le droit de se retirer du travail face à une situation dangereuse pour la santé est une mesure de salubrité publique : les directions d'entreprise en contestent l'application et les pouvoirs publics les appuient ! C'est une décision dont les responsables assumeront les conséquences... Actuellement, il circule encore des trains de fret dont la seule utilité est d'acheminer du matériel pour faire tourner des usines, des chantiers, qui devraient être à l'arrêt pour protéger les salarié·es ! Mais les actionnaires de ces entreprises, du BTP ou de l'automobile par exemple, n'en ont cure !

Par ailleurs, partout, le patronat s'attache à faire en sorte de pénaliser celles et ceux qui sont effectivement confiné·es (chômage partiel, garde d'enfants, télétravail...) en rognant sur des droits, avec l'aval et l'appui des pouvoirs publics. Celles et ceux dont la présence sur le lieu de travail est suspendue à cause de la crise sanitaire doivent bénéficier de 100% de leur salaire, quelle que soit leur situation administrative !

Le confinement est le seul moyen de protéger l'ensemble de la population. C'est en partie la conséquence de l'incurie des pouvoirs publics en matière de prévention et de santé publique, mais il doit s'appliquer à toutes et tous, à la seule exception des services d'utilité publique dans la période. Dans ces derniers, c'est à celles et ceux qui travaillent de définir l'organisation à mettre en place ; pas aux directions qui ne sont pas sur le terrain, là où est le danger de mort !

Les actionnaires des entreprises privées veulent profiter de la crise sanitaire. Sans scrupule, ils demandent de l'argent public. Ainsi, Alliance of Rail New Entrants (Allrail), qui regroupe notamment NTV, Rail Freight Group, Westbahn, MTR, Transdev, FlixTrain, Leo express, Ilsa, se félicite des premières annonces faites par la Commission européenne, qui ouvrent la voie vers des subventions, directes et indirectes, aux opérateurs privés. Mais ils demandent plus encore : l'octroi de prêts d'État, le report du paiement des impôts et des charges sociales, l'octroi de garanties d'État sur les crédits contractés, la possibilité de reporter le paiement des redevances de leasing pour le matériel roulant qu'ils exploitent et la suspension du paiement des redevances d'utilisation des infrastructures

(publiques) jusqu'à la fin de 2021 ! Les entreprises privées hors Europe ont, bien sûr, les mêmes exigences ! En Afrique notamment, s'y ajoutent les conséquences du colonialisme qui aggrave encore la situation.

LES ORGANISATIONS MEMBRES DU RÉSEAU SYNDICAL INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ ET DE LUTTES, ET DU RÉSEAU RAIL SANS FRONTIÈRE, EXIGENT :

- la limitation des activités ferroviaires au strict nécessaire dans la période.
- La mise en place, partout où l'activité doit continuer, de toutes les mesures de protection de la santé et de la vie des cheminots et cheminotes : matériaux et produits de protection individuelle, organisation du travail permettant les gestes barrières, réduction du temps de travail pour tenir compte de toutes les difficultés extérieures...
- La remise en cause des privatisations, la mise en place de services publics ferroviaires aux échelons adéquats (régions, pays, continents), selon les besoins définis par la population, non pas en fonction des besoins des capitalistes comme aujourd'hui. De ce point de vue, la situation actuelle montre aussi l'urgence de dépasser la seule « nationalisation » quand celle-ci signifie donner le pouvoir aux gouvernements. C'est à celles et ceux qui travaillent de décider : dans l'entreprise, comme dans la commune ! Plus que d'autres secteurs, le ferroviaire ne peut se limiter à la dimension locale : mais il y a longtemps déjà que nous connaissons la coopération !

Enfin, en tant que travailleurs et travailleuses du rail, nous réaffirmons que le chemin de fer est un mode de transport à privilégier, pour des raisons écologiques, sociales et de sécurité. Mais nous disons aussi qu'il faut remettre en cause les transports inutiles, relocaliser les productions et leur distribution. C'est l'avenir de la planète qui est en jeu.

14 AVRIL 2020

LES ORGANISATIONS MEMBRES DU RÉSEAU SYNDICAL INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ ET DE LUTTE

Central Sindical e Popular Conlutas (CSP-Conlutas) – Brésil; Confederación General del Trabajo (CGT) – État espagnol; Union syndicale Solidaires (Solidaires) – France; Confederazione Unitaria di Base (CUB) – Italie; Confédération générale du travail du Burkina (CGT-B) – Burkina; Confederation of Indonesia People's Movement (KPRI) – Indonésie; Confederación Intersindical (Intersindical) – État espagnol; Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (CGATA) – Algérie; Batay Ouvriye – Haïti; Unione Sindacale Italiana (USI) – Italie; Confédération nationale des travailleurs - Solidarité ouvrière (CNT-SO) – France; Sindicato de Comisiones de Base (CO.BAS) – État espagnol; Organisation générale indépendante des travailleurs et travailleuses d'Haïti (OGTHI) – Haïti; Sindacato Intercategoriale Cobas (SI COBAS) – Italie; Confédération nationale du travail (CNT-f) – France; Intersindical Alternativa de Catalunya (IAC) – Catalogne; Union générale des travailleurs sahraouis (UGTSARIO) – Sahara occidental; Ezker Sindikalaren Konbergentzia (ESK) – Pays basque; Confédération nationale de travailleurs du Sénégal Forces du changement (CNTS/FC) – Sénégal; Sindicato Autorganizzato Lavorator COBAS (SIAL-COBAS) – Italie; General Federation of Independent Unions (GFIU) – Palestine; Confederación de la Clase Trabajadora (CCT) – Paraguay; Red Solidaria de Trabajadores – Pérou; Union syndicale progressiste des travailleurs du Niger (USPT) – Niger; Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal (UNSA) – Sénégal; Unión Nacional para la Defensa de la Clase Trabajadora (UNT) – El Salvador; Solidaridad Obrera (SO) – État espagnol; Independent Workers Union of Great Britain (IWGB) – Grande-Bretagne; Ogólnopolski Związek Zawodowy Inicjatywa Pracownicza (OZZ IP) – Pologne; Centrale démocratique des travailleurs de Martinique (CDMT) – Martinique; Associazione Diritti Lavoratori Cobas (ADL COBAS) – Italie; Pakistan Labour Federation (PLF) – Pakistan.

National Union of Rail, Maritime and Transport Workers (RMT/TUC) – Grande-Bretagne; Centrale nationale des employés – Confédération syndicale chrétienne (CNE/CSC) – Belgique; Sindicato Nacional de Trabajadores del Sistema Agroalimentario (SINALTRAINAL/CUT) – Colombie; Trade Union in Ethnodata - Trade Union of Employees in the Outsourcing Companies in the financial sector – Grèce; Syndicat national des

travailleurs des services de la santé humaine (SYNTRASEH) – Bénin; Sindicato dos Trabalhadores da Flocruz (ASFOC-SN) – Brésil; Organizzazione Sindacati Autonomi e di Base Ferrovie (ORSA Ferrovie) – Italie; Union nationale des normaliens d'Haïti (UNNOH) – Haïti; Confederazione Unitaria di Base Scuola Università Ricerca (CUB SUR) – Italie; Coordinamento Autorganizzato Trasporti (CAT) – Italie; Syndicat des travailleurs du rail – Centrale démocratique des travailleurs du Mali (SYTRAIL/CDTM), Mali; Gıda Sanayii İşçileri Sendikası – Devrimci İşçi Sendikaları Konfederasyonu (GIDA-IS/DISK) – Turquie; Syndicat national des travailleurs du Petit Train bleu/SA (SNTPTB) – Sénégal; Asociación Nacional de Funcionarios Administrativos de la Caja de Seguro Social (ANFACSS) – Panama; Palestinian Postal Service Workers Union (PPSWU) – Palestine; Union syndicale étudiante (USE) – Belgique; Sindicato dos Trabalhadores de Call Center (STCC) – Portugal; Sindicato Unitario de Trabajadores Petroleros (Sinutapetrogas) – Venezuela.; Alianza de Trabajadores de la Salud y Empleados Públicos – Mexique; Syndicat autonome des postiers (SAP) – Suisse; Canadian Union of Postal Workers / Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (CUPW-STTP), Canada; Federación nacional de trabajadores de la educación (SUTE-Chili) – Chili; Plateforme nationale des organisations professionnelles du secteur public – Côte d'Ivoire; Fédération nationale des ouvriers et collectivités locales – Union marocaine du Travail (UMT-Collectivités locales) – Maroc; Centrale générale des services publics FGTB, Cheminots (CGSP/FGTB Cheminots) – Belgique; Botswana Public Employees Union (BOPEU) – Botswana; Organisation démocratique du rail-Organisation démocratique du travail (ODR/ODT) – Maroc; Federação Nacional dos Trabalhadores em Transportes Aéreos do Brasil (FNTTA) – Brésil; Federação Nacional dos Metroviários (FENAMETRO) – Brésil; Namibia Football Players Union (NAFPU) – Namibie; Palestinian Electricians' Trade Union (PETU) – Palestine; Missão Pública Organizada – Portugal.

Trades Union Congress, Liverpool (TUC Liverpool) – Angleterre; Sindacato Territoriale Autorganizzato, Brescia (ORMA Brescia) – Italie; Fédération syndicale SUD Service public, canton de Vaud (SUD Vaud) – Suisse; Sindicato Unitario de Catalunya (SU Metro) – Catalogne; Türkiye DERİ-IS Sendikası, Tuzla et Izmir (DERİ-IS Tuzla et Izmir) – Turquie; L'autre syndicat, canton de Vaud (L'autre syndicat) – Suisse; Centrale générale des services publics FGTB, Ville de Bruxelles (CGSP/FGTB Bruxelles) – Belgique; Arbeitskreis Internationalismus IG Metall, Berlin (IG Metall Berlin) – Allemagne; Sindicato Unificado de Trabajadores de la Educación de Buenos Aires, Bahía Blanca (SUTEBA/CTA de los trabajadores Bahía Blanca) – Argentine; Sindicato del Petróleo y Gas Privado del Chubut/CGT – Argentine; UCU University and College Union, University of Liverpool (UCU Liverpool) – Angleterre; Sindicato di base Pavia (SDB Pavia) – Italie; United Auto Workers local 551 Ford Chicago (UAW Ford Chicago) – États-Unis; Sindicato Uno Prodinsa, Maipú – Chili; Asociación Gremial de Trabajadores del Subterráneo y Premetro, Buenos Aires (SUBTE/CTAt) – Argentine; Syndicat des travailleurs du transport de Téhéran et sa banlieue (VAHED) – Iran.

Industrial Workers of the World i International Solidarity Commission (IWW); Courants, tendances ou réseaux syndicaux; Transnationals Information Exchange Germany (TIE Germany) – Allemagne; Emancipation tendance intersyndicale (Emancipation) – France; Globalization Monitor (GM) – Hong Kong.

Courant syndicaliste révolutionnaire (CSR) – France; Fronte di lotta No Austerità – Italie; Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran (SSTI) – France; Basis Initiative Solidarität (BASO) – Allemagne; LabourNet Germany – Allemagne; Resistenza Operaia – Operai Fiat-Irisbus – Italie; Workers Solidarity Action Network (WSAN) – États-Unis; United Voices of the World (UVW) – Grande-Bretagne; Unidos pra Lutar – Brésil; Corriente Político Social Sindical 1° de Mayo de Buenos Aires – Argentine; Coordinamento Nazionale Unitario Pensionati di oggi e di domani (CONUP) – Italie; National Association of Human Rights Defenders – Palestine; Red de Trabajadores – Argentine.

ROYAUME-UNI

NOUS NE SOMMES PAS TOUS ENSEMBLE OU LA DIVISION RACIALE DU COVID-19

DÉCLARATION DU BLACK SOUTH WEST NETWORK¹

Le langage trompeur entourant le Covid-19, comme les suggestions du gouvernement selon lesquelles le virus peut être vaincu en faisant preuve de courage, ignore les circonstances auxquelles sont confrontées les communautés pauvres et BAME². Le grand nombre de décès de personnes BAME en raison du coronavirus a rapidement été réfuté par l'affirmation selon laquelle la pandémie est un « grand niveleur » et a, au contraire, mis en évidence les nombreux maux sociaux du monde. Si le coronavirus ne fait pas de discrimination, pourquoi les personnes BAME en portent-elles le plus grand poids ? Pourquoi un tiers de ceux qui meurent dans les services de soins intensifs sont des BAME ?

« COVID-19 EN TANT QUE GRAND NIVELEUR EST UN MYTHE QUI DOIT ÊTRE DÉMYSTIFIÉ »

LA RECHERCHE

De nouvelles recherches indiquent que le coronavirus a un impact inégal sur ces communautés – des taux de mortalité disproportionnés des personnes BAME au « droit de tousser » des communautés d'Asie du Sud-Est³. La recherche sur les premiers patients gravement malades dans les hôpitaux britanniques montre que les Noirs et les Asiatiques sont plus susceptibles d'être gravement touchés par le virus que les Blancs. Le Centre national de recherche et d'audit des soins intensifs a constaté que 35 % des quelque 2 000 patients étudiés étaient BAME, soit le triple de leur proportion de 13 % de la population totale.

LE CLIVAGE DE CLASSE

Pour beaucoup, le confinement n'est pas un moment de réflexion, mais plutôt un moment de difficultés dans une lutte constante pour la survie. Souvent comparée à la Seconde Guerre mondiale, cette crise a conduit à des mises à pied et à des licenciements alors que d'autres qui pouvaient travailler, travaillent. Pour les classes moyennes, le verrouillage a signifié l'isolement avec compensation, mais pour beaucoup, ce n'est pas le cas.

Cela fait trois semaines que le Royaume-Uni a été placé sous lock-out [*confinement*] et cela a déjà mis en évidence les divisions de classe sans cesse croissantes dans notre société. Gubbi Bola, expert en santé publique, fait valoir que ce que le virus a le mieux illustré est la relation entre l'inégalité et la santé en Grande-Bretagne et le mauvais classement des personnes BAME dans les indicateurs socio-économiques, tels que la pauvreté et la privation – un résultat du racisme institutionnel de longue date des politiques gouvernementales en matière d'immigration, de logement, de justice pénale et de protection sociale. Comme la plupart des déterminants de la santé sont sociaux, il s'ensuit donc logiquement que le fait que la privation socio-économique qui affecte de

1. Le Black South West Network (BSWN) est une association de Bristol qui milite pour l'égalité raciale et mène des recherches sur les problèmes sociaux et économiques qui affectent les minorités ethniques.

2. Acronyme pour « Black, Asian and Minority Ethnic », Noirs, Asiatiques et autres minorités ethniques.

3. Allusion aux stigmatisations observées envers des Asiatiques qui toussaient dans les rues britanniques.

manière disproportionnée les personnes BAME devient un précurseur de l'impact du virus sur ces communautés.

AUTO-ISOLEMENT

Le gouvernement a confirmé que les logements surpeuplés sont plus susceptibles d'impacter les minorités ethniques. Dans tous les groupes socio-économiques, âges, régions et tranches de revenu (qu'ils soient locataires ou propriétaires), les Blancs britanniques sont plus susceptibles de disposer de logements sous-occupés (au moins deux chambres de plus que nécessaire) que tous les autres groupes ethniques réunis. En fait, dans le Sud-Ouest, ils sont deux fois plus susceptibles d'être sous-occupés. En comparaison, les personnes BAME sont quatre fois plus susceptibles de vivre dans des logements surpeuplés dans le Sud-Ouest que les Blancs britanniques – comment s'auto-isoler dans des logements surpeuplés?

Dans la ville de Bristol, les Noirs représentent 24% des ménages sans-abri alors qu'ils ne représentent que 6% de la population totale. L'auto-isolement sera pour la majorité des BAME et des pauvres très différent de celui envisagé par les règles affichées de confinement. En tant que déterminant social clé de la santé, le logement est essentiel pour comprendre ces disparités en matière de santé. Dans le Sud-Ouest, 70% des ménages britanniques blancs sont propriétaires de leur maison contre 40% des ménages BAME, et les personnes BAME sont trois fois plus susceptibles d'être locataires que les *White British*. Bien que beaucoup de ceux qui sont propriétaires ont remboursé leur hypothèque ou peuvent demander une renégociation de leur remboursement, ceux qui louent doivent toujours dépenser la majorité de leur salaire (déjà limité) en loyer.

Avec l'espace vital, les jardins et les environnements locaux (ou leur absence) permettant un bien-être, l'écart entre les riches et les pauvres n'a jamais été aussi évident. Ceux qui vivent à Clifton, par exemple, près des Downs et de la multitude de parcs, ressentiront un sentiment d'isolement très différent de ceux de Lawrence Hill.

POUVOIR ET MAINTIEN DE L'ORDRE

Les Noirs sont déjà près de dix fois plus susceptibles d'être contrôlés et fouillés et quatre fois plus susceptibles d'être arrêtés que leurs Britanniques blancs, au risque de subir des amendes de la part de la police, dont certains membres profitent de leurs pouvoirs étendus de contrôle social, et beaucoup ressentiront un sentiment très différent de liberté perdue contrairement à la population blanche majoritaire. Cela est illustré plus récemment par un homme noir qui a été menacé de gazage et été arrêté par la police de Manchester pour avoir livré des denrées aux membres d'une famille en difficulté et qui est représentatif d'un récit qui se répète de l'utilisation de l'hystérie pandémique comme justification de la violence envers les minorités socioculturelles.

DES TRAVAILLEURS ESSENTIELS MEURENT

Nos expériences du confinement sont façonnées par la race et la classe et cela est flagrant lorsque les travailleurs essentiels meurent au travail.

Notre service de santé dépend fortement des travailleurs migrants. Le personnel du National Health Service⁴HS qui est exposé au virus provient de façon disproportionnée de groupes ethniques minoritaires. Les huit premiers médecins décédés venaient d'Égypte, du Nigeria, du Pakistan, d'Inde, du Soudan et du Sri Lanka, ce qui ne fait que confirmer la dépendance du NHS à l'égard des travailleurs migrants. C'est un signe du racisme systémique qui imprègne notre société alors

4. Service national de santé.

que les médecins blancs dominent les disciplines prestigieuses tandis que les médecins étrangers n'obtiennent du travail qu'en première ligne.

L'ENVIRONNEMENT HOSTILE

#CharitySoWhite a publié une déclaration appelant à une action contre l'impact inégal du virus sur les communautés BAME et a abordé les différentes manières dont l'ethnicité, la race et le statut d'immigration jouent un rôle dans ces disparités. Ce que nous avons, c'est un système d'avantages conçu pour dissuader les gens de l'utiliser, en particulier si les niveaux de mélanine dans votre peau sont plus élevés que ceux «d'ici». Cela est particulièrement vrai pour la part des impôts finançant le NHS (2200 livres/an pour une famille de quatre personnes) alors que tous les migrants, y compris ceux qui travaillent pour le NHS, doivent payer en plus des taxes et remet en question l'idée d'égalité d'accès. L'environnement hostile du gouvernement (illustré le plus récemment par les déportations en Jamaïque en février de cette année, censé ramener les criminels «violents» là «d'où ils viennent») permet et impose directement des attitudes racistes à l'égard des migrants et des personnes de couleur.

Un récent rapport d'*ITV News* en octobre 2019 a indiqué que les abus racistes contre le personnel du NHS avaient presque triplé et montré que les attaques racistes contre le personnel du NHS avaient augmenté de 145% en 2018. Les migrants, dont beaucoup n'ont pas les compétences linguistiques ou les connaissances nécessaires pour négocier les avantages compliqués du système, doivent naviguer sur un site en ligne sans assistance supplémentaire et souvent disposent d'un accès médiocre à Internet ou aux ordinateurs – en particulier à cause de la fermeture des bibliothèques publiques. Par exemple, 30% de la population de Lawrence Hill, à Bristol, ne parle pas anglais comme première langue et 7% ne parlent pas du tout anglais.

PAUVRETÉ ET SANTÉ

Les personnes BAME sont confrontées à des obstacles constants dans l'accès aux soins de santé, courent un risque plus élevé de développer des problèmes de santé graves et à long terme et sont donc surreprésentées chez celles qui sont identifiées comme vulnérables au Covid-19. Un tiers des personnes analysées qui étaient gravement malades étaient des BAME. S'il existe peu de données sur l'origine ethnique et l'espérance de vie, le lien entre la privation et l'espérance de vie moyenne est incontestable. Un niveau de privation plus élevé est lié à de moins bons résultats sanitaires et les rapports montrent systématiquement que les personnes BAME sont beaucoup plus susceptibles de vivre dans des zones plus défavorisées.

En 2011, par exemple, plus de 50% des personnes appartenant aux groupes ethniques bangladais et pakistanais vivaient dans 20% des zones les plus défavorisées d'Angleterre. À Bristol, 45% des enfants du quartier de Hartcliffe sont issus de familles à faible revenu contre moins de 1% des enfants dans la plupart des régions de Clifton. Avec plus de la moitié des enfants bangladais et pakistanais vivant dans la pauvreté, l'impact des fermetures d'écoles sur les familles à faible revenu qui dépendent régulièrement du repas scolaires gratuits peut être dévastateur, sans parler de l'impact des annulations certificat général de fin d'études secondaires (GCSE) et du diplôme de fin d'études (A-level) sur la mobilité sociale des enfants les plus pauvres et de ceux issus de minorités à qui ont prédit des notes plus basses que les notes qu'ils finissent par atteindre.

LES DISPARITÉS RACIALES ONT UNE HISTOIRE

Les disparités raciales ont une histoire et nous le voyons non seulement dans les différentes réponses au virus dans le monde (comme le débat français pour tester les vaccins contre le Covid-19

sur les Africains), mais aussi dans les disparités raciales des taux de mortalité dans le monde entier, le plus évident étant dans les taux de mortalité aux États-Unis (Chicago a une population afro-américaine de 30% qui représente 70% de la mortalité, la Louisiane a une population afro-américaine de 32% avec un taux de mortalité de 70%, la liste est longue). Les politiques ne peuvent être neutres sur le plan de la race et le fait de traiter tout le monde de la même manière ne fera qu'entraîner des inégalités.

RECONNAÎTRE LA DIFFÉRENCE DE CIRCONSTANCES

Ainsi, s'il est important de se réunir en temps de crise, il est tout aussi important de reconnaître les différences autant dans les défis face à nous que dans les circonstances présentes. Les communautés BAME sont surreprésentées dans de nombreux groupes vulnérables, souvent sans recours aux fonds publics, et il est donc essentiel de lutter contre les inégalités structurelles pour lutter contre la pandémie. Comme le soutient Guppi Bola, nous devons suspendre les impôts payés pour financer le NHS, soutenir les migrants détenus et, dans l'ensemble, comprendre les importantes disparités raciales non seulement dans le virus mais aussi dans les stratégies de contrôle du gouvernement. Par exemple, les ménages BAME sont souvent multigénérationnels et l'auto-isolément n'est donc pas la seule réponse pour protéger les personnes âgées. La question de la race est au cœur de la lutte contre le virus et, comme le note #CharitySoWhite, «sans une approche intersectionnelle ciblée centrée sur les communautés BAME, l'épidémie entraînera de graves conséquences et renforcera encore les inégalités raciales dans notre société».

AVRIL 2020

BLACK SOUTH WEST NETWORK

ÉTATS-UNIS LE BLACK POWER AU SERVICE DE L'URGENCE

CORRESPONDANCE

Cela faisait quelque temps que le fondateur de Cooperation Jackson¹ (Mississippi), Kali Akuno, rencontrait un certain scepticismisme quand il demandait que le «mouvement pour le pouvoir noir et la démocratie» fasse l'acquisition d'imprimantes 3D pour son atelier de fabrication. «La raison, la voilà», a-t-il déclaré, en faisant référence aux choix politiques de Donald Trump face à la pandémie. «La mortalité due au virus est beaucoup plus importante dans les communautés noires et marrons [les Latinos]. Pourquoi? Parce que les discriminations, le racisme environnemental, les différences de revenus... mettent en relief les états de santé des personnes. Les inégalités sont une comorbidité.» [...]

Modestement mais de manière significative, le réseau coopératif de Jackson – la capitale du Mississippi compte 81 % d'Afro-Américain·es – s'est engouffré dans la brèche ouverte par le retard au déploiement des capacités de production du pays en matière de matériel médical et de protection.

Les masques étant, selon le collectif, la clé de la protection de la communauté, le «fab-lab» de Cooperation Jackson a créé une ligne de production de masques. «Nous avons été avertis de la virulence du virus par des camarades de Milan et de Naples, qui nous avaient indiqué qu'il ne fallait pas commencer à organiser l'entraide sans avoir de protection.»

Nous savions aussi que le virus était particulièrement mortel chez les personnes souffrant de diabète ou de maladies respiratoires, lesquelles sont particulièrement nombreuses dans le quartier où nous sommes installés.

Alors que le Mississippi compte plus de 218 000 diabétiques et une mortalité très importante due à l'asthme [...], le gouverneur de l'État, Tate Reeves, a attendu le 1^{er} avril pour décréter le confinement.

Le 2 avril, le quotidien *The Clarion-Ledger* rapportait que le chef du département de la santé de l'État ne voulait pas révéler «le nombre de ventilateurs dont disposait l'État ni les établissements où l'épidémie sévissait ni le nombre de professionnels de santé infectés.» [...] Quant à Jim Craig, haut-fonctionnaire du département de la santé, s'il admettait qu'il y avait des disparités raciales dans la diffusion de l'infection, «il ne savait pas pourquoi». [...]

Pour répondre à la situation, le collectif de production coopératif a lancé la production de masques avec ses imprimantes 3D et ses machines à coudre. La cadence de production a pu augmenter jour après jour grâce à l'expérience et à une organisation adéquate de la production.

Des vidéos ont été réalisées pour diffuser le savoir-faire en s'appuyant sur le modèle du *Do it Yourself* («Faites-le vous-même») qui est au cœur de la tradition radicale noire-américaine.

«Nous savons que les pouvoirs publics de ce pays ne travaillent pas vraiment pour nous. Malgré nos efforts de changer cela, nous ne bénéficions pas souvent des améliorations sociales générales. [...] Mais quand la société au sens large échoue, quand elle vous abandonne à la merci du marché à un moment où il n'y a pas d'emplois, comment pouvons-nous survivre?»

Le collectif Cooperation Jackson fait le pari de s'appuyer sur les capacités propres de production de la communauté, sachant que si West Jackson se rassemble pour prendre en charge les besoins

1. Voir *L'Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Paris, Syllepse, 2019, vol. 7, p. 56, www.syllepse.net.

matériels (en fabriquant et en distribuant équitablement des masques), il serait alors possible de jouer un rôle plus important en faveur de la démocratie dans le Mississippi, notamment dans l'économie solidaire.

Le collectif, qui adhère aux principes de coopération de Mondragón², a distribué les masques au prix coûtant à la population du quartier et gratuitement au personnel soignant, montrant ainsi qu'il est possible de satisfaire les besoins sociaux sans exploitation. «Agissant ainsi, nous voulons que les gens questionnent le système. Nous construisons ce que nous pouvons pour combattre l'Enfer!», déclare Kali Akuno, «parce que la révolution socialiste n'arrivera pas toute seule. Et il faut une certaine ténacité pour soutenir pleinement ceux qui construisent des alternatives qui iront au-delà de la crise actuelle.»

AVRIL 2020

COOPERATIONJACKSON.ORG

2. Le groupe Mondragón Corporación, basé au Pays basque, est une organisation unique au monde. Composé d'environ 120 coopératives dirigées par leurs travailleurs et coordonné par une direction démocratiquement élue, ce groupe a connu une progression insolente depuis sa création, dans les années 1950.

FÉMINISME SEPT THÈSES FÉMINISTES SUR LE COVID-19 ET LA REPRODUCTION SOCIALE

COLLECTIF FÉMINISTE MARXISTE

Alors que la pandémie de Covid-19 continue de sévir dans le monde entier, il apparaît de plus en plus clairement que les intérêts de l'économie mondiale sont en contradiction avec la préservation de la vie. Ainsi a été rendue visible aux yeux de toutes l'importance fondamentale de celles et ceux qu'on trouve en première ligne – les infirmier·ères et les autres personnels de santé, les ouvrier·ères agricoles, des usines alimentaires, les employé·es des supermarchés, etc. –, celles et ceux dont l'emploi permet la reproduction de la vie même. À travers ces sept thèses, le collectif féministe marxiste montre combien la théorie de la reproduction sociale peut nous aider à penser l'épidémie, mais aussi à dresser des pistes pour abolir le monde qui l'a produite.

1) LE CAPITALISME PRIVILÉGIE LE PROFIT SUR LA VIE : NOUS VOULONS INVERSER CETTE LOGIQUE

Cette pandémie et la réponse qu'y donne la classe dirigeante illustrent de manière claire et tragique l'idée qui est au cœur de la théorie de la reproduction sociale : la production de la vie se plie aux exigences du profit.

La capacité du capitalisme à produire son propre flux vital – le profit – dépend de la « production » quotidienne de travailleurs. Autrement dit, elle dépend du processus de création de la vie qu'il ne contrôle ou ne domine pas entièrement ni directement. Dans le même temps, la logique de l'accumulation exige de maintenir au plus bas tant les salaires que les impôts qui soutiennent la production et la préservation de la vie. Il s'agit là de la contradiction majeure qui est au cœur du capitalisme : il dénigre et sous-évalue précisément celles et ceux qui produisent la vraie richesse sociale : les infirmier·ères et les autres personnels de santé, les ouvrier·ères agricoles, les ouvrier·ères des usines alimentaires, les employé·es des supermarchés et les livreur·euses, les collecteur·trices de déchets, les enseignant·es, celles et ceux qui s'occupent des enfants ou des personnes âgées. Ce sont les travailleuses racialisées, féminisées, que le capitalisme humilie et stigmatise en leur imposant des salaires bas et des conditions de travail souvent dangereuses. Pourtant, la pandémie actuelle montre clairement que notre société ne peut tout simplement pas survivre sans elles. La société ne peut pas non plus survivre avec des sociétés pharmaceutiques qui se font concurrence pour les profits et qui exploitent notre droit à rester en vie. Et il est évident que la « main invisible du marché » ne pourra pas créer et gérer l'infrastructure sanitaire planétaire dont la pandémie actuelle montre bien que l'humanité a besoin.

La crise sanitaire oblige donc le capital à se concentrer sur la vie et le travail qui la rendent possible, comme le travail sanitaire, social, la production et la distribution alimentaires. Nous exigeons que cela reste une priorité après la pandémie, afin que la santé, l'éducation et les autres activités génératrices de vie soient démarchandisées et rendues accessibles à toutes.

1. Le Collectif féministe marxiste se compose de Tithi Bhattacharya, Svenja Bromberg, Angela Dimitrakaki, Sara Farris et Sue Ferguson. Nous organisons le stream féministe lors des conférences Historical Materialism.

2) LES TRAVAILLEUSES DE LA REPRODUCTION SOCIALE SONT DES TRAVAILLEUSES ESSENTIELLES : NOUS EXIGEONS QU'ELLES SOIENT RECONNUES COMME TELLES À L'AVENIR

Alors que la plupart des entreprises productrices de marchandises manquant de travailleur·se·s ont vu leurs bénéfices et la valeur de leurs actions chuter précipitamment, elles se retrouvent redevables envers les organisations, les communautés, les ménages et les individus qui assurent leur fonctionnement. Mais comme le capitalisme doit donner la priorité à la recherche de profits plutôt qu'à la production de la vie, ces organisations, communautés, ménages et individus sont à peine équipés pour relever le défi. Le Covid-19 n'est pas seul responsable des ravages parmi les travailleur·se·s des soins de santé, des transports publics et des commerces alimentaires, ainsi que parmi les bénévoles du social et d'autres domaines. Des années et des années de démantèlement des services sociaux essentiels au nom de l'austérité ont conduit à une réduction sans précédent de la force de travail nécessaire à la reproduction sociale et du nombre d'associations communautaires, dont les ressources n'ont cessé de diminuer.

Face à la crise, afin de compenser des décennies de négligence, de nombreux États et entreprises capitalistes revoient leurs priorités, mais de manière partielle et temporaire. Ils envoient des chèques aux ménages, étendent l'assurance chômage aux travailleur·euses précaires, ordonnent aux constructeurs automobiles de passer de la production de voitures à la production de masques et de ventilateurs. En Espagne, l'État a temporairement repris le contrôle des hôpitaux privés ; aux États-Unis, les compagnies d'assurance renoncent aux franchises pour les tests de dépistage du Covid-19. Tout cela montre notamment à quel point sont facilement disponibles et abondantes les ressources nécessaires à répondre réellement aux besoins des gens, lorsque la volonté politique est là.

Nous exigeons que les travailleuses des secteurs de la reproduction sociale – infirmières, agentes d'entretien des hôpitaux, enseignantes, personnel d'enlèvement des ordures, fabricants de produits alimentaires et employées de supermarchés – soient reconnues en permanence pour le travail essentiel qu'elles produisent, et que leurs salaires, leurs avantages et leur statut social soient améliorés pour refléter leur importance dans la préservation de la société dans son ensemble.

3) SAUVER LES PERSONNES ET NON LES BANQUES

Nos dirigeants consacrent bien plus de ressources au sauvetage des entreprises, dans l'espoir d'éviter un effondrement total de la valeur capitaliste. Pour des profits produits, pour rappel, par la force de travail que fournit le travail social reproductif. Les PDG des chaînes d'hôtels et de restaurants, des sociétés de technologie et des compagnies aériennes, et d'autres encore, se débarrassent de millions de travailleurs, tout en préservant largement leurs propres salaires et avantages astronomiques. En effet, le système capitaliste exige que la contradiction entre la vie et le travail salarié soit toujours résolue au profit du capital plutôt que de la vie des personnes.

Nous exigeons que toutes les ressources financières et tous les plans de relance soient investis dans le travail de reproduction de la vie, et non dans le maintien en activité des entreprises capitalistes.

4) OUVRIR LES FRONTIÈRES, FERMER LES PRISONS

Cette pandémie frappe très durement les migrant·es et les détenu·es : les personnes enfermées dans des prisons ou des centres de rétention aux conditions d'hygiène indécentes et sans moyens sanitaires, celles qui sont sans papiers et souffrent en silence de peur de chercher de l'aide et d'être expulsées, celles qui travaillent dans des activités productrices de vie (santé et aide sociale, agriculture, etc.) et qui sont plus exposées au risque d'infection parce qu'elles n'ont pas d'autre choix que de travailler (sans équipement de protection adéquat), celles qui sont en transit entre différents pays

pour tenter de rejoindre leur famille et celles qui ne peuvent pas quitter leur pays en raison des interdictions de voyager et des sanctions.

Pandémie ou pas, Trump maintiendra les sanctions contre l'Iran (où les taux d'infection et de mortalité montent en flèche). Et ni Trump ni l'Union européenne ne feront pression sur l'État israélien pour qu'il lève les sanctions qui privent les 2 millions de personnes emprisonnées à Gaza des fournitures médicales dont elles ont tant besoin. Cette réponse différenciée à la pandémie renforce l'oppression raciste et coloniale, fondement du capitalisme.

Nous exigeons que les besoins de soins aient la priorité sur toute réglementation en matière d'immigration, que les personnes emprisonnées pour la plupart des crimes soient libérées immédiatement et que des sanctions alternatives sensées soient trouvées pour les personnes malades, que les centres de détention et toutes les autres institutions carcérales visant à discipliner la vie plutôt qu'à la nourrir soient fermés.

5) LA SOLIDARITÉ EST NOTRE ARME : UTILISONS-LA CONTRE LE CAPITAL

La pandémie a révélé au monde entier que les travailleur·euses en situation de crise s'en sortent toujours grâce à l'invention d'un large éventail de stratégies de survie créatives. Pour la plupart, cela implique de compter sur sa famille et ses ami·e·s proches. Certain·es, cependant, s'en sortent grâce à des initiatives d'entraide. Pour les sans-abri et ceux que la société capitaliste a rejetés comme un fardeau, le soutien est venu d'initiatives héroïques de bénévoles de la reproduction sociale qui n'offrent aux autres rien de moins que le droit à la vie. Dans tout le Royaume-Uni, des quartiers créent des groupes Whatsapp pour rester en contact avec les plus vulnérables et les aider à obtenir de la nourriture et des médicaments. Les écoles envoient des bons d'alimentation aux familles pauvres dont les enfants ont droit à des repas gratuits. Le nombre de bénévoles augmente dans les banques alimentaires et les organisations caritatives. Les biens communs de reproduction sociale apparaissent comme une nécessité urgente. Mais nous avons également tiré les leçons du passé : nous ne permettrons pas aux gouvernements capitalistes d'utiliser les biens communs de reproduction sociale pour justifier le retrait de l'État de ses responsabilités.

En tant que féministes marxistes, nous devons aller plus loin, travailler ensemble pour réclamer l'approvisionnement public de tout ce qui est nécessaire à l'épanouissement de la vie humaine. Cela signifie qu'il faut construire une solidarité entre les différentes communautés qui sont inégalement touchées et dotées en ressources. [...] Cela implique d'exiger que l'État reconnaisse le travail de reproduction sociale comme la pierre angulaire de l'existence sociale.

Nous exigeons que les gouvernements apprennent des gens et reproduisent en termes politiques ce que les gens font au quotidien pour s'aider et se soutenir mutuellement.

6) SOLIDARITÉ FÉMINISTE CONTRE LA VIOLENCE DOMESTIQUE

Les mesures de confinement adoptées par la plupart des pays pour contenir la propagation du Covid-19, bien qu'absolument nécessaires, ont de graves conséquences pour les millions de personnes qui vivent des relations violentes. Les cas de violence domestique contre les femmes et les personnes LGBTQ se sont multipliés lors de la pandémie, les victimes étant contraintes de vivre enfermées avec des partenaires ou des parents violents. Les politiques de confinement qui ne tiennent pas compte de la situation spécifique de la violence domestique sont particulièrement inquiétantes dans un contexte où des années de néolibéralisme rampant ont entraîné une baisse conséquente des ressources allouées aux refuges et aux services de lutte contre les violences.

Nous exigeons que les gouvernements rompent immédiatement avec des années de politiques

d'austérité dans les financements des services de lutte contre les violences, et fournissent les moyens dont les organismes ont besoin pour fonctionner et faire largement connaître leur action.

7) LES TRAVAILLEUSES DE LA REPRODUCTION SOCIALE ONT UN POUVOIR SOCIAL : NOUS POUVONS L'UTILISER POUR RÉORGANISER LA SOCIÉTÉ

Cette pandémie doit être un moment où notre camp propose un programme concret sur la manière de soutenir la vie plutôt que le profit, en vue de dépasser le capitalisme. Cette pandémie a déjà montré combien le capitalisme a besoin de personnes pour effectuer le travail social reproductif – salarié et non-salarié – dans les hôpitaux et les travaux d'infrastructure, dans les ménages, dans les communautés. N'oublions pas cela ni le pouvoir social que détiennent ces travailleuses. Le moment est venu, en tant que travailleuses de la reproduction sociale, de prendre conscience du pouvoir social qui est le nôtre, dans nos contextes nationaux, à travers les frontières qui nous divisent, et dans le monde entier.

Si nous nous arrêtons, le monde s'arrête. Cette prise de conscience peut être à la base de politiques qui respectent notre travail; elle peut aussi être au fondement d'une action politique qui construit les grandes lignes d'un programme anticapitaliste renouvelé dans lequel ce n'est pas le profit mais la vie qui anime nos sociétés.

14 AVRIL 2020
SPECTRE, TRADUIT PAR ACTA

FRANCE

TROIS SCÉNARIOS POUR EXPLORER LE CHAMP DES POSSIBLES À L'HORIZON DE LA SORTIE DE CRISE

ALAIN BIHR¹

La crise déclenchée par la pandémie de Covid-19 présente un caractère doublement global : elle est à la fois mondiale et multidimensionnelle (non seulement sanitaire mais aussi économique, sociale, politique, idéologique, psychique...). À ce double titre, elle déstabilise gravement le pouvoir capitaliste dans ses différentes composantes en le mettant au défi de se renouveler, en inventant et développant de nouvelles modalités au-delà de la réinstauration des anciennes mises à mal.

Du même coup, cette crise constitue aussi un défi lancé à toutes les forces anticapitalistes, lui aussi double. Défensivement, il doit anticiper sur la mise en œuvre de ces nouvelles modalités de domination capitaliste tout en cherchant, offensivement, à tirer profit de l'affaiblissement conjoncturel du pouvoir capitaliste pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur, voire ouvrir des brèches susceptibles de s'élargir sur des perspectives révolutionnaires.

Les lignes qui suivent n'ont d'autre ambition que d'exposer quelques thèses concernant l'un et l'autre de ces deux aspects de la crise et de contribuer ainsi à la discussion qui s'est déjà amorcée à ce sujet dans les rangs anticapitalistes².

1. C'est au niveau de ses instances gouvernementales que le pouvoir capitaliste s'est trouvé déstabilisé de la manière la plus évidente par la pandémie et la crise sanitaire qui s'est ensuivie. Le déni d'abord³, la procrastination ensuite, les demi-mesures pour continuer, transformant une nécessité créée de toutes pièces (car dictée par l'état déplorable d'un appareil sanitaire affaibli par des décennies de restrictions budgétaires, ordonnées aux politiques néolibérales, en dépit des alertes et mobilisations des personnels soignants) en une vertu mensongère (le dépistage systématique serait inutile, les masques de protection ne serviraient à rien...) et, enfin, un amateurisme ubuesque dans leur exécution, qui ferait rire en d'autres circonstances, ont gravement compromis le crédit de l'immense majorité des gouvernants. Et ce, même lorsque l'imbécillité ignare (comme dans le cas d'un Donald Trump, d'un Andrés Manuel López Obrador ou d'un Jair Bolsonaro) ou le cynisme néodarwiniste inspirant la thèse de l'immunité de groupe (comme dans le cas d'un Boris Johnson, d'un Mark Rutte⁴ ou d'un Stefan Löfven⁵) n'y ont pas rajouté une couche d'ignominie criminelle.

Il est désormais évident, pour une majeure partie des populations qui ont eu à en subir les conséquences, que ces gouvernants sont prêts à tout pour masquer leur impéritie, leur absence de prise sur des événements, surtout leur responsabilité dans l'insuffisance notoire de la capacité de

1. Alain Bihr est l'auteur de la trilogie, *Le Premier âge du capitalisme (1415-1763)*, Lausanne/Paris, Page 2/Syllepse, 2018-2019.

2. Merci à Roland Pfefferkorn et Yannis Thanassekos de m'avoir permis, par leurs suggestions et remarques, d'améliorer la version primitive du texte que je leur avais soumise.

3. Le pompon en la matière revient incontestablement aux autorités de la République populaire de Chine, épice de la pandémie, qui en ont nié l'existence, alors qu'elle n'en était encore qu'à l'état d'épidémie, du 17 novembre 2019 (date à laquelle un premier cas est signalé à Wuhan, en Chine centrale) jusqu'au 20 janvier 2020, allant même jusqu'à arrêter début janvier pour « propagation de fausses nouvelles » le Dr Li Wenliang, qui avait lancé l'alerte et qui décéda victime du coronavirus le 7 février. Voir www.lemonde.fr/international, 6 avril 2020.

4. Actuel Premier ministre libéral-conservateur des Pays-Bas.

5. Actuel Premier ministre social-démocrate de la Suède.

réaction d'un appareil sanitaire qu'ils ont sciemment affaibli, au prix de mensonges redoublés que leur redoublement même finit par trahir. C'est à six reprises, pas moins, que, lors de son allocution du 16 mars, Emmanuel Macron a répété : « Nous sommes en guerre ». Le recours à cette métaphore abusive devrait nous alerter. C'est le moment de se souvenir qu'« on ne ment jamais autant qu'avant les élections, pendant la guerre et après la chasse », selon un bon mot de Georges Clemenceau, un fin connaisseur dans cette triple matière. Et, comme Clausewitz nous l'a appris, la guerre n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens : en l'occurrence, en cherchant à aggraver la panique engendrée par la pandémie, il s'agit de provoquer le réflexe d'unité nationale, voire d'« union sacrée », propre à regrouper le peuple apeuré autour du chef des armées et de son État, en dénonçant par avance toute critique comme une haute trahison.

Ont cependant fait exception les gouvernements de la Corée du Sud, de Taïwan, de Hong Kong et de Singapour, qui ont, d'emblée, mis en œuvre la seule stratégie efficace de lutte contre la diffusion du Covid-19 à base de dépistage de tous les cas suspects, de confinement et de traitement des seules personnes infectées et de celles qui les ont approchées et qui ont pu être identifiées, de port obligatoire de masques et de tracking dans l'espace public pour toutes les autres⁶. Encore fallait-il disposer du matériel, du personnel et des infrastructures appropriés à ces fins (sans compter une bonne dose de discipline collective), qui faisaient précisément défaut dans les cas précédemment mentionnés, pour les raisons que l'on sait.

2. C'est cependant bien plus profondément que dans les seules sphères gouvernementales que le pouvoir capitaliste se trouve aujourd'hui ébranlé. Ce sont en fait les bases mêmes de la production capitaliste qui se trouvent mises en cause, tant ses exigences les plus immédiates et les formes qu'elles ont prises durant ces dernières décennies que la dynamique proprement infernale dans laquelle elle a entraîné l'humanité et la planète entières.

En premier lieu, il faut se rappeler qu'il n'y a de capital qu'à la condition qu'il y ait du travail vivant à exploiter. Valeur en procès, le capital ne peut conserver et accroître sa valeur, ce qui est son but propre indéfiniment poursuivi dans un cycle aussi ininterrompu que possible, qu'à la condition qu'il trouve sur le marché une force de travail humaine qu'il puisse s'approprier et exploiter. Si cette force fait défaut, c'est son existence même qui est menacée.

Or la pandémie de Covid-19 confronte le capital au risque d'un pareil défaut. Ce défaut est d'ores et déjà effectif, sous la forme de la désertion d'une partie des travailleurs, faisant valoir leur droit de retrait, faute que les directions capitalistes des entreprises ne soient pas plus capables que les gouvernements de leur assurer les protections sanitaires indispensables sur leurs lieux de travail (chantiers, ateliers, entrepôts, magasins, bureaux, etc.) ; sous la forme aussi du chômage technique entraîné par la désorganisation de la production, tant vers l'amont (du côté des fournisseurs ou des sous-traitants) que vers l'aval (du côté des distributeurs) ; sous la forme enfin de la désertion des consommateurs finaux, qui se trouvent être massivement des travailleurs salariés. Et ces effets d'interruption, de ralentissement et de désorganisation de la production seront d'autant plus graves et dommageables pour le capital que la pandémie durera. Si cette dernière devait se prolonger, s'amplifier et récidiver, comme cela est fortement probable lors de la levée du confinement, la crise de valorisation du capital (correspondant en fait à une dévalorisation relative ou même absolue d'une bonne partie de ce dernier) prendrait une dimension catastrophique, amplifiant du même coup la déconfiture du capital financier dans sa composante fictive (les marchés boursiers), amorcée en fait avant la crise sanitaire et que celle-ci n'aura fait que précipiter et amplifier. Mais ce défaut de travail

6. Au 15 avril 2020, Taïwan n'a ainsi enregistré que six morts sur une population de quelque vingt-quatre millions d'habitants. À la même date, la Corée du Sud compte 222 morts pour quelque cinquante-et-un millions d'habitants.

vivant pourrait prendre des formes encore plus catastrophiques si la pandémie devait finalement entraîner une mortalité de masse, en privant le capital de main-d'œuvre et en y rééquilibrant en faveur du travail un rapport de force sur le marché du travail que le chômage déséquilibre actuellement en faveur du capital. Et ce sans considérer, pour l'instant, les inévitables explosions sociales qui accompagneraient un pareil scénario catastrophe. D'où finalement le choix contraint du confinement, faute des moyens qui auraient permis l'option Sud-Est asiatique (coréenne, taïwanaise, etc.), quoi qu'il doive en coûter immédiatement au capital.

De tout cela, les directions capitalistes (gouvernementales et patronales) ont plus ou moins conscience. D'où leurs pressions répétées sur les travailleurs pour qu'ils continuent de travailler, en dépit des risques de contamination qu'elles leur font ainsi courir, en dépit de leur droit au retrait et des avis favorables donnés en ce sens par les inspections du travail ou même des tribunaux⁷; pressions modulées cependant selon qu'il s'agit de cadres (incités à pratiquer le télétravail) ou de prolétaires (ouvriers et employés), qui sont sommés de continuer à se présenter à leur poste tous les jours, modulations dont le caractère de classe n'échappera à personne. D'où aussi leur injonction contradictoire: «Restez tous chez vous!», mais «Continuez à aller travailler autant que possible!» alors même que les éléments de protection les plus élémentaires (distances de sécurité, gants et masques, gels hydroalcooliques) font défaut ou sont impossibles à assurer sur les lieux de travail. D'où enfin et surtout leur impatience à sortir du confinement qui se heurte cependant à la difficulté de réunir les conditions matérielles (tests de dépistage, port de gants et de masques) et sociales (réorganisation en conséquence d'un appareil sanitaire au bord de l'effondrement) de l'opération, pour qu'elle ne risque pas de virer au fiasco en relançant la pandémie⁸.

Par ailleurs, cette pandémie met en œuvre une contradiction majeure à l'œuvre dans l'actuelle phase de la «mondialisation» capitaliste, en fragilisant du coup le pouvoir capitaliste à un autre niveau encore. Contrairement à ce que la vulgate néolibérale renforcée par de nombreuses études académiques laisse entendre depuis des décennies, la «globalisation» n'a nullement rendu caducs et inutiles les États, y compris dans leur forme et dimension nationales (les États-nations). Certes, le procès immédiat de reproduction du capital, unité de son procès de production et de son procès de circulation, s'est «mondialisé»: en témoignent la «mondialisation» de la circulation des marchandises et des capitaux tout comme la «mondialisation» des «chaînes de valeur» (la segmentation des procès de production entre des lieux dispersés, en l'occurrence situés dans différents États, en faisant appel à des forces de travail inégalement qualifiées et productives et inégalement rémunérées), en donnant ainsi une dimension planétaire à «l'usine fluide, flexible, diffuse et nomade» qu'affectionnent les entreprises transnationales. Mais il n'en a pas été ainsi, ou alors à un bien moindre niveau, de la production et reproduction de l'ensemble des conditions sociales générales du procès immédiat de reproduction du capital, dont les États restent les maîtres d'ouvrage et même, en bonne partie, les maîtres d'œuvre. Par exemple, via l'appareil familial (la famille nucléaire, sa division inégalitaire du travail entre sexes et ses tutelles étatiques), l'appareil scolaire, l'appareil sanitaire, l'appareil policier et judiciaire..., la reproduction de la force sociale de travail (dont nous avons vu qu'elle est indispensable à la valorisation du capital) reste toujours et encore l'affaire des États-nations, tant dans leurs instances centrales que dans leurs instances décentralisées

7. On trouvera un panel d'exemples de telles pressions dans «Éphéméride sociale d'une épidémie», *Covid-19: un virus très politique*, p. 49-95, www.syllepse.net, édition du 30 mars au 13 avril 2020.

8. Ces injonctions contradictoires et la recherche de leur difficile (voire impossible) solution sont même au cœur de toute une réflexion d'économistes anxieusement penchés au chevet de l'économie capitaliste en berne; voir Michel Husson, «Sur l'inanité de la science économique officielle: de l'arbitrage entre activité économique et risques sanitaires», alencontre.org, 14 avril 2020.

(régions, métropoles, communes...). C'est ce qui justifie de parler non pas de «mondialisation» ou de «globalisation» mais plus justement de transnationalisation du capitalisme⁹.

Cette division du travail reproductif du capital, qui semble fonctionnelle et qui l'est dans le cours ordinaire de la reproduction, manifeste au contraire dans les conditions actuelles la contradiction potentielle sur laquelle elle repose : celle entre un espace de reproduction immédiate du capital aux dimensions planétaires tandis que les appareils assurant la (re)production de ses conditions sociales générales restent dimensionnés et normés à l'échelle nationale. D'une part, si un virus apparu courant novembre sur quelques marchés locaux de la Chine centrale autour de Wuhan a pu donner naissance à une pandémie planétaire en à peine quelques semaines, c'est bien évidemment à l'extension et à l'intensification de la circulation des marchandises et des hommes, inhérentes à la «mondialisation» du procès de reproduction immédiat du capital, qu'on le doit et à son noyau qu'est le modèle de l'«usine diffuse et nomade», dont les réseaux couvrent la planète entière¹⁰ ; tandis que ce phénomène pathologique mondial est censé être jugulé par des États-nations agissant en ordre dispersé et chacun pour leur compte propre, érigeant en priorité la défense de l'état sanitaire de leur population respective, conduisant à transformer un monde la veille encore ouvert aux quatre vents de la «mondialisation» (pourvu qu'on ne soit pas un migrant «économique», un requérant d'asile ou un réfugié «climatique») en une mosaïque d'États qui se ferment les uns aux autres, en réérigent des barrières à leurs frontières et en réaffirmant *manu militari* le principe de leur souveraineté territoriale¹¹. D'autre part, dans ces conditions, non seulement les appareils sanitaires nationaux sont privés de coopération entre eux, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) se contentant de jouer le rôle de lanceur d'alertes répétées et d'émetteur de recommandations de bonnes pratiques, mais ils vont rapidement être mis en concurrence dès lors qu'ils vont s'adresser tous en même temps aux seules industries capables de leur fournir médicaments, équipements et appareils sanitaires pour lutter contre le Covid-19. Concurrence d'autant plus aiguë et féroce que, enfin, la «mondialisation» du capital aura opéré aussi au sein de ces industries, conduisant à les délocaliser et concentrer dans certains «États émergents» (la Chine et l'Inde, notamment), en privant du coup nombre d'États (y compris en Europe) de toutes ressources de cet ordre sur leur propre territoire, réalisant à ce moment-là combien ce processus, par ailleurs encouragé par les politiques néolibérales de restrictions budgétaires, les a rendus dépendants et a précarisé leur sécurité sanitaire.

En troisième lieu, la crise actuelle met en question le modèle de développement inhérent au mode capitaliste de production dans la mesure où, du fait notamment de son productivisme et de son caractère globalement incontrôlable, de son hubris en somme, il ne peut que détruire l'écosystème planétaire. Car, comme lors d'autres pathologies antérieures, plus ou moins sévères, notamment le VIH/sida (apparu en 1981), le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) qui a sévi entre novembre 2002 et juillet 2003 (déjà occasionné par un coronavirus), la grippe aviaire en 2004 due au virus H5N1, la grippe A (due au virus H1N1) en 2009, la grippe aviaire A (due au virus H7N9) apparue en 2013, le Covid-19 semble bien avoir mis en jeu une transmission entre espaces animales et espèce humaine, mettant en cause les conditions sanitaires de certains élevages (surtout

9. Voir «Introduction générale au devenir-monde du capitalisme», *La Préhistoire du capital*, Lausanne, Page 2, 2006, p. 9-90, <http://classiques.uqac.ca>.

10. Voir Kim Moody, «How “just-in-time” capitalism spread Covid-19. Trade roads, transmission, and international solidarity», <https://spectrejournal>, 8 avril 2020.

11. Y compris au sein de l'Union européenne, au sein de laquelle l'intégration des États-nations en un bloc continental d'États s'est avancée le plus loin, au point de servir d'exemple (sinon de modèle) à d'autres tentatives du même ordre : le Mercosur en Amérique latine, la CDEAO (la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest) ou encore l'Anase (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). Il suffit de voir comment l'Italie a été abandonnée à son sort (pendant des semaines, elle a reçu plus d'aide de la Chine, de la Russie et même de Cuba que des autres États membres de l'UE!) et les querelles de chiffonniers qui opposent aujourd'hui les États européens pour l'acquisition du matériel de base, par exemple les masques (*L'Express*, 1^{er} avril 2020).

en Asie mais aussi en Europe : cf. l'épisode d'encéphalopathie spongiforme bovine responsable de la maladie de Creutzfeldt-Jakob) et surtout les empiétements destructeurs sur certains milieux forestiers tropicaux et autres biotopes naturels, du fait de la pression exercée sur eux par l'agriculture et notamment l'élevage, l'industrie extractive, la concentration et la diffusion urbaines, l'extension des réseaux de transports routiers, le développement du tourisme de masse, la création de parcs animaliers, etc. Ces empiétements favorisent la virulence de certains microbes (bactéries, virus, parasites) et leur transmission d'espèces animales, sur lesquelles elles peuvent être bénignes, à l'espèce humaine, sur laquelle ils sont ou deviennent pathogènes, d'autant plus que cette transmission s'accompagne souvent de leur mutation : le lentivirus du macaque est ainsi devenu le VIH¹². Sans compter que les risques de morbidité du Covid-19 se trouvent visiblement accrus par toute une série de maux engendrés véhiculés par la « civilisation » capitaliste (sédentarité, surpoids et obésité liés à la malbouffe, pollution atmosphérique, résistance bactérienne aux antibiotiques du fait de la surconsommation de ces derniers...) Dans ces conditions, la récurrence accélérée au cours des dernières décennies de ce type de pathologies, pouvant prendre un caractère pandémique, s'explique et fait craindre que la pandémie actuelle ne soit qu'un signe avant-coureur de ce qui nous attend si nous ne mettons pas fin à cette course à l'abîme dans laquelle le capitalisme nous a engagés.

3. À l'heure qu'il est, il est évidemment difficile et, pour partie, aventureux de tenter de prévoir ce qui va se passer une fois que la pandémie actuelle aura été jugulée – si elle peut l'être. Car tout dépendra de l'état démographique, économique, social, politique, psychique... des formations sociales qu'elle aura affectées. État qui variera d'abord en fonction de la durée de celle-ci et de l'efficacité des stratégies socio-sanitaires mises en œuvre pour la juguler. Cet exercice de prospective est néanmoins nécessaire si nous ne voulons pas subir une nouvelle fois les événements.

Tout exercice de ce genre conduit à distinguer différents scénarios. En présupposant que le rapport de force entre capital et travail constituera le facteur clé de ce qui se produira alors et même d'ici là, il est possible de distinguer trois scénarios, entre lesquels des combinaisons partielles ne sont évidemment pas exclues. Ces scénarios doivent se comprendre comme des situations stylisées, en fonction desquelles il doit être possible d'interpréter les événements en cours et ceux qui sont susceptibles de se produire dans les prochains mois mais que, inversement, ces événements doivent conduire à préciser et infléchir au fur et à mesure de leur avènement. Ils ne fourniront donc des clés d'intelligibilité qu'à cette condition d'en faire usage avec souplesse.

SCÉNARIO 1. LA REPRISE ET LA POURSUITE DU *BUSINESS AS USUAL* NÉOLIBÉRAL

Il présuppose que le rapport de force entre capital et travail restera ce qu'il a été globalement ces dernières décennies, c'est-à-dire fondamentalement favorable au capital. Et c'est clairement dans cette optique que se sont placés les gouvernements actuels, en mettant déjà en place les moyens nécessaires à cette fin.

Relayant ou anticipant même la demande des entrepreneurs capitalistes, leur priorité est la relance de l'« économie », entendons le procès de production et de circulation du capital, permettant le redémarrage de la valorisation et l'accumulation de ce dernier à grande échelle. Cela suppose de contraindre les travailleurs à reprendre au plus vite et le plus massivement possible le chemin vers leurs lieux d'exploitation ; et les pressions en ce sens, qui n'ont pas cessé depuis le début de la pandémie, augmenteront au fur et à mesure où celle-ci régressera. Elles opéreront par le biais de la cessation de l'indemnisation du chômage technique, mise en place pour permettre précisément à

12. Voir Sonia Shah, « Contre les pandémies, l'écologie », *Le Monde diplomatique*, mars 2020 ; et Serge Morand, « Alors que la biodiversité s'éteint progressivement, les maladies infectieuses et parasitaires continuent d'augmenter », *alencontre.org*, 18 mars 2020.

l'«économie» de redémarrer au plus vite après le «trou d'air» qu'elle connaît actuellement, et de la menace du licenciement pour les récalcitrants.

Pour autant, cette relance ne pourra pas être un pur et simple retour au *statu quo ante*. D'une part, en dépit des mesures de soutien à la trésorerie des entreprises (via le report ou même l'annulation partielle des impôts et cotisations sociales et la prise en charge du chômage partiel) et de l'ouverture de larges possibilités d'emprunts, garantis pour certains par l'État¹³, il faut prévoir la faillite de nombreuses entreprises, et pas seulement parmi les PME qui sont les plus exposées, et une passe difficile pour de nombreuses autres, du fait de la désorganisation des relations interentreprises (en amont et en aval de chacune) que ces faillites vont entraîner. Cela va se traduire par une concentration et centralisation accrues du capital dans tous les secteurs et branches, dont l'emprise sur l'«économie» va donc s'accroître, mais aussi par une hausse de leur taux de profit, du fait de la disparition d'une partie du capital en fonction, actuellement en état de suraccumulation. Cependant que les perspectives d'investissement vont être obérées par la dévalorisation de leur capital que les investisseurs institutionnels viennent d'enregistrer en Bourse, qui va les rendre à la fois plus frileux et plus exigeants en termes de garantie de retour sur investissement. Avec pour résultante globale une augmentation du chômage, que ne palliera pas entièrement le redémarrage de la consommation (productive et improductive) qui suivra la fin du confinement, et qui viendra déséquilibrer un peu plus encore le rapport de force sur le marché du travail en faveur du capital.

D'autre part, celles des entreprises qui parviendront à s'en sortir, et pour s'en sortir précisément, chercheront à accroître l'exploitation du travail, en jouant principalement sur sa durée et son intensité, la hausse des gains de productivité ralentissant régulièrement depuis quelques décennies¹⁴. À cette fin, elles pourront évidemment profiter de la hausse du chômage pour activer un peu plus encore le chantage au licenciement; mais elles pourront aussi bénéficier de l'appui des gouvernements sous la forme d'un durcissement des conditions légales d'emploi, de travail et de rémunération. En France, par exemple, elles pourront s'appuyer sur l'ensemble des mesures dérogatoires à ce qu'il reste du Code de travail qui ont été adoptées dans le cadre de la loi instituant l'«état d'urgence sanitaire» qu'il suffira de proroger en «état d'urgence économique». Rappelons que ces dérogations concernent «la facilitation du recours à l'activité partielle; la possibilité d'autoriser l'employeur à imposer ou à modifier les dates de prise d'une partie des congés payés dans la limite de six jours ouvrables, en dérogeant aux délais de prévenance, ou d'imposer ou de modifier unilatéralement les dates des jours de réduction du temps de travail, des jours de repos prévus par les conventions de forfait et des jours de repos affectés sur le compte épargne-temps du salarié; l'autorisation donnée aux entreprises particulièrement nécessaires à la sécurité de la nation ou à la continuité de la vie économique et sociale de déroger aux règles d'ordre public et aux stipulations conventionnelles relatives à la durée du travail, au repos hebdomadaire et au repos dominical; à titre exceptionnel, les dates limites et les modalités des versements au titre de l'intéressement ou de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pourront être modifiées¹⁵». Et signalons qu'à ce jour (15 avril) le décret devant préciser les secteurs dans lesquels ces dérogations ne devaient pas s'appliquer n'est toujours pas paru.

Enfin, la crise économique qui aura accompagné la crise sanitaire n'aura pas mis à mal seulement la trésorerie des entreprises: elle aura également brutalement dégradé l'état des finances publiques,

13. En France, la loi de finances rectificative votée par le Parlement mi-mars a porté cette garantie à la hauteur de 300 milliards d'euros

14. Voir Michel Husson, «Le grand bluff de la robotisation», *alencontre.org*, 10 juin 2016: repris dans <http://hussonet.free.fr/robo bluff.pdf>.

15. www.lemonde.fr.

du fait tant du gonflement des dépenses occasionnées par les plans de soutien à l'«économie¹⁶» que de la contraction des recettes fiscales liées à la panne d'une partie de cette même «économie» (notamment du côté de l'impôt sur le capital et des impôts indirects taxant la consommation)¹⁷, en provoquant un surcroît de déficit public¹⁸, couvert comme d'habitude par recours à l'emprunt. D'où d'ores et déjà une brusque hausse des taux d'intérêt sur les emprunts publics auparavant orientés à la baisse, même nuls dans certains cas, que les principales banques centrales ont tenté de prévenir et limiter par une nouvelle vague de *quantitative easing*¹⁹. D'où aussi la relance de projets d'eurobonds (surnommés en l'occurrence covibonds) : d'émissions de titres de crédit par l'ensemble des États de l'Union, par le biais de la BCE, revenant donc à mutualiser ce surcroît de dettes publiques pour venir en aide aux États membres les plus affectés par la pandémie dont les conditions d'emprunts sur les marchés financiers sont aussi les moins favorables (Italie, Espagne, Portugal) ; ce qu'ont refusé, pour l'instant, comme à l'ordinaire l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche et la Finlande, faisant prévaloir leur souveraineté nationale sur une opération qui aurait représenté un pas en avant sur la voie de la constitution d'un État fédéral européen²⁰.

Dans la perspective de ce premier scénario, cette dégradation des finances publiques aurait pour conséquence à peu près certaine le redoublement de la politique austéritaire précédemment pratiquée par les gouvernements, impliquant aussi bien une hausse des impôts et des cotisations sociales portant sur le travail et la consommation finale qu'une baisse des dépenses publiques, partant des coupes claires dans les budgets affectés à la couverture des besoins sociaux les plus élémentaires : logement, transport, éducation et même santé. Car la crise que nous subissons actuellement du fait de décennies de sous-investissement public sanitaire pourrait ne pas infléchir les orientations antérieures en la matière, si l'on en juge, par exemple, par l'étude que vient de remettre la Caisse des dépôts et consignations, laquelle envisage de s'en remettre à des partenariats public-privé pour pallier le défaut d'investissements publics dans les hôpitaux²¹. Ou si l'on s'en remet aux déclarations du directeur de l'Agence régionale de santé de la région Grand-Est, selon lesquelles une fois la pandémie passée il y aura lieu de poursuivre le plan d'économies prévu pour l'hôpital de Nancy en y supprimant 598 emplois et 174 lits²² ! Même orientation aberrante en Suisse, où, en pleine crise du Covid-19, le conseil fédéral planifie une diminution des recettes des hôpitaux de 5 à 600 millions de francs au minimum²³.

16. France : 45 milliards d'euros d'aides économiques et sociales sous forme de reports d'impôts et de cotisations sociales, de fonds de soutien aux PME, de prise en charge partielle du régime de chômage technique, de maintien des indemnités de chômage échues en mars... Annoncées le 17 mars, ces aides ont été portées à 100 milliards d'euros le 9 avril.

17. En France, la loi de finances rectificative votée par le Parlement mi-mars a chiffré cette baisse à quelque 10,7 milliards d'euros.

18. En France, selon la loi de finances rectificative votée par le Parlement mi-mars, le déficit budgétaire passerait ainsi en 2020 de 2,2% à 3,9% du PIB. Mais, dès le 10 avril, le déficit prévu est chiffré à 7,6% du PIB (du jamais vu !), ce qui porterait la dette publique à 112% du PIB : www.lesechos.fr, 9 avril 2020. Mais la vertueuse Allemagne ne fait pas mieux : le Bundestag a voté une rallonge budgétaire de 156 milliards d'euros, représentant une hausse du budget fédéral de 43% et portant le déficit budgétaire prévisible sur l'année à 4,3% du PIB, pulvérisant du même coup le dogme de l'équilibre budgétaire pratiqué depuis cinq ans ; voir www.lesechos.fr, 28 mars 2020.

19. Le *quantitative easing* (assouplissement quantitatif) consiste en des opérations d'achat massif d'obligations (titres de crédit) d'États sur le marché boursier, ce qui a pour effet de faire baisser les taux auxquels les États peuvent accéder à de nouveaux prêts. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi annoncé qu'elle s'apprête à racheter des titres de dettes publiques pour un montant de 750 milliards d'euros et la Fed (la Banque centrale états-unienne) pour un montant de 1 500 milliards de dollars. Ce n'est en somme qu'une nouvelle forme de la vieille pratique consistant à «faire fonctionner la planche à billets» : à émettre de la monnaie sans contrepartie de production de valeur, avec des risques évidents d'inflation.

20. Seule a été envisagée la mise en œuvre du Mécanisme européen de stabilité (MES) dont l'activation est subordonnée à la mise en œuvre de politiques d'austérité budgétaire, alors que c'est tout le contraire qui devrait être à l'ordre du jour. Voir Marco Parodi, «Le virus de l'Union européenne et le faux vaccin du comte Dracula», alencontre.org, 10 avril 2020.

21. Voir Laurent Mauduit et Martine Orange, «Hôpital public : la note explosive de la Caisse des dépôts», *Mediapart*, 1^{er} avril 2020.

22. Voir <https://france3-regions>, 5 avril 2020. Ce directeur a été limogé le 8 mars.

23. Voir alencontre.org, 7 avril 2020.

Et, pour boucler le tout, afin de prévenir tout mouvement social qui s'opposerait à un pareil rétablissement de l'état et de la dynamique catastrophiques antérieurs, impliquant de passer la crise sanitaire et ses conséquences sociales par pertes et profits et de blanchir les gouvernants en place de toute responsabilité en la matière, ces derniers pourraient toujours compter sur le maintien voire le durcissement du régime de restriction des libertés publiques mis en place pour faire face à la pandémie, dont le Syndicat de la magistrature lui-même s'est ému en France²⁴. Et ils sauraient à coup sûr tirer parti du nouveau seuil de surveillance généralisée que le confinement aura permis de franchir, à coups de surveillance des espaces publics par drones et capteurs de chaleur et des déplacements individuels par tracking des téléphones portables. «Big Brother» deviendrait un compagnon aussi intrusif qu'inévitable dès lors que l'on sortirait de chez soi. S'ils devaient y parvenir, il parachèverait du même coup des évolutions amorcées à l'occasion de la lutte contre cet autre ennemi invisible, l'ainsi dénommé «terrorisme», qui aura inauguré une restriction chronique des libertés publiques et la marche vers un pouvoir panoptique de surveillance, de contrôle et de répression.

Enfin, ils pourraient également compter sur les effets persistants de l'état psychique créé par cette pandémie et les mesures de confinement qui ont été imposées pour y faire face : l'autodiscipline dans l'acceptation de l'état d'exception comme forme normale du gouvernement ; l'attitude de méfiance envers les autres comme envers soi-même comme sources possibles de menace (facteur d'infection), s'exprimant à travers leur mise à distance, les gestes barrières, le port de gants et de masques ; plus profondément, enfin, une perte de confiance dans le monde. Pour ne rien dire du traumatisme subi par ceux et celles qui auront perdu l'un-e des leurs, sans avoir même pu se recueillir auprès de leur dépouille, rite pourtant nécessaire à tout travail de deuil. Autant d'éléments peu propices au développement de mobilisations collectives.

En somme, ce premier scénario répéterait la séquence que l'on a vu jouer à l'issue de la crise financière de 2007-2009, dite crise des subprimes, en pire. Alors, la remise en cause des dogmes néolibéraux par la crise aura été l'occasion pour les gouvernants de réaffirmer autoritairement ces dogmes, en tirant argument de ce que la crise n'aurait pas résulté de leur application mais, au contraire, des insuffisances de cette même application, qu'il convenait par conséquent de poursuivre et redoubler²⁵. Fidèles à la «stratégie du choc» (Naomi Klein) qui leur a toujours réussi jusqu'à présent, il ne fait guère de doute que «nos» gouvernants vont tenter de profiter du choc économique, financier, social, psychologique de la crise (sanitaire) actuelle pour prolonger et redoubler la mise en œuvre de ces politiques, en cherchant ainsi à masquer et à faire oublier la lourde responsabilité de ces dernières et d'eux-mêmes qui les ont administrées dans le déclenchement et la gestion calamiteuse de cette crise.

Les faiblesses d'un pareil scénario sont cependant multiples. Outre qu'il n'est pas assuré que les gouvernants parviennent à maîtriser si facilement les mouvements sociaux que sa mise en œuvre ne manquerait pas de produire, sauf à faire prendre une allure dictatoriale à leur mode de gouvernement (comme c'est déjà le cas en Hongrie), il fait surtout l'impasse sur les deux derniers des défis lancés par l'actuelle pandémie au pouvoir capitaliste précédemment mentionnés. Il ne remédierait en rien à la contradiction inhérente à la transnationalisation du capital que j'ai pointée, qui fait reposer en définitive sur les épaules des seuls États-nations la (re)production des conditions générales de ce rapport social, alors même qu'il se déploie quotidiennement au-delà de leurs frontières et de leur espace de souveraineté. Quant au fait que la pandémie actuelle se présente vraisemblablement comme un simple développement particulier, mais particulièrement aigu, de la catastrophe

24. «Nos observations sur l'état d'urgence sanitaire», www.syndicat-magistrature.org, 23 mars 2020.

25. Voir à ce sujet l'article «Crise» dans Alain Bihr, *La Novlangue néolibérale : la rhétorique du fétichisme capitaliste*, Lausanne/Paris, Page 2/Syllepse, 2017.

écologique planétaire dans laquelle le mode capitaliste de production a engagé l'humanité tout entière, la poursuite des politiques néolibérales en aurait d'autant moins cure qu'elles sont par définition totalement aveugles aux « externalités négatives » du procès capitaliste de production²⁶. Autrement dit, la réalisation d'un pareil scénario ouvrirait grandes les portes à la réédition à court ou moyen terme de pareilles crises, y compris à plus vastes échelles encore.

SCÉNARIO 2. UN TOURNANT NÉOSOCIAL-DÉMOCRATE

La gestion calamiteuse de la crise sanitaire par les gouvernants, qui risque de se prolonger voire de s'aggraver au moment de la levée des confinements, les mesures austéritaires qu'ils pourraient être amenés à prendre pour relancer l'« économie », les tentatives de reprise et de prolongement du programme de « réformes » néolibérales qui leur a servi d'agenda avant la présente crise, tout cela peut aussi bien provoquer, par réaction, des mouvements sociaux leur demandant des comptes quant à leur responsabilité dans cette affaire et leur imposant des inflexions par rapport aux orientations antérieures. Ces mouvements trouveraient facilement à s'alimenter au discrédit de ces mêmes gouvernants, né du spectacle de leur impéritie, de la colère et des frustrations engendrées par le confinement, de la volonté de trouver des responsables et des coupables à ce fiasco de grande ampleur, discrédit qui pourrait rejaillir sur l'ensemble des politiques néolibérales antérieures dont le caractère néfaste et proprement criminel même a été démontré à grande échelle par la crise sanitaire engendrée par le délabrement du service public de santé, dont ces politiques sont directement responsables.

Il ne fait pas de doute que les personnels de santé seraient en première ligne de pareils mouvements, tout particulièrement ceux des hôpitaux publics, qui tout au long de l'année dernière n'ont cessé de dénoncer la casse de l'appareil sanitaire en obtenant pour seules réponses au mieux le mépris des irresponsables qui leur tiennent lieu de supérieurs, quand ce n'est pas les gaz lacrymogènes et la matraque, et qui, au péril de leur vie, auront été en première ligne dans la lutte contre la pandémie. Ils seraient, espérons-le, appuyés par tous ceux et celles qui auront été sauvés par leurs soins, accompagnés de leurs proches; mais aussi de tous ceux et celles dont l'un·e des leurs est mort·e dans des conditions indignes, alors qu'une autre politique de santé publique aurait pu les sauver; et, plus largement, de tous ceux et celles qui auraient pris conscience à cette occasion de la nécessité de se mobiliser pour faire cesser pareille casse. Et ils et elles seraient certainement relayés par tous les chercheur·euses qui auront vu leurs recherches sur les virus littéralement sabordées sous l'effet des restrictions budgétaires²⁷.

On peut également espérer que le confinement aura rendu insupportable à un grand nombre l'insuffisance, quantitative et qualitative, du logement social et, plus largement, leurs conditions de logement, notamment en milieu urbain, tout en leur faisant prendre conscience de la nécessité d'engager un plan massif de construction et de rénovation. Sans même vouloir évoquer les conditions misérables et indignes dans lesquelles auront été confinées, en France mais sans doute aussi ailleurs, les personnes incarcérées²⁸, celles maintenues dans les centres de rétention administrative²⁹ ainsi que celles internées pour raison psychiatrique³⁰, que le confinement aura particulièrement éprouvées, elles aussi bien que leurs proches et soutiens.

Il est évidemment difficile de prévoir sur quelles perspectives politiques globales pourraient

26. Une externalité négative est une nuisance ou dommage produit par un agent économique et dont celui-ci n'a pas à assumer le coût.

27. Voir Bruno Canard, « En délaissant la recherche fondamentale, on a perdu beaucoup de temps », *L'Humanité*, 19 mars 2020.

28. Voir <https://oip.org/covid19-en-prison-essentiel/>, 9 avril 2020.

29. Voir www.defenseurdesdroits.fr, 23 mars 2020.

30. Voir www.lesechos.fr, 2 avril 2020.

déboucher de pareils mouvements sociaux, s'ils devaient se produire. Quoi qu'il en soit, ils conduiraient à une inflexion du rapport de force entre capital et travail. L'ampleur et la durée de cette inflexion dépendraient évidemment du degré de leur radicalité et, partant, de leur orientation dominante.

Cela conduit à envisager un deuxième scénario qui déboucherait sur un nouveau compromis entre capital et travail du même ordre que celui qui avait soldé, dans les années 1930 et 1940, la crise structurelle que le capitalisme avait traversée à l'époque et les luttes sociales et politiques, nationales et internationales, qui l'avaient accompagnée – compromis ordinairement qualifié de fordiste ou de social-démocrate. Destinée à remettre le capitalisme en selle tout en infléchissant notablement le fonctionnement, la réalisation d'un tel scénario supposerait que les différents défis lancés par la crise actuelle, précédemment détaillés, soient relevés d'une manière ou d'une autre. Dans cette mesure même, elle supposerait de combiner des inflexions majeures selon trois axes différents.

En premier lieu, une rupture nette avec les politiques néolibérales. Parmi les points de rupture majeurs, il conviendrait, d'une part, de procéder à un partage de la valeur ajoutée plus favorable au travail par des créations d'emplois et par une hausse généralisée et substantielle des salaires réels, davantage d'ailleurs du salaire indirect que du salaire direct. D'autre part, en rapport avec le point précédent, il faudrait procéder à une augmentation de la dépense publique en faveur de la protection sociale, des services publics (en priorité l'éducation et la santé) et des équipements collectifs (notamment du logement social). Enfin, et en conséquence des deux points précédents, s'imposerait une inflexion sérieuse des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales), impliquant notamment une baisse de la fiscalité directe (CSG : contribution sociale généralisée) et indirecte (TVA et autres taxes sur la consommation) pesant sur les salaires et une hausse de la fiscalité pesant sur les entreprises (impôt sur les sociétés), sur les hauts revenus (via la réintroduction de tranches supérieures d'imposition sur le revenu) et les gros patrimoines, visant tant leur possession (par réintroduction et augmentation de l'impôt sur la fortune) que leur transmission³¹.

L'inflexion du rapport de force entre capital et travail passerait, en deuxième lieu, par une « démonialisation » partielle du procès immédiat de reproduction du capital. Cela supposerait, pour commencer, de définir un champ de souveraineté économique national³², autrement dit un ensemble de secteurs ou de branches dont le contrôle par l'État est considéré comme stratégique du point de vue de la sécurité de sa population ; un tel champ devrait inclure, a minima, outre l'agroalimentaire, le logement social, le sanitaire³³, l'éducatif et la recherche scientifique. Cela pourrait impliquer, par conséquent, la (re)nationalisation des entreprises placées en position de monopole ou d'oligopole dans chacun des secteurs ou branches précédents (au premier chef desquelles les industries pharmaceutiques) ; plus largement, la subordination étroite de l'ensemble des entreprises opérant dans ces secteurs et branches à des règles, propres à assurer une telle souveraineté, en ce qui concerne leurs décisions d'investissement ou de désinvestissement, de recherche et de développement, d'allocation de leurs profits. Et, pour compléter le tableau, il ne faudrait pas oublier de taxer l'ensemble des entreprises transnationales de telle manière à limiter drastiquement leurs opérations d'optimisation et de fraude fiscale, en les imposant en due proportion des opérations qu'elles réalisent sur le sol national.

31. Les exemples précédents sont empruntés au cas français. Mais les mêmes orientations peuvent se décliner dans les différents États en fonction des spécificités de leur système de prélèvements obligatoires.

32. Ou continental, dans le cas de la formation d'un bloc d'États continental reprenant à son compte les orientations ici déclinées, par exemple dans le cadre de l'Union européenne.

33. Car il n'est pas normal qu'un État (la France ou n'importe quel autre) soit devenu dépendant pour son approvisionnement en médicaments et en matériels de première nécessité de chaînes transnationales que son appareil sanitaire ne contrôle plus, avec pour conséquence de fréquentes pénuries, perceptibles bien avant l'actuelle pandémie. Voir RFI, 6 mars 2020.

En troisième lieu, en s'inspirant des projets de Green New Deal³⁴, il s'agirait de mettre en œuvre un plan massif d'investissements publics en faveur de la lutte contre la catastrophe écologique, en ciblant en premier lieu le réchauffement climatique et la dégradation de la biodiversité, impliquant notamment: des aides au développement des énergies renouvelables, l'isolement thermique des bâtiments, privés et publics, le développement des transports publics, notamment dans les espaces ruraux et périurbains, la reconversion de l'agriculture vers le bio et les circuits courts, etc.

Se pose alors une première question: celle des conditions de possibilité subjectives d'un pareil scénario, autrement dit celle de savoir quelles forces sociales et politiques seraient susceptibles de prendre en charge un pareil projet et programme réformiste et, le cas échéant, comment elles seraient en mesure de faire bloc à cette fin. Pour l'instant, aucun mouvement social, aucune formation politique constituée, à capacité gouvernementale, ne défend un tel programme. On ne trouve rien de tel du côté de ce qu'il reste des partis soi-disant socialistes, social-démocrates ou travaillistes, qui pourraient pourtant utilement se renouveler à cette occasion, englués et dilués qu'ils restent dans leur ralliement antérieur, honteux ou tapageur, au néolibéralisme³⁵. Pas davantage ne trouve-t-on quelque chose de cet ordre du côté des formations écologistes. Europe Écologie-Les Verts en reste pour l'instant à dénoncer les causes immédiates de la crise sanitaire³⁶ et réduit le Green New Deal à «une fiscalité plus redistributive: à situation exceptionnelle impôt exceptionnel, en particulier pour les grandes fortunes et les assurances qui engrangent des profits indus pendant le confinement³⁷».

Même les propositions soumises par la Convention citoyenne pour le climat s'avèrent minimales³⁸. Après avoir noté très justement que «la perte de biodiversité, la destruction des milieux naturels sont des témoins de la crise écologique, mais sont aussi pointés comme des facteurs importants de la crise sanitaire d'aujourd'hui» et que «la multiplication des échanges internationaux et nos modes de vie globalisés sont à l'origine de la propagation rapide de l'épidémie», elle se contente de souhaiter que «la sortie de crise qui s'organise sous l'impulsion des pouvoirs publics ne soit pas réalisée au détriment du climat, de l'humain et de la biodiversité», elle se contente en tant que préconisations de suggérer que «des grands travaux soient lancés pour réduire la dépendance de la France aux importations, favoriser l'emploi en France et réduire les émissions de gaz à effet de serre» et de rappeler «qu'il est nécessaire de relocaliser les activités des secteurs stratégiques pour assurer notre sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique» ainsi que «l'importance des solidarités internationales pour une action efficace». Bref, de bonnes intentions sans plan plus précis pour les exécuter.

Tout juste perçoit-on pour l'instant quelques voix reprenant les propositions précédentes. Des voix dispersées qui sont loin encore de constituer un chœur. Il faudrait donc compter sur la mobilisation collective précédemment envisagée pour leur permettre de s'amplifier et de s'unifier.

D'ores et déjà, certaines organisations syndicales se sont placées dans une telle perspective réformiste. La CGT, par exemple, a adressé au président de la République une lettre ouverte dans laquelle elle lui demande d'infléchir l'ensemble de sa politique antérieure en lui soumettant les propositions suivantes :

34. Voir Alain Lipietz, *Green Deal. La crise du libéral-productivisme et la réponse écologiste*, Paris, La Découverte, 2012; Naomi Klein, *Tout peut changer: Capitalisme et changement climatique*, Arles, Acte Sud, 2015; Naomi Klein, *Plan B pour la planète: le New Deal vert*, Arles, Acte Sud, 2019. Pour une approche critique de cette thématique, voir John Bellamy Foster, «Écologie. En feu, cette fois-ci», alencontre.org, 19 décembre 2019.

35. Symptomatiquement, les deux candidats à l'investiture démocrate pour les prochaines élections présidentielles aux États-Unis qui se référaient sérieusement au Green New Deal, Bennie Sanders et Elizabeth Warren, ont été éliminés de la course.

36. <https://eelv.fr>, 11 avril 2020.

37. <https://eelv.fr/audition-par-le-premier-ministre>, 11 avril 2020.

38. La contribution de la Convention citoyenne pour le climat au plan de sortie de crise, www.conventioncitoyennepourleclimat.fr, 9 avril 2020.

Relocalisation des activités, dans l'industrie, dans l'agriculture et les services, permettant d'instaurer une meilleure autonomie face aux marchés internationaux et de reprendre le contrôle sur les modes de production et d'enclencher une transition écologique et sociale des activités.

Réorientation des systèmes productifs, agricoles, industriels et de services, pour les rendre plus justes socialement, en mesure de satisfaire les besoins essentiels des populations et axés sur le rétablissement des grands équilibres écologiques.

Établissement de soutiens financiers massifs vers les services publics, dont la crise du coronavirus révèle de façon cruelle leur état désastreux : santé publique, éducation et recherche publique, services aux personnes dépendantes [...].

Une remise à plat des règles fiscales internationales afin de lutter efficacement contre l'évasion fiscale est nécessaire et les plus aisés devront être mis davantage à contribution, via une fiscalité du patrimoine et des revenus, ambitieuse et progressive³⁹.

Et il n'est pas même exclu que, du côté des gouvernants, de pareilles propositions soient entendues et reprises pour partie. C'est Emmanuel Macron qui, après s'être lamenté du « pognon de dingue » que coûteraient les minima sociaux et avoir affirmé haut et fort sa volonté d'y mettre bon ordre par la responsabilisation des assurés sociaux, découvre brusquement que « la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre État-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe⁴⁰ ». Et, même brusque révélation du caractère néfaste des politiques néolibérales outre-Rhin chez sa collègue Angela Merkel : « Bien que ce marché [celui des masques de protection] soit actuellement situé en Asie, il est important que nous tirions de cette pandémie l'expérience que nous avons également besoin d'une certaine souveraineté, ou au moins d'un pilier pour effectuer notre propre production, en Allemagne ou en Europe », a-t-elle défendu⁴¹. Certes, on sait d'expérience ce que valent ces déclarations faites dans le feu du désarroi par des dirigeants qui se sont rendus coupables de ce à quoi ils promettent de remédier, avant de revenir à leurs anciennes amours et pratiques à peine la crise passée. Mais il n'en est pas moins significatif que les « premiers de cordée » du néolibéralisme pur et dur au niveau européen se soient laissés aller à de pareils propos.

Mais cette perspective réformiste soulève encore une seconde question : celle de ses conditions de possibilité objectives, soit celle des obstacles et limites auxquelles sa réalisation se heurterait dans l'état actuel du mode capitaliste de production. Deux de ces limites sautent immédiatement aux yeux. D'une part, le rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée en faveur du salaire et au détriment du profit, assorti d'une augmentation des prélèvements obligatoires pour financer tant la remise à niveau des équipements collectifs et des services publics que le plan massif d'investissements publics en faveur de Green New Deal, des mesures qui se recourent et se chevauchent pour partie, certes, ne se heurteraient pas moins à la baisse tendancielle des gains de productivité précédemment signalée. Autrement dit, les gains de productivité ne seraient sans doute plus suffisants pour financer à la fois la valorisation du capital (via les profits), la hausse des salaires réels et la hausse des dépenses publiques en faveur d'un vaste programme d'investissement à but social et écologique. En somme, il existe une sorte de triangle d'incompatibilité entre ces trois objectifs.

D'autre part, si un Green New Deal est en mesure d'atténuer les effets écologiquement désastreux de la poursuite d'une accumulation du capital débridée, de freiner par conséquent la dynamique

39. « Lettre ouverte de Philippe Martinez au président de la République », www.cgt.fr, 7 avril 2020.

40. Allocution du 12 mars 2020.

41. www.leparisien.fr, 6 avril 2020.

de la catastrophe écologique globale engendrée par cette dernière, il est parfaitement incapable de résoudre la contradiction entre la nécessaire reproduction élargie du capital (son accumulation), qui ne connaît pas de limite, et les limites de l'écosystème planétaire. Pour le dire autrement et plus simplement, il peut y avoir des capitaux verts mais pas de capitalisme vert⁴². Sous ce rapport aussi, le capitalisme a sans doute atteint ses limites et le réformisme avec lui. Et, s'il devait se produire, le tournant néo-social-démocrate aurait de ce fait toute chance de nous engager dans une impasse à moyen terme.

SCÉNARIO 3. OUVRIR DES BRÈCHES EN VUE D'UNE RUPTURE RÉVOLUTIONNAIRE

On est dès lors en droit d'imaginer un troisième scénario, bien qu'il semble *a priori* plus improbable encore que le précédent. Il part de l'hypothèse selon laquelle plus une crise du mode de production capitaliste est profonde, plus elle manifeste ses contradictions insurmontables et ses limites indépassables, plus elle crée les conditions à l'ouverture de brèches par lesquelles peuvent s'engouffrer les forces sociales et politiques œuvrant à une rupture révolutionnaire, qui trouvent leur base naturelle dans le salariat d'exécution (ouvriers et employés, tous secteurs et branches confondus) qui définit aujourd'hui le prolétariat.

Or c'est bien un pareil processus qui est d'ores et déjà actuellement engagé, au cœur de cette crise, fût-ce de manière encore embryonnaire mais significative. Donnons-en quelques exemples. Contre les pressions redoublées des gouvernants et des employeurs et leur double langage, ce sont les travailleurs et travailleuses qui, par leur retrait spontané, leurs débrayages ou même par des grèves, ont imposé l'arrêt de la production ou sa poursuite à la seule condition du respect de normes de sécurité (distance, port de gants et de masques, désinfection des locaux...), dans le simple but de préserver leur santé et leur vie⁴³. Ce qu'ils et elles ont ainsi clairement affirmé, c'est qu'ils et elles sont les seuls maîtres en dernière instance du procès de production : que ce sont eux et elles qui produisent toute la richesse sociale et qui sont aussi en capacité de faire cesser cette production. Vérité foncière que toute l'idéologie dominante dans ses différentes facettes occulte sans cesse en temps ordinaire.

S'est aussi imposée dès lors, dans la pratique même mais aussi dans la conscience réflexive qui l'accompagne, la nécessité de distinguer entre les activités productives strictement nécessaires à la poursuite de la vie sociale (santé, alimentation, services de base : eau, gaz, électricité...), et qu'il a fallu poursuivre sous certaines conditions de sécurité, et celles qui sont superflues, voire nuisibles, dont on peut se passer ou qu'il est même souhaité de mettre à l'arrêt (la production automobile, l'industrie militaire, les chantiers navals – liste non exhaustive). Même si elle n'est pas facile à opérer, tant les activités productives sont imbriquées les unes dans les autres dans tout appareil de production socialisé⁴⁴, et précisément parce qu'elle n'est pas facile à opérer, cette distinction soulève la question de ce que, dans un processus de transition socialiste, il conviendrait de maintenir de l'appareil de production existant, au moins dans un premier temps et en le transformant, et de ce qu'il conviendrait d'abandonner immédiatement ou de reconvertir profondément, dans le cadre d'une planification de la production en fonction de la nécessité et de l'urgence de satisfaire les besoins sociaux les plus fondamentaux. De telles reconversions ont d'ailleurs d'ores et déjà commencé : on a vu des entreprises textiles se lancer dans la confection de masques chirurgicaux, des parfumeries

42. Daniel Tanuro, *L'Impossible capitalisme vert*, La Découverte, 2012 ; et l'article « Capitalisme vert », dans *La Novlangue néolibérale*, *op.cit.*

43. Pour de nombreux exemples de tels mouvements un peu partout dans le monde, voir là encore « Éphéméride sociale d'une épidémie », *op.cit.*

44. Ce qu'est l'appareil de production capitaliste en dépit du fait qu'il repose sur la propriété privée des moyens de production. Ce double caractère, propriété privée + production sociale, fait d'ailleurs partie des contradictions fondamentales du procès immédiat de reproduction du capital.

dans la production de gel hydroalcoolique, des entreprises automobiles dans la mise au point d'appareils d'assistance respiratoire...⁴⁵

Sous la pression de la nécessité mais aussi sous l'effet de la solidarité entre « ceux et celles d'en bas » conscient·es de l'incurie et de l'indifférence de « ceux et celles d'en haut », on a vu se mettre en place et se développer, un peu partout, au niveau local, des pratiques et des réseaux d'entraide pour faire face aux difficultés et problèmes résultant du développement de la pandémie et des mesures de confinement, notamment en faveur des plus démunis d'entre ces expropriés que sont par définition les prolétaires : travailleurs précaires et chômeurs, femmes et enfants victimes de violences intrafamiliales, personnes âgées isolées, mal logés et SDF, étrangers sans papiers, réfugiés... Selon le cas et les lieux, il s'est agi de la préparation de paniers-repas, de collectes (nourriture, produits de protection et d'hygiène, vêtements, livres, DVD...), de soins à domicile, de lutte contre la solitude et l'isolement, de mises en place de structures d'aide scolaire à destination des enfants confinés et privés de scolarité, de réquisitions de chambres d'hôtel, d'interventions en préfecture pour y obtenir des régularisations... Ces actions ont eu d'autant plus de consistance qu'elles ont pu s'appuyer sur des collectifs ou des réseaux préexistants, tels les Amap⁴⁶ dont l'utilité s'est illustrée en ces temps où le ravitaillement en grandes surfaces est devenu problématique. L'importance de ces pratiques et réseaux ne se mesure pas seulement à leurs effets immédiats en termes de solidarité concrète mais encore en ce qu'ils sont autant d'occasions de mettre en évidence et en accusation les défauts actuels des appareils de protection sociale et plus largement des pouvoirs publics, conséquences de leur étranglement financier par les politiques néolibérales mais aussi de leur structure bureaucratique traditionnelle. Surtout, en tant qu'éléments d'auto-organisation populaire, ils constituent autant de préfigurations de cette autogestion généralisée que serait une société libérée de toute structure d'exploitation et de domination ; et c'est à ce titre qu'ils méritent de figurer ici⁴⁷.

Enfin, en cette période où l'« économie » est en bonne partie en panne, où les marchandises et l'argent circulent avec peine, où la survie dépend moins des échanges marchands que de la solidarité interpersonnelle ou associative et de la distribution de la manne étatique, on a vu (ré)apparaître partout la gratuité. Aiguillonnés par la peur de perdre le contact avec leurs clients cloués chez eux, les éditeurs se sont mis à proposer gratuitement une (toute petite) partie de leur fonds, différents producteurs de cinéma et différentes plates-formes de vidéos à la demande en ont fait autant. Pour intéressée et temporaire que soit cette gratuité, elle n'en indique pas moins ce que devrait être l'accès à la culture dans une société libérée de l'emprise de la propriété privée et du marché : un service public et gratuit à la portée immédiate de tout un chacun.

Au titre des autres bénéfices paradoxaux de la panne actuelle de l'économie capitaliste, il faut signaler la chute spectaculaire des différentes formes de pollution que celle-ci engendre dans son cours ordinaire. Baisse de la pollution atmosphérique un peu partout dans le monde : en Chine⁴⁸,

45. Il est vrai que la plupart de ces reconversions, pas toutes cependant, se sont produites à l'initiative des directions capitalistes, tant il est vrai que la valorisation du capital est indépendante de la nature des marchandises produites. Il n'est pas moins vrai qu'elles n'ont pu avoir lieu sans le savoir et le savoir-faire des travailleurs et travailleuses de la base, augurant ainsi de la capacité de pareilles reconversions sous leur direction.

46. Les Amap (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) regroupent des petits producteurs agricoles et des consommateurs dans des circuits de distribution courts, dans le but de préserver et de développer une agriculture socialement, équitablement et écologiquement saine et durable.

47. Voir l'appel « Covid-Entraide » reproduit dans *Covid-19 : un virus très politique*, op. cit., p. 132, www.syllepse.net.

48. « Les satellites ont déjà mesuré les changements en Chine, où le suivi de la NASA (National Aeronautics and Space Administration) a montré que les émissions de dioxyde d'azote ont diminué de 30% en février 2020 », alencontre.org, 19 mars 2020.

en Europe⁴⁹, en Inde⁵⁰. Baisse sensible de la pollution sonore liée à la circulation automobile, qui permet d'entendre à nouveau le souffle du vent dans les frondaisons et les chants d'oiseaux. Baisse de la pollution publicitaire sur les ondes. Quasi-disparition de la pollution de la communication téléphonique du fait de la fermeture des centres d'appels. Autant de manifestations *in vivo* que l'on vit mieux sans le capitalisme, dont seules les mesures de confinement qu'il continue à nous imposer nous empêchent de profiter pleinement.

Bref, de multiples manières, la crise actuelle ouvre des brèches dans le système des rapports, des pratiques et des représentations par lesquels s'exerce ordinairement la domination du capital, avec son inévitable lot de nuisances, qui laissent clairement apercevoir qu'un autre monde est possible et qu'il est même nécessaire et souhaitable, dès lors que cette domination fait faillite, comme c'est en bonne partie le cas actuellement. Ce sont précisément ces brèches que, dans la perspective de ce troisième scénario, il va falloir chercher à élargir à la faveur des luttes en cours et qui vont s'exacerber dès lors que les directions capitalistes, gouvernementales et patronales, chercheront à revenir au *statu quo ante*.

Ces luttes vont avoir pour premier enjeu les conditions dans lesquelles va s'opérer la reprise de la production. Alors que le coronavirus responsable de la pandémie n'aura pas été totalement éradiqué et en l'absence de tout vaccin, les travailleurs et travailleuses vont devoir se battre pour imposer que cette reprise se fasse aux conditions qu'ils et elles sont parvenu·es à imposer jusqu'à présent : distinction entre les activités socialement nécessaires et le reste, sécurisation des espaces de travail (chantiers, ateliers, bureaux) avec strict respect des normes de sécurité (distance, port de gants et de masques, désinfection des locaux...), mesures qu'il faudra étendre plus largement à l'ensemble de la population, qu'elle soit active ou non. Ils et elles vont de même devoir se battre contre les tentatives d'aggraver leur exploitation en augmentant la durée et l'intensité de leur travail pour permettre au capital d'effacer une partie des pertes (des manques à gagner, de la baisse des profits et des taux de profit) qu'il aura enregistrées durant la crise, moyennant la suspension ou même la suppression des dispositifs du Code du travail à ce sujet : dans une situation où le chômage aura augmenté du fait de la faillite d'un grand nombre d'entreprises, le mot d'ordre «travailler moins pour travailler tou·tes, tout en travaillant autrement» sera plus que jamais à l'ordre du jour. Autrement dit, s'il faut se retrousser les manches pour regagner le terrain perdu, que cela se fasse sous forme d'embauches massives, permettant une diminution du temps de travail pour chacun·e, et non pas sous celle d'un surcroît d'exploitation des seul·es salarié·es en emploi. Dans le même ordre d'idées, il va leur falloir imposer que les revenus des actionnaires (dividendes) et ceux des managers (leurs sursalaires) soient rognés ou même abolis pour faire face aux difficultés des entreprises et mis à profit pour relancer les investissements. Enfin, pour pallier la vague de faillites et de licenciements collectifs qui résultera presque à coup sûr de l'arrêt prolongé de la production, les travailleur·euses devront se mobiliser pour imposer la socialisation, sous leur contrôle, des entreprises dont la production sera considérée comme socialement nécessaire, rendant du même coup la distinction précédente d'autant plus opératoire.

En second lieu, il n'est pas question d'oublier les enseignements de la présente crise. Au contraire, il s'agira d'en tirer les conséquences et quant à la réorganisation nécessaire de l'appareil de production et quant aux orientations des dépenses publiques. La *priorité* est de reconstituer un appareil sanitaire impliquant notamment : l'annulation de la dette des hôpitaux publics ; l'arrêt des subventions

49. Voir « Coronavirus : l'effet du confinement (et son impact sur la pollution en Europe) se voit aussi depuis l'espace », www.20minutes.fr, 1^{er} avril 2020.

50. Voir « Coronavirus en Inde : l'Himalaya vu à 200 kilomètres de distance grâce... à la baisse de la pollution », www.20minutes.fr, 9 avril 2020.

aux cliniques privées et l'interdiction des dépassements d'honoraires en médecine de ville ; un plan pluriannuel d'embauche de personnels soignants, de réouverture de services et d'établissements, de dotations budgétaires pour la recherche, libérée de toute tutelle et dépendance capitalistes ; une nationalisation des grands groupes pharmaceutiques comme plus largement de toutes les entreprises produisant du matériel médical ; le tout sous le contrôle des travailleurs du secteur et de leurs organisations syndicales, en association avec la population qui est directement concernée par le sujet, en sa double qualité de contribuable et de bénéficiaire potentiel de ce service public⁵¹. Objectifs qu'il faudra imposer par des mobilisations collectives prolongées : grèves, manifestations, occupations, interpellations de responsables politiques, boycotts...

Mais c'est plus largement en faveur d'un investissement massif dans l'ensemble des équipements collectifs et services publics assurant la satisfaction des besoins sociaux les plus fondamentaux : en plus de la santé, le logement, l'éducation, la recherche scientifique, là encore en les plaçant sous le contrôle des salariés de ces secteurs et de leurs organisations syndicales.

En troisième lieu, il faut profiter de ce que la suspension durable de l'« économie » a mis en évidence que la société ne nécessitait, pour satisfaire ses besoins essentiels, qu'un nombre restreint d'entreprises, d'équipements collectifs et de services publics, mais aussi un pilotage de l'ensemble par l'État, en contradiction complète des dogmes néolibéraux, pour exiger la reconversion en conséquence de l'ensemble de l'appareil productif, mais cette fois-ci sous contrôle des travailleurs et de leurs organisations syndicales. Et, pour piloter cette reconversion, l'expropriation des banques privées, des compagnies d'assurance et des fonds d'investissement, sans indemnisation de leurs actionnaires, et leur fusion en un organisme public d'investissement, sous contrôle de ses salariés et, plus largement, de l'ensemble des citoyens conviés à un débat sur les orientations prioritaires à donner aux investissements en question⁵².

En dernier lieu, enfin, il va falloir se battre pour imposer une annulation pure et simple de l'ensemble des dettes publiques, doublée d'une réforme des prélèvements obligatoires de manière à taxer le capital, les hauts revenus et les grandes fortunes. Car les dettes publiques procèdent purement et simplement de l'accumulation des arriérés d'impôts et de cotisations non exigés de la part d'entreprises et de ménages qui auraient pourtant eu les capacités contributives et partant l'obligation de les acquitter, puisqu'ils ont trouvé les moyens de se faire les créanciers des États avec l'argent que ceux-ci ne leur ont pas demandé⁵³.

Il n'échappera à personne qu'un certain nombre d'axes de lutte selon lesquels devrait se développer ce scénario de rupture recourent certains des objectifs du scénario précédent, d'orientation réformiste. C'est que, radicalisés, les objectifs de ce dernier peuvent conduire à ouvrir des brèches dans le système existant et ne pas seulement contribuer à sa reconduction sous de nouvelles formes. C'est bien pourquoi j'indiquais plus haut que l'issue des mobilisations collectives qui vont se dessiner dans les prochains mois est incertaine et dépendra essentiellement de leur degré de radicalité.

D'emblée cependant, deux éléments distinguent ce scénario de rupture du précédent. C'est, d'une part, l'importance primordiale qu'il demande d'accorder aux initiatives prises par la base (« les gens », les travailleurs, leurs organisations) dans le but de promouvoir de nouvelles pratiques et structures

51. Pour un inventaire plus détaillé, voir « Pour une socialisation de l'appareil sanitaire », alencontre.org, 18 mars 2020.

52. Voir des propositions plus détaillées dans Sam Gindin, « Perspectives socialistes : le coronavirus et la présente crise », alencontre.org, 13 avril 2020 et dans *Covid-19 : un virus très politique*, *op. cit.*, 4^e édition, p. 53, www.syllepse.net.

53. Voir à ce sujet l'article « Dette publique », dans *La Nouvelle langue néolibérale*, *op. cit.* C'est également la position défendue par François Chesnais : « L'occasion historique s'ouvre de faire pas seulement de la suspension du paiement des dettes publiques, mais de leur annulation, une revendication commune aux pays industriels avancés impérialistes et aux pays à statut économique colonial et semi-colonial. Il était inévitable que le poids des dettes publiques des pays avancés donne lieu, avec l'aggravation de la crise, à la question de leur légitimité et la nécessité de leur annulation/répudiation », alencontre.org, 12 avril 2020.

d'émancipation. C'est, d'autre part, l'objectif qu'il vise d'imposer des mesures de «contrôle populaire» sur la production (sa finalité et ses modalités: que doit-on continuer à produire? que faut-il maintenir? que faut-il abandonner? que faut-il réquisitionner? à quelles conditions?) pour imposer sa réorganisation dans le cadre d'une planification démocratique orientée en fonction de la définition des besoins sociaux.

En conclusion, il s'agit de ne pas laisser se perdre ce que cette crise nous aura appris: la nécessité et l'urgence de sortir du capitalisme... et la possibilité d'y parvenir. Nécessité et urgence qui s'alimentent tout simplement au constat que, au stade actuel de son développement, le capitalisme est voué de plus en plus à n'engendrer que la mort: la mort biologique qu'enregistre la sinistre comptabilité de la croissance quotidienne des victimes de la pandémie actuelle, en attendant que, demain, l'aggravation de la catastrophe écologique ne nous confronte à bien pire encore; mais aussi la mort sociale à laquelle sont condamnés les rescapés par le confinement et la suspension (pour combien de temps encore?) des libertés individuelles et collectives, à laquelle ils et elles se soumettent en espérant que la Grande Faucheuse ne les rattrapera pas, contraints en attendant pour certains de vivre comme des rats; quand ce n'est pas la mort psychique pour ceux et celles qui ne trouvent pas en eux et elles les ressources permettant de faire face à ce type d'épreuve et qui sombrent dans la dépression ou recourent au suicide.

Depuis un siècle, combien de fois n'a-t-on pas répété la formule d'Engels reprise par Rosa Luxemburg: socialisme ou barbarie? Il est temps de prendre conscience que l'alternative est aujourd'hui beaucoup plus radicale: elle est tout simplement entre le communisme et la mort.

15 AVRIL 2020

À L'ENCONTRE

CATALOGNE

« QUE CE CONFINEMENT SOIT SUIVI DE GRÈVES, QU'IL SOIT SUIVI DE LUTTES »

MIREIA VEHI¹

Naomi Klein parle de la doctrine du choc ou du capitalisme du désastre pour expliquer comment les entreprises multinationales dans des situations de catastrophe en profitent pour faire des affaires : à La Nouvelle-Orléans avec Katrina, ou au Sri Lanka avec le tsunami. Lors de la dernière plénière, nous vous avons demandé d'être courageux, de défendre le bien commun, le bien public, les gens simples, de distribuer les richesses surtout. Mais vous êtes en train de faire une gestion de la crise digne du pire des capitalismes du désastre, qui profite de la peur, du choc et de l'incertitude pour laisser faire les rapaces des banques et des grandes entreprises.

M. le Président, vous avez dit que ce n'est pas le moment de s'affronter publiquement. Au contraire, c'est le moment de l'affrontement politique car c'est notre vie qui est en jeu, beaucoup de vies. Vous avez décidé de défendre une raison d'État dans laquelle les banques gagnent toujours. Premièrement, en mettant fin au confinement obligatoire des secteurs non essentiels pour la vie alors que nous comptons plus de 15 000 morts [le 9 avril]. Nous comprenons que cela vient d'un diktat de l'Ibex², comment comprendre ça autrement.

« VOUS PERSISTEZ AVEC VOTRE RHÉTORIQUE MILITAIRE D'«UNITÉ» VIDE DE DROITS »

Deuxièmement, vous ne faites même pas allusion au fait que les banques pourraient rembourser les plus de 60 milliards d'euros du sauvetage [par l'État, lors de la crise de 2008]. Mais vous obligez les familles plus fragiles à s'endetter auprès des banques pour pouvoir payer leurs loyers, que vous ne voulez pas suspendre.

Troisièmement, vous suspendez le paiement de services publics, mais lors du prochain budget de l'État nous dédommagerons les entreprises hydroélectriques³ de leurs pertes. Ces entreprises, il y a peu, ont distribué 5,5 milliards d'euros de dividendes. Et nous attendons toujours l'accord que vous serez capables de négocier avec l'Union européenne... Avec la panique que peut provoquer un mémorandum comme celui qui avait été appliqué aux Grecs et aux Grecques, après référendum, qui nous condamnerait à des décennies de misère.

Et en plus, vous persistez avec votre rhétorique militaire d'«unité» vide de droits, que vous construirez sans les gens, par-dessus les droits des peuples. Nous avons une Generalitat sans une once de souveraineté. Parce que vous continuez de mettre plus d'amendes que vous ne réalisez de tests du Covid. Vous continuez de permettre aux laboratoires pharmaceutiques de faire des affaires avec un vaccin qui ne vient jamais. Vous continuez de ne pas imposer les grandes fortunes. Sans annoncer un revenu universel de base. Et vous faites ça avec une rhétorique d'unité, de paix, de pactes de la Moncloa. Echenique⁴ parlait tout à l'heure : il faisait un récit du triomphe constitutionnel. Les

1. Intervention de Mireia Vehi, députée de la CUP (Candidature d'unité anticapitaliste), devant les Cortès, réunies le 9 avril 2020 pour valider une série de décrets sur le monde du travail, dont celui prévoyant la reprise des secteurs économiques non essentiels dès le 14 avril.

2. Le CAC 40 espagnol.

3. Elles sont pour beaucoup privées.

4. Député d'Unidas-Podemos.

pactes de la Moncloa ont représenté en plus et surtout des baisses de salaires, la paix sans justice ni mémoire, des consensus sans les droits des travailleurs, sans que les syndicats aient eu voix au chapitre, et ils ouvrirent la porte au néolibéralisme.

« VOUS ÊTES UN VRAI RÉGIME DE 78 »

Du Parti socialiste ouvrier espagnol, ça ne nous surprend pas : il est, encore une fois, la face aimable de l'appareil d'État. Il va soutenir l'oligarchie, la monarchie et les patrons, se plaçant à la droite de l'orthodoxie néolibérale européenne, qui va jusqu'à envisager la nationalisation de secteurs stratégiques et des revenus minimums garantis. Mais venant d'Unidas-Podemos, ça nous attriste. Nous n'allons pas nous appesantir sur ça à cette tribune. Nous allons citer une chanson, qui pour nous, a été la biographie de nombreuses histoires militantes : « Nous avons confondu la lune avec les lampadaires », chantions-nous.

Vous êtes un vrai régime de 78⁵, vous tirez profit de la pire des crises qu'ait traversées l'État espagnol depuis des lustres pour renforcer le pouvoir du marché et l'autoritarisme.

Hier, nous avons appris que la procureure générale de l'État demande neuf ans de prison pour deux des jeunes arrêtés⁶ de façon préventive à la suite de la sentence du procès [contre les dirigeants catalans]. La Generalitat, elle, demandait trois ans de prison !

« C'EST UNE INVITATION À LUTTER ENSEMBLE »

Sincèrement, vous ne nous laissez pas d'autre choix que de redescendre dans les rues.

[Mireia Vehi passe au catalan] Aux gens des pays catalans : merci pour soutenir notre pays dans de tels moments. Nous leur ferons payer l'addition, nous dresserons un mémorandum des griefs collectifs car nous, les peuples, nous avons de la mémoire. Et nous, nous nous engageons à construire un pays, malgré notre État et malgré la mauvaise gouvernance chez nous.

[Elle revient au castillan] Aux gens du reste de l'État, aux peuples du reste de l'État : ça, c'est une invitation à lutter ensemble, pour nos grands-mères, pour nos filles, pour les soignantes qui sont en première ligne sans matériel, pour nous toutes, pour sauver la vie.

Que ce confinement soit suivi de grèves, qu'il soit suivi de luttes tous ensemble, car ce sera la seule façon de sauver la vie matérielle et biologique de nos communautés.

RETRANSCRIPTION ET TRADUCTION : MARIANA SANCHEZ

5. Date de la Constitution qui mit fin à la transition politique, après la mort de Franco, sur un consensus et sans toucher à l'appareil franquiste.

6. Accusés d'avoir attaqué un fourgon des Mossos à Gérone en octobre 2019.

FRANCE

ATELIER D'ARPENTAGE DU RECUEIL *UN VIRUS TRÈS POLITIQUE*

ÉDITION DU 27 AVRIL 2020

DES MEMBRES DE L'AG INTERPRO DES MUREAUX ET DE L'AG DE LUTTE DU MANTOIS

Le 18 avril 2020, six membres de l'AG interprofessionnelle des Mureaux et alentours (Yvelines) et deux de l'AG de lutte du Mantois ont participé à un atelier inspiré de l'arpentage.

L'arpentage est une méthode de lecture collective d'un document, qui permet notamment de se l'approprier en peu de temps pour acquérir des savoirs communs, des références communes pour sortir des dominations par le savoir et découvrir des informations, pensées, auteurs ou théories, qu'on ne serait pas forcément allé chercher. L'atelier avait pour objectifs d'agir collectivement, de prendre du recul par rapport au flux d'informations *mainstream*, de s'approprier des informations et réflexions sourcées et d'avoir un échange critique sur la situation.

Il a été décidé de travailler à partir du recueil *Covid-19: un virus très politique*¹, publié par les éditions Syllepse. Car les textes qu'on y trouve permettent, dans cette période de confinement individuel et national, de prendre connaissance d'expériences vécues, de luttes (actions, grèves...) et de réflexions, y compris au-delà de nos frontières. De plus, étant en ligne gratuitement, ce recueil était accessible par chacun·e. L'atelier s'est déroulé en audio/visio conférence de deux heures. Six membres ont choisi et lu, en amont, un texte qu'elle ou il a présenté en cinq minutes (raisons de son choix, points essentiels, questionnement), puis a eu lieu un échange collectif et, en fin d'atelier, un rapide bilan a été fait qui a donné l'envie de continuer.

Fabienne a résumé «Les travailleuses en première ligne dans la lutte contre le coronavirus», *China Labour Bulletin*. En regard avec la situation actuelle de nos hôpitaux, mais avec des conditions sanitaires encore plus graves, décrites dans les hôpitaux de trois villes chinoises, le personnel hospitalier très majoritairement féminin a été mis à très rude épreuve sans protection et avec un taux important de contaminations suivis de décès. Et surtout, les soignantes ont eu à subir une révoltante invisibilité puisque ce sont les hommes qui ont été honorés, même symboliquement, par le gouvernement. Les syndicats officiels ne les ont pas soutenues dans leurs revendications de protection élémentaires.

Gilles a présenté «Les grèves du coronavirus et leurs enjeux». Cet article de Dan La Botz porte sur les grèves sauvages aux États-Unis. Il interroge l'action syndicale en cette période de «distanciation». Selon l'auteur, pas de grèves massives mais des grèves révélatrices car se déroulant dans plusieurs États, différents secteurs et tailles d'entreprises. Des travailleuse·eurs quittent leurs postes de travail pour défendre leur santé et leur sécurité sans responsables syndicaux à la manœuvre. Ces grèves éclatent, à la base, en l'absence de syndicats ou de responsables syndicaux combattifs. Elles seraient l'expression d'une volonté de reprise du pouvoir des travailleuses·eurs sur la production et sur leurs syndicats. Cela a déjà eu lieu, lors d'autres crises, notamment dans les années 1930 (dans le privé) et 1960-1970 (enseignant·es et fonctionnaires). Elles ont été à l'origine de la création de syndicats ou ont secoué des syndicats peu combattifs. Les salarié·es se rendant compte de leur pouvoir élargissent leurs revendications. Elles devraient continuer, peut-être sous d'autres formes, mais risquent d'être

1. *Covid-19: un virus très politique*, Paris, Syllepse, 2020, éd. 1, 2 et 3, www.syllepse.net.

freinées, comme précédemment, par le chômage de masse. Pas forcément annonciatrices de la grève générale qui renverserait le capitalisme, si elles continuent à grande échelle, elles pourraient changer la direction de syndicats pour en faire des organisations combattantes de la classe ouvrière. Le texte participe à étayer la réflexion sur la nécessité d'articuler actions à la base et regroupements pour peser au-delà de l'entreprise, pour bousculer le syndicalisme institutionnalisé peu en phase avec la lutte de classe et pour renforcer l'internationalisme syndical car le capitalisme est mondial.

Yasmin a présenté «Sur la nécessité d'alternatives créatives et à long terme» de Vilkap Sangam, une plateforme indienne de plus de 50 mouvements regroupant des individus qui travaillent «sur des projets justes, équitables et durables pour le bien-être humain et écologique». Des mesures à long terme y sont proposées, notamment un moratoire sur les détournements des écosystèmes naturels à des fins d'exploitations minières et commerciales, sur le soutien prioritaire au système de santé communautaire et au secteur de la santé publique, la promotion d'une conception écologique des moyens de subsistance et de l'agriculture, le renforcement de l'autonomie locale, populaire, économique et démocratique. Il suggère aussi de repenser les agglomérations urbaines et semi-urbaines. Le texte interpelle car on découvre que dans ce pays qui souffre énormément, des solidarités, des formes d'unité sociale se construisent malgré tout, notamment dans le secteur de la santé (où la pratique des soins naturels avec des plantes est une solide tradition), pour les besoins de base, pour renforcer une économie locale.

Bernard a présenté «Comment l'élite mondiale va tenter d'exploiter la pandémie²», traitant de la «stratégie du choc» par Naomi Klein en 2007. La crise est l'occasion de faire passer des politiques impopulaires dévoilant ce capitalisme catastrophe déjà expérimenté aux États-Unis lors de la crise de 1929, pour faire payer aux travailleurs la propre incurie du système, des solutions calculées et de libre marché qui exploitent et exacerbent les inégalités existantes. But suivi par George W. Bush avec les guerres en Afghanistan et en Irak. Le choc est traité de manière à maximiser la confusion et à minimiser la protection. Donald Trump met en place un plan de relance de 700 milliards de dollars qui comprend des réductions de charges sociales (plan qui dévastera la sécurité sociale). Aujourd'hui le Covid-19, c'est l'arbre qui cacherait la forêt de la crise financière et économique qui couvait. La solution du New Deal ne suffira pas à calmer le jeu.

Christophe a présenté «Le jour d'après a déjà débuté» de Patrick Silberstein. Cet article revient sur le but de l'initiative des éditions Syllepse: «Montrer les mille et une façons dont le mouvement social, dans sa diversité, en France et dans le monde, réagit pour faire face à la fois au virus, aux carences majeures de l'État et des fondés de pouvoir du capitalisme, au patronat, en construisant des solidarités et des réponses faisant la démonstration pratique de la nocivité des politiques néolibérales et de la possibilité d'une autre gestion de la société.» Après avoir décrit de nombreux exemples concrets de résistances et alternatives possibles, il affirme: «Il est plus que temps que nous disions à la société que ses affaires ne peuvent être bien traitées que par elle-même. Pour cela, il nous faut articuler engagement direct dans la bataille sanitaire, alternative, contrôle et autogestion. La crise sanitaire (sans parler des autres) nous fournit, si je puis dire, l'occasion de faire une critique pratique du pouvoir capitaliste.»

Marie-Pierre a sélectionné dans l'Éphéméride internationale du 6 au 13 avril, des exemples concrets de résistances dans les entreprises en France et en Guadeloupe: une interpellation par l'intersyndicale de la préfète de l'Orne pour lui demander d'assurer la protection des personnels exposés et de mettre en œuvre la reconnaissance des contaminations comme accident du travail;

2. zintv.org/naomi-klein.

des brigades de banlieue qui vont au-devant des agents de propreté; une dénonciation des risques encourus; des décisions de retrait du personnel (à Liffré, chez Amazon, par les éboueurs à Poitiers)... Découverte étonnante du nombre et de l'inventivité d'initiatives quasiment ignorées, notamment par les médias. Alors que des mobilisations, voire des grèves, ont permis des avancées comme c'est le cas pour les caissières à Auchan. À Mayotte, seule la répression a été prévue par les autorités: l'armement des policiers!

Carole, en écoutant ses camarades, constate que partout dans le monde les États pensent à sauver l'appareil productif et donc l'économie avant de protéger la vie de la population. Ils profitent de la sidération des peuples pour faire voter des lois liberticides.

Fati remarque que le peuple s'est autogéré, soit par le biais de syndicats ou d'associations, soit de façon individuelle pour se protéger de ce virus, alors que les différents États profitent de ce moment de flou pour maximiser la protection du système capitaliste.

Le débat qui a suivi a souligné la pertinence de tous ces témoignages, inconnus du plus grand nombre, y compris dans nos assemblées de lutte. La notion de reprise en main de nos propres vies, de notre travail nous a semblé essentielle ainsi que la dimension internationale, souvent oubliée, alors qu'elle enrichit nos luttes et nos réflexions et s'avère indispensable face au capitalisme mondialisé. L'organisation à la base est le vecteur commun de ces résistances et d'une transformation sociale à construire en alternative à ce système économique et politique mortifère et destructeur.

L'autogestion étant revenue régulièrement dans nos échanges, nous avons donc décidé de programmer un nouvel atelier d'arpentage dans deux semaines en nous attaquant à *L'Encyclopédie internationale de l'autogestion*³, qui s'avère être une mine pour notre réflexion et notre élaboration.

Blog AG des Mureaux: <http://aglesmureaux.over-blog.com>

Contact: aglesmureaux@tutanota.com

Assemblée de lutte du Mantois: assemblee-lutte-mantois@riseup.net

Page facebook: L'Assemblée de lutte du Mantois

3. *L'Encyclopédie internationale de l'autogestion*, 7 volumes parus, Paris, Syllepse, 2018-2019, www.syllepse.net/autogestion.

ÉDITION DU 20 AVRIL

CATALOGNE « PRIORITÉ AUX FINANCES DE CERTAINS OU À LA VIE DE TOUS ? »

ÉDITION DU 20 AVRIL 2020

MARC SALLAS¹

Entretien réalisé le vendredi 10 avril 2020.

Quelles mesures le gouvernement de Pedro Sánchez, selon vous, aurait-il dû prendre face à la crise ?

Le gouvernement Sánchez est au service de l'oligarchie et pas de la majorité de la population. Et contrairement aux gouvernements du Portugal ou de l'Italie, il n'a pris aucune mesure courageuse de suspension des loyers ou de gel des factures des services de base [...] Pourquoi ne pas avoir taxé les patrimoines supérieurs à un demi-million d'euros ? Pourquoi ne pas demander le remboursement des 60 milliards de cadeaux faits à la banque ? Pourquoi maintenir des dépenses militaires disproportionnées ? Pourquoi ne pas imposer les sicav [des fonds d'investissement] ? Avec seulement 5% de taux d'imposition nous récolterions 1,5 milliard d'euros. Comme toujours, en Espagne, l'accent a été mis sur l'effort que devront faire les travailleurs. Comment devront-ils rendre au patron les heures de fermeture des entreprises alors que nous étions tous confinés à la maison pour sauver nos vies ? Au lieu d'essayer de préserver la santé des gens, Sánchez est plus préoccupé par les finances de certains que par la santé de tous.

Que deviendra l'« autorisation d'absence attribuable » qui a permis aux travailleurs de ne pas se rendre à leur poste, tout en étant payés, durant le confinement ?

Le décret du 29 mars donne tout pouvoir de négociation à l'entreprise pour que le travailleur récupère ses heures. S'il n'y a pas un accord entre le salarié et l'entreprise, ce décret donne le dernier mot à l'employeur. Hier, j'ai lu le communiqué des CCOO regrettant que le patronat catalan ne soit pas décidé à négocier un accord ! Un peu tard, non ? Où étaient-ils lorsque le décret du 29 mars a été adopté concédant le dernier mot aux patrons ? Évidemment, les patrons ne veulent pas d'accords : ils n'en ont pas besoin. En l'absence d'accord, ce sont eux qui commandent.

Comment évaluez-vous la situation des travailleurs dits « autonomes² », nombreux dans votre pays ?

En Catalogne, il y a trois millions de salariés et un demi-million de gens à leur compte, souvent des faux autonomes (*autònoms*). Des gens qui de fait ne travaillent que pour un seul client, comme les coursiers. En Allemagne, par exemple, il y a eu des aides, dans le cadre de la crise, versées directement à ces travailleurs par l'État. [...] Inimaginable chez nous !

La grande différence, et ces jours-ci on l'a vu, c'est entre un État qui fonctionne et un État qui ne fonctionne pas. L'État espagnol est un désastre. Et la Generalitat de Catalogne, pire, elle n'est rien.

1. Marc Sallas est un des porte-parole de l'intersyndicale CSC (Confédération syndicale catalane), syndicat indépendantiste fondé en 1990.

2. Travailleurs contraints de facturer à leur compte.

Une des grandes leçons de cette crise : la Generalitat ne sert à presque rien car l'État a recentralisé et avalé ses anciennes compétences dans le domaine de la santé. Tout comme dans le domaine économique, du travail, de la sécurité sociale...

Mais la Generalitat garde bien des compétences...

Le statut [d'autonomie] lui donne des compétences dans l'emploi mais elles ont été recentralisées [à Madrid]. Le statut lui donne des compétences dans le domaine de l'inspection du travail mais le gouvernement [de Catalogne] ne peut même pas organiser un concours pour recruter des inspecteurs du travail. Alors qu'il nous faudrait aujourd'hui une bonne inspection du travail. Nous avons essayé de faire bouger les choses chez nous, sans succès. Tout est saturé, bloqué. C'est dramatique.

Mais c'est la Generalitat qui décide, en fin de compte, si une entreprise peut lancer un ERTOS³, non ?

[...] La plupart des ERTOS sont validés si l'administration ne se manifeste pas. Tout ça est donc bien une mauvaise farce. Nous n'avons pas d'instruments, en tant qu'État [catalan] pour affronter cette crise. Et ça va nous coûter cher. Après la crise sanitaire, ce sera la crise économique. Avec des situations dramatiques.

Un exemple. L'article 41 du Statut des travailleurs [l'équivalent du Code du travail adopté et modifié par décrets] : si les conditions économiques sont substantiellement modifiées à un instant T, le patron peut modifier unilatéralement un contrat de travail. Tu veux continuer de bosser ? Eh bien, tu toucheras 300 euros de moins...

Vous me faites peur...

Évidemment, ce sera un sujet chaud. La grosse crise qui nous guette viendra aussi de ce genre de dispositions légales. [...] Imaginez-vous une récession du PIB de 6% en Espagne, où on n'ose même plus faire de calculs ! La question, c'est qui va payer tout ça ? L'État en a-t-il les moyens ? Qui sera le gentil bienfaiteur qui prêtera de l'argent à l'Espagne, endettée comme elle est ? J'insiste : pourquoi l'Espagne casse son alliance avec l'Italie au lieu de faire un front du Sud ? Même *Der Spiegel*, qui en 2008 n'a fait preuve d'aucune compassion vis-à-vis de la Grèce, écrit que le Nord devrait être plus généreux cette fois. Et l'Espagne est incapable de s'allier avec l'Italie ?

Quel jugement portez-vous sur le rôle des organisations syndicales durant cette pandémie ?

Un détail : la ministre du travail espagnole vient des CCOO⁴ et le ministre (*conseller*) catalan du travail, de l'UGT⁵. As-tu entendu une quelconque critique forte de la part des grands syndicats à ce qui se fait actuellement ? Non, ils ont applaudi toutes les mesures. Et ce sont eux qui ont 90% des mandats syndicaux en Catalogne ! [...] Pourquoi l'appareil syndical majoritaire après la transition finit-il toujours par déprécier les ouvriers ? Pourquoi parlent-ils aujourd'hui des pactes de la Moncloa ? Ceux-ci, entre autres, avaient réduit le pouvoir des travailleurs. Le PCE et le PSOE

3. Mise au chômage partiel ou technique.

4. Yolanda Díaz, issue d'une famille de syndicalistes, était une des dirigeantes d'Esquerda Unida en Galice, responsable de la commission sociale.

5. Le sociologue Chakir El Homrani Lesfar, militant d'ERC, était syndiqué à l'UGT.

avaient alors fait accepter à CCOO et à l'UGT une diminution du rôle des ouvriers. C'est ça, les pactes de la Moncloa aussi.

Que pensez-vous du retour au travail mardi prochain, le 14 avril?

En termes de santé publique, c'est une aberration. Priorité aux finances de certains ou à la vie de tous? Ensuite, comment vont faire ceux qui ont des enfants si les écoles sont fermées? Et je suis sûr qu'elles le seront. Tout semble très mal conçu.

Quelles anomalies avez-vous relevées, dans cette crise, dans le monde du travail?

Nous avons découvert des mesures de chômage technique dans les entreprises qui travaillent sur... les risques professionnels. Les boîtes qui devraient contrôler si les distances de sécurité sont respectées mettent leur personnel au chômage technique! Ce sont elles qui devraient être mobilisées et elles renvoient leurs employés chez eux. Voilà le genre de désastre que provoque le gouvernement espagnol avec ses directives et son organisation. Certaines entreprises présentent un ERTO le 30 mars daté du 14 mars, et celui-ci est validé par la non-réponse de l'administration. Résultat: ils ont fait bosser leurs salariés deux semaines et nous, nous allons payer quinze jours de salaire. Tout cela montre la mauvaise planification de l'entrée et de la sortie de crise. Y a-t-il un État fort pour planifier l'entrée et la sortie de crise ou pas? Non, en Espagne, non. Et aujourd'hui, cela a été démontré.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANDREU BARNILS

VILAWEB, 11 AVRIL 2020

ITALIE

NOUS SOMMES DES LIBRAIRES, PAS DES SYMBOLES

COLLECTIF

Nous publions une lettre ouverte qui est le fruit d'un travail collectif de discussion et de confrontation au sein du groupe LED (Libraires, éditeurs et distribution en ligne) en espérant contribuer à un débat constructif sur la réouverture des librairies prévue en Italie pour le 14 avril.

Le nouveau décret annoncé par le chef du gouvernement italien, Giuseppe Conte, prévoit, dès le 14 avril, la réouverture des librairies, celles-ci étant largement reconnues comme des lieux essentiels pour l'activité sociale et culturelle de notre pays.

En tant que libraires, cette attention soudaine à l'égard de notre travail nous rend heureux. On aurait cependant aimé en bénéficier aussi avant la mise en place des mesures gouvernementales de confinement face à la pandémie et nous aimerions, surtout, continuer à en bénéficier une fois le confinement terminé. Si les librairies sont des lieux essentiels pour l'activité culturelle de notre pays, alors cette fonction devrait nous être reconnue de façon structurelle et permanente, à travers une série de mesures économiques de soutien de notre activité au quotidien.

Tandis que les mesures qui contraignent les gens à rester chez eux et qui mettent en suspens la mobilité sont toujours en vigueur, on nous demande à nous autres, libraires, et, donc à nos lecteurs de sortir pour se rendre dans les librairies.

Nous avons tous fait en sorte, tout d'abord en tant que citoyens, de respecter les règles visant à protéger les autres et nous-mêmes; nous nous sommes arrêtés et avons réfléchi, en cherchant des modalités alternatives pour rester en contact, pour ne pas arrêter le travail culturel et, lorsque c'était possible, assurer la continuité de l'activité.

Nous nous sommes réinventés sur les réseaux numériques, nous avons raconté des livres à distance, nous avons étudié les bonnes formules pour permettre aux livres d'arriver chez les gens sans que personne ne soit mis en péril; nous avons mis en place des modalités telles que les livraisons à domicile en l'absence d'une réglementation claire et unique, afin de ne pas perdre le contact avec nos lecteurs.

Si la décision de la réouverture s'est appuyée sur des lettres et des appels se fondant sur la valeur et le réconfort apporté par les livres, la première question qu'il faut se poser est: à quelles conditions? Et pourquoi, parmi les signataires de ces appels, les libraires sont-ils les grands absents?

Nous sommes nombreux à avoir une série de doutes et à être perplexes face à la proposition de rouvrir les librairies:

- le gouvernement a-t-il donné des indications précises pour la sécurité de notre travail, comme l'adoption d'un dispositif spécifique? Si oui, lesquelles? Le travail du libraire prévoit, en effet, un temps long de communication en face à face, pratique qui, lorsqu'elle n'est pas réglementée avec précision, implique dans la période présente des risques évidents sanitaires. Il est de bon usage pour ceux qui fréquentent les librairies de prendre, toucher, manipuler une grande quantité des livres déposés sur nos étagères. Le gouvernement a-t-il élaboré une procédure pour la désinfection des

1. On trouvera en fin d'article la liste des participant·es.

livres et des locaux? Sans compter l'inévitable reprise du travail pour tous les travailleurs impliqués dans le fonctionnement de la filière (livreurs, employés logistiques, commerciaux, etc.) dont la santé doit être protégée comme celle de tout le monde.

■ Le gouvernement a-t-il pris la mesure de ce que signifie, du point de vue de la sécurité sanitaire minimale, de faire se déplacer tous les libraires d'Italie jusqu'à leur lieu de travail, ainsi que tous nos lecteurs, à une période où l'on demande aux citoyens italiens de rester chez eux autant que possible? Le déplacement vers les librairies implique que les lecteurs sortent de chez eux, prennent leur voiture ou des moyens de transport public, passent du temps entre les rayons, en touchant des livres et en cherchant le dialogue avec les libraires. Le choix d'un livre se fait par le biais d'un contact direct et d'un échange d'idées, sans parler du fait que le livre passe de main en main. Comment fait-on pour gérer tout cela?

En dépit de la réouverture des librairies, les mesures de restriction limitant la liberté de mouvements et de circulation des personnes restent en vigueur. Aller acheter un livre sera-t-il considéré comme une justification valable pour sortir, tout autant qu'aller au supermarché?

■ A-t-on considéré ce que signifie, dans le cadre de la possibilité de se mettre d'accord sur une réduction convenable de l'encadrement des loyers (art. 1623 c. c), l'intervention d'une disposition nous donnant la faculté de rouvrir nos activités face à une prévisible et conséquente réduction des ventes? L'aide aux librairies, reconnues en tant que lieux de production de culture, ne devrait-elle pas plutôt prévoir une norme permettant aux propriétaires de nos locaux de bénéficier d'un crédit d'impôt équivalent à la réduction du prix du loyer qu'ils nous accorderaient?

■ Pourquoi ne pas créer un fonds national ou un partenariat avec les services postaux, s'inspirant des initiatives actuellement soutenues sur la libre contribution des éditeurs, mais financé par l'État, afin d'aider les librairies à faire face à la gestion économique des formes de vente alternatives qui sont à présent mises en place (livraisons Intercités, livraisons à domicile, etc.)?

Des mesures de protection sociale sont actuellement en vigueur (possibilité de bénéficier du chômage partiel, accès à des aides publiques, allègements fiscaux) pour contribuer à la soutenabilité économique des magasins et boutiques. Quelles certitudes avons-nous que de telles mesures seront maintenues après la réouverture «symbolique»?

La réouverture des librairies ne peut être considérée comme un geste purement symbolique. Elle doit se configurer comme une action structurée, gérée dans toute sa complexité, comme cela devrait d'ailleurs être le cas pour toutes les activités nécessaires à la vie sociale.

Les librairies sont des lieux d'activité culturelle qui vivent en construisant des relations. Ce sont des lieux ayant un poids dans la création de communautés culturelles et sociales, des espaces qui créent des débats, qui travaillent à la promotion et à la diffusion de la lecture et de la culture au sens le plus large, qui organisent des événements et des occasions d'échange. Lorsqu'on sépare une librairie de ces interconnexions, lorsqu'on ne regarde pas l'ensemble des activités qu'elle met en place et qu'on la réduit à un simple lieu de vente de marchandises, non seulement l'on trahit le rôle qu'elle joue dans le territoire, mais l'on fait semblant de ne pas voir la différence entre la consommation et la participation, entre le client et le citoyen.

Nous sommes nombreux à n'avoir pas cessé de travailler, sans pour autant avoir l'assurance d'un soutien économique. D'autres n'ont pas pu continuer à accomplir leur travail quotidien. Pourtant, jamais nous n'avons cessé de faire du travail culturel; nous avons continué à dialoguer avec notre communauté de lecteurs, en utilisant tous les moyens à notre disposition. Nous n'avons maintenant aucune intention de nous exposer uniquement dans l'objectif de feindre une «reprise culturelle des esprits», qui ne pourra avoir lieu que lorsque tous nos corps seront mis en sécurité.

En l'absence de garanties sur les demandes ici exposées, beaucoup d'entre nous se réservent le

droit de ne pas rouvrir leurs activités, pas même après l'entrée en vigueur de ce décret, jusqu'à ce qu'il soit possible d'exercer notre travail dans les conditions et avec les protections adéquates.

11 AVRIL 2020

1. Annamaria Cenni, libraia, Genova, 2. Bookish libreria, Roma, 3. Libramente Caffè Letterario, Salerno, 4. Kublai – Libreria Dolceria, Lucera, 5. Libreria Periferica, Albinia, 6. Colibrì, Milano, 7. Libreria Il pensiero meridiano, Tropea, 8. La libreria del Golem, Torino, 9. Libreria Le Notti Bianche, Vigevano, 10. Libreria Fatti di carta, Noci, 11. Liberamente, Ravenna, 12. Libreria W. Meister & co, San Daniele del Friuli, 13. Stefano Sancio, Cento Fiori Finale Ligure. Del Conte, Loano, 14. Prinz Zaum, Bari, 15. La Piccola Libreria, Levico Terme, 16. LibrOsteria, Padova., 17. Libreria Controvento, Telesse Terme, 18. I libri di Eppi, Torino, 19. Libreria Virginia e Co., Monza, 20. Libreria On the road, Montesilvano, 21. Libreria Dovolio, Caltagirone, 22. Libreria Namastè Book and Coffee, Tortona, 23. Libreria Nina, Pietrasanta, 24. Empatìa Libri, Teramo, 25. Libreria Campus, Bari, 26. Libreria Tra Le Righe, Pisa, 27. la Libreria Volante, Lecco, 28. Francesca Dell'Orso, libraia, Pescara, 29. Il Mio Libro, Milano, 30. La confraternita dell'uva // Libreria – Cafè – Wine Bar, Bologna, 31. Skribi Parole Suoni Gusto – Conversano, 32. Book Morning – Libreria e Servizi Editoriali, Genova, 33. Libreria Kindustria, Matelica, 34. Libreria Diari di bordo, Parma, 35. Libreria Fogola, Ancona, 36. Rachele Palmieri, libraia, Roseto degli Abruzzi, 37. Libreria Dante, Ravenna, 38. Libreria Trebisonda, Torino, 39. Prospero / Enoteca letteraria, Palermo, 40. Barbara Catalano, libraia, Milano, 41. La libreria Millelibri – Poesia e altri mondi, Bari, 42. Arturo Balostro, libraio, Bologna, 43. Libreria Ghibellina, Pisa, 44. Gennaro Pecora, libraio, Pomigliano d'Arco, 45. Carla Bosi, libraia, Bologna, 46. Libreria La Gang del Pensiero, Torino, 47. Libreria 101, Bari, 48. Libreria Pagina dodici, Verona, 49. Libreria nuova macelleria Patella, Altamura, 50. Libreria Trame, Bologna, 51. Todo Modo, Firenze, 52. Libreria Roma Ubik Pontedera, 53. Libreria Therese, Torino, 54. libreria tralerighe Conegliano, 55. Lo Spazio Diviadelospizio, Pistoia, 56. Libreria à la Page, Aosta, 57. Le mille e una pagina, Mortara, 58. Nora Book & Coffee, Torino, 59. Libreria Liberi Tutti, La Spezia, 60. Luna's Torta, Torino, 61. Libreria Bacco, Puegnago del Garda, 62. Libreria Fahrenheit, Pistoia, 63. Libreria Libri al Sette, Carugo, 64. Cartolibreria Duecci, Mira, 65. Tempo Ritrovato Libri, Milano, 66. Allegra Mercuri, libraia, Sesto San Giovanni, 67. Monica Calanca, libraia, Bergamo, 68. Stefano del Lungo, libraio, Firenze, 69. Cristiana Zoli, libraia, Ravenna, 70. Barbara Catalano, libraia, Milano, 71. Stefania Mazzone, libraia, Pescara, 72. David Poeta, libraio, Firenze, 73. Katia bianco, libraia, Milano, 74. Federica Iorio, libraia, Milano, 75. Luca Di Natale, libraio, Roma, 76. Valentina Ghilardi, libraia, Milano, 77. Daniela Battistini, libraia, Reggio Emilia, 78. Franca Gerli, libraia, Milano, 79. Vincenzo Di Matteo, libraio, Napoli, 80. Dora Cocco, libraia, Roma, 81. Emilia di Domenico, libraia, Napoli, 82. Gaia Possenti, libraia, Roma, 83. Davide Predosin, libraio, Roma, 84. Ilaria Di Cesare, libraio, Milano, 85. Cinzia Zanfini, libraia, Firenze, 86. Astrid Hovstadius, libraia, Firenze, 87. Jessica Giusti, libraia, Pisa, 88. Roberta Rapallino, libraia, Genova, 89. Iva Pruneti, libraia, Firenze, 90. Isabella Grosso, libraia, Biella, 91. Letizia Casana, libraia, Milano, 92. Stefania Mangani, libraia, Genova, 93. Veronica Barbutto, libraia, Pisa, 94. Giulia De Maio, libraia, Napoli, 95. Serena Visci, libraia, Pescara, 96. Alessandra Dugini, libraia, Firenze, 97. Daniela Carrera, libraia, Biella, 98. Umberto Apicerni, libraio, Milano, 99. Daniela Nannavecchia, libraia, Milano, 100. Angela Pecorella, libraia, Palermo, 101. Morleo Mino, libraia, Milano, 102. Cristina Minozzi, libraia, Milano, 103. Debora Ragnacci, libraia, Perugia, 104. Enrica Antonini, libraia, Milano, 105. Antonella Del Giacco, libraia, Milano, 106. Toni Viceconti, libraia, Milano, 107. Elena Vignali, libraia, Milano, 108. Benedetta Bruni, libraia Pistoia, 109. Aurelia Cali, libraia, Catania, 110. Chiara Vaghi, libraia, Assago, 111. Monica Iudica, libraia, Milano, 112. Rosaria Laurino, libraia, Napoli, 113. Fabiola Brizi, libraia, Roma, 114. Monica Federico, libraia, Milano, 115. Irene Lambiase, libraia, Milano, 116. Melissa Messere, libraia, Trieste, 117. Massimo De Marino, libraio, Napoli, 118. Paolo Siena, libraio, Palermo, 119. Nicoletta Marchese, libraio, Genova, 120. Marilena La Penna, libraia, Napoli, 121. Daniele Marini, libraio, Roma, 122. Michela Nardi, libraia, Roma, 123. Valeria Sarro, libraia, Palermo, 124. Paola Taraschi, libraia, Pistoia, 125. Caterina Castiglione, libraia, Palermo, 126. Albamonte Sabrina, libraia, Palermo, 127. Lena Ferrigno, libraia, Palermo, 128. Cristina Gallina, libraia, Milano, 129. Roberta Capobianco, libraia, Napoli, 130. Gabriele Falangi, libraio, Milano, 131. Libreria Vicolo Stretto, Catania, 132. Legatoria Prampolini, Catania, 133. Quivirgola, Schio, 134. Chiara Collini, libraia, Milano, 135. Mannaggia – libri da un altro mondo, Perugia, 136. Libreria IoCiSto, Napoli, 137. Fabio Zambetta, libraio, Milano, 138. Libreria del Mondo Offeso, Milano, 139. Paola Pedalino, libraia, Palermo, 140. Salvo Cellura, libraio, Palermo, 141. Libreria dell'Arco, Matera, 142. Vittorio Tomaselli, libraio, Pescara, 143. Libreria Laformadellibro, Padova, 144. Pagina27, Cesenatico, 145. Il Libraio di Notte, Popoli, 146. Libreria Zabarella, Padova, 147. Marco Mario Davide Todaro, libraio, Milano, 148. Francesco Preiato, libraio, Milano, 149. Marina Occhipinti, libraia, Fiumicino, 150. La Bottega dell'Invisibile, Forlimpopoli, 151. Eugenio Candi, libraio, Modena, 152. Marcello Marzano, libraio, Lecce, 153. Bianca Corso, libraia, Palermo, 154. Libreria Gogol & Company – Milano

CHINE

LES PROTESTATIONS DES CHAUFFEURS DE TAXI SE POURSUIVENT MALGRÉ LES MESURES D'AIDE DU GOUVERNEMENT

CHINA LABOUR BULLETIN

Alors que la Chine reprend progressivement une activité économique normale, les 2,6 millions de chauffeurs de taxi du pays sont encore sous le choc de l'impact économique dévastateur de la pandémie de coronavirus. Des conducteurs de plus en plus désespérés organisent des manifestations à grande échelle exigeant une réduction des frais qu'ils doivent payer aux compagnies de taxi ou le droit de se retirer complètement de l'entreprise sans pénalité.

De nombreux chauffeurs éprouvaient déjà des difficultés financières avant la pandémie et il y avait une augmentation notable des protestations vers la fin de l'année dernière, principalement en raison de la réglementation du gouvernement local, de la gestion des compagnies de taxis et, en particulier, de la concurrence des conducteurs de voitures à la course et des conducteurs sans licence.

Au plus fort de la pandémie, de nombreux chauffeurs de taxi ne pouvaient pas travailler du tout, et même après la levée des mesures de contrôle dans diverses régions du pays, les chauffeurs avaient encore du mal à gagner leur vie en raison du manque de clients. Dans la ville de Nanning, dans le sud-ouest du pays, par exemple, les chauffeurs ne gagnaient en moyenne que 120 yuans par jour en mars, selon le Nanning Daily, environ 80% de moins que leur revenu moyen au cours de la même période l'année dernière.

Dans le même temps, de nombreuses compagnies de taxis exigeaient encore plusieurs milliers de yuans par mois de location de véhicules de leurs chauffeurs, ce qui signifie que les chauffeurs perdaient en fait de l'argent chaque mois.

Depuis le début de cette année, notre carte des grèves a enregistré 25 protestations de chauffeurs de taxi (contre 54 pour l'ensemble de l'année dernière), dont la majorité comprenait des demandes de réductions de loyer ou d'annulations. Plus récemment, le 13 avril, plusieurs centaines de chauffeurs d'un certain nombre de sociétés de taxis de Shenzhen ont organisé une manifestation de masse, demandant une aide contre les locations et les frais excessifs ou le droit de restituer leur véhicule sans pénalité. Cela a été suivi par une manifestation de conducteurs dans la petite ville de Ganzhou, dans le Jiangxi, le 14 avril, demandant également une réduction des frais.

Plusieurs gouvernements locaux, y compris le gouvernement municipal de Pékin, ont maintenant introduit des mesures pour alléger le fardeau des chauffeurs de taxi grâce à des loyers réduits ou à des subventions supplémentaires, mais beaucoup ne l'ont fait qu'après une grève des conducteurs.

À Liuzhou, dans le Guangxi, par exemple, des milliers de chauffeurs de taxi ont organisé une manifestation de masse le 10 mars, exigeant que les compagnies de taxis réduisent ou renoncent à tous les frais de contrat, qui à l'époque se situaient entre 130 et 200 yuans par jour selon le type de véhicule. Les autorités locales des transports ont tenu une réunion d'urgence avec les compagnies de taxi ce jour-là et ont promis une réponse aux chauffeurs dans les cinq jours. Finalement, les autorités ont convenu d'une réduction continue de 50% des redevances et de subventions supplémentaires pour le carburant.

Dans d'autres villes comme Dalian, cependant, certaines compagnies de taxis refusent de faire des concessions même après les protestations des chauffeurs et insistent pour que les chauffeurs paient leurs frais de location comme d'habitude.

D'autres griefs de longue date portant sur les droits de propriété des conducteurs et les efforts pour convertir tous les taxis en véhicules électriques ont également été mis en évidence par la crise du coronavirus. De nombreux conducteurs se plaignent que même s'ils sont propriétaires de leur voiture, les compagnies de taxis conservent toujours certains droits d'exploitation et peuvent facturer les conducteurs en conséquence, ce qui alourdit déjà considérablement la facture pour les conducteurs. De plus, selon les conducteurs, les forcer à passer aux véhicules électriques à l'heure actuelle est à la fois peu pratique et déraisonnable.

Des tensions persistantes se manifestent également par des confrontations fréquentes entre les chauffeurs de taxis réguliers et les chauffeurs VTC au sujet du partage de la clientèle. Il est clair que les gouvernements locaux devraient faire beaucoup plus pour garantir la protection des droits et des intérêts des conducteurs¹.

15 AVRIL 2020

1. Pour une analyse plus détaillée des récentes manifestations contre les compagnies de taxis, voir clb.org.hk/.

FRANCE

COVID-19 : DROIT D'ALERTE NATIONAL

FÉDÉRATION SUD-SANTÉ SOCIAUX

La fédération SUD-Santé Sociaux dénonce depuis le début de la crise Covid-19 le manque de moyens sur le territoire et les mensonges du gouvernement. Porte-parole de toutes celles et ceux des secteurs de la santé, du social et médico-social qui sont en danger et risquent leur vie au travail tous les jours, elle a déposé un droit d'alerte national. La fédération informe aussi que, «partout où l'obligation de protection ne serait pas mise en œuvre, et là où les équipes subiraient un risque grave et imminent de contamination pouvant aller jusqu'à perdre la vie», elle les aidera «à exercer leur droit de retrait légitime». Nous reprenons ici l'essentiel du texte ; il illustre, parfaitement et dramatiquement, la situation dans ces secteurs. Il montre aussi comment le personnel, «en première ligne» – comme se gargarisent les «responsables» qui sont, eux, bien à l'arrière – assume toutes ses responsabilités, y compris celles de s'organiser collectivement, résister, défendre ses droits, préparer l'avenir. [...]

CONCERNANT LE MATÉRIEL DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Pendant de nombreuses semaines, il a manqué dans la majorité des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux, des masques chirurgicaux, FFP2, surblouses à usage unique, des gels hydroalcooliques, gants, lunettes, etc. Pire, sur la base de la doctrine fluctuante en la matière, les directions ont sciemment désinformé les professionnels sur l'utilité des différents masques, sur les circonstances dans lesquelles ils devaient être portés. La focalisation a été mise sur le port uniquement en présence de personnes dont la contamination était avérée, ignorant sciemment la particularité du virus véhiculé par une écrasante majorité de porteurs sains ou très peu symptomatiques.

Le gouvernement, le ministère, les agences régionales de santé (ARS), les directions d'établissements, et y compris les cellules d'hygiène hospitalières ont fait le choix du parti pris de mentir sur les moyens et pratiques de protection proposées aux professionnel·les face aux risques de contamination du Covid-19. Ce parti pris consiste à prioriser la gestion des stocks de matériel, insuffisante en quantité disponible autant qu'en capacité réelle de protection des professionnel·les face à la contamination.

- Les protocoles d'hygiène, les préconisations, les bonnes pratiques hospitalières, les consignes données et les protocoles institutionnels fournis par ces instances dirigeantes, en déclinant ce parti pris dans les consignes de sécurité, renforcent la mise en danger des professionnel·les qui les appliquent.

- Le manque de matériel, mais aussi la qualité déficiente du matériel fourni, est un facteur aggravant supplémentaire du danger grave et imminent qui est imposé à l'immense majorité des salariés de ce secteur.

- L'absence totale de prise en compte de la période de 14 jours d'incubation asymptomatique, néanmoins contagieuse, est un facteur aggravant supplémentaire de l'exposition des professionnel·les à la contamination au Covid-19 dans le cadre de leur travail. Ce déni volontaire est pourtant patent de la part des autorités sanitaires et des directions. Il ne fait que potentialiser le danger grave et imminent encouru par les professionnel·les.

- Les choix du gouvernement de ne pas réquisitionner en urgence et de manière massive tous les

moyens possibles de fabrication d'équipements de protection individuelle (EPI), laissant cette initiative à la bonne volonté des particuliers de manière symbolique, coupent toute perspective d'obtenir rapidement ces EPI indispensables à la protection des professionnel·les. C'est un facteur aggravant supplémentaire au danger grave et imminent auquel sont exposés ces professionnel·les.

■ Le manque de tests et l'absence de perspective d'en avoir en nombre suffisant pour un dépistage massif des professionnels et de la population, eu égard à la dangerosité de la période d'incubation asymptomatique mais contagieuse, est un nouveau facteur aggravant du danger grave et imminent.

Nous vous alertons également sur la note de mars n° 2020-28, qui relaie la possibilité de mettre au lavage des surblouses pourtant prévues à usage unique, et de distribuer des masques artisanaux (ni chirurgicaux ni FFP2) aux professionnel·les de santé et aux patients dépistés positifs. Cette note est une préconisation irresponsable de plus et une grave mise en danger. Elle relève bien de votre seule responsabilité. [...]

CONCERNANT L'ENTRAVE AUX INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL, EN PARTICULIER DES CHS-CT ET DES CSE

Dans de nombreux établissements relevant de votre ministère, les instances représentatives du personnel ont été purement et simplement suspendues, sans aucune base réglementaire. Et même après la promulgation de la loi instaurant l'état d'urgence sanitaire, qui fixait le principe du maintien de leur consultation dans les délais impartis et des ordonnances en organisant les modalités dans les secteurs publics et privés, de trop nombreux employeurs refusent de reprendre le fil de leurs obligations.

En ce qui concerne les CHS-CT et les CSE/CSSCT, de trop nombreux droits d'alerte et déclarations de danger grave et imminent ont été purement et simplement ignorés par les employeurs. Ils n'ont alors donné lieu ni à un constat conjoint ni à la réunion de l'instance réglementairement prévue.

Par ailleurs, en violation des dispositions du Code du travail, les instances représentatives du personnel ne sont pas informées des cas de professionnels dépistés positifs au Covid-19, empêchant notamment les CHS-CT et CSE/CSSCT de jouer leur rôle dans la prévention et la protection des professionnel·les.

Votre gouvernement et les précédents sont responsables de l'affaiblissement des services publics et notamment hospitaliers, mais aussi de la fragilisation des associations qui interviennent sur les secteurs précités. Vous êtes responsables de ne pas avoir anticipé notamment en matière de stocks (masques, tests, respirateurs...) et matériel. Nous constatons que ce défaut d'anticipation a amplifié l'impact de la pandémie et sans nul doute un surcroît de malades et de morts. Les professionnel·les qui interviennent dans ces établissements payent durement leur dévouement. Certain·es le payent de leur vie ou de celles de leurs proches.

CONCERNANT LES RISQUES PSYCHOLOGIQUES SUBIS PAR LES PROFESSIONNEL·LES

Nos équipes nous font remonter l'état d'anxiété extrême des collègues travaillant dans des établissements de première ligne, comme dans des établissements médico-sociaux, face à l'obligation de venir travailler sans protection adéquate, en prenant le risque de contaminer leurs patients/résidents, leurs collègues et, à leur retour chez eux, leur propre famille.

Nous avons également des témoignages sur des retards concernant le déploiement des plans de continuité de l'activité, qui ont entraîné le maintien en poste de professionnel·les en surnombre pendant plusieurs jours alors que leur présence était non nécessaire et que la nécessité du confinement les concernait également. Dans le secteur public, d'autres directions ont préféré chercher

à imposer la prise de congés plutôt que de mettre en place les autorisations spéciales d'absence, pourtant préconisées par vos services.

Nous vous déposons cette alerte en vous demandant d'assumer vos responsabilités d'employeur et de ministre. Nous n'accepterons pas qu'en l'absence de tenue de protection complète et en bon état nos collègues soient contaminés, dont certains avec des séquelles importantes.

Nous vous rappelons que l'exigence de sécurité de résultat s'applique également à vous.

Nous ne pouvons pas accepter sans réagir que des salarié·es meurent, soient contaminé·es et subissent pour certain·es des séquelles à vie.

NOUS EXIGEONS

- la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions prévues par le Code du travail lorsqu'il est question de l'exposition à un agent biologique pathogène de groupe 3 au sens de l'article R 4421-3 et 4 à savoir :

- que des tenues complètes de protection soient rapidement et réellement mises à disposition des salarié·es des services et associations, publics comme privés, qui interviennent dans les établissements sanitaires, médico-sociaux ou sociaux ;

- que ces moyens de protection individuels, non réutilisables, soient traités comme des déchets contaminés ;

- de tenir à la disposition des travailleur·euses intéressé·es et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des élu·es du CSE les informations suivantes :

1. les activités au cours desquelles les travailleur·euses sont exposé·es à des agents biologiques pathogènes, les procédures, les méthodes de travail et les mesures et moyens de protection et de prévention correspondants ;

2. le nombre de travailleurs et travailleuses exposé·es ;

3. le nom et l'adresse du médecin du travail ;

4. le nom de la personne qui, le cas échéant, est chargée par l'employeur, et sous sa responsabilité, d'assurer en cette matière la sécurité sur le lieu de travail ;

5. un plan d'urgence pour la protection des travailleurs et travailleuses contre l'exposition aux agents biologiques des groupes 3 ou 4 en cas de défaillance du confinement physique ;

- d'établir en collaboration avec les services de santé au travail la liste des professionnel·les exposé·es ;

- lorsqu'il s'avère qu'un travailleur ou une travailleuse est atteint·e du Covid-19, que celles et ceux susceptibles d'avoir été exposé·es sur le même lieu de travail fassent l'objet d'un examen médical, assorti éventuellement d'examen complémentaires ;

- que des chiffres soient publiés régulièrement pour connaître le nombre de professionnel·les de santé, du social et du médico-social contaminé·es ;

- que chacun·e d'entre eux·elles soit reconnu·e en maladie imputable au service dans le secteur public, en accident de travail pour le secteur privé, et de lever l'ensemble des freins réglementaires trop souvent invoqués par des employeurs qui manifestement n'ont pas entendu votre promesse formulée lors de votre point presse du 23 mars dernier ;

- que cette reconnaissance et des garanties identiques soient étendues à l'ensemble des travailleuses et travailleurs de tous les secteurs qui ont dû continuer à travailler à partir de l'instauration du confinement.

Notre fédération pourrait fournir des milliers d'exemples d'ordres hiérarchiques, de protocoles

d'hygiène, d'organisations institutionnelles, de décisions prises fournies par les autorités de tutelle ou par les directions, de bidouillages des préconisations et de bonnes conduites...

Nous pourrions apporter des milliers de témoignages validant l'exposition massive des salarié·es des secteurs hospitaliers, des secteurs médicaux associatifs, privés ou libéraux, des secteurs médico-sociaux et sociaux.

Nous le ferons quand ce sera le moment.

Mais une chose est constante : cette période d'épidémie a vu apparaître des fonctionnements de prise de décisions centralisés, mettant à l'écart les organismes représentatifs du personnel. L'État, le ministère, les ARS et tutelles, les directions... À tous les niveaux de décision, c'est un fonctionnement en toute-puissance qui a appliqué le parti pris gouvernemental d'exposer, dans l'exercice de leurs fonctions, tou·tes les professionnel·les de ces secteurs à la contamination du Covid-19, par les mécanismes que nous avons évoqués plus haut !

Les professionnel·les de ces secteurs sont obligé·es de mettre leur vie en danger et celles de leurs proches à chaque journée de travail. Et rien de ce que propose le gouvernement ne va améliorer cette situation, qui semble même être une stratégie, tant les décisions prises sont à l'inverse des besoins des professionnel·les. Vous les obligez à choisir entre se protéger ou travailler dans les conditions évoquées ci-dessus, essayer de préserver leur santé ou mener à bien leur mission auprès de publics qui ont besoin d'elles et eux... Injonction paradoxale qui rajoute de la souffrance au travail à l'exposition à un danger grave et imminent.

Cette situation légitime à elle seule toute action de la part des professionnel·les.

La fédération SUD-Santé Sociaux vous informe, partout où votre obligation de protection ne serait pas mise en œuvre, et là où les équipes subiraient un risque grave et imminent de contamination pouvant aller jusqu'à perdre la vie, que notre intention est de les aider à exercer leur droit de retrait légitime.

15 AVRIL 2020

MONDE

LE MONDE VA-T-IL CHANGER DE BASE ?

NARA CLADERA

Dans son dernier article publié le 3 avril dans le *Wall Street Journal*², Henry Kissinger³ ne craint pas les ravages de cette pandémie pour la population, le nombre exponentiel de mort-es, de privé-es d'emploi et d'aides ; non, ce monsieur n'a jamais fait dans le social. Le stratège clé de la construction de l'empire et complice de tant de génocides, cible le cœur du dilemme : le monde va-t-il changer de base ?

Sans surprise, il commence par encenser le bon vieux temps du plan Marshall⁴ et du projet Manhattan⁵ : les deux programmes qui ont permis aux États-Unis d'être propulsés comme puissance mondiale impérialiste hégémonique de la seconde moitié du 20^e siècle. Ce qui l'amène à dire que l'empire s'est bâti dans la « croyance que ses institutions pouvaient prévoir les calamités, arrêter leur impact et restaurer la stabilité. Lorsque la pandémie du Covid-19 arrivera à sa fin, on s'apercevra que les institutions de nombreux pays ont échoué ». Puis, à poser la question suivante : « Après le Covid-19, les principes de l'ordre mondial pourront-ils être préservés ? »

LE MONDE VA CHANGER DE BASE : NOUS NE SOMMES RIEN, SOYONS TOUT !

Que Kissinger lui-même craigne l'après Covid-19 est de très bon augure... Certes, augure ne fait pas partie de notre champ lexical révolutionnaire ; sans doute, je l'avoue, la série *Vikings* prend beaucoup de place dans ces temps de confinement !

Kissinger est celui qui a orchestré personnellement la mise en place des diktats du FMI par les coups d'État en Uruguay, au Chili et en Argentine, celui qui a mis en place l'opération Condor⁶ et j'en passe. Qu'il ait peur pour son monde confirme que les conséquences de cette crise, qui ne sont pas que sanitaires, pourraient sonner le glas des politiques néolibérales, du capitalisme dans son ensemble et renforcer notre camp.

Car comme il le dit lui-même, le système repose bien sur une « croyance », celle que le système capitaliste était infaillible et le seul axe possible à la société moderne. Le fameux « There is no alternative » de Thatcher. Ce système, qui repose sur l'exploitation sans limite des humains et des ressources de la planète, présente au bout de deux mois de crise sanitaire, seulement deux mois, les tremblements d'un sevrage forcé de sa « sacro-sainte finance » et un répit réjouissant pour la nature.

1. Nara Cladera est enseignante, militante à SUD-Éducation (Union syndicale Solidaires) et participe à la coordination du Réseau syndical international de solidarité et de luttes.

2. www.wsj.com/articles/the-coronavirus-pandemic-will-forever-alter-the-world-order-11585953005.

3. Henry Kissinger était conseiller à la sécurité nationale et secrétaire d'État lors des présidences de Johnson et Nixon (1969-1977).

4. Le plan Marshall était un programme américain de prêts accordés aux différents États de l'Europe en 1947. Ces prêts étaient assortis de la condition d'importer pour un montant équivalent d'équipements et de produits américains. En quatre ans, les États-Unis ont prêté à l'Europe 16,5 milliards de dollars (l'équivalent de 173 milliards de dollars de 2019).

5. Manhattan est le nom de code du projet de recherche qui produisit la première bombe atomique durant la Seconde Guerre mondiale.

6. L'opération Condor est le nom donné à une campagne d'assassinats et de lutte antiguérilla, conduite conjointement par les services secrets du Chili, de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay, avec le soutien des États-Unis, au milieu des années 1970. Les dictatures militaires alors en place en Amérique latine – dirigées à Santiago du Chili par Augusto Pinochet, à Asuncion par Alfredo Stroessner, à Buenos Aires par Jorge Rafael Videla, à Montevideo par Juan Bordaberry, à Sucre par Hugo Banzer et à Brasilia par Ernesto Geisel – ont envoyé des agents secrets poursuivre et assassiner les opposant-es politiques jusqu'en Europe (France, Italie, Portugal, Espagne...) et aux États-Unis.

La situation actuelle met en lumière que ce sont bien ceux et celles qui «ne sont rien» qui «sont tout»; car sans les aides-soignantes, sans les infirmières, sans les caissières, les boulangères, les postières, les éducatrices, les femmes de ménage, les éboueuses, les agricultrices⁷, etc., sans cette masse laborieuse des villes et des champs, il n'y aurait pas d'activités essentielles à la vie. Nous sommes des millions : inventons, créons, rendons possible, «*les jours d'après*». Kissinger, le Medef et consorts sont déjà dedans... Partout dans le monde, les pouvoirs, dits publics, ont failli; ils ont aussi menti, volé, dissimulé, réprimé, colonisé, discriminé, exploité, divisé... Les périodes de crise ouvrent inévitablement des perspectives nouvelles. Saisissons-en nous, avant que d'autres nous imposent leurs décisions afin que «tout change pour que rien ne change».

La peur de nos ennemi·es de classe me réjouit et je comprends la crainte de Kissinger, il a raison : ceux et celles qui sont tout pourraient bien ne devenir, finalement, rien.

7. Le féminin exclusif est un choix, il sert à rappeler que, même s'il y a des hommes, la grande majorité de ces tâches-là est effectuée par des femmes et que 70% des «travailleurs pauvres» sont des travailleuses.

ÉTATS-UNIS ET AU-DELÀ « PERSPECTIVES SOCIALISTES : LE CORONAVIRUS ET LA PRÉSENTE CRISE »

ÉDITION DU 20 AVRIL 2020

SAM GINDIN

«Tant de choses se sont passées de façon étrange ces derniers temps, qu’Alice a commencé à penser que très peu de choses étaient vraiment impossibles», Lewis Carroll, *Alice au pays des merveilles*.

Les crises – non pas des récessions régulières mais des crises majeures – se caractérisent par l’incertitude qu’elles apportent. Elles interrompent le cours normal des choses et exigent des réactions anormales, encore à découvrir pour que nous puissions aller de l’avant. Au milieu de ces calamités périodiques, nous ne savons pas comment, ni même si nous en sortirons, ni à quoi nous attendre si elles prennent fin. Les crises sont, par conséquent, des moments d’agitation avec des possibilités pour de nouveaux développements politiques, bons et/ou mauvais.

Comme chacune de ces crises modifie la trajectoire de l’histoire, la crise qui s’ensuit se produit dans un contexte modifié et présente donc ses propres caractéristiques. La crise des années 1970, par exemple, a impliqué une classe ouvrière militante, un défi lancé au dollar états-unien et une accélération qualitative du rôle de la finance et de la mondialisation. La crise de 2008-2009, en revanche, a impliqué une classe ouvrière largement battue, a confirmé le rôle central du dollar au niveau mondial et a donné naissance à de nouvelles manières de gérer une économie très fortement dépendante de la finance. Comme la crise précédente, la crise de 2008-2009 a donné lieu à une financiarisation encore plus néolibérale, mais cette fois-ci, elle a également ouvert les portes du populisme de droite, parallèlement à une désorientation aiguë des partis politiques traditionnels.

LA CRISE CETTE FOIS : LA SANTÉ CONTRE L’ÉCONOMIE

Cette fois-ci, la crise est unique dans son genre, et cela d’une manière particulièrement transposée. Le monde, comme Alice le dirait, devient «de plus en plus curieux». Lors des crises capitalistes passées, l’État est intervenu pour tenter de relancer l’économie. Cette fois, l’objectif immédiat des États n’est pas de relancer tout de suite l’économie, mais de la restreindre davantage. Cela est évidemment dû au fait que l’économie n’a pas été mise à genoux par des facteurs économiques ou des luttes venues d’en bas, mais plutôt par un mystérieux virus. Mettre fin à son emprise sur nous est la première priorité. En introduisant les termes de «distanciation sociale» et d’«auto-quarantaine» (confinement) pour faire face à l’urgence, les gouvernements ont suspendu les interactions sociales qui constituent une bonne partie du monde du travail, de la consommation et du «monde de l’économie».

Macron n’était pas le seul à faire des efforts pour faire marche arrière. Des politiciens de tous bords ont émis l’idée de limiter la production des usines aux produits socialement nécessaires comme les ventilateurs, les lits d’hôpitaux pour réanimation, les masques et les gants de protection. Il est devenu courant de dire aux entreprises ce qu’elles devraient produire. Le Premier ministre conservateur du Royaume-Uni, Boris Johnson, a appelé les entreprises automobiles à «passer de la

1. Sam Gindin a été directeur de recherche des Canadian Auto Workers de 1974 à 2000. Il est coauteur (avec Leo Panitch) de *The Making of Global Capitalism*, Londres, Verso, 2013 et coauteur avec Leo Panitch et Steve Maher de *The Socialist Challenge Today*, Chicago, Haymarket, 2020.

construction de voitures à la fabrication de ventilateurs». Le président Trump, allant étonnamment plus loin, a «ordonné» à GM de fabriquer des ventilateurs dans le cadre du Defense Production Act. [...]

En même temps, pour ceux qui avaient auparavant fermé les yeux, la crise a mis en évidence l'extrême fragilité des revenus des classes laborieuses. Avec un si grand nombre de personnes confrontées à de graves privations et à la menace du chaos social, toutes les instances des gouvernements ont été contraintes de répondre aux besoins fondamentaux des gens en matière de santé et de survie. Aux États-Unis des républicains se joignent maintenant aux démocrates pour proposer une législation visant à reporter les paiements hypothécaires, à renforcer le contrôle des loyers et à annuler les paiements d'intérêts sur la dette des étudiants. Leurs désaccords ne portent généralement pas sur la question de savoir s'il faut donner plus d'argent aux travailleurs contraints de rester à la maison et améliorer radicalement les indemnités de maladie et de l'assurance chômage, mais sur l'ampleur de ces aides. Pendant la Grande Dépression des années 1930, un changement politique similaire a légitimé les programmes sociaux et les droits du travail. Cependant, ce développement a été une concession à la mobilisation populaire. Cette fois, c'est une réponse à l'ampleur de la pandémie sanitaire et à la nécessité de maintenir les gens éloignés du travail.

Cela ne veut pas dire que l'«économique» est ignoré, mais seulement que sa priorité traditionnelle passe, dans l'immédiat, après le social, c'est-à-dire la menace pour la santé. Il reste un effort profond et concerté pour préserver suffisamment d'infrastructures économiques (production, services, commerce, finances), pour faciliter un retour à un semblant de normalité «plus tard». Cela conduit à des renflouements massifs et, cette fois, contrairement à la crise de 2008-2009, l'argent ne va pas seulement aux banques, mais aussi à des secteurs comme le transport aérien, les hôtels et les restaurants, et en particulier aux petites et moyennes entreprises. [...]

CONTRADICTIONS ISSUES DE L'IMPRESSION DE LA MONNAIE

Partout, les gouvernements ont trouvé comme par magie un moyen de financer toutes sortes de programmes et de soutiens qui étaient auparavant considérés comme impossibles. Le ciel, semble-t-il, est la limite. Mais si l'on laisse de côté la question cruciale de savoir si, après des années de réduction des budgets et des dépenses pour la formation dans de nombreux secteurs, les États ont-ils la capacité administrative de mettre pleinement en œuvre de tels programmes, tout cela peut-il vraiment être payé en imprimant simplement de l'argent?

La critique courante est que, dans les économies où le plein-emploi est atteint ou presque, de telles injections massives de fonds seront inflationnistes. Même s'il y aura des goulets d'étranglement et une possible inflation dans certains secteurs, dans la réalité actuelle de la surcapacité de production, la préoccupation inflationniste peut être ignorée. Et comme tous les pays sont tenus de prendre les mêmes mesures face à la pandémie, la discipline habituelle en matière de sorties de capitaux est inopérante – il n'y a nulle part où aller. Pourtant, les contradictions existent, même si dans les circonstances actuelles, elles prennent une forme différente.

Tout d'abord, il n'y a, en fait, pas de repas gratuit. Une fois la crise passée, les dépenses d'urgence devront être payées. Cela se fera dans un contexte où, ayant fait l'expérience de la possibilité de programmes qualifiés auparavant de peu praticables, les attentes des gens auront été revues à la hausse. Comme l'a exprimé Vijay Prashad: «Nous ne reviendrons pas à la normale, car le problème était la normalité» (*Tricontinental*, 26 mars).

Lorsque l'économie fonctionnera à nouveau à plein régime, il ne sera plus possible de répondre aux nouvelles attentes de la classe ouvrière en faisant tourner les presses à imprimer des billets. Il n'y a pas assez de main-d'œuvre et de ressources naturelles et il faudra faire des choix sur qui

reçoit quoi. Les questions d'inégalité et de redistribution seront – compte tenu de l'histoire avant et pendant la crise – au centre de tensions importantes.

Ensuite, lorsque la crise commencera à s'estomper, cela se produira de manière inégale. Ainsi, le flux de capitaux peut redémarrer, et s'il sort des pays qui souffrent encore, cela soulèvera de grandes questions sur la «moralité» des flux de capitaux [d'où le problème de leur contrôle]. Et même lorsque tous les pays auront échappé à la pandémie sanitaire, ils auront hâte de passer à autre chose. Dans la mesure où la «discipline» financière reviendra, les gens pourraient ne pas apprécier que leur rétablissement et leur développement soient sapés par des flux de capitaux égoïstes qui fuient. Et encore plus après un deuxième sauvetage – en une douzaine d'années (2008) – qui a finalement été financé par le reste d'entre nous. L'hypothèse selon laquelle les marchés financiers sont intouchables ne tiendra peut-être plus. Les gens pourraient en venir à penser, comme Alice, que «très peu de choses étaient vraiment impossibles». À la rébellion contre l'ampleur des inégalités, on pourrait ajouter une réaction en chaîne appelant au contrôle des capitaux. [...]

Il est vrai que le statut mondial du dollar permet un certain degré d'exceptionnalisme étasunien. En période d'incertitude – et même lorsque, comme dans le cas de la crise hypothécaire américaine de 2007-2009, ce sont les événements aux États-Unis qui furent à l'origine de cette incertitude – la demande de dollars est généralement plus forte. Mais, là aussi, il y a une limite. Tout d'abord, la hausse du taux de change du dollar qui en résulte peut rendre les produits étasuniens moins compétitifs et étouffer encore davantage l'industrie manufacturière. Mais surtout, la confiance internationale dans le dollar ne repose pas seulement sur la force des marchés financiers américains, mais aussi sur le fait que les États-Unis sont un refuge sûr étant donné une classe ouvrière économiquement et politiquement «docile». Si cette classe ouvrière devait se rebeller, le dollar en tant que valeur refuge serait moins affirmé. L'ampleur et la direction des flux de capitaux pourraient devenir plus problématiques, même pour les États-Unis (et même si cela n'entraînait pas le remplacement du dollar par une autre monnaie, cela pourrait contribuer à un grand chaos financier national et international).

DES OUVERTURES À GAUCHE ?

Nous ne savons pas combien de temps durera cette crise ; il est clair que beaucoup dépend de cette éventualité. Nous ne pouvons pas non plus dire avec certitude comment ce moment imprévisible et fluide affectera la société et influencera nos notions de ce qui était autrefois «normal». En ces temps d'incertitude et d'anxiété, ce que la plupart des gens désirent ardemment, c'est un retour rapide à la normale, même si ce qui était normal auparavant ne manquait pas de grandes frustrations. De telles inclinations peuvent s'accompagner d'une déférence envers l'autorité pour «nous» avoir permis de surmonter la calamité, ce qui inquiète certains pour ce qui a trait à une nouvelle vague d'autoritarisme d'État.

Nous ne devons bien sûr jamais sous-estimer les dangers venant de la droite. Et qui sait ce que la dynamique d'une crise qui s'étend au-delà de l'été peut apporter. Mais les contours de cette crise suggèrent une autre possibilité : une prédisposition, plutôt, à de plus grandes ouvertures et opportunités pour la gauche politique. Les exemples cités plus haut montrent que, du moins pour l'instant, les marchés ont été mis sur la touche. L'urgence de la répartition du travail, des ressources et des équipements a mis de côté les considérations de compétitivité et de maximisation des profits privés pour réorienter les priorités vers ce qui est socialement essentiel.

De plus, alors que le système financier se dirige à nouveau vers des territoires inexplorés et qu'il envisage un nouveau sauvetage sans limite par les banques centrales et l'État, une population qui regarde avec exaspération l'histoire se répéter pourrait, comme nous l'avons évoqué plus haut, ne pas être aussi passive qu'il y a une douzaine d'années. Les gens accepteront sans doute à nouveau,

certes à contrecœur, leur dépendance immédiate à l'égard du sauvetage des banques, mais les politiciens ne peuvent s'empêcher de craindre une réaction populaire si, cette fois, aucune contrepartie efficace n'est imposée aux banquiers.

De plus, un changement culturel – encore trop difficile à évaluer – est peut-être à l'horizon. La nature de la crise et les restrictions sociales indispensables pour la surmonter ont mis à l'ordre du jour la mutualisation et la solidarité, contre l'individualisme et la cupidité néolibérale. Une image indélébile de la crise voit cette fois-ci des Italiens, des Espagnols et des Portugais, en confinement mais inventifs, sortir sur leur balcon pour chanter, acclamer et applaudir collectivement et rendre hommage au courage des travailleurs/travailleuses de la santé, souvent mal payés, qui accomplissent le travail le plus essentiel sur les lignes de front de ladite guerre mondiale contre le coronavirus.

Tout cela ouvre la perspective – mais seulement la perspective – d'une réorientation des perspectives sociales au fur et à mesure que se développent la crise et les réponses de l'État à celle-ci. Ce qui était autrefois considéré comme «naturel» peut maintenant être soumis à des questions plus larges sur la façon dont nous devrions vivre et nous comporter.

Pour les élites économiques et politiques, cela comporte clairement des dangers. L'astuce, pour elles, consiste à s'assurer que les actions qui sont actuellement inévitables et dont l'issue éventuelle est imprévisible soient limitées dans leur portée et dans le temps. Une fois la crise confortablement passée, les idées inconfortables et les mesures hasardeuses doivent être remises dans leur boîte et le couvercle bien fermé. Pour les forces populaires, en revanche, le défi consiste à garder cette boîte ouverte en profitant des perspectives idéologiques prometteuses qui se sont fait jour, en s'appuyant sur certaines des mesures politiques positives – voire radicales – introduites et en explorant les diverses actions créatives qui ont été prises localement en tant d'endroits.

DE CHACUN SELON SA CAPACITÉ DE PAYER, À CHACUN SELON SES BESOINS

Le changement idéologique le plus évident provoqué par la crise a été l'attitude à l'égard des soins de santé. [...]. Alors que nous cherchons à consolider ce nouvel état d'esprit, nous ne devrions pas nous contenter de jouer sur la défensive. C'est le moment de réfléchir de manière plus ambitieuse et d'insister sur une notion beaucoup plus complète de ce que recouvre le terme «soins de santé». [...] Se pose aussi la question de savoir si toute la chaîne des prestations de soins de santé, y compris la fabrication des équipements sanitaires, ne devrait pas relever du domaine public, dans lequel les besoins présents et futurs pourraient être correctement planifiés.

Penser plus grand s'étend : aux liens entre l'alimentation et la santé ; à la politique du logement et à la contradiction entre l'insistance sur la distanciation sociale et la persistance de refuges surpeuplés pour les sans-abri ; à la garde d'enfants [...]. Cela prend en compte également l'«universalité» suffisamment importante pour devoir l'étendre aux migrant·es qui travaillent dans nos champs [sans papiers] et aux réfugié·es qui ont été forcés de quitter leurs communautés (souvent en raison de politiques internationales adoptées par «nos» gouvernements). Plus généralement, si nous gagnons et consolidons le principe des soins de santé «de chacun selon sa capacité de payer, à chacun selon ses besoins» (la capacité de payer étant déterminée par une structure fiscale progressive), cette victoire serait une source d'inspiration et un élan stratégique pour étendre le principe fondamental de la médecine socialisée à l'ensemble de l'économie.

Le besoin existentiel d'antidotes pour éviter les pandémies fait peser une responsabilité particulière sur les entreprises pharmaceutiques mondiales. Elles nous ont laissé tomber. [...] Le fait est que la fourniture de médicaments et de vaccins est trop importante pour être laissée aux entreprises privées avec leurs priorités de profits privatisés. Si les grandes firmes pharmaceutiques ne se chargent de la recherche sur les futurs vaccins risqués que si les gouvernements prennent en charge ce risque,

financent la recherche et se retrouvent à financer les capacités de fabrication correspondantes ainsi qu'à coordonner la distribution de ces médicaments et de ces vaccins à ceux qui en ont besoin, une question évidente se pose : pourquoi ne pas éliminer cet intermédiaire intéressé par le profit ? Pourquoi ne pas mettre tout cela directement entre les mains du public dans le cadre d'un système de santé intégré ?

LA PROCHAINE PANDÉMIE

Le manque de préparation au coronavirus envoie l'avertissement le plus clair et le plus effrayant non seulement sur la prochaine pandémie possible, mais aussi sur celle qui nous saisit déjà. La crise environnementale imminente ne sera pas résolue par la distanciation sociale ou un nouveau vaccin. Comme pour le coronavirus, plus nous attendrons pour y faire face de manière décisive, plus elle sera catastrophique. Mais contrairement au coronavirus, la crise environnementale ne vise pas seulement à mettre fin à une crise sanitaire temporaire, mais aussi à réparer les dommages déjà causés. En tant que telle, elle exige de tout transformer dans notre façon de vivre, de travailler, de voyager, de jouer et de nous comporter les uns envers les autres. Il faut pour cela maintenir et développer les capacités de production nécessaires à la réalisation des changements requis dans nos infrastructures, nos maisons, nos usines et nos bureaux.

Aussi conventionnelle que soit aujourd'hui l'idée de reconversion, il s'agit en fait d'une idée radicale. Le slogan bien intentionné d'une « transition juste » semble rassurant, mais il est loin d'être suffisant. Ceux qu'il vise à convaincre se demandent à juste titre « qui se chargera de cette garantie ? ». Le fait est que la restructuration de l'économie et la priorité donnée à l'environnement ne peuvent se faire sans une planification d'ensemble. Et la planification implique une remise en cause des droits de propriété privée dont jouissent aujourd'hui les entreprises.

Au minimum, une agence nationale de reconversion devrait être créée, avec pour mandat d'interdire la fermeture des installations qui pourraient être converties pour répondre aux besoins environnementaux (et sanitaires) et de superviser cette reconversion. Les travailleurs/travailleuses pourraient faire appel à cette agence en tant que lanceurs d'alerte s'ils pensent que leur firme se dirige vers des licenciements. L'existence d'une telle institution encouragerait les travailleurs/travailleuses à occuper des lieux de travail fermés, ce qui serait plus qu'un acte de protestation ; plutôt que de faire appel à une entreprise qui n'est plus intéressée à utiliser la capacité productive en place, leurs actions pourraient se concentrer en direction de l'agence de reconversion et la pousser à remplir son mandat.

Une telle agence nationale devrait être jumelée avec une commission nationale du travail chargée de coordonner la formation et la réaffectation de la main-d'œuvre. Elle serait également complétée par des centres régionaux de reconversion technologique employant des centaines, voire des milliers de jeunes ingénieurs enthousiastes à l'idée d'utiliser leurs compétences pour relever le défi existentiel de la crise environnementale. Des conseils environnementaux élus au niveau local surveilleraient les conditions de vie de la collectivité, tandis que des conseils de développement de l'emploi élus au niveau local feraient le lien entre les besoins de la collectivité et de l'environnement ainsi que des emplois, de la reconversion des entreprises et le développement des capacités des salarié·e·s et des usines – tous financés au niveau fédéral dans le cadre d'un plan national et tous également enracinés dans des comités de quartier et des comités de salarié·e·s actifs.

LES BANQUES : UNE FOIS ÉCHAUDÉES CRAIGNENT L'EAU FROIDE

Tout ce que nous espérons faire dans la voie d'un changement significatif devra faire face à la domination sur nos vies des institutions financières privées. Le système financier a toutes les

caractéristiques d'un service public : il lubrifie les rouages de l'économie, tant au niveau de la production que de la consommation ; il sert de médiateur pour les politiques gouvernementales et est considéré comme indispensable lorsqu'il est lui-même en difficulté. Cependant, nous n'avons ni le pouvoir politique ni la capacité technique de prendre en charge la finance aujourd'hui et de l'utiliser à des fins différentes.

La question est donc double : 1° premièrement, il faut inscrire la question à l'ordre du jour public ; si nous n'en discutons pas maintenant, le moment ne sera jamais venu de la soulever ; 2° deuxièmement, nous devons réserver des espaces spécifiques au sein du système financier, à la fois pour réaliser des priorités particulières et pour développer les connaissances et les compétences qui nous permettront, à terme, de gérer le système financier dans notre propre intérêt.

Un point de départ logique consiste à créer deux banques publiques particulières : l'une pour financer les besoins en infrastructures qui ont été si gravement négligés, l'autre pour financer le Green New Deal et la reconversion. Si ces banques doivent se faire concurrence pour obtenir des fonds et obtenir les rendements nécessaires pour rembourser ces prêts, peu de choses changeront. La décision politique d'établir ces banques devrait inclure, comme le soutient Scott Aquanno dans un document à venir, des infusions de liquidités déterminées politiquement pour faire ce que les banques privées ont fait de manière inadéquate : investir dans des projets qui ont un rendement social élevé, bien que risqué, et de faibles profits selon les mesures conventionnelles. Ce financement initial pourrait provenir d'un prélèvement sur toutes les institutions financières – en fait, un remboursement pour les renflouements massifs qu'elles ont reçus de l'État. (Avec une base financière solide en place, ces banques publiques pourraient également emprunter sur les marchés financiers sans leur être redevables.)

PLANIFICATION DÉMOCRATIQUE : UN OXYMORE ?

Lorsque la gauche parle de planification démocratique, elle fait référence à un nouveau type d'État – un État qui exprime la volonté du public, encourage la participation populaire la plus large possible et développe activement la capacité populaire à participer, par opposition à la réduction des gens à des salarié·es réduits au statut de force de travail marchandise, à des chiffres, à des citoyens passifs. Les sceptiques se moqueront, mais l'expérience remarquable que nous venons de vivre – qui montre comment ce qui était «évidemment» impossible hier peut être «évidemment» très évident aujourd'hui – suggère des raisons pour ne pas passer cela par pertes et profits de manière aussi cavalière.

Ce n'est pas tant la «planification» elle-même qui fait peur aux gens. Après tout, les ménages planifient, les entreprises planifient, et même les États néolibéraux planifient. Ce qui suscite les doutes, les craintes et les antagonismes habituels, c'est le type de planification extensive que nous évoquons ici. Le malaise que suscite ce type de planification ne peut être écarté en se contentant de blâmer les préjugés des entreprises et des médias et l'héritage de la propagande de la guerre froide. Les soupçons à l'égard des États puissants ont une base matérielle non seulement dans les expériences ratées ailleurs, mais aussi dans les interactions populaires avec les États qui sont en effet des institutions bureaucratiques, arbitraires, souvent gaspilleuses et distantes.

L'ajout de l'adjectif «démocratique» ne résout pas ce dilemme. Et bien que les exemples internationaux puissent inclure des politiques et des structures évocatrices, la vérité est qu'il n'existe pas de modèles totalement convaincants. Cela nous amène à répéter inlassablement nos critiques du capitalisme ; pourtant, aussi essentiel que cela soit, ce n'est pas suffisant. Les sceptiques peuvent encore répondre de manière fataliste que tous les systèmes sont inévitablement injustes, insensibles

à l'«homme du commun» et dirigés par et pour les élites. Alors pourquoi se risquer sur des chemins incertains qui pourraient, au mieux, ne nous laisser qu'à peu près au même endroit?

Ce que nous pouvons faire, c'est commencer par nous engager sans ambiguïté à assurer que nous ne préconisons pas un État tout-puissant et que nous apprécions les libertés libérales gagnées historiquement : l'extension du droit de vote aux travailleurs/travailleuses, la liberté d'expression, le droit de réunion (y compris la syndicalisation), la protection contre les arrestations arbitraires et la transparence de l'État. Et nous devrions insister sur le fait que la prise au sérieux de ces principes exige une vaste redistribution des revenus et des richesses afin que chacun, en substance et pas seulement sur le plan formel, ait une chance égale de participer.

Nous devrions également rappeler aux gens à quel point nous sommes loin de la caractérisation du capitalisme comme un monde de petits propriétaires. Amazon, pour ne prendre qu'un exemple, était déjà – fidèle aux conditions de la réussite sous le capitalisme – adepte de la soumission de dizaines de milliers de petites entreprises avant la crise, cherchant à maximiser ses profits et à «contrôler et marchandiser la vie quotidienne». Dans le sillage de la crise et de l'effondrement des petits détaillants, cette monopolisation est sur le point de devenir un tsunami. Ce résultat sera encore renforcé par la récente décision du gouvernement canadien de confier à Amazon le rôle de principal distributeur d'équipements de protection individuelle face au Covid-19 dans tout le pays, ignorant froidement le manque d'attention d'Amazon à fournir à sa propre main-d'œuvre une protection adéquate contre le virus.

L'alternative à cette gigantesque entreprise qui ne répond qu'à elle-même est, comme l'a suggéré Mike Davis, de la reprendre et d'en faire un service public, une partie de l'infrastructure sociale de la façon dont les marchandises vont d'ici à là – une extension, par exemple, du bureau de poste. Le fait qu'elle nous appartienne, plutôt qu'à l'homme le plus riche de l'univers (Jeff Bezos), offre la possibilité que ses activités soient planifiées démocratiquement au profit de la collectivité.

Pour réaliser l'aspect démocratique de la planification, il est crucial de se pencher sur les mécanismes et institutions spécifiques qui pourraient faciliter de nouveaux modes et niveaux de participation populaire. Dans le cas de l'environnement, où il est particulièrement évident que la planification à l'échelle de la société doit être fondamentale pour faire face au «danger évident et présent», un nouveau type d'État devrait inclure non seulement de nouvelles capacités centrales, mais aussi une série de capacités de planification décentralisées telles que celles que nous avons mentionnées précédemment : centres de recherche régionaux, conseils sectoriels dans les industries et les services, conseils élus localement pour l'environnement et le développement de l'emploi, et comités sur le lieu de travail et de voisinage.

La crise sanitaire a notamment mis en évidence la nécessité et le potentiel du contrôle de leur lieu de travail par ceux et celles qui accomplissent le travail. Cela est particulièrement évident lorsqu'il s'agit de maximiser leur protection contre les risques et les sacrifices qu'ils font en notre nom. Mais cela s'étend aux travailleurs/travailleuses, qui, grâce à leurs connaissances directes, agissent également en tant que gardiens de l'intérêt public – utilisant la protection de leurs syndicats pour dénoncer les raccourcis et les «économies» qui affectent la sécurité et la qualité des produits et des services. Les syndicats en sont récemment venus à apprécier plus largement la priorité d'obtenir le soutien du public pour gagner leurs batailles lors de négociations collectives.

Mais il faut aller plus loin, en établissant un lien plus formel avec le public dans le cadre de revendications politiques plus larges (comme le font les enseignants et les travailleurs de la santé de manière informelle dans une certaine mesure). Cela pourrait, par exemple, signifier une lutte au sein de l'État pour établir des conseils mixtes travailleurs-collectivités afin de contrôler et de modifier les programmes de manière continue. Dans le secteur privé, cela pourrait signifier des comités

de reconversion des lieux de travail et des conseils sectoriels sur les lieux de travail, agissant pour présenter leurs propres plans ou agissant en opposition aux plans nationaux traitant de la restructuration économique prévue et de la reconversion face à la nouvelle réalité environnementale.

Trois points sont essentiels à cet égard. Premièrement, la participation généralisée des travailleurs/travailleuses exige l'expansion de la syndicalisation afin de fournir aux travailleurs un collectif institutionnel pour contrer le pouvoir des employeurs. Deuxièmement, une telle participation locale et sectorielle ne peut être développée et soutenue sans impliquer et transformer les États afin de lier la planification nationale et la planification locale. Troisièmement, ce ne sont pas seulement les États qui doivent être transformés, mais aussi les organisations de la classe ouvrière.

L'échec des syndicats au cours des dernières décennies – tant en ce qui concerne l'organisation que la satisfaction des besoins de leurs membres – est indissociable de leur engagement obstiné en faveur d'un syndicalisme fragmenté et défensif au sein de la société telle qu'elle existe actuellement, par opposition à un syndicalisme de lutte de classe fondé sur des solidarités plus larges et des visions radicales plus ambitieuses. Cela exige non seulement de «meilleurs» syndicats, mais aussi des syndicats différents et plus politisés.

CONCLUSION : L'ORGANISATION DE LA CLASSE

Un développement particulièrement important au cours de la dernière décennie a été le passage de la protestation à la politique : la reconnaissance par les mouvements populaires des limites de la protestation et la nécessité qui en découle de s'adresser au pouvoir électoral et à l'État. Pourtant, nous sommes toujours en train de nous demander quel type de politique peut alors, en fait, transformer la société. Malgré l'espace impressionnant créé par le corbynisme et Bernie Sanders par l'intermédiaire des partis établis, tous deux se sont heurtés aux limites de ces partis : Corbyn a disparu et l'«insurrection» de Sanders semble s'essouffler. Le grand danger politique est qu'après être arrivé jusqu'à ce point et avoir été déçu, de plus sans domicile politique clair, la combinaison de l'épuisement individuel, de la démoralisation collective et des divisions sur la voie à suivre puisse conduire à la dissipation de ce qui se développait de manière si positive.

Les déclarations fanfaronnes sur l'effondrement imminent du capitalisme ne nous mèneront pas très loin. Elles peuvent être populaires dans certains milieux, mais en exagérant l'inévitabilité de l'effondrement imminent du capitalisme, elles obscurcissent aussi ce qu'il faut faire pour s'engager dans une longue, dure et indéfinie bataille pour changer le monde. C'est une chose de tirer de l'espoir de la crise profonde que traverse le capitalisme et de sa folie permanente, mais une autre chose réside au sein de la crise révélatrice, ce sur quoi nous devons nous concentrer : c'est-à-dire la crise interne, celle à laquelle est confrontée la gauche elle-même. En ce moment précis, les quatre éléments suivants semblent fondamentaux pour soutenir et construire une politique de gauche pertinente.

1° DÉFENDRE LES TRAVAILLEURS À TRAVERS LA CRISE ACTUELLE

Répondre directement aux besoins immédiats des travailleurs (au sens large) est un point de départ fondamental, surtout dans la situation d'urgence actuelle. Aux États-Unis, la «Réponse d'urgence à la pandémie de coronavirus» de Bernie Sanders est une ressource précieuse à cet égard, même si elle ne va pas dans une direction socialiste.

2° RENFORCER/MAINTENIR LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

En l'absence d'un parti politique de gauche aux États-Unis, et avec l'affaiblissement des possibilités électorales de Bernie Sanders, la question pour la gauche qui a opéré au sein du Parti démocrate est de savoir comment maintenir une certaine indépendance institutionnelle par rapport à l'establishment du Parti démocrate. La seule façon prévisible pour la gauche de le faire semble être

de choisir stratégiquement deux ou trois campagnes nationales et de se concentrer sur celles-ci. L'environnement pourrait en être une et la lutte pour l'universalité des soins de santé semble être un second choix logique. La troisième pourrait être la réforme du droit du travail, qui est non seulement importante en soi après la vague de licenciements, mais aussi cruciale pour modifier l'équilibre des pouvoirs de classes aux États-Unis.

3° FORMER DES SOCIALISTES

[...] Nous devons mettre en place des écoles qui créent un «cadre» socialiste capable de lier la réflexion analytique et stratégique à l'apprentissage de la manière de parler aux travailleurs et travailleuses peu convaincus, de les organiser, et de jouer un rôle, comme l'ont fait les socialistes dans les années 1930, non seulement dans la défense des syndicats, mais aussi dans leur transformation. Les campagnes, les écoles, les groupes d'étude, les forums publics et les magazines et revues d'information (comme *Jacobin* et *Catalyst*) seraient tous des éléments de base d'un éventuel futur parti de gauche.

4° ORGANISER LA CLASSE

La crise [actuelle] a été déclenchée par une pandémie sanitaire. Le défi lancé à l'autorité du capitalisme provient de la façon dont les États ont réagi. Alors que des principes arbitraires des capitalistes l'un après l'autre étaient balayés – plafonnement des déficits fiscaux, manque de fonds pour améliorer l'assurance emploi, impossibilité de convertir les usines qui ferment, glorification de la recherche du profit par les entreprises par-dessus tout, dévalorisation des salarié·e·s qui nettoient nos hôpitaux et s'occupent des personnes âgées – nous serions sûrement plus prêts pour un changement radical.

Peut-être. Mais il n'a jamais été utile à la gauche d'imaginer que des changements substantiels puissent se produire à partir de conditions objectives uniquement, sans mettre en place les forces dont nous avons besoin pour tirer parti de ces conditions. Le changement repose sur le développement de la compréhension collective, des capacités, des pratiques, des connaissances stratégiques et surtout des institutions organisationnelles démocratiques pour y parvenir. Nous devons convaincre tous ceux qui devraient être avec nous mais ne le sont pas, élever les attentes et les ambitions populaires, et nous dresser avec confiance face à ceux qui nous feront obstacle.

10 AVRIL 2020

SOCIALIST PROJECT

TRADUCTION ET PUBLICATION EN FRANÇAIS: À L'ENCONTRE

FRANCE

POUR LIMITER LA CONTAGION, LES GESTIONNAIRES DOIVENT TRAVAILLER AVEC LES COMITÉS DE RÉSIDENTS ET AVEC LES DÉLÉGUÉS !

COMITÉ DE RÉSIDENTS DU FOYER COMMANDERIE (COPAF)

Mercredi 8 avril, un jeune directeur territorial d'Adoma (CDC HABITAT, ex-Sonacotra) entre dans le foyer Adoma 15-21 bd de la Commanderie, Paris 19^e, à côté de la Porte de la Villette. Accompagné d'une dame chargée de la médiation sociale, il se lance dans les couloirs, tapant sur les portes des chambres à la recherche des résidents âgés. Ils entrent dans les chambres, et s'ils ne voient pas la présence de résident âgé, posent des questions sur sa localisation, ses habitudes, etc.

Cette intervention s'est faite du début à la fin sans que les délégués élus des résidents soient informés. Après leur départ, les résidents se sont adressés aux délégués pour leur demander de quoi il s'agissait. Un délégué a appelé le jeune directeur territorial en question. Le délégué a expliqué que le directeur n'avait aucun droit à entrer dans les chambres, et qu'il fallait informer le comité de résidents et travailler en collaboration avec les délégués, s'il voulait faire ce genre d'intervention. Le jeune technocrate s'est énervé et a fini par dire (nous paraphrasons) : «J'entre dans le foyer quand je veux et je sors quand je veux.» Bref, «je suis chez moi ici». Sauf que le jeune homme n'est pas chez lui, il visite le domicile privé d'adultes majeurs, qui ne sont pas sous tutelle, et qui peuvent très bien le foutre dehors ou lui interdire d'entrer s'ils le souhaitent.

Deux jours plus tard, en collaboration avec la Ville de Paris, mais sans informer les délégués ou demander quoi que ce soit de leur part, Adoma installe un algéco dédié aux tests de présence du coronavirus sur le trottoir à deux mètres de l'entrée du foyer. En respectant la distanciation sociale, il devient impossible pour le flux des 400 résidents d'entrer et sortir du bâtiment. Du coup, au regard de l'attitude cavalière, voire coloniale, des personnels d'Adoma, les résidents boycottent le programme de tests. Cette triste histoire est bien l'expression du racisme, du mépris et des attitudes de supériorité coloniale qui restent persistantes chez les gestionnaires des foyers. Elle explique pourquoi il est si difficile d'obtenir une collaboration ou une participation des résidents et de leurs délégués aux programmes de prévention.

Les délégués ont l'habitude de travailler avec des intervenants sanitaires, par exemple lors des contrôles radiographiques de tuberculose, et ils savent où placer les camions et les installations pour que cela ne gêne ni les résidents ni les passants. En passant outre une collaboration avec les délégués élus et le comité de résidents, le gestionnaire devient responsable d'une réaction de rejet et de l'échec de toute initiative de prévention venant de leur part. Ils deviennent complices de la maladie.

Nous appelons tous les gestionnaires de foyers et de résidences sociales à abandonner ces attitudes et pratiques indignes, héritage d'un autre temps, et de passer systématiquement par un dialogue avec les délégués et les comités de résidents avant de fixer tout programme d'intervention, d'information, de sensibilisation sanitaire ou de *testing* dans les foyers ou résidences. Il est vrai que de tels programmes sont plus que nécessaires et souhaitables. Mais à force de violenter les gens, de les traiter comme des inférieurs et des moins que rien, les gestionnaires provoquent le contraire de ce qu'ils disent vouloir obtenir. La prévention sanitaire ne peut pas se passer du respect des droits et de la participation démocratique des intéressés.

1. Contact : copaf@copaf.ouvaton.org.

FRANCE FACE À L'IMPOSTURE DE LA « CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE », NE LAISSONS PAS LE MINISTÈRE RÉÉCRIRE L'HISTOIRE DE L'ÉCOLE CONFINÉE !

AG ÉDUCATION DU MANTOIS

Née à l'occasion de la lutte contre la réforme des retraites 2019-2020, l'AG Éducation du Mantois s'est réunie en ligne pour faire le bilan de ces trois semaines de « continuité pédagogique ». Il en ressort un constat accablant...

LE MINISTRE L'A CLAIRONNÉ SUR TOUS LES TOITS : « NOUS SOMMES PRÊTS » ! MAIS QUI ÉTAIT PRÊT-E ?

Ici, dans le Mantois, loin des plateaux téléés où sont distillées à longueur de journée les fables ministérielles, chacun et chacune peut témoigner de la responsabilité de J.-M. Blanquer dans l'impréparation totale à laquelle nous avons été confronté·es. Avant-hier « jamais les écoles ne fermeront », hier « tout est prêt », aujourd'hui « seulement une poignée d'élèves ont décroché », et demain ?

Au lieu de laisser aux personnels, aux élèves, aux familles, le temps d'anticiper, de se coordonner – et surtout de se protéger – nous voilà traité·es en piétaille éducative de la « nation apprenante ». C'est par les médias que nous découvrons, jour après jour, les dernières élucubrations du général Blanquer, contredites dès le lendemain. Et peu importent les conséquences en termes de renforcement des inégalités sociales, de souffrances, de culpabilisation : lui parade, mais c'est à nous de monter au front, de travailler, de télé-enseigner, d'exiger, de corriger, d'évaluer, de surveiller, de dénoncer, de boucler le programme... en marche ou crève !

Le ministre confond continuité pédagogique et télé-réalité ! À travers nos témoignages, le partage de pratiques, la coordination et la solidarité entre les personnels, les familles et les élèves, nous devons nous organiser pour reprendre la main, dénoncer l'absurdité, la brutalité des injonctions hiérarchiques et construire ensemble, dès à présent, une éducation socialement égalitaire et collectivement émancipatrice.

PRÊTS, LES PERSONNELS DE DIRECTION...

Dans le Mantois, lorsque les chef·fes d'établissement ne brillaient pas par leur absence ou leur mol accompagnement des équipes en ces premières semaines de « continuité pédagogique », elles et ils entamaient une politique d'ingérence jamais vue, parfois même avec l'appui des personnels d'inspection : intrusion dans les cahiers de texte, les dossiers de cours, ou les classes virtuelles des enseignant·es ; commentaires sur le travail donné ; rappel à l'ordre et culpabilisation des personnels pas assez « performant·es » ; missions hors cadres, etc. Par excès de zèle en l'honneur de leur carrière et de leur ministre, ces chef·fes n'hésitent donc pas à piétiner la liberté pédagogique et à malmenier les personnels.

PRÊTES POUR L'ÉPUISEMENT ?

À défaut d'assurer, la communication gouvernementale tente de rassurer, mais derrière ces mots qui mettent en récit une organisation millimétrée, la situation concrète vécue par la communauté éducative est toute autre. Les équipes enseignantes ont été contraintes de trouver et mettre en place dans

l'urgence des supports informatiques permettant de maintenir le lien avec les familles – jusqu'alors inexistant dans le premier degré –, de gérer la saturation des serveurs informatiques, les obligeant à devoir poster le travail pendant la nuit. Certain·es collègues du Mantois, soutenu·es par nos supérieur·es hiérarchiques, se sont retrouvé·es à assurer ladite continuité en distribuant le travail au sein des quartiers, au mépris du danger occasionné par le contournement des règles de confinement.

Pour les familles et les élèves, ce fameux concept pèse lourd : ils déplorent une explosion de la charge de travail. La pression qui repose sur leurs épaules devient de plus en plus difficile à supporter. Faute d'explications ou de directives claires concernant le travail à distance, face à l'isolement, aux sollicitations diverses et aux nombreuses difficultés au sein de la communauté éducative ou des familles, chacun·e s'est débrouillé avec ses propres outils, ses propres compétences et surtout limites. Mais aujourd'hui, tous·tes sont au bord de l'épuisement.

PRÊT-ES À RENFORCER LES INÉGALITÉS ?

Autre fait saillant en ce contexte de confinement : l'indifférence froide avec laquelle sont considérées une fois de plus les inégalités entre élèves, elles-mêmes miroir souvent fidèle des inégalités sociales. Derrière les formules à la sauce start-up de « nation apprenante », peu de cas est fait des conditions réservées aux dit·es apprenant·es à distance. Dans le Mantois, les directions se cachent derrière un prêt de matériel (tablettes) souvent nettement insuffisant, laissant en réalité les élèves seul·es avec leurs difficultés. Seul·es, avec bien souvent des moyens matériels inadaptés à des apprentissages sereins : les statistiques dans nos établissements nous montrent que le principal outil des élèves pour récupérer les travaux en ligne est... leur smartphone !. Et lorsqu'ordinateur il y a, comment assurer le travail au quotidien, lorsque le matériel doit être partagé entre plusieurs enfants, voire avec des parents qui télétravaillent ? Seul·es, enfin, à devoir se préoccuper avant tout de travailler, et ce dans des conditions de logement parfois difficiles comme nous les connaissons ici, accentuées par le contexte de confinement.

PRÊTES POUR LES ATTAQUES CONTRE LES DROITS ET LES MISSIONS DES PERSONNELS ?

L'administration aime utiliser le chantage à la « mission de service public » bien faite pour imposer aux personnels des tâches qui ne relèvent pas de leurs obligations de service. La « continuité pédagogique » sous confinement devient l'argument massue pour exploser des statuts déjà bien attaqués. Par exemple, l'accueil d'enfants de soignants a été demandé à des personnels n'ayant pas de travail présentiel à fournir auprès des élèves (directeur·ices déchargé·es, ZIL...); certain·es AESH ont été invité·es à remplacer du personnel dans les instituts accueillant des personnes lourdement handicapées (sans avoir aucune formation adéquate); des élèves d'écoles privées hors contrat (la Boussole à Mantes) ont dû être accueilli·es par l'école publique... De plus, pour le télétravail – mis en place hors de tout cadre légal –, les outils numériques défaillants et inadaptés doivent être compensés par l'utilisation du matériel personnel des travailleur·euses de l'éducation, et par le recours à des outils en contradiction avec le règlement RGPD (Facebook...).

Ainsi des AED, avec des salaires indécentes, se voient sommé·es d'appeler toutes les familles de différents collèges avec leur téléphone particulier; des AVS/AESH chargé·es d'effectuer les aménagements des cours que les collègues déposent sur les espaces collaboratifs de l'ENT pour les élèves en ULIS; et les prêts de matériel informatique par l'établissement – quand ils sont mis en place – sont bien insuffisants.

LA RÉALITÉ EST QUE NOUS N'ÉTIONS PAS VRAIMENT PRÊT-ES

Il nous a manqué du temps pour préparer cette période de confinement, en équipe (pour se

coordonner, s'organiser, réfléchir aux approches les plus pertinentes), et avec nos élèves (pour les accompagner dans la mise en route et l'appropriation de ces nouvelles façons de travailler). Le résultat de cette impréparation : épuisement et culpabilisation des personnels, des élèves et des familles, décrochage et aggravation des inégalités dans l'accès à l'éducation pour tous et toutes.

Le seul qui était prêt, c'était le ministre ! Prêt à nous tomber dessus comme à son habitude pour nous abrutir d'injonctions contradictoires, prêt à sacrifier notre santé, à sacrifier les élèves qui n'ont pas la chance d'avoir de bonnes conditions d'études au sein de leur lieu de vie. Prêt à profiter de l'aubaine pour brader des pans entiers de l'éducation au secteur marchand, qui était lui aussi prêt à s'en emparer avidement.

De nouveau, ce sont les personnels qui devront reconstruire la relation pédagogique après ces semaines de confinement qui auront malmené les un·es et les autres : reconstruire les relations de confiance, retisser le lien avec les élèves écrasé·es et gommé·es par la « continuité pédagogique », retrouver, avec les jeunes et les familles, le goût de l'école, le plaisir d'apprendre.

Les personnels de l'éducation du Mantois se mobilisent d'ores et déjà pour organiser, avec les familles, une résistance à la souffrance et au rythme imposés par l'institution, et ils/elles n'attendent pas les consignes ministérielles pour se lancer dans le difficile labeur de préparer l'après-confinement.

Car, du ministre, il n'est rien à attendre...

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉDUCATION DU MANTOIS, 6 ET 7 AVRIL 2020

LES AUTEURS·ES DE SYLLEPSE FACE À LA PANDÉMIE

ÉDITION DU 27 AVRIL

Si nous acceptons la distanciation physique, nous refusons la distanciation sociale. C'est pourquoi nous avons demandé à nos auteur·es de reprendre leur plume pour nous donner leur vécu ou leur point de vue sur la crise sanitaire.



LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE FACE AU COVID-19

RACHEL SILVERA¹

Les femmes sont plus que jamais en première ligne, tant sur le front du travail que sur le plan de la vie familiale, comme le souligne ONU Femmes France, le 27 mars 2020².

LES EMPLOIS VITAUX DANS NOTRE SOCIÉTÉ : UNE MAJORITÉ DE FEMMES AUX PROFESSIONS DÉVALORISÉES

Plusieurs professions sont directement confrontées à la pandémie : on pense en premier chef au secteur de la santé et du soin. En 2017, parmi le million d'agent·es de la fonction publique hospitalière (hôpitaux et Ehpad), on compte 77,6% de femmes, et même 90% parmi les infirmières et aides-soignantes. On pense également aux aides à domicile, aux assistantes maternelles et bien sûr aux caissier·ères de la grande distribution ou encore aux agent·es d'entretien. Or ces professions sont toutes à prédominance féminine, les femmes y sont dévalorisées et invisibles – jusqu'à aujourd'hui – au regard de leurs diplômes et du travail effectué³.

Ces services, très féminisés, se sont construits autour de compétences présumées naturelles des femmes. Ils sont moins bien couverts par les conventions collectives, moins bien définis dans les classifications et donc moins bien rémunérés, sous prétexte qu'il ne s'agirait pas de « vrais métiers⁴ ». Toutes ces professions, y compris et surtout dans la fonction publique, sont caractérisées par des revenus faibles, la détérioration de leurs conditions de travail, une dévalorisation symbolique et salariale, renforcée par des années de restriction budgétaire dans les services de santé. À cela s'ajoutent pour certaines professions comme le nettoyage, l'aide à domicile et les hôtes·ses de caisse, des temps partiels imposés, avec des horaires atypiques incompatibles avec des charges familiales.

Prenons l'exemple des infirmier·ères : en France, leur salaire est l'un des plus bas de tous les pays développés. Selon l'OCDE, en 2017, il est inférieur de 9% au salaire moyen français, alors qu'en Allemagne, un·e infirmier·ère gagne 10% de plus que le salaire moyen allemand et 28% de plus en Espagne. La dernière revalorisation de 2010, très faible en réalité, s'est traduite par un chantage puisqu'elle s'est accompagnée d'un recul du droit à la retraite de 55 ans à 62 ans. Or selon un rapport de la Caisse de retraite des agents des collectivités locales, une infirmière vit en moyenne six ans de moins qu'une autre femme française.

Le cas des aides-soignant·es est tout aussi déplorable, et il aura fallu la crise du Covid-19 pour que l'on annonce une prime exceptionnelle pour les fonctionnaires mobilisé·es. Rien, en revanche, n'est annoncé pour toutes les infirmières en libéral, les aides à domicile ou les aides ménagères plus que jamais isolées, alors même que les soins qu'elles assurent auprès des personnes dépendantes

1. Rachel Silvera est économiste, à l'Université Paris-Nanterre et co-directrice du réseau de recherche MAGE (Marché du travail et genre en Europe). Elle est co-coordinatrice de *Le Genre au travail*, à paraître aux éditions Syllepse (2020). Ce texte reprend certains points de l'article paru dans la *Lettre éco de la CGT*, n° 36, mars-avril 2020.

2. ONU Femmes France, www.onufemmes.fr.

3. Certes, d'autres secteurs sont aussi en première ligne, comme la police, les pompiers, les routiers, les surveillants pénitentiaires ou les éboueurs. Ces professions à prédominance masculine, moins nombreuses, n'ont pas subi la même dévalorisation que les métiers à prédominance féminine. Même s'il s'agit pour la plupart de métiers difficiles, ils sont mieux défendus syndicalement et leur technicité est mieux reconnue.

4. Pour en savoir plus, voir Rachel Silvera, *Un Quart en moins : des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaire*, Paris, La Découverte, 2014.

sont indispensables et risqués. Rien n'est prévu non plus pour tout le personnel des Ehpad, qui avait alerté, bien avant le Covid-19, de la difficulté de bien traiter les patient·es, vu le manque de personnel et de moyens, et pour qui la situation est catastrophique⁵. Rien pour les agent·es d'entretien, rien pour les caissier·ères.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons lancé, avec Séverine Lemièrre, une tribune parue dans *Le Monde* le 18 avril 2020, signée par une dizaine d'autres chercheur·euses et par toutes les organisations sociales⁶.

FACE AU CONFINEMENT, QUI S'OCCUPE DE NOS ENFANTS ?

D'après la dernière enquête de la Dares, fin mars, un quart des salarié·es a continué à travailler, un quart est au chômage partiel, et environ un quart est en télétravail⁷. On sait que depuis cette enquête, le télétravail a augmenté. Selon les estimations de l'OFCE, les catégories socioprofessionnelles les plus concernées sont d'abord les cadres, puis les professions intermédiaires dont les enseignant·es, et enfin les employé·es qualifié·es, notamment dans l'administratif. On peut donc indirectement en déduire que les femmes sont nombreuses, voire majoritaires, en télétravail.

Mais à cela s'ajoutent, pour les « parents », le suivi scolaire et la prise en charge des enfants, du fait de la fermeture de toutes les écoles et crèches, sauf pour les enfants de soignant·es. Or les femmes assument toujours le gros des tâches domestiques et familiales : 72 % des tâches domestiques et 65 % des tâches familiales, selon la dernière enquête « Emploi du temps » de 2010. Ces données sont confirmées par un sondage IFOP de 2019 où 73 % des femmes interrogées disent faire plus de tâches domestiques que leur conjoint⁸. C'est donc une double journée intenable et de nombreux témoignages montrent que ce déséquilibre risque de se renforcer avec le confinement : lorsque les deux parents télétravaillent, la priorité est donnée plus souvent au travail de Monsieur (plus de responsabilités, un meilleur salaire...), l'accroissement des tâches domestiques lié au confinement (repas supplémentaires, suivi scolaire, organisation de la journée...) étant assuré par les femmes⁹.

Cette situation est particulièrement difficile pour les mères élevant seules leurs enfants (18 % des enfants sont dans ce cas) car elles ne peuvent pas refuser le télétravail si leur entreprise l'exige, comme le prévoit la loi (article L. 1222-11 du Code du travail). La mise en place d'un congé maladie (sans jours de carence) pour garde d'enfants est une bonne chose, sauf que le gouvernement a conditionné cet arrêt maladie au fait de ne pas pouvoir télétravailler : comment imaginer pouvoir télétravailler tout en prenant en charge ses enfants, *a fortiori* quand il faut leur faire la classe ? C'est cette réalité que vivent les enseignant·es – une majorité de femmes également – obligé·es de jongler entre les cours à distance à assurer et le suivi de leurs enfants. Et que dire des femmes qui n'ont pas le capital culturel pour assurer ce suivi scolaire ? Car ces inégalités de genre face au confinement se croisent avec un accroissement des inégalités sociales. Ainsi, selon le sociologue Antonio Casilli :

Pour ceux qui vivent dans quelques mètres carrés ou qui ont des situations familiales difficiles, surtout pour les femmes, le télétravail peut se transformer en une double peine : en plus de la pénibilité et des rythmes de leur propre travail dans des logements qui ne sont pas toujours adaptés, il y a le travail du suivi des enfants ou des personnes âgées à assurer en même temps¹⁰.

5. Voir les mobilisations importantes du personnel des Ehpad en janvier et mars 2018.

6. « Coronavirus : il faut "revaloriser les emplois et carrières à prédominance féminine" », *Le Monde*.

7. Dares, « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire Covid-19 », Enquête Acemo, avril 2020.

8. <https://consolab.fr>.

9. Alice Raybaud, « Confinement et tâches domestiques : une augmentation des inégalités dans le couple est à craindre », *Le Monde*, 25 mars 2020.

10. *Libération*, 26 mars 2020.

Tout ceci se confirme, dans une enquête menée du 31 mars au 8 avril 2020 auprès d'environ 2 000 salarié·es¹¹ : les femmes sont plus nombreuses en détresse élevée (22 % sont dans ce cas pour 14 % chez les hommes). Une différence que l'enquête explique par une charge mentale alourdie et un cumul des rôles plus important chez les salariées.

Enfin, une recrudescence de plus d'un tiers des violences intrafamiliales est déjà constatée avec le confinement. Il est important de prévoir des mesures conséquentes, comme en Espagne, pour faire face à ces situations, d'autant qu'en cas de violences survenues au domicile, pendant le télétravail, l'employeur est responsable.

21 AVRIL 2020

11. Sondage effectué par OpinionWay pour le cabinet Empreintes sociales.

COVID-19 ET HUMEURS À SAINT-OUEN

ROBERT KOSMANN¹

Le confinement généralisé pour la moitié de la population mondiale et pour la totalité de la population en France est un événement pénible qui pose des centaines de questions auxquelles un individu isolé, sans autre information que la presse écrite et audiovisuelle, n'a de réponse.

Je ne suis ni économiste, ni médecin (infectiologue ou pas), ni statisticien, encore moins «toutologue», selon l'expression qui caractérise les éditocrates qui se prononcent à longueur de chaînes TV info sur tout et surtout sur rien (Apathie, Elkrief, Pujadas, Bourdin, etc. La liste est trop longue pour être complète) mais aussi tous les «spécialistes» qu'ils soient médecins spécialisés ou autres, à la recherche de la visibilité médiatique que leur offrent avec délectation les journalistes chargés de la bonne parole gouvernementale. Ancien ouvrier chez Renault, j'ai publié récemment un ouvrage chez Syllepse et c'est à ce titre que j'ai répondu à la demande de mon éditeur, celui-ci ayant insisté auprès de ses faiseurs de livres pour produire des témoignages sur la situation nouvelle que nous connaissons.

Confiné (et respectueux de ce confinement par rapport aux autres Audoniens), habitant en HLM à Saint-Ouen, je supporte mal cet enfermement et surtout la propagande incessante déversée sur la protection et la dangerosité de la maladie, accompagnée de niaiseries télévisées. C'est le fait des quatre chaînes d'informations en continu, plus les généralistes (TF1 et France 3) qui déversent exactement les mêmes informations inquiétantes à longueur de journée (sans compter les messages gouvernementaux récurrents sur la protection nécessaire).

Je l'ai dit, je n'ai aucune légitimité à parler de cette pandémie mais je suis lassé d'entendre les chiffres macabres annoncés plusieurs fois par jour. Sans en tirer de conclusion, la presse «moins gouvernementale» fait remarquer qu'à ce jour (22 avril 2020) le Covid-19 a fait 20 000 victimes alors que la grippe de Hong Kong, en 1969, en avait fait 30 000 en France, quant à celle de 1957, elle en avait occis 100 000. J'étais en 1957 préadolescent et en 1969 (après la grève de 1968!) adulte en pleine forme. Je n'ai, comme tout un chacun, aucun souvenir de ces drames réels qui sont passés dans l'oubli le plus complet. Je ne relativise pas, je rappelle une info où n'existaient ni réseaux sociaux, ni Internet, ni pression médiatique effrayante. Par contre, je suis à même de constater les mensonges réitérés de nos «élites» politiques, scientifiques et autres, qui, pour ne prendre qu'un exemple, expliquaient l'inutilité d'un masque quand ils en avaient supprimé les stocks et qui, désormais, vont le rendre obligatoire dans les transports. Il est inutile de rappeler les déclarations de l'ex-ministre de la santé, qui expliquait que l'épidémie était limitée à ces pauvres Chinois et qu'il n'y avait aucun danger en France. J'en passe... Là aussi, la liste de cette désinformation serait trop longue. À ce jour il n'existe toujours pas de masques disponibles en pharmacie à Saint-Ouen et je n'en mets pas.

Je n'ai aucune qualification pour approuver ou non les traitements de la maladie à l'hydroxy-chloroquine mais on m'assomme de débats entre infectiologues sur lesquels je n'ai ni autorité ni connaissance pour me prononcer. Les débats entre médecins ne sont sûrement pas une nouveauté et ne faisaient pas jusqu'à présent le miel des médias. Surinformé par Internet, la télévision, les messageries et autres smartphones où coexistent tout et rien (surtout rien!), je ne peux sortir que

1. Robert Kosmann est l'auteur de *Sorti d'usines, la «perruque» : un travail détourné*, Paris, Syllepse, 2018.

dans les quartiers de la ville où la vie sociale a cessé (le parc et même le cimetière sont fermés). Heureusement, on y rencontre parfois des groupes de jeunes solidaires. Cette solidarité existe en même temps que des relents glauques de l'occupation nazie où des citoyens (le terme est surévalué les concernant) dénoncent les groupes de jeunes dans les cités qui jouent au ballon et donc ne respectent pas le confinement légal.

À 20 heures Je n'applaudis pas les personnels soignants, je préférerais qu'on leur donne des moyens et des primes de dangerosité. La terminologie de «héros du quotidien» (éboueurs, infirmières, caissières de supermarché...) m'insupporte alors qu'avant l'épidémie, l'immense majorité du corps médical exigeait des personnels et du matériel sans aucune réponse du gouvernement.

Syndicaliste ouvrier, j'ai toujours considéré les métiers socialement dévalorisés comme des emplois indispensables, utiles et très mal payés. Voilà des décennies que le mouvement ouvrier se bat pour faire reconnaître leur dignité. Souvent immigrés, ceux qui les exercent sont en butte au racisme et deviennent brutalement des «héros du quotidien», c'est tapageur et révoltant.

Révoltant également, les politiques de traitement de la crise. Il manquait trois milliards il y a quelques mois pour financer l'assurance chômage, c'était un «drame» et le gouvernement avait prévu de faire payer les chômeurs en réduisant leurs allocations. Même chose pour le long conflit des retraites pour lesquelles nous nous sommes battus et qu'il fallait absolument financer sous peine de drame économique et social. Seule bonne nouvelle, on ne parle plus de ces contre-réformes pour l'instant. En même temps, le gouvernement français dégage des centaines de milliards (!) pour l'indemnisation du chômage partiel et la relance à venir de l'économie. Thierry Breton en charge de la relance pour l'Union européenne annonce une enveloppe de 540 milliards (!) et aux États-Unis, le président débloque 2 000 milliards. La planche à billets est en pleine activité On est inquiet de savoir comment sera payée la note.

Surtout, je manque de lien social. Les êtres humains ne sont pas faits pour vivre avec la seule technologie. Le télétravail, les vidéoconférences pour les scolaires et les travailleurs ont leurs limites, même si je suis content de retrouver mes petits-enfants sur Skype de temps à autre. Je suis un grand lecteur et la tournée régulière des libraires me manque, sans compter les rencontres de férus d'histoire et de cinéma spécialisé (les films programmés sur France 2 l'après-midi avec Louis de Funès ont du mal à me faire rire malgré leur abondance de grimaces...!)

Je ne crie pas après les Parisiens qui ont pu partir s'aérer avant les décisions de confinement. Tant mieux pour eux. Je me soucie en revanche des autres, notamment, à Saint-Ouen, les travailleurs immigrés du foyer ADEF obligés de partager des locaux exigus, les personnes en Ehpad qui souffrent du manque de lien social, tous les petits métiers arrêtés (avec ou sans-papiers) et probablement peu ou pas indemnisés, les SDF toujours présents dans les rues et qui continuent la mendicité avec moins de résultats!

Ce billet d'humeur – très (trop) personnel – n'apprendra pas grand-chose à ses lecteurs. Mais il se contente de réaffirmer le besoin pour les êtres humains de partager, de se rencontrer, d'échanger les mille questions que la majorité ne sait résoudre (malgré les tombereaux de discours creux assésés partout). J'attends avec impatience la fin de cette épreuve qui risque de ne se terminer qu'au début de l'été. Malgré les conseils, les décideurs ont prévu de relancer les grandes usines. Je souhaite bien du courage à ces ouvriers qui reprennent le travail avec parfois l'inquiétude et la crainte au ventre. Je pense aussi aux probables milliers de chômeurs qui vont se retrouver à Pôle emploi à la fin de l'épidémie. Je souhaite à tous les lecteurs de Syllepse de continuer à se mobiliser pour changer le monde... dès que ce sera possible.

SAINT-OUEN, 22 AVRIL 2020

VERRÀ LA MORTE E AVRÀ I TUOI OCCHI

JEHAN VAN LANGENHOVEN¹

Après, il n'y a rien.

Avant, tout.

Mourir en réclamant un cure-dents. Ou taillant ses rosiers alors qu'on s'était promis de mourir les armes à la main. Il en fut et vous le savez bien.

Mourir de *La Peste*, cf. Camus, le plus souvent à l'ordre désastreux du jour *a contrario* de la *Mort à Venise*². Serait-ce donc à dire que, pareil au joueur perdu d'avance, on ne saurait plus passer la main lorsqu'en guise d'ultime porte de secours/escalier d'incendie le hasard vous invite à entrevoir le joli corps, la charmante frimousse apte à d'un coup vous faire oublier la pourriture ambiante; qu'elle relève du choléra d'hier ou du corona d'aujourd'hui et de demain sans doute

Serait-ce donc à dire qu'au détriment des élégances premières on ne saurait plus s'éclipser béat, idiot au vu de la beauté qui, sur fond de carnage, viendrait à se profiler alors que, néolibéralisme carnassier à la manœuvre, ça commence à de toutes parts sérieusement sentir l'irréversible pouacre...

Le curare manque. L'hôpital se fissure. Les derniers de cordée: brancardiers, aides-soignantes, infirmières, tiennent vacillants/d'une main ferme le monde à bout de bras. On songe néanmoins, ce que rien ni personne ne saurait interdire, pas même les GPS de nos portables, au long bec pointu et blanc des oiseaux noirs qui au comble de l'épidémie désinfectèrent la Venise des Doges, à quelques savants fous fumant des oreilles penchés sur leurs microscopes sauvant ainsi l'humanité à l'aide de souris blanches mélancoliquement modifiées à l'heure du dernier whisky, on songe impuissants qu'il en est alors peut-être, sûrement désormais fini de l'insouciance d'être et pourquoi pas de la fraternisation en tout genre des chairs...

Et pourtant, plus ou moins conscients de l'ampleur du naufrage, cautionnant les sournois relents de judéo-christianisme incurablement rivés à nos godasses réifiées, au simple nom de l'instinct de survie (terrain vierge que chacun exploitera à sa façon) nous faut-il en D8 et Dolby Stéréo – permanence du spectacle oblige –, sur fond de ballets d'ambulances, à présent coûte que coûte tenir.

Tenir...

Avec toutefois afin de sauver l'honneur et la mise, tel le noyé revenant à la surface, la permanence opiniâtre du jeu – drôle de jeu –, ceux de l'amour et du hasard, bien sûr, afin de perpétuer la belle aventure d'être. Et antidote à toute tentation religieuse ou mystique, ne perdant jamais de l'œil l'histoire, du politique encore...

La mort échapperait-elle à ce domaine? La mort relèverait-elle alors de quelque région neutre d'où rien ne saurait filtrer du chant des camarades?

C'était là-bas, en Espagne, en un temps de terrible éruption où les écrans n'avaient pas encore droit de cité, les uns criant Viva la muerte et les autres pourtant aux parfaites antipodes d'alors leur répondre Viva la muerte...

1. « Enfance dans les banlieues populaires et rouges. Marques indélébiles », poète, Jehan Van Longen a publié *Madame Bonaparte*, Paris, Syllepse, 2004.

2. Thomas Mann/Luchino Visconti. On est là, dans l'esthétisme le plus extrême de la Venise belle époque alors que le choléra approche, s'installe, alors que passe, passe le bel adolescent, offrant ainsi divin spectacle et fatale antidote à celui qui, en dépit de son visage suant dans le miroir, finira par oublier le mal qui déjà irréversiblement le ronge.

Le dernier survivant de la Nueve – première division à entrer dans Paris libérée – dont il fallut du temps pour révéler l'existence vient de mourir... Dérisoire anecdote et concert réitéré d'ambulances filant au grand galop dans la ville déserte pendant qu'au téléphone voix de R., riant aux éclats, m'informant de son refus à se faire mettre ainsi que de son besoin vital autant que stylistique (*dixit*) à plus que jamais leur tenir la dragée haute avant que de sans transition, comme s'il s'agissait là d'une évidence, m'entretenir du prix de revient en Inde d'un sachet de...

Les vieux meurent. Ce qui est tout dire de la nature de ce système avouant chaque jour un peu plus le cynisme de ses travers esclavagistes et macabres. Les enfants résistent. Ce qui est tout dire des grands mystères de la vie. Et, clin d'œil à Victor, enfin prennent le pouvoir. Sans mansuétude aucune pour le ventre mou des grandes têtes molles : spécialistes, experts et autres figures prépondérantes du sinistre barnum attendant confinés bavards de vite reprendre leur place.

La mort rôde. L'économie s'écroule. Les lèvres s'inquiètent : plus de patins cet été à rouler sur la plage ou dans les nights? Les enfants rient. Et, réclamant un cure-dents, rit aussi le poète.

Verrà la morte e avrà i tuoi occhi³...

OK, Cesare! OK.

MÉNILMUCH' IN SOGNO, 5 AVRIL 2020

3. Cesare Pavese, « La mort viendra et elle aura tes yeux ».

ÉDITION DU 20 AVRIL

LA DISPARITION DES CHSCT, CE REcul DE PLUS D'UN SIÈCLE, EST ENCORE PLUS CRUEL EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

PHILIPPE SAUNIER¹

Depuis quand la loi a-t-elle estimé qu'il était nécessaire d'avoir des délégués spécifiquement chargés de se préoccuper de la santé des travailleurs? On entend dire régulièrement que les CHSCT auraient été créés, parfois en 1968, parfois en 1982. En fait la première origine remonte deux siècles en arrière lorsque l'on considérait déjà, avec la loi du 18 juillet 1890, qu'il fallait dans les mines désigner des délégués spécifiquement missionnés sur la sécurité. On les appelle communément les délégués mineurs.

Il y a maintenant un siècle, sur le plan industriel cette fois, le décret du 4 août 1911 crée les comités de sécurité avec des délégués spécifiques pour «associer les travailleurs aux tâches de protection contre les risques professionnels».

Pétain, qui réprime tout, crée néanmoins des délégués à la sécurité en 1941.

Dans la foulée de la Libération, ensuite, le ministre du travail et de la sécurité sociale signe le 1^{er} août 1947 un décret qui leur donne un rôle plus politique. Le CHS est créé en tant que commission spéciale du CE, avec des délégués supplémentaires désignés ensemble par les élus DP et ceux du CE. La plupart des prérogatives de ce que nous connaissons aujourd'hui comme les enquêtes accidents du travail, le registre de danger grave et imminent proviennent de ce décret. Le texte insiste sur les relations nécessaires entre les CTN et les CTR (comités techniques nationaux et régionaux) de la Sécurité sociale avec le CHS.

À partir de 1947, jusqu'à très récemment, le rôle du CHSCT est constamment renforcé. En 1975, l'accord du 17 mars sur l'amélioration des conditions de travail, étendu ensuite par la loi, intégrera les représentants syndicaux pour les établissements de plus de 300 salariés. En 1976, la loi du 18 juillet intègre l'environnement dans les prérogatives du CHS. En 1982, avec la loi du 23 décembre, le CHS devient CHSCT, y associant les conditions de travail. Cette loi augmente le nombre de délégués dans cette instance, ajoute la consultation préalable en cas de modification des conditions de travail, le droit d'expertise et d'autres dispositions. Il en fait une institution à part entière. En 1992, un décret du 22 février, intègre les conditions d'utilisation de la sous-traitance dans le périmètre du CHSCT.

En 2002, la loi dite de modernisation sociale du 17 janvier ajoute «la protection de la santé mentale» à la protection de la santé physique. Elle introduit aussi la prévention du harcèlement moral.

En 2003, la loi dite Bachelot du 30 juillet, ajoute plusieurs dispositions pour les établissements dits Seveso. Entre autres, il y a les CHSCT élargis avec de nouveaux délégués qui représentent la sous-traitance qui sont ajoutés. En 2012, la loi du 6 août, qui sera reprise dans la loi du 8 août 2016, ajoute la prise en compte de la prévention du harcèlement sexuel.

En 2013, le 16 avril, un nouveau registre est créé. Il concerne le droit d'alerte des salariés et des représentants du personnel au CHSCT en matière de santé publique et d'environnement. En 2014,

1. Philippe Saunier est syndicaliste CGT chez Total et co-coordonnateur (avec Rémy Jean) de *AZF/Total, responsable et coupable*, Paris, Syllepse, 2018.

un rapport de la DARES de novembre donne le chiffre de 158 000 membres de CHSCT. On mesure avec ce chiffre où se situe l'enjeu.

Avec du retard sur le privé, le CHSCT se mettra en place dans la fonction publique.

On voit donc dans ce rappel historique que le législateur, devant les faits et les exigences des travailleurs n'a fait qu'élargir les missions et renforcer la nécessité d'avoir des délégués spécifiques.

Aujourd'hui, l'absence de délégués non dédiés seulement à la santé au travail, fait reculer considérablement la prise en compte de tous les risques complexes ou ceux qui nécessitent des actions de longue haleine. C'est ce qu'on apprend avec tous les gros dossiers que nous connaissons comme l'histoire des 44 cancers du rein à Commeny. C'est aussi ce que nous apprennent les cas de suicides au travail. Pour l'amiante, qui fait encore des victimes aujourd'hui, impossible de réagir sans délégués dans les CHSCT disponibles. Idem pour les cas de harcèlement, les radiations ionisantes, les risques émergents...

Lors de l'explosion de l'usine AZF, les délégués du CE et des DP étaient submergés par la résolution du devenir des salariés survivants et par l'aide morale et matérielle des familles des victimes et des blessés. La recherche de l'origine de l'explosion passait au second plan sauf pour les élus au CHSCT.

LA CONTRE-RÉVOLUTION DES ORDONNANCES MACRON

Dans chaque établissement où il existe un CHSCT vivant, on a pu mesurer historiquement, tout ce qui a pu être découvert, dénoncé, traité, dans l'intérêt des salariés. Dans ce domaine comme dans d'autres, l'ordonnance Macron est une contre-révolution. Nous n'oublions certes pas qu'il restait encore à conquérir la création des CHSCT dans les petites entreprises.

Cette ordonnance Macron a supprimé des bras et des têtes pour la prévention, elle a aussi supprimé des missions. Les aspects de ces modifications sont moins connus :

- depuis 1947, le Code du travail demandait à ses délégués de « veiller au respect des règles relatives à l'hygiène... » Formule consolidée en 1974 : « s'assure de l'application des prescriptions législatives et réglementaires... » Cette formulation disparaît, comme celle issue de la loi de 1982, qui parle explicitement de « contribution à l'amélioration des conditions de travail. » En 2017, Il n'est plus question d'amélioration mais de « promotion de la santé, de la sécurité et des conditions de travail ».

- Le rôle de contrôle du respect de l'application de la réglementation a complètement disparu !

- Disparaîtront aussi les prérogatives sur le règlement intérieur, sur les inspections trimestrielles, certaines consultations obligatoires...

UNE REPRÉSENTATION DU PERSONNEL AMPUTÉE FACE À LA CRISE SANITAIRE

Nos délégués désormais polyvalents sont submergés par les questions d'emploi, de remise en cause des garanties collectives, de diktats dans tous les domaines. Il leur est beaucoup plus difficile en étant moins nombreux de « quadriller le terrain », d'informer les salariés, plus difficile de lancer des procédures de danger grave et imminent, de se coordonner avec les structures syndicales, de se sortir de la désinformation sur le risque biologique, de gérer des sujets aussi lourds avec encore moins de moyens.

Avec la complicité du gouvernement, qui publie des informations généralistes et incomplètes, de nombreuses entreprises affirment qu'elles font tout bien. Comment arriver sans CHSCT à prouver que, d'une part, le discours est sans rapport avec la réalité ; d'autre part, qu'il manque des mesures sur l'hygiène ou sur la prise en charge d'un collectif dans lequel une suspicion de contamination est connue ?

Tout cela sans parler de toutes les formes de dissuasions patronales et gouvernementales pour qu'ils ne puissent exercer leur mandat pendant cette double crise.

Avec moins de délégués, moins de militants formés sur des sujets difficiles, il y a obligatoirement plus de salariés qui ne sont plus protégés, plus de victimes, plus de contagion, plus de morts.

DERRIÈRE LE VIRUS...

NICOLAS BÉNIÈS¹

Le coronavirus est un révélateur – au sens photographique – implacable. D’abord du néolibéralisme dans ses caractéristiques fondamentales : privatisation comme modalité de fonctionnement de la société avec comme conséquences la déstructuration des services publics et un développement anarchique faisant éclater les secteurs stratégiques tout autant que les fonctions régaliennes à l’exception des forces de répression. C’est le double aspect du néolibéralisme : la volonté de détruire la forme sociale de l’État – *i.e.* le *welfare state*, l’État-providence – et s’orienter vers la forme répressive de l’État, une tendance qui trouve des résistances sociales importantes.

Ce constat est manifeste. La crise sanitaire est une crise du service public de santé. Tous les gens qui applaudissent à 20 heures devraient d’abord tirer ce constat des effets du néolibéralisme et se battre pour l’augmentation des crédits, revendications portées par les personnels de santé depuis plus d’un an par des grèves à répétition.

LA FORME DE LA MONDIALISATION

Le virus ne dévoile pas seulement cette évidence. Plus profondément, il rend lisible la forme de la mondialisation actuelle. Les entreprises transnationales, dans cette atmosphère de déréglementation – qui se poursuit dans l’urgence sanitaire – ont conçu une stratégie court-termiste minimale. Investir au niveau mondial avec comme seul critère le coût de production – particulièrement le coût du travail – le plus faible, le plus bas. La chaîne de valeurs mondiale repose sur la seule compétitivité-prix. Le gouvernement chinois a beaucoup joué sur cette corde, au moins jusqu’à la crise systémique de 2007-2008. Le résultat est visible. La chaîne de valeurs est incohérente et remet en cause les fondements de la souveraineté des États qui dépendent d’autres États. Dans un contexte d’inégalités croissantes, de surexploitations des salarié-es, de précarisation généralisée liée à l’élargissement du secteur informel, celui qui n’est pas couvert par le droit du travail même affaibli. Cette population est la première touchée. Aux États-Unis, les Africains-Américains sont les premières victimes.

TOUTES LES CRISES SE DONNENT RENDEZ-VOUS

Le virus, c’est encore moins analysé, révèle aussi toutes les crises latentes depuis l’entrée dans la crise systémique de 2007-2008. Après avoir dit vouloir lutter contre le capitalisme financier, Sarkozy parlait même de « moraliser la finance », les gouvernants ont poursuivi « comme avant » se confinant dans l’idéologie libérale sans analyse de la crise systémique elle-même. Ces gouvernements ont démissionné laissant les banques centrales gérer les répliques de la crise. Relancer était un gros mot. La politique budgétaire est restée dans l’orbite de la baisse des déficits et de celle de la dette publique laissant agir les forces de destruction de ce capitalisme désormais mort-vivant.

Seule restait la politique monétaire pour enrayer momentanément le processus des crises. Ainsi la

1. Nicolas Béniès est chargé de cours d’économie à l’Université populaire de Caen. Collaborateur du *Monde diplomatique*, de *L’Université syndicaliste Magazine*, il est l’auteur de *Petit Manuel de la crise financière et des autres...*, Paris, Syllepse, 2009 et du *Basculement du monde*, Paris, Le Croquant, 2016.

BCE – comme ses homologues, y compris l’institut d’émission chinois – ont mis en pratique le Quantitative Easing (Q/E), création monétaire jamais vue pour racheter sur le marché secondaire la dette publique et une partie de la dette privée des grandes entreprises. Cette création monétaire a permis aussi la baisse jamais vue non plus des taux d’intérêt allant jusqu’à des taux d’intérêt négatifs. Le résultat : une croissance énorme des dettes privées qui auront un effet boomerang si les taux d’intérêt renouent – ce qui est vraisemblable – avec la hausse.

La crise financière est désormais une réalité tangible. Le CAC 40 est passé de plus de 6000 points à 4000 suivant la descente du Dow Jones à la Bourse de New York. Les Bourses sont toutes orientées à la baisse. Comme dans la crise des années 1930, la brutalité de la baisse permet des achats à bon compte qui permettent d’afficher des remontées à l’air spectaculaire. Ce n’est qu’un répit. Toutes les contradictions accumulées se traduiront par des chutes profondes. Les interventions des banques centrales sont là pour témoigner de l’actualité de la crise financière profonde qui se répercutera sur la récession. Tous les avertissements, depuis au moins 2015 – le 15 août les Bourses chinoises dévissaient – n’ont pas été pris en compte. Les gouvernements ont laissé faire les banques centrales pour «régler» la crise. Comme à l’habitude, le crédit ne fait que différer l’entrée dans la crise ouverte.

Les crises de la dette des pays latino-américains comme la dépression économique étaient des réalités avant même le virus. L’Inde était dans la même situation et la Chine connaissait une baisse remarquable de son taux de croissance et les Bourses chinoises étaient orientées à la baisse.

Crise économique et crise financière s’inscrivaient déjà dans le contexte. Le virus a précipité – dans tous les sens du terme – les explosions et implosions en cours.

La chute brutale des cours du pétrole, résultat non pas du virus mais de la géopolitique, l’affrontement entre l’Arabie saoudite et la Russie, est venue accentuer la chute des Bourses qui devrait se poursuivre et s’approfondir. Par l’intermédiaire des ETF, *exchange traded funds*, en français «fonds cotés en Bourse». Ces produits financiers ont connu une très forte progression après l’entrée dans la crise systémique. Ils reposent sur une spéculation non pas sur le physique – par exemple, le pétrole ou les actions – mais sur les indices. Il est possible de spéculer sur un panier d’indices, de matières premières, par exemple. Si la spéculation est à la hausse, le panier d’indices monte, les indices aussi et les matières premières sur lesquelles reposent ces indices. Même processus pour la baisse. Lorsque le cours du pétrole chute, l’indice chute et les ETF qui incluent l’indice chutent aussi. Les ETF deviennent ainsi un diffuseur de baisse. Il est aussi des ETF sur le CAC 40 et le mécanisme est le même lorsque l’indice de la Bourse de Paris baisse.

La résistance relative des Bourses actuellement – mi-avril – ne s’explique que par la politique monétaire des banques centrales renouant avec le Q/E et des taux d’intérêt très faibles sinon négatifs. Ce soutien n’aura qu’un temps.

Le monde est à la veille d’une récession économique profonde. Une dépression qui suppose autre chose qu’un timide plan de relance. Celui décidé par l’UE est un placebo auquel personne ne peut croire. Cinq cents milliards d’euros, c’est peu et surtout cette somme ne permet pas de répondre à la profondeur des crises qui suppose d’orienter l’investissement dans les secteurs stratégiques, prioritaires tout en luttant contre les mutations climatiques et la crise écologique. Il y faut d’énormes investissements et une planification pour construire une autre société en répondant à toutes les crises.

Il faut préciser que ces 500 milliards sont en trompe-l’œil. Ils se répartissent en 240 milliards pour le MES, Mécanisme européen de stabilité, une société privée dont le siège est au Luxembourg composée de tous les États de la zone euro. Le MES date de la crise de l’euro et du «soutien» apporté à la Grèce face aux vautours de la finance. La première grande crise de la construction

européenne. La deuxième est en train de commencer. Ces 240 milliards permettront aux États de se prêter – avec un taux d'intérêt – mutuellement des capitaux. Ce sera un jeu étrange dans lequel on ne saura plus qui gagne les billes et qui les remet en circulation. La Grèce a montré que ce n'était pas une solution.

Deux cents milliards pour l'aide aux entreprises. Il reste à définir les contreparties et suppose de discuter de l'avenir de la construction européenne et de son actualité.

Enfin 100 milliards pour soutenir le chômage partiel, soit une nouvelle aide aux entreprises...

Où est la stratégie? Quel avenir? Comment construire et non pas reconstruire à l'identique. Ce modèle, ce régime d'accumulation est fini. La finance a obéré le taux d'accumulation, provoqué l'accélération de la désindustrialisation et a créé des riches et des très riches assis sur cette sphère financière.

Nous entrons dans un moment révolutionnaire... ou de régression si la prise de conscience n'est pas au rendez-vous.

D'autant que la crise politique se poursuit qui accentue la remise en cause des libertés démocratiques comme solution à cette crise fondamentale qui touche toutes les «élites». Faute de légitimité, les gouvernants choisissent le mode de la répression pour affirmer leur pouvoir et conserver les privilèges des plus riches corrupteurs. Les émeutes deviennent actuelles faute d'une vision d'avenir qui pourrait structurer les révoltes.

Qui aurait parié sur un virus pour faire apparaître au grand jour la réalité d'un capitalisme!

POUR SAUVER LA PLANÈTE : SORTIR DU COVID-19 PAR L'AUTOGESTION

BENOÎT BORRITS¹

La pandémie de Covid-19 a provoqué une récession jamais envisagée auparavant avec des effets immédiats sur l'environnement. Sera-t-il possible de sortir par le haut de cette pandémie en orientant notre économie sur une voie écologique qui assurera un avenir à notre humanité ?

UN GIGANTESQUE DÉTOURNEMENT DE L'ARGENT PUBLIC

Face à la récession, le mot d'ordre « sauver l'économie » avec son corollaire « sauver les entreprises » est dans tous les commentaires politiques. Mais de quelle entreprise parle-t-on ? Du collectif de travail qui réalise une production de biens et de services ou de la société de capitaux, l'association d'investisseurs qui mettent à disposition de l'entreprise leur capital dans l'objectif de le valoriser ? La différence entre les deux porte sur la façon d'appréhender la valeur ajoutée.

La valeur ajoutée est la différence entre la valeur de la production vendue par l'entreprise et les achats et l'usure des équipements. C'est la valeur que le travail a apportée. Un indépendant ou une Scop sont des entreprises dans lesquelles les travailleur.ses s'approprient la totalité de ce qu'ils ont produit. Dans la société de capitaux, les travailleur.ses ne reçoivent qu'une partie de la valeur ajoutée qui est la masse salariale, l'autre partie constituant le profit que s'approprient les actionnaires. Lorsqu'il y a baisse de la valeur ajoutée, ce qui apparaît souvent dans une récession, la masse salariale peut être supérieure à la valeur ajoutée et faire disparaître les profits. La tentation est alors grande de licencier, ce qui détruit les collectifs de travail, sans parler des faillites en série.

En France, l'État a immédiatement mis sur la table 21 milliards d'euros de reports de cotisations sociales et 8 milliards pour le chômage partiel. Cela évitera certes de nombreuses faillites et sauvegardera les emplois. Mais une question ne peut être éludée : l'État se substitue aux actionnaires dans leurs obligations de payer les salaires et les cotisations sociales. Ce n'est alors pas l'entreprise en tant que collectif de travail que le gouvernement tente de sauver mais la société de capitaux en tant qu'association d'investisseurs. Or, la vocation de l'argent public n'est pas de se substituer aux obligations des actionnaires pour sauver leurs patrimoines. Si les salaires et cotisations sociales sont garantis par de l'argent public, la contrepartie de cette aide doit être le départ des actionnaires et le transfert du pouvoir dans les entreprises aux salarié.es.

CE « SAUVETAGE DE L'ÉCONOMIE » EST CONTRADICTOIRE AVEC LA SAUVEGARDE DE LA PLANÈTE

Cette pandémie est aussi l'occasion de découvrir l'évidence. La chute de la production en Chine a provoqué une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 25 % sur les deux premiers mois de l'année. Les Vénitiens sont stupéfaits de revoir des poissons dans des eaux devenues subitement claires. L'air est désormais moins asphyxiant dans nos villes. Beaucoup se mettent à espérer que la sortie de la pandémie soit l'occasion de repenser nos modes de production et de vie, de conjurer le péril écologique qui menace notre humanité. D'autant que moins de production signifie plus de temps libre, plus de temps pour soi. Et si nous éliminions les productions inutiles ? Et si nous

1. Benoît Borrirts est l'auteur de *Virer les actionnaires : pourquoi et comment s'en débarrasser*, Paris, Syllepse, 2020 et de *Coopératives contre capitalisme*, Paris, Syllepse, 2015. Il anime le blog economie.org.

arrêtons les stratégies d'obsolescence programmée des entreprises? Et si, plutôt que de recycler les emballages, source de nouvelles pollutions, nous nous engageons dans une démarche de zéro-déchet? Et si, en ayant considérablement baissé le transport des marchandises, nous changeons nos modes de transport individuels pour privilégier le rail au détriment de l'avion et de la voiture? Ceci suppose de revenir sur les plans de privatisation du rail. Et si nous arrêtons de considérer le non-marchand comme une «charge» qui pèse sur l'économie marchande mais une partie constitutive de l'économie? Ceci nous permettrait enfin de disposer d'une santé publique à la hauteur d'une société humaine et digne.

Mais tout ceci suppose que nous soyons en mesure de décider de ce que nous voulons produire ou de ne pas produire. Or le plan de «sauvegarde de l'économie» du gouvernement vise à conserver le pouvoir économique des actionnaires. Une nouvelle orientation de l'économie plus écologique et non centrée sur la croissance suppose la reprise en mains des entreprises par les salarié.es et le pouvoir donné aux usagers de déterminer ce qu'il faut produire. Mais pour devenir réalité, une telle perspective passe par une socialisation démocratique de nos revenus et de nos investissements.

LE PRINCIPE D'AUTOGESTION DOIT PRÉVALOIR DANS L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE

Cette crise économique nous montre combien l'économie marchande est synonyme d'insécurité dans la formation des revenus. Plus que jamais, la formation des revenus doit se faire, pour une grande partie, hors marché. Cela suppose que toutes les unités productives réalisent une mutualisation des revenus afin de les redistribuer en fonction du nombre de personnes dans chaque entreprise de façon à garantir à toutes et à tous un revenu quel que soit le comportement économique de son unité de production. Il faudra reconnaître les qualifications et moduler cette redistribution en fonction de celles-ci. Faut-il que tout ou partie de ces revenus soient inconditionnels, comme le préconisent certains? Ces questions sont ouvertes et méritent d'être débattues : c'est à la société tout entière d'en décider.

Plutôt que de se morfondre du creusement des inégalités pour n'envisager que des mesures de correction par la fiscalité, il est indispensable de s'en prendre à la source même de leur formation et d'interdire la propriété dominante et lucrative, celle que l'on n'utilise pas pour soi mais dont on laisse l'utilisation à d'autres contre rémunération. Il ne sera ainsi plus possible de posséder un logement que l'on loue à autrui ; il ne sera plus possible de posséder une entreprise dans laquelle on ne travaille pas. Le seul actif financier possible sera alors une monnaie qui ne rémunère plus et dont la seule fonction est la conservation d'un pouvoir d'achat. Ceci signifie se passer de la notion même de capital, à savoir d'argent mis à disposition de l'entreprise contre la direction de celle-ci, afin d'obtenir des profits et une valorisation de ce capital. Ceci suppose donc que l'ensemble des actifs des entreprises soient financés par emprunts, non plus privés, mais auprès d'un système financier socialisé, démocratiquement géré par les citoyen.nes qui détermineront ensemble les grandes orientations de l'économie.

De telles dispositions permettront de rendre possible une nouvelle orientation écologique de l'économie avec des plans massifs de reconversion professionnelle reconnaissant les qualifications dans une logique qui ne laisse plus personne en situation d'exclusion économique. Une telle économie autogérée nous permettra de reprendre en main notre destin, de décider de ce que nous voulons produire ou ne pas produire, de réduire notre temps de travail pour bénéficier de plus de temps libre. Le principe de démocratie dans toutes les unités productives, marchandes comme non marchandes, passe par cette rencontre permanente entre celles et ceux qui produisent et celles et ceux qui utilisent cette production. Cette perspective est en contradiction totale avec le sauvetage en cours des sociétés de capitaux que mène le gouvernement Macron. Allons-nous reprendre le travail dans ces mêmes conditions à l'issue de cette crise sanitaire?

VENEZUELA: ENTRE GESTION AUTORITAIRE DE LA CRISE SANITAIRE ET PRESSIONS ÉTATS-UNIENNES

THOMAS POSADO¹

Le Venezuela connaît une crise multiforme, à la fois politique, économique et sociale, depuis maintenant plusieurs années. Le pays connaît sa septième année de récession et le pouvoir d'achat des salariés a diminué de 99,99% face à l'effondrement monétaire. Les pénuries d'aliments et de médicaments sont récurrentes. Les sanctions adoptées par Donald Trump en août 2017, pour interdire à l'État vénézuélien de contracter de la dette auprès d'entreprises ou de particuliers états-uniens et surtout en janvier 2019, pour empêcher les ventes de pétrole vénézuélien, étranglent encore davantage une économie aux abois.

Ainsi, l'épidémie de Covid-19 pourrait avoir des conséquences dramatiques parmi une population déjà très fragilisée. Seules 136 municipalités sur 335 du pays reçoivent de l'eau courante au moins une fois par semaine (même si souvent ce n'est que pour un nombre d'heures limité), 71 n'ont pas eu d'approvisionnement ces trente derniers jours et 18 d'entre eux n'ont pas reçu une goutte depuis au moins un an². Cette détérioration des services publics les plus élémentaires rend hypothétique l'accomplissement du lavage des mains régulier, la recommandation la plus basique pour combattre la pandémie. Les pénuries d'essence prennent, ces derniers jours, une ampleur inégalée, atteignant la capitale Caracas, habituellement épargnée pour d'évidentes raisons politiques. Même les travailleurs de la santé et les agriculteurs, pourtant prioritaires, ont du mal à s'approvisionner pour exercer leurs activités vitales pour la population.

Le 16 avril, l'épidémie demeure d'une ampleur modeste dans le pays avec 204 cas et neuf décès recensés. Cette contention est, en partie, due à la mise en place par le gouvernement de Nicolás Maduro de mesures de quarantaine dès le 16 mars lorsque le pays ne comptait que 17 personnes malades. Deux facteurs sont à l'origine de cette anticipation. D'une part, la pénurie d'essence aurait paralysé le pays de force et le gouvernement a ainsi pu le décider au nom de la santé publique. D'autre part, l'exécutif a conscience de la fragilité du système de soins face à une crise de cette ampleur.

La propagation de l'épidémie dans le pays aurait des conséquences démesurées non seulement à l'intérieur de ses frontières mais également dans toute l'Amérique latine au vu de l'ampleur de l'émigration vénézuélienne. Ainsi, les sanctions états-uniennes sont d'autant plus criminelles. En temps de pandémie, ce n'est pas seulement les partisans de Nicolás Maduro et les militants anti-impérialistes qui remettent en cause leur principe mais également l'ONU, l'Union européenne, le pape François et même le *Financial Times*! Plus de 300 Vénézuéliens universitaires ou militants de diverses orientations politiques en appellent à leur levée partielle par le biais d'accords politiques immédiats³.

Pourtant, la politique de l'administration Trump est diamétralement opposée. Le 26 mars, le

1. Thomas Posado est docteur en sciences politiques à l'université Paris-8 et chercheur associé au CRESPPA-CSU. Il est coauteur (avec Jean Baptiste Thomas) de *Révolutions à Cuba (de 1868 à nos jours): émancipation, transformation, restauration*, Paris, Syllepse, 2020.

2. «Solo 17 de 335 municipios del país tienen agua constante durante la cuarentena», *El Pitazo*, 7 avril 2020, <https://elpitazo.net/reportajes/servicio-en-cuarentena-solo-17-de-los-335-municipios-del-pais-tienen-suministro-de-agua-constante/>.

3. Voir www.unir-esfuerzos-venezuela.org.

département de la justice états-unien et deux juridictions fédérales ont annoncé des poursuites pour narcotrafic contre Nicolás Maduro et une dizaine d'autres dirigeants vénézuéliens et offrent 15 millions de dollars pour toute information permettant l'arrestation ou la condamnation du chef de l'État vénézuélien. Il est toujours complexe de se prononcer sur des affaires de drogue. On peut cependant constater la géométrie variable des poursuites engagées en comparant avec le sort réservé à Juan Orlando Hernández, président du Honduras. Ce dernier a été accusé par un procureur fédéral new-yorkais d'avoir été financé à hauteur d'un million de dollars par l'ex-chef de cartel mexicain «El Chapo» Guzmán mais jouit toujours de relations diplomatiques très cordiales avec Washington.

Le 1^{er} avril, le commandement Sud des États-Unis, c'est-à-dire leur force militaire pour la Caraïbe et l'Amérique latine, a été déployé par Donald Trump au large des côtes vénézuéliennes. Cet acte s'inscrit dans la doctrine trumpienne de la «pression maximale» destinée à terroriser les gouvernements non subordonnés à Washington, sans déclencher une guerre dont l'Oncle Sam n'a vraisemblablement pas les moyens politiques et militaires de mener à bien au vu des borbiers afghan et irakien dont elle n'est toujours pas parvenue à se sortir de manière victorieuse. Cette démonstration de forces permet surtout à Donald Trump de détourner le regard de sa gestion criminelle du Covid-19 sur son propre territoire et de capitaliser le vote anticastriste déterminant pour les élections présidentielles de novembre prochain dans le *swing state* de Floride.

Au-delà de ces manœuvres militaro-médiatiques, les sanctions économiques états-uniennes contraignent de plus en plus les exportations de pétrole et les importations d'essence (la production vénézuélienne ayant besoin d'être raffinée), ainsi que des produits de santé les plus élémentaires. Le soutien à ces mesures de l'opposition vénézuélienne dirigée par Juan Guaidó est criminel, d'autant plus en ces temps de pandémie.

Cet acharnement états-unien ne doit pas pour autant absoudre Nicolás Maduro. Sa responsabilité dans l'effondrement économique du pays et dans le délabrement du système de santé est majeure. L'arrestation d'un infirmier Rubén Duarte pour avoir exigé des gants et des masques trahit cette volonté de gestion autoritaire de la crise sanitaire plutôt que de l'approvisionnement des personnels soignants en protections nécessaires à leur santé⁴.

La politique impitoyable de Donald Trump à l'égard du Venezuela risque d'accroître encore davantage la propagation du Covid-19 dans le monde. Cela n'absout pas, pour autant, l'incurie des autorités vénézuéliennes.

4. « Provea denuncia detención de enfermero por exigir dotación de equipos de bioseguridad para enfrentar el Coronavirus », *aporrea.org*, 18 mars 2020, www.aporrea.org/actualidad/n353395.html.

LA MONDIALISATION AU TEMPS DU COVID-19

FRÉDÉRIC THOMAS¹

Par le biais du Covid-19 se donne à voir l'état du monde et des inégalités. L'un des défis que pose le confinement actuel est de ne pas céder au repli, et d'être à la hauteur d'une réelle solidarité internationale.

Le 23 mars, il y avait près de 340 000 cas confirmés de personnes atteintes du Covid-19 de par le monde. Après la Chine, l'Europe et l'Iran sont les plus touchés. Ces derniers jours, Haïti et Gaza ont enregistré leurs premiers cas. Encore s'agit-il là d'un panorama largement sous-estimé, puisque peu ou pas de tests n'ont été faits. À ce jour, 186 pays et territoires sont affectés. Et le virus continue à s'étendre.

La pandémie du coronavirus donne à voir le pire et le meilleur de la mondialisation : depuis les explosions de racisme envers le virus «étranger», jusqu'au «cadeau» de millions de masques d'Alibaba, en passant par la tentative de Donald Trump d'acheter l'exclusivité d'un futur vaccin à un laboratoire allemand, et l'aide des médecins cubains à l'Italie. Elle offre surtout un état des lieux des politiques étatiques et des inégalités mondiales au prisme de l'accès à la santé.

UN RÉVÉLATEUR

La solennité des discours, la rhétorique guerrière d'un Emmanuel Macron, le volontarisme partout affiché ne peuvent occulter le fait que le Covid-19 est d'abord le résultat d'une faillite collective, et le révélateur de choix dont nous payons aujourd'hui le prix. L'absence de conditions sanitaires acceptables dans un marché local en Chine, combinée à une accélération des échanges, éclatés sur des chaînes de production mondialisées, dans un contexte de non-prise en compte des aspects socio-environnementaux, a constitué le terreau favorable.

Dans un premier temps, le Covid-19 a été «confiné» à un problème local de pays lointain, insuffisamment civilisé, dans les esprits occidentaux emplis d'un complexe de supériorité. Ensuite, sa nécessaire prise en charge a été subordonnée à des enjeux économiques et politiques, voire électoralistes. Enfin, au moment de répondre à la pandémie, les gouvernements «découvrent» le délabrement d'un secteur public de la santé, bousillé par plusieurs décennies de mesures néolibérales.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), au moins la moitié de la population n'a pas accès aux services de santé essentiels. Si, comme elle l'affirme, les dépenses publiques sont au cœur de la couverture de santé universelle, celles-ci n'ont eu de cesse de buter contre les règles d'austérité, la privatisation et l'esprit managérial qui justifient et exacerbent les inégalités. Il y a, en France ou en Belgique, trois fois plus de lits d'hôpital (pour 10 000 habitants), qu'au Chili, neuf fois plus qu'en Haïti ou en Angola, vingt-et-une fois plus qu'au Népal... Mais, entre 2002 et 2013-2014, le nombre de lits a diminué en France de près d'un quart, passant de 85 à 65, et de 17% en Belgique, passant de 76 à 63.

Près d'un milliard de personnes étaient confinées ce dimanche. Cela n'en reste pas moins un luxe, tant, au niveau mondial, la majorité de la population n'a pas les moyens du confinement. Ainsi,

1. Frédéric Thomas, est docteur en sciences politiques, chargé d'étude au CETRI (Centre tricontinental, www.cetri.be) qui publie la revue *Alternatives Sud*, Paris, Syllepse.

60% des travailleurs dans le monde (85% en Afrique) sont actifs dans le secteur informel, n'ayant d'autres ressources que de continuer à travailler. Une personne sur quatre vit dans des bidonvilles et des quartiers informels, et 40% ne disposent pas d'équipements de base pour se laver les mains à la maison. Sans compter plus de 25 millions de réfugiés et tous les prisonniers. Sans compter non plus la charge inégale du confinement entre hommes et femmes.

DES LEÇONS TIRÉES ?

À l'heure de l'état d'urgence, où les droits sont mis en suspens, plutôt que de se reposer sur une prétendue gouvernance technique fondée sur l'expertise scientifique, il nous faut demeurer vigilants. Demain – aussi éloigné que soit ce demain –, nous aurons canalisé les risques du Covid-19. Mais au prix peut-être d'un plus grand contrôle sur nos vies et d'un accroissement du pouvoir d'un système qui a démontré son irresponsabilité. Comme l'affirmait une pancarte de la dernière manifestation du Hirak à Alger: «Avec le corona, on a 97% de chances de s'en sortir. Avec vous, on n'en a aucune».

Espérer que les leçons de cette expérience seront tirées est pour le moins naïf. D'abord, parce que ces leçons, loin d'être consensuelles, correspondront à des positionnements distincts, des analyses divergentes, et, en fin de compte, à des choix de société antagonistes. Ensuite, parce que l'événement tend à se dissoudre dans le flux des échanges marchands. Enfin, parce que, comme l'écrivait Walter Benjamin, «le cours de l'expérience a chuté». Mieux vaut dès lors prendre exemple sur l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), qui, en annonçant la fermeture de son territoire, en appelait «à ne pas abandonner la lutte» et «à ne pas perdre le contact humain, mais à changer temporairement nos façons de faire pour nous reconnaître».

J'écris ces lignes depuis chez moi. Je n'habite pas Kinshasa, Idlib, Port-au-Prince ou les bidonvilles de Dhaka. Je vis dans un pays riche où le secteur de la santé n'a pas (encore) été (entièrement) démantelé par les mesures néolibérales. Mon contrat et mes conditions de travail me permettent (pour l'instant) de faire front. Je ne suis pas une marchande informelle de Dessalines, un travailleur de township, une ouvrière de la sous-traitance textile de la banlieue de Phnom Penh, une femme seule de n'importe quelle mégapole du monde. Mais j'écris ces lignes en pensant à vous. Et, à 20 heures, tous les soirs, à ma fenêtre, pour remercier et encourager le personnel de santé de mon pays, c'est aussi vous que j'applaudis.

LES BRIGADES DE SOLIDARITÉS POPULAIRES



RECOLTENT

- . DENRÉES ALIMENTAIRES (NON PERISSABLES)
- . HYGIENE : VINAIGRE, JAVEL, SAVON
- . SOIN : MASQUES, GANTS, PARACETAMOL

MARDI & VENDREDI

DE 14 à 18H

LE VIRUS ET LA PESTE BRUNE

DES EXTRÊMES DROITES AUX OBSESSIONS DIFFÉRENTES

DES MEMBRES DE LA COMMISSION ANTIFASCISME DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Depuis le début de la crise liée au coronavirus, l'extrême droite et ses différentes chapelles a du mal à trouver un positionnement clair et fédérateur, chacune en profitant pour mettre en avant ses obsessions, et assumer le rôle qu'elles se sont fixées dans cette galaxie.

Le Rassemblement national joue la carte du «parti de gouvernement», évitant les provocations trop visibles, pointant principalement les incohérences gouvernementales et sa communication chaotique, sans trop en rajouter officiellement..., et disant, comme toujours, un peu tout et son contraire...

L'exemple du «confinement» est assez éclairant. Le Rassemblement national n'a pas de position claire dessus, pas plus que sur la «reprise» du 11 mai, sur laquelle ses cadres s'expriment peu. Mais d'autres à l'extrême droite ont des positions plus tranchées.

Ceux qui ne jouent pas la carte de la «responsabilité», comme Riposte laïque ou Égalité et Réconciliation, surfent sur le complotisme, minimisant la crise sanitaire («fin mai, plus personne ne se souviendra de ce virus»), qui ne serait qu'une diversion pour empêcher le «peuple de France» de renverser Macron ou permettre à Bill Gates de faire plus de profits (comme s'il avait besoin de ça!)... Même s'il est compliqué de savoir si ce complot est fomenté par les Juifs comme l'affirme Soral, ou les mondialistes vendus à l'Islam comme en détient les preuves Riposte laïque... Il n'y a donc pas de surprise, on peut seulement regretter que ces thèses complotistes, nettoyées du racisme ou de l'antisémitisme (encore que!) puisse trouver parfois un écho dans «notre camp».

Le Parti de la France fait lui campagne pour la fin rapide du «déconfinement», lançant un appel à la réouverture urgente des églises, parce que ça ne peut plus durer que «comme aux plus belles heures de l'URSS et des «démocraties populaires», sous prétexte du confinement, les catholiques français sont privés de messe dans leur paroisse». À Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et avec la complicité de la police, les catholiques intégristes n'ont pourtant pas eu de souci pour se réunir.

Plus prudente, l'extrême droite qui se veut respectable met en avant le grotesque de certaines verbalisations concernant le non-respect du confinement (et ça ne manque pas!) dont sont victimes de «braves citoyen·nes», le quotidien *Présent* faisant régulièrement une page sur huit sur le sujet... Et partant de là, l'extrême droite joue sa petite musique comme quoi, à l'inverse, il y aurait une plus grande tolérance pour les habitant·es des quartiers populaires, de la même façon que Marine Le Pen regrette que des mesures soient parfois prises pour aider les migrant·es plutôt que pour donner des moyens aux Ehpad : encore une fois, faire le tri entre les «pauvres» plutôt que de s'en prendre aux possédant·es, l'extrême droite est constante!

UNIS POUR S'EN PRENDRE AUX «RACAILLES»

Les révoltes qui ont eu lieu dans plusieurs quartiers populaires suite à la violente intervention policière à Villeneuve-la-Garenne le 18 avril ont permis à l'extrême droite de s'unifier pour s'en prendre aux «racailles».

Bien sûr, chacun·e garde son style. Quand le Rassemblement national lance une pétition pour «neutraliser les racailles» et demander l'instauration d'un couvre-feu dans «ces» quartiers, Français de souche prétend lister heure par heure toutes les «violences», sans faire preuve de trop de mesure,

le but n'étant pas d'informer mais bien de stigmatiser. Mais encore une fois, c'est Riposte laïque qui va le plus loin, parlant de «Djihad contre la France» pour parler d'une révolte sociale, regrettant le bon temps où «Clemenceau aurait fait tirer dans le tas» et demandant au passage l'interdiction du Ramadan!

Mais quel que soit leur style, les différents courants de l'extrême droite montrent que les questions sociales ne sont pas leur grille de lecture. Nous n'avons décidément rien de commun avec ces gens-là, et ceux qui leur font les yeux doux. Pour notre part, nous nous retrouvons dans cet appel :

APPEL : LA COLÈRE DES QUARTIERS POPULAIRES EST LÉGITIME (23 AVRIL)¹

Dans la nuit du 19 au 20 avril, plusieurs quartiers populaires ont connu des nuits de révolte. La veille au soir, un homme a failli perdre sa jambe à Villeneuve-la-Garenne après une violente tentative d'interpellation policière et c'est bien cela qui a mis le feu aux poudres. Les populations qui vivent dans les quartiers populaires sont en première ligne face à la crise sanitaire : elles sont parmi celles qui travaillent dans les «secteurs essentiels», celles qui permettent à notre société de ne pas s'effondrer aujourd'hui.

Pourtant, les inégalités sociales, déjà criantes, sont renforcées par la gestion du coronavirus et vont exploser avec la crise économique et sociale à venir. Ce dont témoigne déjà, entre autres, la surmortalité particulièrement élevée en Seine-Saint-Denis depuis le début de l'épidémie.

Les discriminations racistes, déjà insupportables, sont renforcées par l'impunité policière et les violences et humiliations se multiplient dans les quartiers populaires. On peut y ajouter le couvre-feu discriminatoire imposé aux habitant·es de ces quartiers par la ville de Nice. Ces injustices flagrantes sont documentées, nul ne peut les ignorer.

Alors nous le disons très clairement : nous refusons de renvoyer dos à dos les révoltes des populations dans les quartiers populaires et les violences graves et inacceptables exercées par la police.

Nous n'inversons pas les responsabilités et nous le disons tout aussi clairement : ces révoltes sont l'expression d'une colère légitime car les violences policières ne cessent pas.

Les inégalités et les discriminations doivent être combattues avec vigueur et abolies : avec les populations des quartiers populaires, nous prendrons part à ce juste combat pour l'égalité, la justice et la dignité.

ET PENDANT CE TEMPS-LÀ

Dans sa vidéo hebdomadaire, Dieudonné continue à faire de la pub pour ses masques, avec un argument massue : «c'est de la bonne qualité, je les ai testés»!

Sur les plateaux téléés, c'est toujours libre antenne à la parole raciste décomplexée, Zemmour

1. Parmi les organisations signataires : Association pour la taxation des transactions financières et l'action citoyenne, Association des travailleurs maghrébins de France, Collectif contre l'islamophobie en France, Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale, Confédération générale du travail, CGT de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Collectif de la Cabucelle (Marseille), Collectif du 5 novembre (Marseille), Collectif du 10 novembre contre l'islamophobie, Comité Adama, Confédération nationale du Travail-Solidarité ouvrière, Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie, Ensemble!, Fédération des associations de solidarité avec toutes et tous les immigré·es, Fédération SUD-Éducation, Fédération SUD-PTT, Fédération SUD-Rail, Féministes révolutionnaires, Femmes égalité, Femmes plurielles, FO-Sauvegarde de l'enfance 93, Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives, Front uni des immigrations et des quartiers populaires, Juives et juifs révolutionnaires, Marche des solidarités, Mémoires en marche (Marseille), La Révolution est en marche, Mwasî Collectif Afroféministe, Nouveau parti anticapitaliste, Le Paria, Parti communiste des ouvriers de France, Pour une écologie populaire et sociale, Syndicat national des personnels de l'éducation et du social PJJ de la FSU, Syndicat des quartiers populaires de Marseille, Union communiste libertaire, Union locale villeneuvoise, Union juive française pour la paix, Union syndicale Solidaires, Union des Tunisiens pour l'action citoyenne

pouvant déclarer sur C News que «l’immigration est très dangereuse pour les pays occidentaux. Il faut supprimer le regroupement familial, supprimer le droit du sol, il faut des expulsions»...

Du côté des souveraino-complotistes de l’UPR, ça ne chôme pas, on espère que la crise sanitaire va accélérer la fin de l’Union européenne, on publie une «enquête exclusive sur l’efficacité *in vitro* de la chloroquine contre le premier coronavirus»... et on voit comme un «excellent signe» la publication dans la presse à scandales d’un article visant Asselineau, sa gestion et son comportement envers ses salariés, «signe indubitable que François Asselineau, parce qu’il est Monsieur Frexit, est un homme à abattre pour les européistes».

Confinement oblige, nous passons beaucoup de temps sur le net et les réseaux sociaux, et partageons souvent trop vite des choses, sans bien les lire ou regarder d’où elles proviennent. Pour éviter d’en rajouter dans la confusion, le groupe de travail Ripostes syndicales face à l’extrême droite a publié une fiche sur les médias d’extrême droite qu’il peut être utile de garder en tête: solidaires.org/ATTENTION-aux-medias-d-extreme-droite.

Et toujours la très utile cartographie de l’extrême droite faite par le collectif La Horde: lahorde.samizdat.net.

IMAGES ET SONS



Cliquer sur les images



Cliquer sur les images

MAMIE
ELLE EST OÙ MA BARBOTEUSE
ROUGE ?
POURQUOI MON CHÉRI ?



LE 11 MAI AVEC LA CGT, ON
BLOQUE LA CRÈCHE



*T'as de beaux yeux
tu sais.*

Dernière nouvelle:

Le PMU est maintenu
mais les courses
s'effectueront sans jockey



HOMEMADE: AN ONLINE POETRY READING

MAYDAY MAYDAY

MAYDAY MAYDAY

Martín Espada
Wendy Trevino
José Olivarez
Denice Frohman
Staceyann Chin
Ayodele Nzinga
Sonia Guinansaca
#homemadepoets

Alando McIntyre
Christine Lewis
Ada Limón
Tyehimba Jess
Mark Nowak

HOMEMADE 2020

FOR THE PEOPLE BY AJA MONET

MAYDAY MAYDAY

MAYDAY MAYDAY







**LES RETROUVAILLES EN
SALLE DES PROFS LE 11 MAI :**

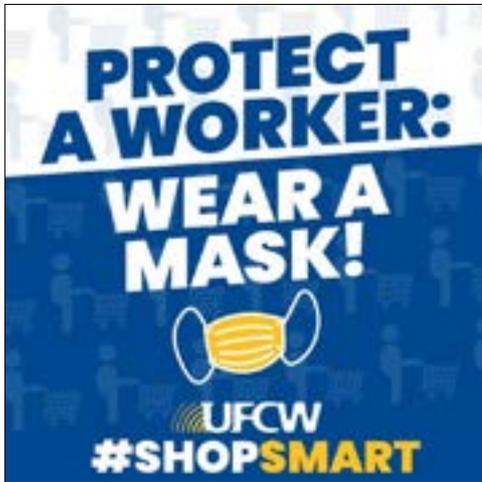




En avril ,ne te déconfiné pas
d'un fil.

En mai ,fais payer ce qu'ils
t'ont fait

FUCKO





**REPRISE
LE 11 MAI**

Vraiment ??

SNUEP LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC
F.S.U.

mardi 14 Avril 2020

Mathématiques

Calcul:

0	marque
+	0 test
+	0 vaccine
<hr/>	
=	0 école

Français

Vocabulaire: Définition du mot FOUTUR:

C'est la contraction des mots fater et fauter

20
20
20
tu pour
rester et la
mission!



www.syllepse.net

**pour aller plus loin que l'impossible
et n'oubliez pas que nous avons besoin de vous**

[syllepse.vidéo 1](#)

[syllepse.vidéo 2](#)

COVID-19 UN VIRUS TRÈS POLITIQUE

30 MARS-13 AVRIL 2020

1, 2, 3

